

★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9401 — 30 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 6 - LUNDI 7 AVRIL 1975

EN MARS

Le chômage a fortement augmenté aux Etats-Unis mais commence à diminuer en Allemagne

LIRE PAGE 28

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir; Tunisie, 100 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr.; Iran, 45 ris.; Italie, 250 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

DIX DÉLÉGATIONS RÉUNIES A PARIS

La conférence sur l'énergie prépare un débat d'envergure mondiale

CONCILIATION

La réunion qui commencera le lundi 7 avril à Paris s'inscrit dans une longue suite de tentatives faites par la France pour organiser la coopération entre l'Europe et le tiers-monde, volonté qui s'est heurtée avec persévérance à la politique américaine. Sur des points précis, des compromis franco-américains sont certes possibles. La preuve en est que les Etats-Unis, après quelques hésitations, participent à la réunion de Paris.

Mais les préoccupations profondes ne sont pas les mêmes. De là, sous la présidence du général de Gaulle et celle de Georges Pompidou, la répétition de conflits franco-américains que M. Giscard d'Estaing n'atténue aujourd'hui qu'en érigeant la conciliation en système.

Le général de Gaulle, tout en décolonisant, avait conclu avec les Etats nouvellement indépendants des accords économiques. Puis il s'efforça d'élargir le cadre de la coopération. Il incita ainsi la Communauté européenne à signer avec l'Afrique des accords d'association. Au sein des conférences internationales, la France, en maintes circonstances, se prononça pour une politique contractuelle de stabilisation des matières premières. Elle s'employa aussi à sortir du domaine francophone. Georges Pompidou stupéfia et même scandalisa en poussant la coopération avec la Libye jusqu'à lui vendre des Mirage.

Après la guerre d'octobre, la France lança une offensive « tous azimuts », d'abord en développant ses relations dans tous les domaines avec les exportateurs de pétrole et le monde arabe, ensuite en essayant — d'ailleurs vainement — d'organiser un dialogue euro-arabe.

La mort de Georges Pompidou mit les initiatives françaises en sommeil. Mais M. Boumediène reprit à son compte la demande d'une session spéciale de l'ONU en l'élargissant à toutes les matières premières. Le ministre saoudien des affaires étrangères, M. Yamani, suggera, pour des raisons d'efficacité, la création d'un groupe restreint réunissant des producteurs et des consommateurs de pétrole. Il revint cependant à M. Giscard d'Estaing d'en tirer une proposition formelle.

Est-ce prêter trop de machiavélisme à M. Kissinger que de dire que la crise pétrolière ne l'a pas desservi ? Avant d'être secrétaire d'Etat, il avait, sous le vocable de « nouvelle charte atlantique », lancé un programme complet de reprise en main de l'Occident. Cette tentative s'était heurtée à l'hostilité ouverte ou larvée des Européens et avait fait long feu. La crise pétrolière et le désarroi qu'elle provoqua en Europe fournirent au secrétaire d'Etat l'occasion de rétablir le « leadership » américain.

L'ambitieuse politique qu'il esquissa le 3 février dernier devant le National Press Club pouvait et pourrait encore — si elle était poussée à fond — aboutir à une Communauté atlantique de l'énergie qui viderait la Communautí de Bruxelles de toute substance.

Pour le moment, M. Kissinger a dû se contenter de demi-mesures. Il s'est en effet heurte une fois de plus aux réserves des Européens les mieux disposés à son égard.

Ainsi la proposi:!on de M. Giscard d'Estaing aboutit-elle à un premier résultat — la réunion préparatoire de Paris, — alors que M. Kissinger, affaibli par le Watergate et par son échec au Proche-Orient et en Indochine, a tout intérêt, lui aussi, à jouer la conciliation.

Dix délégations (Etats-Unis, Japon, C.E.E., Algérie, Arabie Saoudite, Iran, Venezuela, Inde, Brésil, Zaïre) participent à la réunion préparatoire sur l'énergie, qui s'ouvrira lundi 7 avril vers 11 h. 30 à Paris. Trois questions seront débattues : la date, la liste des participants et l'ordre du jour de la conférence internationale.

Transformer l'essai

Quand l'idée d'une rencontre entre représentants de pays industrialisés, de membres de l'OPEP et de nations pauvres avait été lancée par le président de la République française, lors de sa réunion de presse d'octobre 1974, elle avait rencontré un scepticisme assez général. Puis, petit à petit, le projet a pris corps. L'essai est donc réussi. Il s'agit maintenant, pour employer un terme de rugby, de le transformer.

Le pari de l'Elysée est qu'aucun des participants ne prendra la responsabilité de faire avorter l'affaire au point où elle est maintenant engagée. Aucun ? On pense surtout à deux pays qui ont les positions les plus extrêmes, à savoir les Etats-Unis et l'Algérie.

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 27.)

Un entretien avec M. Hoveyda

« L'IRAN PARTICIPERA A LA RÉUNION AVEC UN ESPRIT DE BONNE VOLONTÉ. »

(Lire page 27.)

ALORS QUE LES OPÉRATIONS SEMBLENT MARQUER UNE PAUSE

La communauté internationale se mobilise pour venir en aide aux populations du Vietnam

Paris souhaite « contribuer activement » à un règlement politique

Tandis que la progression des forces révolutionnaires au Vietnam du Sud marque une pause en fin de semaine, la communauté internationale se mobilise pour venir en aide aux populations éprouvées. Les Nations unies ont mis en place un comité chargé de coordonner les efforts. Des projets portant sur plusieurs millions de dollars commencent à entrer en application dans le cadre du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, de l'Unicef, de la Croix-Rouge internationale.

● *A Paris, le gouvernement français a exprimé, samedi 5 avril, l'intention de* « contribuer activement » à « la mise en œuvre, conformément aux dispositions des accords de Paris, d'un processus aboutissant à un règlement politique au Vietnam du Sud », *apprend-on de source autorisée.*

Le gouvernement, ajoute-t-on, a décidé que le vice-consul de France, qui se trouve à Da-Nang, « était chargé d'assurer la liaison avec les autorités responsables ». *L'aide humanitaire française* s'adressera « à l'ensemble des populations du Vietnam du Sud ».

● A SAIGON, *les observateurs estiment que la nomination du nouveau premier ministre, M. Nguyen Ba Can, n'apaisera pas la campagne qui se développe dans les milieux les plus divers pour obtenir la démission du président Thieu. Le porte-parole de la délégation militaire du G.R.P. à la commission* mixte de Saigon a déclaré que les forces révolu*tionnaires poursuivraient la lutte* « sur le plan militaire, politique et diplomatique tant que Thieu et sa clique resteront au pouvoir et continueront à bénéficier de l'aide de l'impérialisme américain »

● AU CAMBODGE, *des renforts de troupes étaient, samedi matin, acheminés par avion à Phnom-Penh depuis plusieurs villes provinciales, afin de consolider les défenses républicaines devant les concentrations de forces révolutionnaires.*

Faible sursaut à Saigon

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Saigon. — Le sourire crispé du président Thieu, quand il s'est adressé, vendredi soir 4 avril, à ses concitoyens sur les écrans de la télévision — à l'heure même où le silence se fait dans la capitale sud-vietnamienne soumise au couvre-feu — a duré pendant tout le temps de son discours : quatre-vingt-dix minutes.

Le contenu des propos n'est pas à la hauteur de la performance oratoire. Pour répondre à la volonté de changement exprimée par le Sénat, la hiérarchie catholique et l'opposition légale le chef de l'Etat s'est borné à « *accepter la démission* » du général Khiem, premier ministre et à le remplacer par un civil falot qui ne lui disputera certainement pas l'exercice du pouvoir. Comme s'il ne savait pas qu'il est lui-même visé en premier lieu par les accusations contre le régime en place, le général Thieu s'est débarrassé d'un vieux compagnon qui commençait, semble-t-il, à donner des gages à l'opposition, pour s'adjoindre un exécutant docile. ...

« *Rien de nouveau* » : tel était le commentaire unanime du personnel, dans le hall de notre hôtel. Sans doute faut-il être un Européen encore inaccoutumé au ronron officiel pour s'intéresser à certaines « *petites phrases* ». Le général Thieu n'a pas craint de s'en prendre à ses pairs en condamnant « *les chefs lâches, à l'esprit défaitiste* » Il « *ignore ce que sera l'aide américaine à l'avenir* ». Il veut « *parlementer avec les communistes sur la base de l'accord de Paris et aboutir à la seule solution de paix : les élections générales* ». Pour s'asseoir à la table des négociations dans une position favorable, il invite la population à se ressaisir et demande à l'armée de se préparer à la reconquête du terrain perdu.

Les Saigonnais ne cèdent pas vraiment à la panique, mais ils ont des préoccupations bien éloignées des objectifs officiels : acheter de l'or ou des dollars au marché noir — où le taux de change est le double du cours officiel, — s'assurer un refuge à l'étranger, s'ils en ont les moyens.

(Lire la suite page 2.)

A TROIS SEMAINES DES ÉLECTIONS

Les socialistes portugais contestent l'hégémonie des militaires

L'ambassadeur américain dément toute intervention de la C. I. A.

Le projet de Constitution soumis par le Mouvement des forces armées aux partis politiques portugais accorde au Conseil de la révolution des pouvoirs exécutifs et législatifs très étendus. Ce texte, qui n'a pas encore été officiellement publié, témoigne du double souci des dirigeants du M.F.A. de limiter l'influence des partis en contrôlant étroitement l'activité de la future Assemblée législative qui devrait normalement être élue en octobre prochain ; réduire les mouvements de contestation qui se développent à la base des forces armées en instituant des règles précises pour l'élection des membres de l'assemblée générale du M.F.A.

Le Conseil de la révolution, soucieux de ne pas être dépassé par la « base » militaire, entend également préciser au maximum, avant les élections du 25 avril, les « règles du jeu » entre les deux pouvoirs, militaire et civil. Les socialistes, pour leur part, tentent de s'opposer à l'hégémonie des militaires.

Le comité politique du parti de la démocratie chrétienne (P.D.C.), exclu de la campagne, a été reçu par le président de la République, le général Costa Gomes.

Par ailleurs, l'ambassadeur des Etats-Unis à Lisbonne a, dans une conférence de presse dont rend compte (page 4) notre envoyé spécial, donné sa « parole d'honneur » qu'il n'y avait eu aucune « ingérence de la C.I.A. » dans les affaires portugaises.

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Lisbonne. — Le contentieux s'alourdit entre le parti socialiste portugais et le Mouvement des forces armées. Les malentendus, les rancœurs, la méfiance, l'animosité même grandissent entre les amis de M. Mario Soares et les officiers les plus influents du Conseil de la révolution. Cette querelle latente n'apparaît pas sur la place publique. Mais on la note à des silences, à de petites phrases au détour d'un discours électoral, à des plaintes, à des confidences...

A trois semaines des premières élections réellement libres depuis un demi-siècle, le parti socialiste se considère déjà comme le premier parti du Portugal. Il espère — il n'en fait pas mystère — recueillir au moins 30 % des suffrages. Fort de ce poids électoral virtuel, les socialistes parlent haut. Ils préconisent un régime de partis et souhaitent, sans le dire encore trop crûment, que les militaires réintègrent leurs casernes dès que possible. Pour l'immédiat, ils contestent pied à pied les pouvoirs revendiqués par le M.F.A. A l'horizon du P.S.P., un idéal encore lointain : « *Le socialisme dans la liberté.* » Et sur les murs de Lisbonne, de l'Alentejo ou du Minho, un slogan fleurit : « *Un pays libre.* »

Le Conseil de la révolution, creuset où se sont fondus, depuis le 11 mars, tous les organismes militaires de souveraineté, se proclame à la fois gérant et garant de la légalité révolutionnaire. Le putsch manqué et la fuite sans gloire du général Spinola ont renforcé la détermination des hommes du M.F.A. : le Portugal sera socialiste. « *Un socialisme à la portugaise, adapté à notre réalité, à notre spécificité* », nous a déclaré l'amiral Rosa Coutinho, l'un des officiers actuellement les plus en vue du Conseil de la révolution. Et il ajoute : « *Pourquoi aller chercher ailleurs des modèles étrangers ? Ceux qui s'inspirent des expériences européennes oublient tout simplement que les conditions particulières du Portugal, historiques, sociales, culturelles, économiques, imposent une démarche originale. Nous venons de traverser cinquante ans de silence et d'apathie. Notre peuple n'a aucune pratique politique. Nos capitalistes ont une mentalité féodale. Aucun rapport avec le capitalisme triomphant et dynamique de l'Occident. Nos structures actuelles sont moyenâgeuses.* »

Entre le socialı ıe révolutionnaire du M.F.A. et le socialisme à la scandinave du P.S.P., il y a pourtant plus qu'une divergence idéologique : déjà un procès d'intention. Les hommes du M.F.A. pensent que les dirigeants du P.S. sont des sociaux-démocrates qui s'ignorent ou se cachent.

(Lire la suite page 4.)

Pour examiner les avances de Pretoria

UNE CONFÉRENCE EXTRAORDINAIRE DE L'O.U.A. S'OUVRE A DAR ES-SALAAM

(Lire page 5 l'article de J.-C. Pomonti.)

Le séminaire de Rambouillet

Le gouvernement s'interroge sur son action et ses méthodes

Les méthodes de travail de l'exécutif, le contenu politique de son action dans le passé et pour l'avenir, ses rapports avec l'opinion et les élus, sont à l'ordre du jour du séminaire du gouvernement réuni du vendredi 4 avril 19 h. 30 à dimanche 13 heures au château de Rambouillet.

Autocritique et créativité

De la part d'un président de la République qui va dîner avec ses concitoyens, on ne s'étonnera pas qu'il passe un week-end avec les membres du gouvernement. Ces deux innovations — dans le conformisme du rituel politique — procèdent d'une même volonté : rompre l'isolement de l'Elysée et pour tout dire du pouvoir. Se connaissent-ils tellement ce premier ministre, ces quinze ministres, ces six secrétaires d'Etat autonomes (anciens combattants, postes et télécommunications, transports, culture, universités, Dom-Tom) que M. Giscard d'Estaing a réunis à Rambouillet ? Sans parler des seize autres secrétaires d'Etat qui participeront à la séance de dimanche matin.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

SAFARI

Que vont faire ce week-end les membres du gouvernement à Rambouillet ? Il s'agit, nous dit-on, d'un séminaire de réflexion. Il est excellent que les gouvernants réfléchissent parfois. Mais pourquoi Rambouillet ? C'est traditionnellement le rendez-vous de chasse présidentiel.

En somme, il s'agit d'un safari aux idées. Espérons que le tableau de chasse sera satisfaisant. Mais on peut s'interroger sur le principe. Est-il bien avisé de tuer les idées que les énarques rabatteurs débusquent dans les fourrés de la politique ?

Messieurs les ministres, faites la chasse aux idées tant que vous voudrez, mais prenez-les vivantes ! L'espèce est menacée de disparition.

ROBERT ESCARPIT.

LE « QUESTIONNAIRE » SIMONE DE BEAUVOIR

Féminisme = Humanisme

Vingt-cinq ans ! Dire qu'il aura fallu attendre plus de vingt-cinq ans, un quart de siècle, pour découvrir vraiment Simone de Beauvoir à l'écran. Pour l'entendre nous parler du *Deuxième Sexe*, livre-clé, livre-référence des féministes du monde entier.

Jean-Louis Servan-Schreiber le comparera dimanche soir, en guise d'introduction à son « Questionnaire », au *Capital* de Karl Marx. Il a raison. Ce n'est pas exagéré. On mesure encore mal en France, les formidables répercussions du Mouvement de libération de la femme. Aux Etats-Unis, d'où je viens et où tout a commencé, — il y a à peine une douzaine d'années, — les progrès sont spectaculaires. Sous l'impulsion vigoureuse et vigilante du Women's Lib, tout cède. Les femmes se glissent, imposent et se maintiennent partout. Elles ont littéralement pris d'assaut les postes et les citadelles fermement détenus jusqu'ici par les hommes. Dans tous les domaines, et particulièrement dans celui de l'information. Pas encore assez vite, à leur gré. De là qu'elles manifestent, qu'elles protestent à longueur de colonnes, de grilles et de chaînes. Ce sont des femmes parlementaires, professeurs ou médecins, qui viennent expliquer à l'antenne le pourquoi et le comment de leur réussite. C'est une femme maire, nouvellement élue à la tête d'une commune du Connecticut, qui revendique hautement le droit d'être lesbienne. C'est la Sœur Reno, une jolie nonne en ensemble Chanel, qui exige d'accéder à la prêtrise. C'est Kate Millet et Shirley Mac Lane qui viennent s'asseoir en tailleur sur les canapés du studio pour aérer leurs problèmes. Bref, c'est un spectacle, un débat permanent.

A côté de cet énorme remue-ménage, les prises de position des femmes qui, chez nous, clament leur droit à la différence avant même d'avoir obtenu le droit à l'égalité, au nom de la féminité ou plutôt de la « féminitude », font figure de querelles byzantines, de vieilles et vaines discussions sur le sexe des anges.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 11.)

LA GUERRE INDOCHINE

Les déclarations du président Thieu annonçant la formation d'un gouvernement « de combat » sous la direction de M. Nguyen Ba Can sont accueillies avec scepticisme à Saigon, où l'on ne pense pas que la *personnalité du nouveau premier ministre* le désigne comme l'homme capable de rétablir la situation. L'essentiel des responsabilités reste en fait entre les mains du général Thieu, dont le départ continue d'être réclamé dans les milieux les plus divers. L'ancien président du Sénat, M. Nguyen Van Huyen, un catholique, a lui aussi déclaré samedi que la démission du président « aurait pour effet de rétablir la confiance et créerait des conditions favorables à l'unité nationale ».

Les autorités de Saigon s'efforcent de prévenir les manifestations de l'opposition. Plusieurs arrestations ont encore été opérées, notamment celle d'un membre du Mouvement catholique anti-corruption, le professeur Nguyen Tran.

La situation militaire a relativement peu évolué au cours des journées des vendredi 4 et samedi 5 avril. D'Hanoï, le G.R.P. annonce que les forces révolutionnaires sont entrées à Nha-Trang. Le haut-commandement de Saigon, qui affirmait vendredi matin avoir repris contact avec des unités gouvernementales dans ce secteur, déclarait samedi ignorer ce qui se passait dans la ville. Il affirmait en revanche que « l'évacuation de la population se poursuivait dans l'ordre » à Phan-Thiet et que des combats se déroulaient autour de Phan-Rang, secteur dans lequel l'aviation gouvernementale était intervenue massivement vendredi. Des accrochages sont d'autre part signalés en divers points de la région saïgonnaise et du Delta.

● A PARIS, le porte-parole de la délégation du G.R.P. à la conférence de La Celle-Saint-Cloud a déclaré qu'il ne « pouvait pas prendre au sérieux » les déclarations du président Thieu, dont il a souligné l'« isolement politique ». « Le G.R.P. et la population du Vietnam du Sud, a-t-il dit, poursuivront leur lutte » tant que les Etats-Unis continueront leur politique actuelle et tant que le général Thieu ne « cédera pas la place à une autre équipe favorable

Faible sursaut à Saigon

(Suite de la première page.)

A l'exception du fait d'armes d'un certain capitaine Khai, qui aurait « *restauré l'ordre* » à Nha-Trang en faisant tuer plus de cent personnes, « *soldats indisciplinés, pillards et hooligans* », la presse gouvernementale ne donne pratiquement pas d'informations sur la situation militaire.

Les grandes manœuvres concernent l'évacuation des réfugiés et des orphelins, dont le tragique accident d'avion de vendredi révèle le caractère improvisé.

Taiwan, *qui a fait rembarquer* quarante de ses ressortissants travaillant *à l'ambassade ou dans les* consulats des villes prises par les communistes, *offre ses services pour accueillir une partie du million de* réfugiés parvenus dans les régions *sous contrôle gouvernemental.* Des propositions d'adoption d'orphelins affluent d'Australie et surtout des Etats-Unis, dont certains citoyens semblent en proie à un sérieux complexe de culpabilité. Le consulat au drapeau étoilé est assiégé par des hommes qui, vivant maritalement avec des Indochinoises, veulent faire « *valider leur mariage* » pour pouvoir ramener leur compagne en Amérique.

Le problème de l'alimentation des *réfugiés se pose* déjà de façon aiguë. Cent mille tonnes de riz sont attendues des Etats-Unis (l'offensive communiste a ruiné les espoirs du gouvernement, qui pensait pouvoir lui-même en exporter 50 000 tonnes *en juillet pour se procurer des devises*). Il est peu probable que les *personnes déplacées puissent* gagner Saigon, où les autorités craignent les conséquences économiques et politiques de leur afflux. *Selon des informations de source* officielle, des communistes infiltrés *parmi les réfugiés ont été découverts.* Pour éviter que ces « *infiltrations* » *ne s'étendent à la capitale*, le gouvernement a interdit *d'exercer leur métier aux conducteurs* de cyclopousse, difficilement *contrôlables dans les quartiers populeux* de Cholon.

Ces mesures font sourire. « *Le seul problème est de savoir si la population estime que le sauvetage de l'équipe en place vaut la poursuite de la guerre* », dit un prêtre catholique. « *Les esprits ont beaucoup évolué en quelques jours*, poursuit-il. *Regardez nos évêques qui conseillent presque ouvertement aux fidèles de rester dans les régions prises par les révolutionnaires. Pendant longtemps, les catholiques, dont beaucoup sont des réfugiés du Nord, ont constitué le noyau dur de l'anti-communisme. Aujourd'hui le diable ne fait plus peur.* »

Saigon tombera-t-elle un jour comme un fruit mûr ? « *Mais non*, dit un commerçant, *même si nous devons encore perdre du terrain, notre ville sera le dernier réduit de la liberté dans cette partie du monde.* » « *Quoi qu'on en dise, la fuite des populations devant les communistes montre ce dont elles ne veulent à aucun prix. Jamais nous ne laisserons ceci aux rouges* », ajoute-t-il en montrant une avenue prospère. Devant les riches devantures, des boutiquiers installés sur le trottoir vendent à tout civil désireux de se déguiser des tenues de parachutiste portant cette fière devise : « *Fighters by day. Lovers by night. Drunkards by choice.* » (Combattants le jour. Amants la nuit. Bons buveurs par choix.) Les clients sont de plus en plus rares.

JEAN DE LA GUERIVIERE.

M. NGUYEN BA CAN

M. Nguyen Ba Can, que le président Thieu vient de charger de former le cabinet de « combat » annoncé depuis plus d'une semaine, est âgé de quarante-quatre ans. Il est le premier chef de gouvernement civil au Vietnam du Sud depuis septembre 1969, date à laquelle son prédécesseur, le général Tran Thien Khiem, était devenu premier ministre.

Originaire de Can Tho, principale ville du delta, il est député depuis 1967 et président de la Chambre depuis 1971.

Il avait fait auparavant une carrière administrative comme chef du district de la province de Long-An, non loin de Saigon.

Originellement affilié au Tran Quoc Buu, la Confédération vietnamienne du travail, il adhère au Dan Chu, lorsque, en 1972, le président Thieu crée ce parti.

M. Nguyen Ba Can accède aux fonctions de chef de gouvernement sans avoir d'expérience gouvernementale.

« Je n'accepterai jamais un gouvernement de coalition avec les communistes »

déclare le président Thieu

Saigon (*A.F.P.*). — Faisant vendredi soir, 4 avril, au cours de son allocution radio-télévisée, un bilan des pertes territoriales subies au cours des trois dernières semaines, le président Thieu a affirmé qu'il s'agissait de « *pertes temporaires* ». « *Un jour*, a-t-il dit, *nous reprendrons ces terres, même si cela doit nous prendre plusieurs années.* »

M. Thieu a, non moins solennellement, démenti qu'il y ait eu un accord tacite entre son gouvernement et ses adversaires, ou un arrangement entre grandes puissances « *pour livrer le centre du Vietnam aux communistes* ». Il a réaffirmé sa détermination de « *ne jamais accepter de céder de territoire aux communistes et de ne jamais accepter un gouvernement de coalition avec eux* ».

Le chef de l'Etat a reconnu que les communistes « *étaient plus forts, avaient plus d'armes et de munitions* ». « *Au cours des deux dernières années*, a-t-il dit, *ils ont infiltré deux cent mille hommes au Vietnam du Sud ainsi que des milliers de tanks.* » Cependant, il a assuré « *ses compatriotes et ses soldats* » qu'il restait des « *possibilités de résistance* ».

« *Si les communistes veulent la force, ils auront la force, s'ils veulent négocier, nous négocierons* », a dit M. Thieu en niant toute possibilité d'existence d'un « *deuxième Vietnam au Vietnam du Sud* ». « *Renverser le régime*, a-t-il poursuivi, *ne ferait que nous faire perdre notre position de légalité, donner à ceux qui le désirent l'occasion de nous abandonner et infliger le coup de grâce au Vietnam du Sud déjà sévèrement blessé* ». C'est pour cela que le président a annoncé la formation d'un « *gouvernement de combat* » qui sera chargé de « *rétablir la sécurité, de diriger le sauvetage des réfugiés et de stabiliser l'arrière* ».

M. Thieu a mis en garde ses compatriotes *contre* la presse internationale et la « *propagande communiste* » qui, selon lui, ont provoqué la panique et le défaitisme. « *Vous avez prêté une oreille trop attentive à la B.B.C. et à la Voix de l'Amérique* », a-t-il dit.

Le président sud-vietnamien a exprimé l'espoir qu'à l'avenir « *les Américains seront plus éclairés, se rendront compte de la situation au Vietnam du Sud et nous aideront plus rapidement, plus efficacement et plus complètement afin que nous puissions défendre le territoire qui nous reste* ».

Dans son exposé sur la situation militaire, le général Thieu avait admis que, après la coupure de routes importantes entre les Hauts Plateaux et la côte, des forces régionales s'étaient « *rebellées* » et avaient « *suivi l'ennemi* » dans la province de Phu-Ben.

Deux cents enfants auraient péri dans la catastrophe de l'avion géant américain

Saigon (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*). — *Le bilan de l'accident* survenu vendredi 4 avril à l'avion géant Lockheed C-5A Galaxy, qui transportait deux cent quarante-trois orphelins sud-vietnamiens, âgés de six mois à dix ans, aux Etats-Unis pourrait s'élever à deux cents morts. Vendredi, les autorités avaient affirmé qu'il y avait cent vingt-quatre rescapés, dont cent cinq orphelins sur les trois cents personnes qui se trouvaient à bord de l'appareil. En fait, on ignore le nombre exact des survivants en raison de l'incertitude sur *la liste des passagers. Certaines* informations faisaient état, samedi matin, de trois cent dix-neuf personnes ayant pris place à bord de l'appareil.

Selon le pilote, qui est sorti indemne de la catastrophe, l'appareil se trouvait à une trentaine de kilomètres de l'aérodrome de *Tan-Son-Nhut et à 7 000 mètres* d'altitude, lorsqu'une « *décompression explosive* » se produisit dans la soute à bagages, endommageant les commandes et mettant hors circuit une partie des systèmes hydrauliques. Le pilote *réussit néanmoins à amorcer un* retour vers l'aérodrome : l'appareil perdait rapidement de l'altitude. Il tenta de le poser en catastrophe dans une rizière. L'avion rebondit à deux reprises, les ailes se séparèrent du fuselage, et un incendie éclata à bord. La cabine de pilotage se *détacha de l'appareil et fut projetée* à une trentaine de mètres du fuselage. Le reste de la carlingue se brisa en trois parties, dont une seule resta à peu près entière, les deux autres se disloquant. Les sauveteurs ne purent *parvenir sur les lieux de l'accident* qu'en hélicoptère. Les *recherches se poursuivent encore* ce samedi.

Une enquête est ouverte sur les causes de l'accident. A Washington, le département américain de la défense a indiqué qu'un acte de sabotage n'était pas exclu, mais qu'il était impossible de l'affirmer pour l'instant.

Malgré cette catastrophe, le pont aérien établi sur l'ordre du président Ford pour transporter aux Etats-Unis quelque deux *mille orphelins sud-vietnamiens* va continuer à fonctionner. Le Galaxy devait emmener un second groupe d'enfants. L'Agence pour le développement international (A.I.D.) a annoncé l'arrivée pour samedi de deux Boeing-747 de la Pan Am, qui transporteront plusieurs centaines d'enfants à *Seattle et à San-Francisco.* De plus, quatre avions-cargos Hercule de l'armée de l'air australienne ont quitté Saigon vendredi soir pour Bangkok avec à leur bord deux cent douze orphelins qui repartiront par courrier *régulier vers l'Australie.*

Les autres évacuations se feront *par avion militaire depuis* Saigon jusqu'à la base de Clark aux Philippines et de là par appareils *civils vers les Etats-Unis. Les* institutions charitables estiment qu'il faudrait évacuer au moins dix-huit mille enfants.

Enfin, à Londres, M. Lai Van Ngoc, chargé d'affaires nord-vietnamien à Londres, a affirmé *que l'évacuation à partir du Vietnam du Sud est « un acte de sabotage et d'hypocrisie de l'administration américaine, de la clique de Thieu et de toutes les forces qui soutiennent cette décision dans le monde occidental ».*

LE GALAXY A DÉJA ÉTÉ UTILISÉ POUR RAVITAILLER ISRAEL

Depuis son premier vol en date *du 30 juin 1968, le quadriréacteur* C-5A Galaxy a été construit à quatre-vingt-un exemplaires par Lockheed pour le compte de l'armée américaine. A l'époque, le programme fut jugé aux Etats-Unis, et notamment au Congrès, comme un véritable scandale politique à cause de l'augmentation du prix, *qui a doublé par rapport* aux prévisions, pour se fixer à environ 300 millions de francs l'exemplaire. Parmi les nombreux exploits que cet avion géant a à son actif : un décollage, réalisé en 1969, au poids record de 362 tonnes, ce qui n'a jamais été égalé depuis.

Le Galaxy a été utilisé, en octobre 1973, pour ravitailler les armées israéliennes en se posant, depuis les Etats-Unis, sur les bases des Açores. Depuis, le Military Airlift Command de l'armée de l'air américaine a entraîné ses équipages de Galaxy à décoller avec un chargement de 45 tonnes *de matériels militaires* pour tenir ensuite l'air sur de longues distances grâce à des ravitaillements en vol successifs qui permettront à l'avion de relier les Etats-Unis à Israël sans escale. Le Galaxy a une capacité interne *de carburant de l'ordre de* 90 000 litres.

Les « dix commandements » du G.R.P. dans les « zones libérées »

Hanoï (*A.F.P.*). — *Le gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud a fait connaître, dans la nuit du jeudi 3 au vendredi 4 avril, sur les antennes de la radiodiffusion nord-vietnamienne, les « dix commandements » qu'il entend voir appliquer dans les « zones libérées » au sud du 17e parallèle.*

1) *Le G.R.P. demande à tous les services existants de continuer leur travail et d'exécuter la politique du gouvernement révolutionnaire, mais indique qu'il faut cependant faire disparaître les séquelles du passé :* « Il faut radicalement abolir l'ancien système, ses lois et ses règlements », *dit le G.R.P., qui ajoute :* « Il faut dissoudre tous les partis réactionnaires et *autres organisations politiques* au service de l'impérialisme et des fantoches ».

2) *Le G.R.P. se prononce pour* « l'égalité des sexes, la liberté de conscience et de culte, préconisant une égalité entre toutes les religions ».

3) *Le G.R.P. interdit* « toute activité semant la division, la haine, la suspicion au sein du peuple ou des minorités ethniques ». *Au contraire, poursuit le G.R.P.*, « tout le monde sans distinction de fortune, d'ethnie, de confession, de conviction politique, devra s'unir et se prêter assistance mutuelle, afin d'édifier la zone libérée et de construire une vie nouvelle ».

4) *Cet article garantit le droit au travail et énonce* « l'obligation pour tous de maintenir l'ordre et la sécurité, et de soutenir la révolution ». « Le pouvoir révolutionnaire, *ajoute-t-il*, se déclare résolu à contrer tout complot, action de sabotage ou contre-attaque de la part de l'ennemi », *sans toutefois qu'il soit porté atteinte* « à la vie, aux biens et à la dignité des personnes placées sous l'autorité révolutionnaire ».

5) *Tous les biens de* « l'administration fantoche » *passent sous la gestion du G.R.P., tandis que* « toutes les autres entreprises industrielles, artisanales, commerciales, etc., n'ayant aucun lien financier avec l'Etat saigonnais sont invitées à poursuivre leurs activités au service de l'économie nationale et de la vie normale du peuple ».

6) « C'est un devoir national de s'occuper des orphelins et des impotents ».

7) *Il faut* « encourager le monde rural pour qu'il développe sa production, la pêche, les salines, les exploitations forestières, etc. ».

8) *Estimant que les établissements culturels, les hôpitaux et les écoles (sous-entendu gérés par les étrangers) doivent poursuivre leurs activités au service du peuple, le G.R.P. recommande de* « bien traiter les talents de toute nature, qui seront utiles à l'édification du pays ».

9) *Le G.R.P. demande une* « application stricte » *des consignes de* « bienveillance à l'égard des militaires de la partie adverse qui ont quitté les rangs ennemis ».

10) « A l'exception de ceux qui se seront opposés à la révolution et qui devront être punis, *déclare le G.R.P.*, les personnes et les biens des étrangers seront garantis. » *Tous les résidents étrangers, poursuit-il, doivent respecter l'indépendance et la souveraineté du Vietnam et observer strictement la politique du pouvoir révolutionnaire.*

« Seront bien accueillis, *conclut le G.R.P.*, ceux des étrangers qui ont contribué à la cause de l'indépendance, de la liberté et de l'édification du pays au Vietnam du Sud. »

Cinq cent mille orphelins de guerre

S'il est *difficile* d'évaluer précisément le nombre d'orphelins de guerre du Sud-Vietnam, les rapports tant d'organismes chrétiens que de l'Eglise bouddhique laissent penser qu'il y en a près de cinq cent mille.

Seuls vingt *mille enfants ont* été recueillis dans des orphelinats, et si la majorité des autres sont élevés par des membres de leur famille, on en compte près de cent mille abandonnés à eux-mêmes dans les rues, prêts à tout *pour survivre.*

Est-ce à dire que l'adoption des orphelins par des étrangers soit une solution ? Les Etats-Unis et l'Australie ont accueilli près de deux mille enfants ces dernières années, et l'on prévoit qu'en 1975 *un nombre encore* plus grand d'enfants vietnamiens seront envoyés à l'étranger.

Tous ces jours-ci, des avions américains, australiens et canadiens vont en transporter. En France, une centaine d'orphelins *ont été légalement adoptés* (les formalités ne diffèrent pas selon que l'on adopte un enfant français ou vietnamien).

Réunis en janvier 1975, les *directeurs des orphelinats* du Sud-Vietnam avaient demandé que les organismes sociaux vietnamiens, les orphelinats et les personnes privées soient prudents dans leur action visant à envoyer les enfants vietnamiens à l'étranger pour les faire adopter.

De fait, le nombre des enfants *susceptibles* d'être *adoptés* à l'étranger est dérisoire par rapport au nombre total d'orphelins.

* * *

Plusieurs organismes recueillent des dons pour faire face aux besoins actuels les plus urgents.

— Europasie, 18, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. C.C.P. Paris 1754976.

— Aide à l'enfance du Vietnam, 104, avenue du Général-Leclerc, 91190 Gif-sur-Yvette. C.C.P. Paris 398704.

— Centre français de protection de l'enfance, 97, boulevard Berthier, 75017 Paris. C.C.P. Paris 840947 « pour les enfants vietnamiens réfugiés ».

— Comité français de secours aux enfants, 25, avenue de Wagram, Paris 75017. C.C.P. Paris 38465.

L'aide internationale et la situation des réfugiés

M. Waldheim justifie son refus de lancer un appel en faveur de l'évacuation

M. Kurt Waldheim, *secrétaire* général des Nations unies, a indiqué, *vendredi 4 avril* à Rome, les raisons pour lesquelles il avait *refusé* de lancer un appel à toutes les parties en présence dans le conflit vietnamien afin qu'elles facilitent l'évacuation des réfugiés. Les Américains qui lui avaient demandé d'user de son autorité morale en ce sens, lui reprochent en *effet de ne pas* avoir accédé à leur demande. *M. Waldheim a indiqué* que le gouvernement de Hanoï était *opposé* à tout effort d'évacuation et le lui avait fait savoir dans une note, que le secrétaire général a résumée en ces termes : « *Pourquoi ces gens devraient-ils être évacués ? Nous prenons soin d'eux et nous avons demandé, pour ce faire, une aide internationale.* » « *J'en ai conclu*, a indiqué M. Waldheim, *qu'un appel public comme celui qui m'était demandé ne contribuerait pas à résoudre le problème dans la mesure où les autorités en cause n'étaient pas prêtes à coopérer.* »

Les Nations unies ont d'autre part annoncé la mise en place, au siège de l'Organisation à New-York, d'un bureau de coordination « *pour toutes les formes d'assistance destinées à l'Indochine* ». *Il a été placé sous la* direction de Sir Robert Jackson (Grande-Bretagne), sous-secrétaire général, qui avait déjà dirigé l'opération de secours au Bangladesch.

D'ores et déjà, lait en poudre, antibiotiques, pansements et brancards sont en cours d'expédition *par dizaines de tonnes* au Cambodge et au Vietnam.

● A WASHINGTON, *le* Pentagone a annoncé que des bâtiments *de la VIIe flotte dans le* Pacifique se tenaient prêts, en *mer de Chine*, à *participer* à l'évacuation des réfugiés. La marine américaine a en outre affrété neuf cargos qui pourront prendre part aux opérations.

● A PARIS, on confirme, dans les milieux autorisés, que le gouvernement français a décidé d'apporter une aide humanitaire à l'ensemble des populations du Vietnam du Sud (médicaments, vivres, aide en personnel *médical*, para-médical).

Outre les mesures déjà décidées concernant l'hôpital Grall à Saigon, de nouvelles mesures vont être mises en application en faveur des populations qui se trouvent dans les régions administrées par le G.R.P. Il a également *été décidé que le* vice-consul de France qui se trouve à Da-Nang était chargé d'assurer la liaison avec les autorités responsables.

Les souffrances de ces populations, de l'avis du gouvernement, rendent plus urgente que jamais la mise en œuvre, conformément aux *dispositions des accords* de Paris, d'un processus aboutissant à un règlement politique au Vietnam du Sud.

Le Quai d'Orsay a pris l'initiative d'ouvrir une permanence qui répondra à trois types de questions : la situation au Vietnam, l'état des personnes, l'acheminement des secours et de l'aide humanitaire (tél. : 555-95-40, postes 6635, 6636, 6637). Pour les affaires d'adoption à partir du lundi 7 avril, à 10 heures.

Plusieurs organismes multiplient les appels en vue de recueillir des fonds et des médicaments (voir encadré ci-contre). « *Fraternité Vietnam S.O.S.* » a annoncé, jeudi soir, qu'il avait obtenu le prêt d'un avion-cargo *DC-10* qui partira mercredi prochain avec une cargaison de premiers secours en direction de la ville de Da-Nang, avec l'accord du gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud (G.R.P.)

A QUI ENVOYER DES FONDS

De très nombreux organismes collectent des fonds pour venir *en aide aux réfugiés* du Vietnam ou du Cambodge. Voici une liste des principaux d'entre eux.

CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris. C.C.P. 40-38-87.

SECOURS CATHOLIQUE, *106, rue du Bac, 75341 Paris, Cedex 07.* C.C.P. 56-20-09.

***CROIX-ROUGE FRANÇAISE,* 17, rue Quentin-Bauchart, 75384 Paris, Cedex 08. C.C.P. 60000.**

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, 9, *rue Froissart, Paris-3e.* C.C.P. Paris 654-37.

***FRATERNITE VIETNAM S.O.S.,* 18, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. Europasie. C.C.P. Paris 17-549-76.**

UNICEF, Comité français, 24, r. Emile-Ménier, 75116 Paris. C.C.P. 19-921-76.

COMITE DE SOUTIEN AUX ENFANTS DU VIETNAM, 69, bd Desgranges, 92330 Sceaux. C.C.P. 34-695-00 La Source. Envoyer les médicaments à M. Christian Monnier, « Amitié et Développement », 3, av. Hoche 75008 Paris.

EN INDOCHINE

aux accords de Paris ». La délégation de la République du Vietnam (Saigon) déplore, pour sa part, cette réaction « négative » du G.R.P. et estime qu'« elle met à nu le caractère trompeur de son prétendu désir de parvenir à une solution négociée du conflit ».

Selon l'agence Associated Press, une force navale américaine composée de quatre porte-avions, y compris l'« Enterprise », est en cours de formation dans la zone occidentale du Pacifique, en vue d'une éventuelle évacuation des ressortissants américains du Vietnam du Sud. Les bâtiments n'ont toutefois pas encore reçu l'ordre d'appareiller vers les eaux vietnamiennes.

Le Saint-Siège affirme que son action « est exclusivement humanitaire »

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Les événements du Vietnam sont suivis au Vatican avec une extrême attention. A l'émotion exprimée plus d'une fois par le pape au sujet du sort des réfugiés s'ajoute une inquiétude réelle, bien que non formulée, pour l'avenir de l'Eglise dans les territoires nouvellement conquis par le Vietcong. Mais, dans l'immédiat, tout l'effort du Saint-Siège est dirigé vers l'aide aux populations sinistrées, sans distinction de croyances ou d'options politiques. Une dizaine d'organisations catholiques coordonnées par Cor Unum ont fait parvenir au Vietnam, depuis trois semaines, plusieurs centaines de milliers de dollars. L'argent, pour le moment, est, en effet, le seul moyen de secourir les victimes de l'exode — et encore faut-il trouver le moyen de le dépenser !

« *L'action du Saint-Siège est exclusivement humanitaire* », affirme-t-on de bonne source. Sans doute faut-il prendre « humanitaire » au sens le plus large de ce mot, car on peut penser que la diplomatie vaticane s'est mise une fois de plus à la disposition des diverses chancelleries pour favoriser une solution pacifique du conflit. Un silence total est toutefois observé au Vatican sur cet aspect de l'intervention de l'Eglise. Toute information à ce propos relèverait de la pure spéculation. Rien ne permet même d'affirmer que l'archevêque de Saigon ait agi de concert avec le Saint-Siège quand il a demandé au président Thieu de tirer la conséquence des événements. Quant à la décision des évêques sud-vietnamiens de demeurer, quoi qu'il arrive, à la tête de leurs diocèses, elle ne tient, remarque-t-on à Rome, ni à une décision du pape ni même à une décision de la conférence épiscopale. Il est simplement dans la nature de leur fonction que les évêques restent attachés à leurs diocèses.

Il faut du reste noter qu'après les accords de Genève, en 1954, si de nombreux prêtres avaient accompagné vers le sud des paroisses entières, les évêques, eux, étaient restés. Ce précédent exode de plusieurs centaines de milliers de catholiques devait être suivi d'autres départs ensuite. Depuis les récents accords de Paris et jusqu'aux dramatiques événements de ces derniers jours, on estime à deux cent mille les catholiques qui sont descendus vers le sud. Ils ont été accueillis dans de nouveaux villages construits pour eux avec le concours de COREV (Cooperation for the Rehabilitation in Vietnam), association d'assistance fonctionnant sous les auspices de la conférence épiscopale locale et appuyée par des organisations internationales du Secours catholique.

Le Saint-Siège accorde naturellement un grand intérêt aux seize diocèses de ce qui était, il y a quelques jours encore, le Vietnam du Sud. L'Eglise, en effet, y est florissante à tous points de vue. Bien que le pays ne compte que 10 % de catholiques, ceux-ci jouent un rôle important par l'intermédiaire de nombreuses écoles, d'orphelinats, de centres de délinquants ou de handicapés physiques ou mentaux. C'est une Eglise indigène : on ne compte qu'un seul évêque étranger, et l'immense majorité des mille neuf cent dix-sept prêtres recensés en 1970 sont vietnamiens. Dans les territoires conquis par les forces révolutionnaires, l'Eglise se trouvera-t-elle dans la même situation qu'au Vietnam du Nord ? Vingt ans après les accords de Genève, il resterait dans ce pays près d'un million et demi de catholiques avec une pratique religieuse très forte. Leur situation est ambiguë. Elle dépend en partie de l'issue du conflit, et peut-être des rapports de l'Eglise avec le nouveau pouvoir de Saigon, s'il doit y en avoir un.

R. S.

LE PARTI SOCIALISTE VIETNAMIEN : aucune idéologie ne saurait justifier tant de souffrances.

M. Bui Kien Thanh, porte-parole du parti socialiste vietnamien, critique, dans un appel lancé à Paris, le « *silence prudent* » des responsables politiques devant « *le massacre délibéré d'un peuple* ». Il estime que « *la seule intervention qui soit à la dimension de ce drame est une intervention politique* ».

« *Nous sommes les témoins*, déclare-t-il, *d'un assassinat collectif et nous sommes tous responsables. Complices par le silence. Complices dans la honte. Complices parce que ces Vietnamiens peuvent être sauvés. Parce que rien ne saurait justifier autant de misères et de souffrances. Aucune idéologie, aucune nécessité politique, aucune fatalité.*

» *Le crime vietnamien est un crime politique. Les criminels sont les hommes politiques. De tous bords, de tous pays. Gouvernementaux ou révolutionnaires, du Nord ou du Sud, Vietnamiens ou pas. Américains, Chinois, Russes, Français. (...) Il faut rompre ce silence, il faut faire cesser cette honte. Les quelques millions de dollars collectés par-ci par-là pour se donner bonne conscience n'empêcheront jamais des soldats de tirer, de piller, de tuer. Combien de femmes et d'enfants noyés en tentant de rejoindre des bateaux restés au large, combien de morts pour éviter un incident diplomatique ?*

» *Il faut que (...) tous les chefs de gouvernement usent de leur autorité pour arrêter ce qui n'est plus une guerre mais un massacre, pour imposer aux adversaires le respect des survivants d'un peuple mutilé. Il faut obtenir de MM. Ford, Brejnev, Mao, Giscard d'Estaing, chefs d'Etats puissants, qu'ils mettent leur puissance au service du sauvetage des réfugiés. (...) Il faut que l'opinion publique mondiale oblige ses dirigeants (...) à sortir de leur passivité injustifiable, à prendre leurs responsabilités d'hommes politiques. (...)* »

● *Le gouvernement de Singapour* a demandé le vendredi 4 avril à l'ambassade du Vietnam du Sud de rapatrier cinquante-six Sud-Vietnamiens arrivés dans la nuit de jeudi à vendredi à bord d'un avion militaire sud-vietnamien, sans permis d'entrée.

Alors que les Khmers rouges campent aux abords de la ville

Phnom-Penh vit dans une atmosphère irréelle

Les Khmers rouges ont concentré, samedi 5 avril, leurs forces au nord de Phnom-Penh, où elles ont percé les premières lignes républicaines. Les défenses de la capitale étant jugées insuffisantes, le gouvernement a fait parvenir des renforts de plusieurs provinces.

En fait, face à une situation jugée désespérée à Washington — l'ambassade des Etats-Unis va réduire son personnel au minimum, — le gouvernement continue de faire preuve d'une grande apathie, ainsi que le rapporte notre envoyé spécial. Signe de la perte d'autorité de ce gouvernement, la Thaïlande a invité le ministre cambodgien des affaires étrangères, M. Keu Ky Lim, qui séjournait à Bangkok, à quitter le pays.

A Djakarta, le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Malik, a déclaré, vendredi, que les Khmers rouges avaient « approché » à diverses reprises l'Indonésie au sujet d'un règlement du problème cambodgien (le président indonésien devait s'entretenir samedi avec le maréchal Lon Nol). Les prises de position des révolutionnaires laissent plutôt l'impression qu'ils souhaitent obtenir la reddition du régime de Phnom-Penh, que demande également Chine nouvelle. Dans un communiqué diffusé samedi à Paris, le GRUNC qui, après l'Inde, vient d'être reconnu par le Sri-Lanka, appelle « les officiers, soldats et organisations armées de toutes catégories de la bande de traîtres sur tous les fronts, y compris les alentours de Phnom-Penh et les quelques chefs-lieux de provinces sous contrôle provisoire de l'ennemi, à déposer leurs armes et à adhérer le plus tôt possible au Front d'union national du Cambodge ».

De notre envoyé spécial

Phnom-Penh. — Tout le monde politique et administratif phnompenhois semble survivre dans une atmosphère irréelle, dans une sorte de rêve. La vie quotidienne est ponctuée du bruit sourd des bombardements, du canon ou des roquettes. Pendant ce temps, le Parlement s'occupe de l'élection du président de la commission chargée de son règlement intérieur, la cour constitutionnelle se réunit pour décider qu'en l'absence du chef de l'Etat, le maréchal Lon Nol, on ne peut procéder à un remaniement ministériel. L'Agence officielle de presse A.K.P. continue imperturbablement de publier des communiqués mettant en garde contre la vente de gin frelaté, offrant en location l'usine textile de Kompong-Cham, ville complètement encerclée, etc.

Depuis le départ du maréchal Lon Nol, M. Long Boret, premier ministre, est absent. Personne ne semble savoir quand il rentrera, ce qui n'est pas sans gêner l'activité de son intérimaire, le premier vice-premier ministre.

Le lendemain de la chute de Neak-Luong, une haute personnalité gouvernementale manifesta devant nous son étonnement en apprenant la nouvelle : elle n'en était pas informée. Pourtant les ministres se réunissent pratiquement chaque jour. Le gouvernement ne gouverne plus. Comment pourrait-il donc tenter de redresser la situation, faire figure honorable pour inciter l'adversaire à le prendre au sérieux et à accepter de négocier ? Et comment assainir la situation politique en se contentant de promettre des réformes « *si on nous en laisse le temps* » ? Comment enfin convaincre l'opinion que l'on se bat pour elle quand, selon des informations officielles, dans les trois îlots inspectés ces derniers jours, les responsables de la distribution de riz ont volé environ le tiers de la quantité destinée à la population ?

Ce régime, dont les plus hauts responsables de l'ambassade américaine continuent à dire qu'il est dirigé par des hommes remarquables, qu'il est « *démocratique, qu'il admet la liberté de la presse, ce qui n'est pas le cas à Saigon* », va-t-il se réveiller de sa léthargie ? L'ambassade américaine va-t-elle aussi sortir de ses clichés datant de la guerre froide, de ses idées toutes faites ? N'a-t-elle pas publié une biographie des principaux dirigeants khmers rouges, affirmant, entre autres, que M. Khieu Samphan, le vice-premier ministre et ministre de la défense, leur paraît peu apte à diriger le mouvement car il aurait des « *manières quelque peu efféminées* » ?

Toujours est-il que les Américains, depuis deux jours, semblent prendre la situation au tragique. Les correspondants d'un quotidien américain ont reçu un télégramme signé « Kissinger » leur demandant de « *partir et ne pas faire les héros* ». Les évacuations s'amplifient, touchant le personnel qui ne joue pas un rôle essentiel. Il est bien entendu que les Khmers, même ceux qui ont travaillé pour les Américains et se sont compromis à leurs côtés dans des tâches parfois ingrates, ne seront pas évacués. En fera-t-on des martyrs ? Le département d'Etat a ordonné à la filiale à Phnom-Penh de la société Vinnell de quitter le pays avant samedi 12 heures (heure locale). Les Américains et ressortissants de pays tiers, Philippins et surtout Coréens du Sud, doivent partir par avion spécial. Cette compagnie, la même qui, il y a deux mois, recrutait des mercenaires pour entraîner la garde nationale en Arabie Saoudite, était chargée de l'entretien du matériel militaire khmer, de la formation de techniciens, du rechappage des pneus, de l'organisation de l'approvisionnement des forces en vivres, munitions et carburant. Cette désertion montre vraiment que, pour Washington, la situation est considérée comme désespérée, puisque la République khmère ne sera plus désormais en état d'assurer sa propre logistique.

« *Certes, ils ne manquent pas de munitions — les estimations varient de vingt à cinquante jours — mais ils n'ont plus de moral. Ils s'effondreront, tout simplement, ils cesseront le combat quand ils apprendront, sans doute dans les jours prochains, que le Congrès ne leur donnera pas d'argent* », nous disait un expert.

Déjà, le rythme des rotations des avions-cargos géants C-130, chargés de munitions et de carburant, s'est considérablement réduit. Est-ce seulement à cause du bombardement de la piste, ou bien parce que le Pentagone veut éviter que, la guerre finie, trop de matériel ne tombe entre les mains de l'adversaire ?

Celui-ci, tout en progressant lentement, semble marquer le pas, rester devant les portes de la ville, pourtant à demi-ouvertes. Les soldats venus de Neak-Luong sont certes déjà à portée de fusil du front, mais il y a déjà quelque temps que Phnom-Penh aurait pu être enlevée. C'est peut-être parce que certains responsables khmers rouges préféreraient que [illegible] entrée dans la capitale soit précédée par l'effondrement du régime, et non par une reddition qui laisserait en place tout l'appareil gouvernemental républicain avec lequel, alors, il faudrait trouver un accommodement. On risquerait de voir se renouer les anciennes alliances, brisées en 1970, entre la bureaucratie et les forces conservatrices poussées dans les maquis par nationalisme ou par fidélité au prince Sihanouk, dont la popularité ne cesse de croître. Aujourd'hui, en tout cas, il ne semble pas qu'un changement de régime serait mal accueilli par la population, qui paraît manifester avant tout le désir de voir la guerre se terminer au plus vite et qui estime que la paix ne peut plus venir que d'un succès des assaillants. Pour éviter que des troubles semblables à ceux qui se sont produits au Vietnam du Sud aient lieu, les autorités ont décidé de fermer tous les lieux publics et d'avancer d'une heure le couvre-feu, désormais fixé à 20 heures. Mais il n'y a pas assez de soldats pour défendre la ville. Vendredi soir, seuls trois militaires éméchés et des chevaux de frise gardaient le pont Monivong et l'entrée de la capitale par le sud-est.

PATRICE DE BEER.

EXPULSION DU CORRESPONDANT DE L'A.F.P.

Le correspondant de l'A.F.P. à Phnom-Penh, Charles-Antoine de Nerciat, a reçu, vendredi 4 avril, l'ordre de quitter le Cambodge, « par le premier avion ». Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion restreinte du cabinet cambodgien. Celui-ci reprocherait à Charles-Antoine de Nerciat d'avoir transmis des informations « tendancieuses », notamment après le départ du maréchal Lon Nol.

L'an dernier, un autre correspondant de l'A.F.P., Jean-Jacques Cazaux, avait également été expulsé. Une journaliste de l'agence américaine U.P.I., Silvana Foa, et un envoyé spécial du « Monde », Jean-Claude Pomonti, sont d'autre part « interdits » au Cambodge.

PROCHE-ORIENT

A JÉRUSALEM

Le sénateur McGovern se prononce en faveur d'un État palestinien indépendant

Les corps des trente-neuf militaires israéliens tués pendant le dernier conflit et récemment découverts par l'armée égyptienne dans le Sinaï, ont été remis, vendredi 4 mars, à Israël par l'intermédiaire d'un détachement des forces d'urgence des Nations unies. Peu après, M. Shimon Peres, ministre israélien de la défense, annonçait à la radio qu'en réponse à ce geste une vingtaine de prisonniers égyptiens avaient été remis à l'Egypte. Il s'agirait de détenus impliqués dans des affaires d'espionnage.

Des tirs d'artillerie, dont les deux parties se rejettent la responsabilité, ont eu lieu dans la soirée de vendredi sur la frontière du Sud-Liban. Trois soldats israéliens avaient été blessés par des tirs, dans la matinée, sur les pentes du mont Hermon. Enfin, l'agence palestinienne Wafa a annoncé qu'un commando palestinien avait fait sauter, vendredi, un dépôt de munitions dans le cantonnement de la brigade blindée israélienne Amos à Karawani, près de Saint-Jean-d'Acre.

A Jérusalem, les déclarations de M. McGovern en faveur de la création d'un Etat palestinien indépendant ont suscité des réactions très défavorables.

De notre correspondant

Jérusalem. — Les déclarations que le sénateur George McGovern a faites à Jérusalem vendredi 5 avril ne sont pas de nature à calmer les appréhensions des Israéliens sur l'évolution des esprits aux Etats-Unis. Certes, l'ancien concurrent malheureux de M. Nixon n'avait jamais fait figure d'ami d'Israël, mais il avait blâmé, en termes assez vifs, les propos de M. Yasser Arafat à l'Assemblée générale des Nations unies. Aujourd'hui le sénateur s'entretient avec le chef de l'O.L.P. et vient précisément à Jérusalem préconiser, dans la seule conférence de presse de son voyage dans la région, la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Le président de la sous-commission des affaires du Proche-Orient au Sénat américain s'est déclaré persuadé que cette solution était la meilleure. Si elle était appliquée, il ne doute pas que l'organisation de M. Arafat renoncerait à l'usage de la force.

Si cette affirmation a fait sourire les dirigeants israéliens, ces derniers sont redevenus graves en écoutant le sénateur les assurer de la garantie des Etats-Unis contre les dangers auxquels les exposerait un repli sur les lignes de 1967. La veille de sa rencontre avec les journalistes, M. McGovern s'était entretenu avec M. Rabin qui lui avait fait part de son scepticisme devant la valeur des engagements que pourraient prendre les « *grandes puissances* » pour garantir la sécurité des petits pays. Sans désigner nommément les Etats-Unis, le premier ministre s'est contenté d'affirmer à son hôte qu'Israël n'est pas le Vietnam. Ce thème, M. Rabin devait le développer vendredi au cours d'une assemblée publique en rappelant, d'une part, qu'Israël n'a jamais voulu qu'un seul soldat étranger vienne se battre pour lui et que, d'autre part, « *l'indispensable ciment de l'unité nationale, qui a fait défaut aux Vietnamiens, est l'arme essentielle des Israéliens* ».

M. Shlomo Hillel, ministre de la police, a repoussé la suggestion de M. McGovern devant une assemblée d'éducateurs et de collégiens arabes : « *Cet homme politique, qui parcourt rapidement notre région, donne des conseils et rentre chez lui, nous laissant vous et nous avec nos problèmes.* »

Le sénateur américain s'est entretenu avec de nombreux notables des territoires occupés, ainsi qu'avec des Arabes israéliens. Il a retiré de ces entretiens l'impression d'une très grande modération de ses interlocuteurs.

ANDRÉ SCÉMAMA.

Pékin compte tirer profit de l'affaiblissement des positions américaines en Asie

De notre correspondant

Pékin. — Il n'est pas dans les habitudes ici de chanter victoire avant la fin de la bataille, même si le succès paraît proche. A quoi cela servirait-il d'ailleurs puisque, depuis au moins vingt ans, le triomphe des forces révolutionnaires est déclaré inéluctable ? Par une sorte de tradition, les journaux chinois s'efforcent, dirait-on, de refréner systématiquement leur sentiment, levant le ton pour encourager les maquisards alliés en période d'insuccès, adoptant, au contraire, une attitude prudente lorsque la situation paraît favorable. C'est que tout article est pesé, qu'il doit moins célébrer le fait du jour que rappeler les principes et qu'il faudrait pouvoir le lire dans trois ans sans trop avoir à rectifier.

Néanmoins, il va de soi qu'en privé les Chinois se réjouissent vivement de succès qui ne manquent pas de les étonner, eux aussi, comme ils ont surpris les Vietnamiens et les Cambodgiens de Pékin. Les liens noués de part et d'autre de la frontière sino-vietnamienne sont déjà anciens. Il ne s'agit pas seulement des très nombreuses délégations qui, chaque année, viennent du Vietnam — Nord ou Sud — pour négocier quelque accord ou obtenir quelque aide économique ou militaire. Le peuple chinois sait bien qu'il a supporté une partie du fardeau de la guerre et que cela a pesé lourd sur l'économie nationale.

Maintenant, l'échec américain rappelle aux Chinois ce qui s'est passé dans leur pays en 1949. On oublie souvent en effet l'aide massive procurée par les Etats-Unis au Kouomintang, aide en armes, en support logistique et en hommes. Les troupes de Saigon, celles de Phnom-Penh, s'effondrent ; elles désertent comme autrefois les divisions de Tchiang Kai-chek. Le scénario est bien connu : on avait depuis longtemps annoncé la fin du régime de Saigon ; seulement, on ne savait pas qu'elle viendrait aussi vite qu'il le semble aujourd'hui.

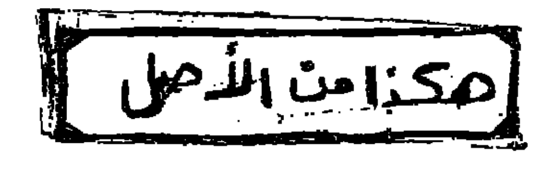
Tout succès militaire national exerce ses effets à l'étranger. L'abandon éventuel de la partie, au Vietnam et au Cambodge, par les Etats-Unis complétera les mesures de sécurité obtenues par la négociation avec la Maison Blanche (suppression des raids d'espionnage à la frontière méridionale, fin des patrouilles de la VII° flotte dans le détroit de Taiwan, diminution des effectifs en garnison à Formose). Les Chinois du continent espèrent aussi qu'il facilitera la solution du problème taiwanais en semant l'incertitude dans les rangs du régime nationaliste. Le Japon même, avec lequel la Chine est engagée dans de difficiles négociations pour un traité de paix, devra tenir compte de l'affaiblissement du capitalisme en Asie. Singapour et les Philippines, déjà sur la voie d'une reconnaissance diplomatique de la Chine populaire, ne peuvent trouver dans les événements des derniers jours que motif à accélérer la révision de leur politique étrangère.

Les Soviétiques dénoncés

Les victoires des révolutionnaires vietnamiens ne s'expliqueraient pas sans un intense effort sur le plan psychologique pour rallier la population et diviser l'armée adverse. Les Chinois, qui ont toujours attaché une grande importance au travail d'explication politique dans la population et dans l'armée, parallèlement aux opérations proprement militaires, et qui ont toujours critiqué l'illusion d'une victoire recherchée uniquement par les moyens matériels, ont donc toutes raisons de se réjouir des difficultés soudaines du général Thieu. La stratégie de M. Mao Tse-toung et celle du général Giap ne sont peut-être pas identiques mais la victoire est considérée comme commune.

Bien que les Khmers rouges fassent moins ouvertement profession de socialisme que les maquisards vietnamiens, les Chinois n'en considèrent pas moins leur lutte comme exemplaire. Les Cambodgiens ont utilisé uniquement les armes de la guérilla, ils ont rassemblé autour de la résistance une très large fraction de la population, et ont ainsi obtenu en quelques années des succès décisifs. La révolution khmère ne s'est laissé manœuvrer ni par les Etats-Unis ni par Moscou : mieux, elle a mis au jour, estiment les Chinois, la duplicité soviétique, et a ainsi contribué à éclairer le tiers-monde sur le danger d'une alliance avec Moscou. Vendredi 4 avril encore, à côté des articles habituels sur les victoires vietnamiennes et cambodgiennes figurait un commentaire du *Quotidien du peuple* sur le double jeu soviétique : Comment se fait-il que le Kremlin reconnaisse « *à partir de maintenant* » le GRUNC, puisqu'il l'avait déjà reconnu en novembre 1973 ? Comment se fait-il que les représentants de Phnom-Penh à Moscou aient dit que l'U.R.S.S. n'avait pas parlé de rupture des relations diplomatiques ? Il est clair que Pékin a l'intention d'exploiter au mieux les pas de clerc de M. Brejnev, qui ne sont pas, à en croire les Chinois, des maladresses, mais des crimes révélateurs des ambitions soviétiques.

ALAIN BOUC.



EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

La «parole d'honneur» de l'ambassadeur des États-Unis

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — *« Je vous donne ma parole d'honneur qu'il n'y n'y a pas eu d'intervention de la C.I.A. au Portugal... »* Accusé cette semaine par un quotidien de Lisbonne d'être un agent des services de renseignements américains, M. Frank Carlucci, ambassadeur des Etats-Unis, a démenti avec fermeté, vendredi 4 avril, avoir quelque lien que ce soit avec la Central Intelligence Agency. Mais, emporté par sa fougue, son esprit sportif et son besoin de justification, le *« représentant personnel du président Ford »* a brossé un tableau idyllique des *« très bonnes relations »* entre Washington et Lisbonne, qui tranche singulièrement avec les dernières déclarations de MM. Schlesinger et Kissinger. Ses protestations et ses promesses de non-ingérence, destinées évidemment à rassurer les dirigeants portugais, n'ont pas convaincu tous ses interlocuteurs.

L'étonnant dialogue entre M. Frank Carlucci, quarante-quatre ans, diplômé de Harvard et de Princeton, et les journalistes a eu lieu — et ce n'est pas le moins intéressant — au ministère portugais de l'information. Mince, visage net, énergique, le regard un peu tendu, l'ambassadeur était accompagné du commandant Correia Jesuino, ministre de l'information, et du commandant Montès, directeur de la presse, attentifs face aux micros, aux caméras de télévision et aux *reporters résolus* à « confondre » le diplomate volontairement soumis à la « question ».

« Je suis, dit-il, *l'étranger le plus controversé du Portugal. J'ai donc décidé de m'expliquer, de clarifier les choses. D'ailleurs je suis pour le contact direct... »*

M. Frank Carlucci parle un portugais excellent, avec l'accent brésilien, trace de ses trois années de poste à Rio. *« J'ai été nommé au Brésil en septembre 1965, après la chute de Goulart. Ne m'en rendez donc pas responsable... »* L'ambassadeur connaît l'art de l'esquive. Il n'a jamais entendu parler de *« mouvement de navires américains au large des côtes portugaises le 11 mars »*. Ce jour-là, il n'a pas *« fait sa valise »*, comme l'insinue un journaliste, mais *« il a déjeuné comme d'habitude »* et *« s'est rendu à son bureau »*.

Les Etats-Unis, précise-t-il, ne sont pour rien dans le putsch du 11 mars. Ils ne sont pas davantage liés à *« la prétendue armée de libération du Portugal »*. Les importants changements de personnel à l'ambassade depuis le 25 avril ? *« Tout à fait normal et les effectifs sont les mêmes. »*

M. Frank Carlucci éprouve, tout comme le gouvernement américain, *« la plus grande sympathie pour le régime portugais »*, et il comprend *« les buts de la révolution du 25 avril »*. Il admet parfaitement que Lisbonne *« éprouve le besoin de nouer des relations avec des pays du tiers-monde, par exemple »*. Quelle serait la réaction de Washington si le Portugal quittait l'OTAN ? L'ambassadeur pense que Lisbonne respectera ses engagements internationaux. Mais le général Vasco Gonçalves ne vient-il pas de déclarer que la base de Lajes aux Açores ne serait jamais utilisée contre les Arabes ? : *« No comment. Les négociations avec le gouvernement portugais sont menées directement du département d'Etat par l'ambassadeur McCloskey, et je ne suis pas autorisé à me prononcer sur cette question. »*

Afrique du Sud, Zaïre, Zanzibar, Brésil : les étapes depuis 1956 de la carrière de M. Carlucci, ambassadeur de choc, intriguent les journalistes portugais. Que pense-t-il de l'intervention américaine au Congo ex-belge en 1960 ? Et de la responsabilité de la C.I.A. dans la mort de Lumumba ? En 1960 et 1961, à Léopoldville, devenue depuis Kinshasa, M. Carlucci n'était que deuxième secrétaire, *« un poste bien modeste »*, mais il est formel : *Les Etats-Unis étaient pour l'unité du Congo et soutenaient Lumumba. »* Un murmure parcourt l'assistance. Consul à Zanzibar, M. Frank Carlucci a été déclaré *persona non grata* et expulsé. *« Une affaire malheureuse,* dit-il. *Un malentendu à la suite d'une écoute téléphonique. Une conversation avec un fonctionnaire de l'ambassade américaine à Dar-Es-Salaam a été mal interprétée... »*

Passant à la contre-attaque, il développe alors son argument principal : *« A Washington j'ai dirigé l'agence de la « guerre contre la pauvreté ». Ma nomination a été entérinée par le Sénat. Jamais un membre de la C.I.A. ne pourrait obtenir un tel poste administratif. »*

Au soir du 11 mars, le général Otelo de Carvalho déclarait que l'ambassadeur des Etats-Unis serait bien inspiré de *« demander lui-même son rappel »*. Ecart de langage ? Imprudence ? Un entretien a eu lieu depuis entre l'ambassadeur et le commandant adjoint du Copcon, dont on a remarqué à Lisbonne qu'il était brusquement plus avare de confidences. Et le gouvernement portugais a tenu à deux reprises à préciser que le représentant de Washington était *persona grata*.

Alors, pourquoi cette bizarre apparition publique de M. Carlucci soucieux de faire une *profession de foi « humaniste »* ? Pour une raison platement diplomatique peut-être : depuis le voyage officiel à Moscou du ministre du travail, M. Costa Martins, la presse de Lisbonne parle beaucoup de l'Union soviétique.

M. N.

Les socialistes contestent l'hégémonie des militaires

(Suite de la première page.)

Les lieutenants de M. Soares redoutent, d'autre part, une dynamique militaire qui pourrait déboucher sur un régime autoritaire. Les officiers du Conseil de la révolution recommandent la *« formation d'un véritable parti socialiste »*. Le P.S.P., fort de ses dizaines de milliers d'adhérents recrutés en quelques mois, attend avec impatience et aussi une pointe d'anxiété *« le verdict des urnes »* et l'expression de *« la volonté du peuple »*.

Dès janvier dernier, la violente querelle entre communistes et socialistes à propos de la loi syndicale a occupé le devant de la scène. En réalité, le débat se situait déjà entre le P.S.P. et l'aile gauche du M.F.A. Que celle-ci s'appuie sur le P.C.P., efficace, discipliné, ne posant pas de problème, ne change rien au véritable rapport des forces. Le 11 mars a catapulté cette aile gauche du M.F.A. au premier rang. Et les désaccords avec le parti socialiste ne peuvent plus être dissimulés. Avant le 11 mars, un dialogue s'était instauré entre le M.F.A. et *les partis politiques — ceux de* la coalition gouvernementale et quelques autres comme le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.) et le Centre démocratique et social (C.D.S.). Les militaires souhaitaient alors définir les modalités de l'institutionnalisation du M.F.A. Il s'agissait, dans leur esprit, de trouver une formule qui, tout en étant acceptable par les partis, permettrait de préserver les principes de leur programme au-delà des élections prévues pour cette année.

La tentative avortée du 11 mars a facilité la mise en place d'un Conseil de la révolution doté de pouvoirs exécutifs et législatifs étendus. Mais le débat entre le M.F.A. et les partis politiques, interrompu après la tentative de putsch par la laborieuse formation du quatrième gouvernement provisoire, a été relancé. Le nouveau projet, présenté le mercredi 2 avril aux représentants de onze formations politiques sollicitant les suffrages des Portugais le 25 avril (le Front électoral des communistes (F.E.C.), marxiste-léniniste, douzième parti engagé dans la campagne, s'est abstenu), ne diffère pas, dans ses grandes lignes et son esprit, du premier plan présenté en février.

Certains points en ont été durcis, précisés, approfondis. Conscient de sa position de force, le Conseil de la révolution entend que les choses soient désormais menées rondement.

Le M.F.A. souhaite, comme en février, que les pouvoirs civils et militaires soient séparés. Le commandant Correia Jesuino, ministre de la communication sociale (information), a, à ce propos, cité Montesquieu. Ainsi, les affaires militaires seraient du ressort du M.F.A. Celui-ci estime, d'autre part, que le chef de l'Etat *« doit avoir sa confiance »*. Le M.F.A. entend aussi contrôler les activités de la future assemblée législative dans certains domaines relatifs, en particulier à l'application d'un programme économique et social résolument progressiste. Autre point du projet : la Constitution, qui devra être rédigée avant la fin d'octobre, devra être « en harmonie » avec le programme du M.F.A.

L'accord entre le Mouvement et le parti serait valable trois ans au moins et cinq ans au plus. Pendant cette période, des officiers participeront au gouvernement. De très bonne source, on précise que *certains points, comme le* service militaire obligatoire déjà adopté lors de la première discussion avec les partis, sont considérés comme acquis par le M.F.A. D'autre part, une disposition prévoirait que les décisions adoptées à la majorité des trois quarts par la future Assemblée législative n'auraient pas à être entérinés par le Conseil de la révolution.

« Nous sommes, a déclaré le commandant Correia Jesuino, *l'avant-garde d'une révolution qui a été faite par les militaires et non par les civils et les intellectuels... »* La formule est claire. Ses implications — et dans l'immédiat le projet constitutionnel du M.F.A. — devraient être acceptées sans difficultés par les communistes et la plupart des autres formations de gauche comme le M.D.P. et le M.E.S. (Mouvement de la gauche socialiste, très lié à certains officiers du Conseil de la révolution) ou le F.S.P. (Front socialiste populaire de M. Manuel Serra, dissident du parti socialiste depuis janvier dernier)

Le Centre démocratique et social, rejeté malgré lui à droite du spectre politique, n'est pas en état de contester les volontés du M.F.A. Il s'est, jusqu'à présent, rallié à tout, y compris les nationalisations des banques ; ses dirigeants avaient déjà approuvé à *peu près sans réserves le premier* avant-projet constitutionnel des militaires. Ces bonnes dispositions ne sont peut-être pas étrangères à la mansuétude du Conseil de la révolution qui a suspendu le Parti de la démocratie chrétienne, associé au C.D.S., mais laissé ce dernier libre de participer à la campagne électorale. Le parti populaire démocratique, dont le *programme social-démocrate* est qualifié de *« réactionnaire »* par certains officiers de gauche, appartient encore à la nouvelle coalition gouvernementale aux côtés du P.C.P., du P.S.P. et du M.D.P. Mais son influence réelle auprès du M.F.A. a sérieusement décru depuis le 11 mars. Ses *objections ne devraient pas être* très vigoureuses.

C'est donc le parti socialiste qui va engager une nouvelle bataille. La précédente a été menée pendant les négociations pour la formation du quatrième gouvernement. Le bilan pour le parti socialiste en est plutôt négatif. Il n'a pas réussi à empêcher l'entrée du Mouvement démocratique portugais au gouvernement, et M. Mario Soares a abandonné les affaires étrangères, poste absorbant mais prestigieux qui aidait le secrétaire général du P.S.P. à conquérir une image nationale. Ce nouveau combat d'arrière-garde est encore plus difficile que le précédent, car le P.S.P. ne met plus seulement en cause d'autres formations politiques mais la stratégie du M.F.A.

« Il est délicat en la matière de donner des chiffres, nous a déclaré un membre du secrétariat du P.S.P. *Mais nous estimons que le projet du M.F.A. se traduit par 70 % de pouvoir militaire et 30 % de pouvoir civil. Nnous allons essayer de réduire l'écart pour parvenir à une équilibre : fifty-fifty. »*

Certains membres du secrétariat du parti socialiste estiment que la tactique et la stratégie de leur formation devraient être révisées : *« Nous sommes,* disent-ils, *en partie responsables des ambiguïtés et des fausses impressions qui sont propagées à l'étranger sur la situation portugaise. A notre sens, ce n'est pas la dictature qui menace, c'est plutôt l'anarchie et cela dans tous les secteurs. Nous devons certes défendre les libertés. Mais nous devrions également indiquer clairement que nous sommes pour une voie réellement socialiste. »*

MARCEL NIEDERGANG.

Irlande du Nord

LA PROLONGATION DE LA TRÊVE PARAIT PEU PROBABLE

(De notre correspondant.)

Londres. — Le conseil militaire de l'IRA « provisoire » devait se réunir « quelque part » en République d'Irlande, ce week-end, pour décider de la prolongation de la trêve qu'il a décrétée le 10 février dernier.

La trêve n'a pas signifié l'arrêt total de la violence. Depuis le 10 février, vingt-neuf personnes ont été tuées par balles ou par bombes. Mais les deux communautés ont cessé de s'affronter directement, et l'armée britannique n'a pas eu à intervenir aussi fréquemment que par le passé.

Toutefois, pour la première fois depuis trois mois, l'IRA « provisoire » a revendiqué officiellement la responsabilité d'une explosion qui a ravagé, mercredi 2 avril, une agence de voyages à Belfast. Il s'agit d'un « avertissement » pour contraindre Londres à libérer les trois cent soixante-dix détenus sans jugement à la prison de Maze et à renvoyer l'armée dans ses casernes.

La situation s'est à tel point dégradée que M. Rees, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, est retourné en fin de semaine en Ulster pour juger sur place de la température de la province. Sa politique de *« désescalade contrôlée »* a donné des résultats, et deux cents internés républicains ont été relâchés depuis le début de l'année, sans réaction apparente de la majorité protestante. Mais, du côté catholique, les partisans de la lutte à outrance ont dénoncé la lenteur du processus. La balance penche peu à peu en leur faveur.

Les élections prévues pour le 1er mai à la « convention » chargée d'élaborer un projet de Constitution acceptable par les deux communautés apaiseront-elles les esprits ? D'ores et déjà, le Sinn Fein « provisoire », aile politique de l'IRA « provisoire », a annoncé qu'il ne présenterait pas de candidat. Comment, dans ces conditions, espérer que le conflit puisse être résolu, alors que l'un des principaux protagonistes refuse de siéger au sein de l'organisme qui doit décider de l'avenir de l'Ulster ?

(INTERIM.)

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE LA COMPAGNIE BELL TELEPHONE, filiale en Belgique de la société américaine I.T.T., a été inculpé, le jeudi 3 avril, par la justice belge de « corruption active ». M. Perpermans est accusé d'avoir corrompu l'ancien administrateur général de la Régie belge des télécommunications, M. Germain Baudrin, détenu depuis le 26 février 1974, à la suite de malversations. — *(A.F.P.)*

Berlin-Ouest

● M. OLIVIER WORMSER, ambassadeur de France à Bonn et interlocuteur français pour les questions touchant à la responsabilité quadripartite à Berlin-Ouest, a rencontré, vendredi 4 avril pour la première fois, M. Piotr Abrassimov, chef de la mission diplomatique de l'Union soviétique en R.D.A., dans une *« ambiance franche et amicale »*. — *(A.F.P.)*

Chine

● UN CONTRAT POUR LA LIVRAISON DE 1 100 000 TONNES DE BLE par le Canada à la Chine vient d'être signé à Pékin. Les livraisons débuteront au mois de mai prochain et se poursuivront jusqu'en mars 1976.

C'est le troisième contrat conclu avec la Chine depuis 1973, dans le cadre d'un accord triennal par lequel Pékin s'engageait à acheter un minimum de 4,8 millions de tonnes de *blé canadien. La valeur de la* transaction n'a pas été révélée. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LE FILS DU SECRETAIRE GENERAL DU PARTI COMMUNISTE ESPAGNOL, M. Santiago Carrillo Menendez, vient de séjourner trois jours à Madrid sans être inquiété par la police. Selon l'agence espagnole Cifra, M. Santiago Carrillo voulait s'informer des raisons d'un différend survenu entre la Junte démocratique, dont son père est l'un des membres les plus importants, et l'avocat madrilène Me Antonio Garcia Trevijano. — *(A.F.P.)*

● M. HANS DIETRICH GENSCHER, ministre fédéral allemand des affaires étrangères, a quitté vendredi soir 4 avril Madrid à l'issue d'une visite officielle de deux jours en Espagne, au cours de laquelle il a été reçu par le général Franco. Un communiqué commun précise que les deux parties *« ont procédé à un examen général de la situation politique européenne et mondiale, notamment sur ses aspects de défense et de sécurité »*. Les négociations entre l'Espagne et le Marché commun ont fait l'objet d'*« une analyse soutenue »*, poursuit le communiqué. Au cours de son séjour à Madrid, M. Genscher a également rencontré des représentants de l'opposition.

PORTUGAL

…ourd'hui en Indochine, hommes, des femmes, …ffront et meurent

AFRIQUE

Interviewé à Europe 1

L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE LANCE UN APPEL AUX FRANÇAIS RAPATRIÉS

Au cours d'un entretien avec Etienne Mougeotte, vendredi soir 4 avril, à Europe 1, M. Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris, a lancé aux Français rapatriés d'Algérie un appel à la réconciliation. « *A ceux qui m'écoutent*, a-t-il déclaré, *je voudrais dire que le temps, qui est maître de tous nos maux, doit faire et a déjà fait en partie son œuvre, de notre côté comme du leur. Je les convie en tout cas à l'amitié, à la coopération auxquelles l'Algérie est prête et les Algériens, bien entendu aussi. Beaucoup d'entre les Français d'Algérie, depuis quatre ans que je suis là, ont été encouragés par moi à revenir en Algérie. Ils ont été, quels qu'aient pu être le passé et les épreuves, de part et d'autre, bien accueillis en terre algérienne... Ils sont toujours les bienvenus en Algérie...* »

M. Bedjaoui a ausi affirmé que la prochaine visite de M. Giscard d'Estaing à Alger avait « *une grande importance* ». Il a précisé que l'Algérie souhaitait voir se renforcer la coopération avec la France, et avait l'intention d'acheter en France les biens d'équipement dont elle a besoin. Il a souligné que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays avait doublé en un an. Mais, a-t-il ajouté, « *il se pose un problème de déficit* » pour la balance commerciale algérienne.

L'ambassadeur a enfin évoqué la question des « comptes départ », concernant les sommes déposées dans les banques algériennes par ceux qui ont quitté l'Algérie.

UN PORTRAIT D'ABD-EL-KADER OFFERT AU PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE

Le comte de Paris, reçu vendredi 4 avril par M. Valéry Giscard d'Estaing (nos dernières éditions datées 5 avril), a remis au président de la République un portrait de l'émir Abd Er-Kader fait par le peintre Ange Tissier.

Ce tableau, qui se trouvait au château d'Amboise — où l'émir fut retenu prisonnier jusqu'en 1852, — sera offert par le chef de l'Etat à M. Houari Boumediène, président de la République algérienne, à l'occasion de son voyage en Algérie, les 10, 11 et 12 avril prochains.

POUR EXAMINER LES AVANCES DE PRETORIA

Une conférence extraordinaire de l'O.U.A. s'ouvre à Dar-Es-Salaam

De notre envoyé spécial

Dar-Es-Salaam. — Réunis en session extraordinaire dans la capitale de la Tanzanie, les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'O.U.A. vont tenter, du 7 au 11 avril, de définir une ligne commune face à la « détente » diplomatique proposée par M. John Vorster, premier ministre sud-africain, au reste du continent africain.

En février dernier, M. Vorster a été officiellement reçu au Libéria par le président William Tolbert. Il se serait également rendu, en septembre 1974, en Côte-d'Ivoire pour y rencontrer MM. Houphouët-Boigny et Senghor, mais ce déplacement n'a jamais été confirmé. En revanche, une délégation commerciale du Nigeria et deux ministres de la République Centrafricaine ont été reçus en Afrique du Sud depuis le début de l'année. Une délégation du Gabon y est attendue, ainsi qu'un groupe de juristes sénégalais désireux d'enquêter sur les aspects juridiques d'un éventuel dialogue avec le régime de Pretoria.

Ce rapprochement ne manque pas de susciter des réserves. De passage à Mogadiscio, fin février, M. Cecil Dennis, ministre des affaires étrangères du Libéria, a estimé qu'une « *grave cassure* » divise l'O.U.A. M. Bongo, président du Gabon, a déclaré récemment qu'il préférerait « *accueillir une délégation sud-africaine au Gabon plutôt que de se rendre à Johannesburg* », tandis que M. Waiyaki, ministre des affaires étrangères du Kenya, affirmait que son pays « *ne pouvait pas faire autrement que d'appuyer la lutte armée, à moins que l'Afrique du Sud accepte et applique les principes de liberté, de justice, d'égalité et de dignité humaine pour toutes les races* ».

Lors du vingt-quatrième conseil des ministres de l'O.U.A., à Addis-Abeba, en février dernier, la décision de refuser de discuter avec M. Vorster tant que son régime n'aurait pas amorcé le dialogue avec les mouvements de libération africaine de son pays a été réaffirmée par acclamation (cette ligne est définie dans le « manifeste de Lusaka », adopté le 16 avril 1969). Le premier ministre sud-africain a rappelé plusieurs fois, depuis lors, qu'une éventuelle normalisation des relations entre son régime et les Etats membres de l'O.U.A. ne saurait en aucun cas remettre en cause l' « apartheid ». Dans ces conditions, certains pays africains tiennent pour une manœuvre la « détente » prônée par Pretoria. Ils jugent que M. Vorster ne songe qu'à sauver le siège détenu par son pays à l'ONU, en renforçant l'implantation économique du géant sud-africain sur le continent.

La conférence de Dar-Es-Salaam doit définir des recommandations « *sur la situation en Afrique du Sud* », qui seront soumises à la conférence annuelle des chefs d'Etat, dont la réunion est prévue à Kampala fin juillet. D'ores et déjà, les partisans d'initiatives unilatérales semblent en minorité. Une majorité paraît se dessiner pour confier à l'organisation panafricaine la responsabilité de conduire, le cas échéant, le dialogue avec Pretoria.

La présence à Dar-Es-Salaam de Mgr Muzorewa et du pasteur Sithole, libéré pour l'occasion, permet de supposer que le problème rhodésien sera également discuté. La négociation, relancée en décembre 1974, et dont les deux artisans sont MM. Vorster et Kaunda, le président zambien, a reçu l'aval des présidents Nyerere (Tanzanie) et Khama (Botswana), ainsi que de M. Samora Machel, président du FRELIMO (Mozambique).

La conférence sera ouverte par le président Nyerere. Y assisteront les présidents des comités anti-« apartheid » et de décolonisation de l'ONU ainsi que le haut commissaire pour la Namibie (Sud-Ouest africain) et le directeur général de l'UNESCO. Le « *comité des douze* » de l'O.U.A., chargé de la coopération afro-arabe, se réunira ensuite et formulera ses propres recommandations pour la conférence de Kampala.

M. Vorster ne s'est sans doute pas trompé en qualifiant de « *critique* » cette session spéciale de l'O.U.A. Elle devrait en effet sanctionner les « *changements* » promis par le premier ministre sud-africain.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Rhodésie

La libération du Révérend Sithole : un nouveau « geste de détente »

Le gouvernement rhodésien a accepté de libérer « temporairement », vendredi 4 avril, le Révérend Sithole, le chef de l'Union nationale africaine de Zimbabwe (ZANU), pour lui permettre d'assister à la session extraordinaire du conseil des ministres de l'O.U.A. M. Ian Smith a déclaré avoir accédé ainsi au désir de plusieurs dirigeants africains.

« En toute honnêteté, *a-t-il dit*, ce n'est pas une décision que notre gouvernement a acceptée de gaieté de cœur. Mais nous avons reçu l'assurance que ce geste aiderait la cause de la détente. »

Une décision surprenante

La décision de M. Smith a provoqué une vive surprise. En fait, il s'agit manifestement d'une initiative de Pretoria, intervenant moins de quarante-huit heures après une visite-éclair à Salisbury de M. Hilgard Müller, ministre sud-africain des affaires étrangères. Il semble que M. Vorster, qui attache une grande importance à la conférence de Dar-Es-Salaam, n'ait pas abandonné son ambition de faire du règlement du problème constitutionnel rhodésien le « test » de sa politique de « détente » en Afrique australe. Dans une interview au Washington Post, *Mgr Muzorewa, président du Conseil national africain (A.N.C.), qui regroupe les trois mouvements de libération, avait déclaré, le 2 avril, que M. Vorster pourrait être invité à présider les prochaines négociations entre les mouvements de libération et le gouvernement rhodésien.* « Nous avons perdu notre temps en nous adressant à la Grande-Bretagne », *a déclaré le président de l'A.N.C., qui juge au contraire* « décisive » *l'influence de l'Afrique du Sud sur la Rhodésie, estimant qu'elle est la véritable* « source du pouvoir » *dans ce pays.*

La libération du Révérend Sithole ne préjuge cependant pas l'amélioration des rapports entre les différentes factions qui divisent le ZANU, et moins encore les différents mouvements nationalistes. Trois nouvelles personnalités du ZANU ont été arrêtées le 3 mars, à Salisbury, et M. Enos Nkala, l'un des principaux dirigeants de ce mouvement, a violemment critiqué, vendredi, les dirigeants de l'A.N.C. « Le président Kaunda et ses marionnettes de l'A.N.C., *a-t-il dit*, veulent contraindre le ZANU à abandonner la guerre de libération pour un accord bradant la Rhodésie. Si Kaunda veut déclarer la guerre au ZANU, comme il l'a fait en 1963 et pendant les entretiens de Lusaka, en décembre, le ZANU n'aura d'autre solution que de rendre coup pour coup. » *En Tanzanie (qui reste un pays d'accueil pour le ZANU), on assure ne pas avoir connaissance de pressions exercées par des dirigeants africains pour obtenir la libération provisoire du Révérend Sithole, et l'on accueille avec réserve la décision rhodésienne.* « Si c'est un geste envers l'Afrique, *assure une personnalité citée par l'agence Reuter*, il ne peut être lié qu'à l'accord de Lusaka de décembre dernier, qui prévoit la libération définitive de tous les détenus politiques du Zimbabwe. »

Les officiels tanzaniens estiment que la présence du Révérend Sithole à Dar-Es-Salaam pourrait avoir pour effet de détourner l'attention des délégués du problème de l'apartheid.

O. P.-V.

DIPLOMATIE

La fin de la visite de M. Chnoupek

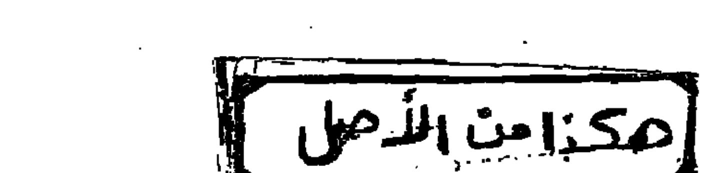
LE MINISTRE TCHÉCOSLOVAQUE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SE DIT PRÊT A DÉVELOPPER LES RELATIONS CULTURELLES AVEC LA FRANCE.

Le dernier entretien à Paris du ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Chnoupek, avec M. Sauvagnargues, vendredi 4 avril, a été consacré aux relations bilatérales. Les deux ministres ont notamment constaté que les échanges commerciaux étaient en progrès et avaient quadruplé au cours de l'année 1974. M. Chnoupek a indiqué que la Tchécoslovaquie était disposée à développer les relations culturelles avec la France et l'enseignement du français. Il a donné son accord de principe pour la création à Bratislava d'une salle de lecture française sur le modèle de celle qui fonctionne à Prague. Il a souligné que la Tchécoslovaquie faisait déjà une place importante à la culture française puisqu'elle a acheté l'an dernier quarante-huit films français, présenté trente pièces de théâtre françaises et publié quatre-vingt-cinq ouvrages traduits du français alors que la France, dans le même temps, n'a publié qu'un seul livre et n'a acheté que trois films tchécoslovaques.

Dans une « communication à la presse » publiée à l'issue de la visite officielle de M. Chnoupek, les deux gouvernements déclarent, à propos des problèmes internationaux, que les conversations « *ont fait apparaître sur de nombreux points la proximité des vues* » françaises et tchécoslovaques.

M. Sauvagnargues, comme M. Chirac la veille, a accepté « *avec plaisir* » une invitation à se rendre à Prague.

● *Le président Ford* a déclaré, au cours d'un déjeuner qu'il offrait, vendredi 4 avril, à neuf gouverneurs d'Etats de l'ouest des Etats-Unis, qu'il espérait pouvoir signer un accord SALT sur la limitation des armes nucléaires stratégiques avec les Soviétiques d'ici à l'été. Il a d'autre part affirmé que la détente n'avait pas souffert des récents événements du Proche-Orient et d'Asie du Sud-Est. — *(U.P.I.)*



POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Récession économique, inégalités sociales et retour à l'OTAN
thèmes de la motion de censure de la gauche

La motion de censure déposée par les communistes, les socialistes et les radicaux de gauche, qui sera discutée et soumise à un vote le 9 avril, déclare :

L'optimisme de commande que le gouvernement diffuse par tous les moyens de la propagande officielle est chaque jour démenti par les faits :

— La récession économique s'aggrave. On dénombre plus d'un million de chômeurs, et des centaines de milliers de travailleurs sont victimes du chômage partiel. Les fermetures d'entreprises et les faillites de commerçants et artisans se multiplient.

— L'inflation se poursuit, érodant le pouvoir d'achat des salaires, des prestations familiales et sociales, des pensions et retraites, spoliant les épargnants. De nouvelles menaces pèsent sur le pouvoir d'achat des agriculteurs, qui a déjà baissé de 15 % en moyenne en 1974.

— Les inégalités s'accroissent dans tous les domaines de la vie sociale. Les déséquilibres régionaux s'accentuent. Les collectivités locales sont conduites à la faillite.

— La situation économique et sociale se détériore rapidement dans les départements et territoires d'outre-mer.

— La politique d'exportation à outrance se heurte à une concurrence internationale sauvage.

Le changement, sous le signe duquel le nouveau pouvoir a prétendu inscrire son action, se révèle illusoire. La politique du gouvernement se garde bien, en effet, de s'attaquer aux causes profondes de la crise, c'est-à-dire à la volonté délibérée des grands groupes industriels et financiers de faire payer aux travailleurs le prix d'une nouvelle division du travail et des marchés, à l'intérieur de la sphère d'influence mondiale du capitalisme.

En même temps qu'il se plie de plus en plus aux exigences du capitalisme international, exprimées par les grandes sociétés multinationales, le gouvernement réinsère la France dans plusieurs dispositifs de l'OTAN.

Dans l'ordre économique comme dans l'ordre politique, le peuple français doit prendre la maîtrise et le contrôle de ses propres affaires. Le programme commun lui en donne les moyens. Il apparaît comme la seule issue efficace à la crise actuelle dans la justice enfin réalisée. Il permettrait notamment d'assurer à chacun un emploi stable répondant à ses capacités, et de mettre ainsi fin à un chômage insupportable et injuste.

* * *

Les grandes luttes que mènent actuellement les travailleurs des villes et des campagnes expriment la nécessité d'un changement profond, mais aussi de mesures urgentes telles que :

— La diminution, sans perte de salaire, de la durée hebdomadaire du travail et l'abaissement de l'âge d'ouverture des droits à la retraite ;

— L'adoption de mesures sociales et fiscales propres à juguler la hausse des prix et à assurer une relance de la consommation en commençant par celle des catégories les plus défavorisées ;

— Le dépôt d'un collectif budgétaire permettant la réalisation massive d'équipements collectifs et la création de nombreux emplois dans les secteurs de la fonction publique insuffisamment pourvus ;

— La promotion sélective des investissements dans les branches répondant à des besoins nationaux ;

— La suppression des gaspillages auxquels se livrent les grandes sociétés capitalistes.

* * *

Le gouvernement refuse ces mesures et s'oppose à la discussion de ces questions essentielles, qui conditionnent la vie quotidienne des Français et engagent leur avenir.

Pour ces motifs, l'Assemblée nationale censure le gouvernement.

[Ce texte est signé par cinquante-trois députés en tête desquels M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, M. André Boulloche, vice-président du groupe socialiste et M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche.]

Les députés ont adopté les projets de loi sur la responsabilité des hôteliers et la francisation des navires

Vendredi 4 avril, à 15 heures, sous la présidence de M. Charles Bignon, les députés examinent le projet de loi modifiant notamment la procédure pénale en ce qui concerne les fiches d'hôtel, supprimées depuis le 15 septembre 1974. « *Le gouvernement*, précise M. GERBET (R.I.), rapporteur de la commission des lois, *propose l'abrogation des article 65 et 155 du code pénal, qui font peser sur l'hôtelier, à l'occasion de la tenue du registre d'hôtel, une responsabilité exorbitante du droit commun.* »

Par ailleurs, ce projet remédie aux inconvénients, pour les investigations policières, de la modification de la carte judiciaire de la région parisienne.

M. LECANUET, garde des sceaux, souligne l' « urgence » des dispositions contenues dans ce texte, qui traduit une « *volonté de libéralisation* » à l'égard des hôteliers et de leurs clients.

L'Assemblée adopte le projet sans modification.

Les députés examinent ensuite le projet de loi, adopté par le Sénat le 27 juin 1974, assouplissant les conditions de francisation des navires. « *Dans le cadre de l'effort très général de relance de notre flotte*, explique M. Gerbet, rapporteur du projet, *le droit de porter le pavillon français, avec l'ensemble des avantages qui s'y rattachent, sera désormais accordé plus largement* ». M. Lecanuet précise que l'objectif poursuivi est « *la défense et le développement de la flotte française* ». L'Assemblée adopte deux amendements, puis l'ensemble du projet.

Enfin, les députés examinent, en deuxième lecture, la proposition de loi, adoptée par le Sénat le 20 novembre 1974, relatif à la lutte contre le proxénétisme. Les associations constituées pour cette lutte et l'action sociale en faveur des personnes en danger de prostitution ou s'y livrant, sont désormais autorisées à se porter partie civile devant les juridictions répressives même si elles ne justifient pas d'un préjudice direct et personnel.

Après adoption de ce texte, qui prend force de loi, la séance est levée à 15 h. 50.

SELON M. SCHVARTZ (U.D.R.)

Le retrait du projet sur la pharmacie vétérinaire est « scandaleux »

Inscrit à l'ordre du jour du vendredi 4 avril, le projet de loi relatif à la pharmacie vétérinaire, modifié par le Sénat le 21 novembre 1974 (*le Monde* du 23 novembre), a été retiré, au dernier moment, à la demande du gouvernement.

MM. Ducoloné (P.C.), Commenay (apparenté réformateur) et Fanton (U.D.R.) se sont étonnés de cette décision.

Le projet de loi relatif à la pharmacie vétérinaire modifie en profondeur les circuits de distribution des médicaments vétérinaires. « *Il met donc en cause des intérêts privés importants* » (certains laboratoires, les « colporteurs »), note M. Julien Schvartz, député U.D.R. de la Moselle, rapporteur du projet à l'Assemblée.

Les éleveurs sont aussi concernés par le contenu du projet de loi.

Dans le rapport qu'il n'a pu présenter vendredi à l'Assemblée, M. Julien Schvartz, tient à faire quelques remarques « *sur la façon dont les groupes d'intérêt se sont exprimés à propos de ce dossier* ». Evoquant l' « *incroyable déferlement de contacts, motions, résolutions, mises en demeure de toutes espèces* », qui l'ont atteint ainsi que ses collègues du Parlement, il précise que sa « *commission est restée indifférente à la pression des organisations professionnelles et a maintenu sa position : avant tout sauvegarder la santé publique même si, à très court terme, cet objectif doit entraîner une gêne d'ailleurs modérée et passagère pour un petit nombre de personnes* ».

Revenu spécialement de sa circonscription, M. Schvartz n'a appris que vendredi matin la décision du gouvernement. « *Or*, précise-t-il, *cette dernière a été prise dès jeudi soir, après l'intervention de MM. Chinaud et Lejeune, respectivement présidents des groupes des républicains indépendants et des réformateurs, à la demande du représentant de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture* ». Estimant « *absolument scandaleux* » un tel procédé, M. Schvartz songe à se démettre de son rapport. Il fera connaître sa décision mardi.

● *M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale*, a déclaré vendredi 4 avril, après avoir été reçu par M. Valéry Giscard d'Estaing, qu'il avait exprimé au président de la République le désir du groupe U.D.R de « *voir la volonté réformatrice entrer dans les faits* ».

● *M. Waldeck Rochet*, président d'honneur du parti communiste, ancien secrétaire général, écarté de ses fonctions par la maladie, a reçu, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, un hommage du bureau politique du P.C.F.

AUTOCRITIQUE ET CRÉATIVITÉ

(Suite de la première page.)

Les ministres — et les secrétaires d'Etat qui sont invités — se rencontrent au conseil hebdomadaire du mercredi, dans les conseils restreints de l'Elysée et les comités interministériels de Matignon — mais déjà moins fréquemment et en cercle plus restreint — et à l'occasion des grandes et petites séances parlementaires. Les principaux membres du gouvernement, MM. Chirac, Poniatowski, Fourcade, Sauvagnargues, voient toutes les semaines en tête à tête M. Giscard d'Estaing ; les autres viennent à l'Elysée pour traiter des problèmes de leur compétence ou s'ils ont une bonne raison de solliciter une audience.

Jusque-là, rien de très original par rapport au passé. Le rôle du ministre de l'intérieur a été accru, mais cela tient à la personnalité de M. Poniatowski et à sa fonction de conseiller politique du président. Le ministère de l'économie et des finances reste toujours une place forte et, en outre, M. Fourcade sait fort bien se faire entendre à l'Elysée. Cependant, M. Chirac gouverne autant qu'il le peut et, comme le faisait M. Debré, contrôle tous les dossiers. Sa capacité de travail, unanimement reconnue, et le fait qu'à la différence du cabinet de Georges Pompidou celui de M. Giscard d'Estaing ne se comporte pas en super-gouvernement, lui permettent d'avoir l'œil partout.

Il reste que les grands problèmes, ceux qui sont liés à l'application des orientations définies par le président de la République, qui découlent de la crise économique, sont réglés à la faveur des conseils restreints et des conseils de planification. Au conseil des ministres, les délibérations, loin d'être absentes, sont relativement fréquentes, mais toujours limitées à l'ordre du jour. M. Giscard d'Estaing a déjà tenté de sortir de ce cadre rigide, d'une part en invitant le gouvernement à se pencher sur son bilan au dernier conseil des ministres de 1974 et, d'autre part, en lui fixant un programme de travail serré pour le premier semestre de 1975. C'était déjà la pemière manifestation publique du souci plus ancien de définir une méthode de gouvernement.

En inaugurant son mandat, M. Giscard d'Estaing avait donné quelques conseils et fait quelques recommandations aux membres du gouvernement : ils devaient être discrets, avoir le sens de la responsabilité collective et de la solidarité, se conduire en hommes politiques à la tête de leur ministère et non en hauts fonctionnaires. Pour avoir contrevenu à la règle de la solidarité, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a rapidement perdu son ministère des réformes. Depuis, la cohésion gouvernementale n'a jamais été sérieusement ébranlée et le remaniement ministériel du début de l'année a simplement entériné quelques échecs et quelques promotions.

Si, comme au temps du général de Gaulle et de Georges Pompidou, on ne parle plus de l'Elysée comme du « château » où tout, finalement, se décide, l'inspiration continue pour l'essentiel de venir du président et de ses conseillers. Dans une période encore proche de l'élection, et donc occupée par l'application des engagements pris par l'heureux candidat au cours de la campagne électorale, il est somme toute naturel qu'il en soit ainsi. Arrivera un moment où le chef de l'Etat sera demandeur d'idées, où le changement devra s'effectuer — si l'on en veut toujours — ailleurs que dans la législation des mœurs et l'assistance sociale. La réunion à Rambouillet, en dehors du cadre et de l'ordre du jour ordinaires, des membres du gouvernement peut, la dynamique de groupe aidant, favoriser l'éclosion de propositions nouvelles. La plupart des ministres sont maintenant en fonctions depuis assez longtemps pour jauger leur administration, discerner les dossiers qui mériteraient de sortir et juger globalement l'action du gouvernement. C'est ce que M. Giscard d'Estaing attend d'eux.

Il l'attend d'autant plus qu'il attache un grand prix à la fonction politique des ministres. N'est-ce pas sous son égide que le gouvernement s'est politisé ? M. Chirac est devenu secrétaire général de l'U.D.R., M. Poniatowski président des républicains indépendants, tandis que MM. Durafour et Rossi organisaient le regroupement des démocrates sociaux. On sait pour quelle raison : il s'agissait de reprendre en main les formations de la majorité afin qu'elles ne soient pas les plus rétives devant les réformes.

M. Giscard d'Estaing est, en effet, tout aussi attentif à proposer le changement qu'à le faire accepter. Lui-même entretient avec l'opinion publique un dialogue mensuel et ne néglige aucune occasion d'expliquer ce qu'il fait et ce qu'il veut faire. Encore faut-il que le courant passe dans les deux sens et que le pouvoir soit aussi à l'écoute de l'opinion publique, ainsi que des partis et des élus, qui en expriment à leur manière les variations. Le séminaire gouvernemental étudie aussi ces problèmes de communication, qui ne sont pas mineurs.

Les partis de la majorité seraient sans doute bien déçus s'ils s'interrogeaient sur leur fonction de proposition et leur participation à la politique du pouvoir. L'une et l'autre ne pèsent pas lourd. Ces formations sont victimes du système électoral qui privilégie la personnalité des candidats plutôt que les programmes. Aussi n'ont-elle d'autres authentiques moyens de contrôle que ceux offerts par le Parlement. S'ils leur étaient vraiment offerts. Ce n'est pas le cas et de plus en plus nombreux sont les élus de la majorité qui ressentent les contraintes imposées par les préventions gaullistes à l'égard du régime d'assemblée.

Des sessions trop courtes, un ordre du jour trop riche, des moyens de travail insuffisants et anachroniques, il n'en faut pas davantage pour que le Parlement — ou du moins la majorité — auquel on demande de participer à l'action réformatrice de l'exécutif se sente littéralement assommé par elle et voué à l'entériner plutôt qu'à la discuter.

Un régime de plus en plus présidentiel a besoin d'un contrôle parlementaire de plus en plus sérieux, c'est une nécessité de la société libérale qui devrait s'imposer au séminaire du gouvernement. Les parlementaires sont déjà convaincus.

ANDRÉ LAURENS.

A BLOIS

Débuts modestes de la campagne de meetings communs

De notre envoyé spécial

Blois. — Quelques centaines de personnes rassemblées à Blois pour écouter les secrétaires des fédérations socialistes et communistes du Loir-et-Cher : c'était, vendredi soir 4 avril, le premier des quatre-vingt-douze meetings communs qui, conformément aux décisions prises le 27 février par le comité de liaison de la gauche, vont se tenir à travers le pays jusqu'au 28 avril. Les hasards du calendrier avaient en l'occurrence fort mal servi la gauche. Le Loir-et-Cher, département agricole, ne lui a jamais été très favorable, et ce premier meeting ne pouvait guère espérer connaître un grand succès. Comble de malchance, le Loir-et-Cher est en outre un des départements où le Mouvement des radicaux de gauche n'existe pas, ce qui fait que la gauche unie s'est présentée vendredi soir à Blois devant les caméras de télévision amputée d'une de ses composantes.

Si le public s'est montré attentif, on ne retrouvait à aucun moment l'ambiance des dernières campagnes électorales. Les deux orateurs, M. Denis pour le parti socialiste et M. Breton pour le parti communiste, en brodant sur le thème du refus de l'austérité, ne sont parvenus qu'à arracher de maigres applaudissements. Le porte-parole communiste a toutefois fait apparaître qu'il bénéficiait des sympathies de la plus grande partie de la salle.

Cérémonie artificielle, donc, plus que meeting de lutte. Cette première manifestation va très vite être éclipsée par des réunions en principe plus réussies notamment lundi 7 avril à Lille et à Marseille. La volonté d'observer un strict équilibre entre les trois partis de gauche qui a amené le comité de liaison à ne retenir comme orateurs que les secrétaires des fédérations départementales limite cependant le succès de telles réunions puisque les porte-parole nationaux des formations de gauche ne s'exprimeront que rarement. Seuls les Toulonnais, qui ont l'amour du verbe, ont fait une entorse à la règle et convoqué un meeting auquel doivent en principe participer MM. René Piquet, membre du bureau politique du P.C.F., Alain Savary, député socialiste et Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche.

Il est vrai que si la gauche, en organisant ces quatre-vingt-douze meetings, veut témoigner de son unité, la concurrence ne s'oublie jamais. C'est ainsi qu'à Tarbes et dans quelques autres villes les communistes préfacent les meetings communs en organisant la veille leur propre manifestation.

T. P.

DÉFENSE

AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION MILITAIRE

Les cadres demandent à être informés du déroulement de leur carrière

En deux journées d'études présidées par M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil supérieur de la fonction militaire a examiné, les jeudi 3 et vendredi 4 avril, à Paris, les mesures statutaires, indiciaires et indemnitaires envisagées pour les officiers et les sous-officiers. Selon le ministère de la défense, cet organisme a fait la synthèse des travaux menés par quatorze conseils régionaux groupant un millier de cadres de métier dans les trois armées.

Les propositions du conseil supérieur sont pour l'essentiel les suivantes :

1) Les militaires, qui ne sont pas soumis au statut général de la fonction publique, désirent cependant être alignés sur la fonction publique, mais dans des conditions qui tiennent compte de la spécificité de la condition militaire et de ses servitudes ;

2) Ils souhaitent que, quelle que soit la diversité de leur origine, les carrières d'officiers, d'une part, et de sous-officiers, d'autre part, aient une certaine unité. Ils expriment également le vœu qu'à chaque étape du déroulement de sa carrière chacun d'entre eux soit clairement informé des possibilités qui lui demeurent offertes.

3) Les militaires veulent que les annuités permettent, pour une carrière complète, d'avoir une retraite complète ;

4) Ils expriment, enfin, le souhait que le déroulement de carrière soit organisé de façon qu'on évite l'encombrement au sommet, notamment en fixant des limites d'âge et de grade et en aménageant, parallèlement, des possibilités d'abandon de la carrière militaire et de reconversion civile.

Les représentants de la gendarmerie, tout en rappelant qu'ils relèvent également des autorités administratives et judiciaires, ont mis l'accent sur leur statut militaire, dont ils souhaitent une amélioration sur le plan des déroulements de carrière. Les retraités ont exprimé le vœu que soit étudiée la possibilité de les faire bénéficier, eux aussi, des améliorations de statuts qui pourraient être obtenues.

Selon le ministère de la défense, les cadres qui ont participé aux groupes consultatifs de travail ont tous souligné l'intérêt de la procédure de concertation mise en œuvre à l'occasion de l'examen de ces statuts et ils jugent souhaitable le renouvellement de cette expérience.

Le ministère de la défense mettra maintenant au point un projet de statut qui fera l'objet d'une discussion avec les autres ministères intéressés. Le texte qui aura été soumis à l'avis du Conseil d'Etat, fera l'objet d'une nouvelle communication au conseil supérieur de la fonction militaire avant que le gouvernement n'approuve le décret définitif.

● *Le magazine des armées* TAM publie un numéro spécial d'informations pratiques sur le service national : le recrutement, la sélection, l'appel, les reports d'incorporation, le service « à la carte ». Numéro 284 en date du 28 mars 1975. *TAM*, 71, rue Saint-Dominique, 75326 Paris Cedex 07 ; prix : 3 francs.

Le général Maurin : nous assistons à un développement spectaculaire de l'appareil militaire des pays de l'Est

Parlant de « *la menace exercée par les potentiels militaires* » dans le dernier numéro du magazine des armées *TAM*, le général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées, écrit notamment :

« *Ainsi, de 1967 à 1974, alors que la « coexistence pacifique » faisait place progressivement à la « détente » et que se dessinaient les prémices des négociations internationales sur la réduction des forces et la sécurité en Europe, nous assistions à un développement spectaculaire de l'appareil militaire des pays de l'Est.*

» *Le nombre de divisions terrestres de l'Union soviétique augmentait de 10 %, celui des avions de combat de 15 %, celui des unités navales de 20 %.*

» *Selon les déclarations chinoises les plus récentes, malgré la tension qui règne sur les frontières asiatiques, le gros de ces forces (les trois quarts) se trouve concentré sur le continent européen.*

» *Le maréchal Gretchko* (1) *a mis d'ailleurs en garde, le 28 janvier dernier, dans une conférence aux responsables idéologiques des armées de l'U.R.S.S. les* « champions de la guerre » froide, qui ne doivent pas prendre pour un signe de faiblesse » l'amour de la paix de l'U.R.S.S. » Le danger d'éclatement d'une » guerre existe et reste une sévère réalité ».

» *Les ressources en hommes et le potentiel économique des Européens leur permettraient, en face de ce gigantesque appareil militaire, de constituer une défense puissante. Mais ayant longtemps vécu à l'abri de la protection américaine et percevant confusément son évolution possible, ils aiment à croire que le danger s'est éloigné.*

» *Actuellement, le rapport des forces conventionnelles entre le pacte de Varsovie et l'OTAN est de 3 à 1 pour le nombre de divisions, 4 à 1 pour les chars, 3 à 2 pour les avions de combat.* »

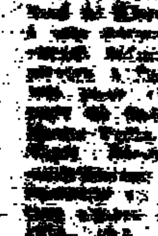
A propos de ce qu'il appelle « *l'aspect humain de la défense* » et de la « *situation matérielle des personnels de carrière des armées* », qui « *accusait un décalage croissant par rapport au niveau de vie général de la population française* », le général Maurin précise :

« *La décision récente d'améliorer en trois ans cette situation et la publication d'un nouveau statut devraient être de nature à éliminer les insuffisances qui ont été constatées et à permettre aux cadres militaires de se consacrer à leurs tâches sans arrière-pensée.*

» *Tout cela arrive bien tard, et ce n'est pas faute d'avoir signalé en temps utile les conséquences que cela pourrait entraîner pour nos armées. Si ces mesures ont les capacités que j'ai demandées, les inconvénients de ce retard seront limités* », conclut le chef d'état-major des armées.

(1) Le maréchal Gretchko est le ministre soviétique de la défense (N.D.L.R.)

★ *TAM*, n° 284, en date du 28 mars 1975, 71, rue Saint-Dominique, 75326 Paris Cedex 07. Prix 3 F.



ÉDUCATION

LE CONGRÈS DE « VITA LATINA » A PAU

Négritude, latinité et modernité

Pau. — L'association « Vita latina », qui fait partie, avec huit autres organisations, du Comité de liaison pour la défense du latin, a tenu à Pau, du 1er au 5 avril, un congrès marqué par un discours inaugural de M. Léopold Sedar-Senghor, président de la République du Sénégal.

« Vita latina » regroupe essentiellement des universitaires de diverses nationalités, désireux d'assurer « la diffusion et l'usage de la langue latine ». *L'association, dont le siège est à Avignon, au musée Théodore-Aubanel, édite à huit cents exemplaires une revue trimestrielle, rédigée en latin, qui n'hésite pas à forger des* « néo-latinismes » *pour rendre compte des réalités du monde moderne.*

De notre envoyé spécial

Ils étaient deux cents au congrès d'Avignon, en 1969. Ils n'étaient qu'une centaine réunis mardi 1er avril dans la salle des Cent Couverts du château de Pau et devisant, avec assez de naturel, dans une langue prétendue « morte ». Mais ces latinistes convaincus ont écouté dans le recueillement l'un des leurs, *Reipublicae Senegalensis Praeses illustrissimes* Léopold S. Senghor, prononcer des paroles qui leur vont droit au cœur : « *Au milieu du laxisme général, qui a conduit à la régression du latin dans les pays latinophones, j'ai maintenu intégralement la place du latin, mais aussi du grec, dans l'enseignement sénégalais du second degré, tout en donnant la priorité à la mathématique sur toutes les autres disciplines.* » (1)

Le président Senghor, qui « *a commencé sa carrière en enseignant, pendant dix ans, le latin et le grec dans des lycées de France* », était en effet « *un militant avant la lettre de « Vita latina »*, puisqu'il « *employait, déjà, des « méthodes actives pour enseigner le latin* ».

Une discipline intellectuelle

Ce « militantisme » était naturel puisque, selon le « chantre de la négritude », « *par l'esprit de sa civilisation, la société africaine, même la noire, est très proche de la société gréco-latine, qui met l'accent sur les dieux et la parole, la parenté et la clientèle. Et ce n'est pas un hasard si les ethno-caractérologues ont classé, dans le même ethnotype, tous les Méditerranéens, tous les Africains et tous les Latino-Américains* ».

Le chef de l'Etat sénégalais s'était excusé, à l'avance, de devoir s'exprimer en français : « *Pour vous dire la vérité, si je comprends encore assez bien le latin, et si j'ai plaisir à le lire, il y a trente ans que je ne l'enseigne plus...* »

D'autres officiels, plus courageux — ou moins prudents — se sont essayés, en revanche, au discours latin pour se mettre à l'unisson des congressistes. Pour ceux-ci, venus d'Espagne, de Pologne, de Malte, des Etats-Unis et même du Japon, le latin retrouve sa fonction ancienne de moyen de communication international...

C'est une autre fonction, plus importante encore à ses yeux, que défend M. Pierre Grimal, professeur à la Sorbonne et président de « Vita latina », dans un plaidoyer qui, affirme-t-il, n'est pas seulement *pro domo*. « *Le latin est une langue très charpentée, très « logicienne », qui apprend à mieux penser... en français. L'exercice de la version latine en particulier, la pratique du latin en général, introduisent l'esprit à une certaine discipline intellectuelle, à une certaine abstraction.* »

Et M. Grimal d'esquisser un parallèle entre « *l'abstraction mathématique, qui analyse le monde extérieur des objets, sans tenir compte du sujet* » et « *l'abstraction latine, qui analyse au contraire avec ordre et méthode les subtilités du moi intérieur* ». « *L'homme qui n'a connu enfant que la seule abstraction mathématique reste analphabète quand il s'agit d'exprimer ses sentiments. Au contraire, le latin permet l'analyse psychologique, qu'il a d'ailleurs contribué à instaurer en français.* »

M. Grimal compare enfin la gymnastique intellectuelle du latin à celle qui lui est souvent opposée, parce qu'infiniment plus « utile », que permettent les langues vivantes étrangères. « *Le latin est une langue très structurée, très articulée, grâce à ses déclinaisons, plus que l'allemand où celles-ci ont tendance à disparaître, et infiniment plus que l'anglais qui est parfois...* inarticulate ! »

Pour les membres de « Vita latina », le latin doit conserver sa place dans les programmes scolaires, parce qu'il constitue « *un moyen irremplaçable d'acquérir, au-delà de la langue maternelle, les mécanismes abstraits qui donnent accès à la linguistique* ». Bien que ne se faisant pas trop d'illusions sur la possibilité d'un rétablissement du latin en sixième, ils ne s'estiment pas pour autant « démobilisés ». « *Cette querelle du latin en sixième n'est qu'une façon élémentaire de marquer notre souhait de maintenir, malgré les aléas politiques, l'héritage culturel et spirituel de la latinité.* »

Le maintien du latin est donc pour les congressistes un problème global « *qui ne pourra prendre son sens que dans le cadre de la réforme proposée par M. Haby* », devant laquelle ils adoptent « *une position d'attente* ».

« *Ce que nous souhaitons pour l'« école moyenne »* (c'est-à-dire les quatre années de « collège », de la sixième à la troisième, prévus par le ministre) *c'est que tous les futurs « professeurs brevetés », chargés d'y enseigner le français, aient reçu une formation en langue ancienne.* » Le paradoxe veut, en effet, que certains P.E.G.C. (professeurs d'enseignement général des collèges), qui sont actuellement tenus d'assurer une certaine initiation au latin de tous leurs élèves, n'aient jamais eux-mêmes étudié cette langue, au moins d'après les textes officiels. « Vita latina » a d'ailleurs accueilli favorablement « *l'existence d'une option latin au niveau des filières nouvelles des écoles normales qui forment ces P.E.G.C.* ».

L'enseignement n'était pourtant pas, loin de là, le thème prévu de ce congrès, consacré à l'empereur Auguste, à Pétrarque et à saint Thomas d'Aquin. De nombreuses communications en latin ont illustré, en particulier, la politique économique et culturelle d'Auguste avec parfois des accents très modernes, notamment sur la lutte menée contre l'exode rural, la ruine des petits paysans et sa conséquence : la dislocation de l'ancienne religion romaine.

Un certain comique se dégageait parfois du congrès. Ainsi, le latin ne perdant jamais ses droits, les congressistes pouvaient-ils lire sur leur menu, pardon sur l'*ordo prandii*, qu'ils pouvaient boire au choix du *rubrum vinum* ou du *candidum vinum* au repas et que celui-ci se terminait par une *potio arabica*, qui n'était autre que du café...

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) L'enseignement du latin est maintenu en classe de sixième au Sénégal. Un arrêté signé en 1969 par M. Edgar Faure, alors ministre de l'éducation nationale et repris par son successeur, M. Olivier Guichard, l'a supprimé en France. Une « *initiation* » est donnée en cinquième, mais l'enseignement proprement dit ne commence qu'en quatrième. (*Le Monde* du 5 juillet 1969.)

● *La réduction des postes aux concours de recrutement.* — Le Syndicat national des enseignements de second degré (affilié à la Fédération de l'éducation nationale) « *dénonce* » et « *condamne* », dans un communiqué, la réduction du nombre des postes mis au concours de recrutement de professeurs. « *Pour la première fois depuis plus de dix ans, le gouvernement réduit, et dans des proportions massives, le recrutement des enseignants du second degré, alors que dans bien des lycées et C.E.S. des enseignements obligatoires ne sont pas assurés, que la scolarisation obligatoire à seize ans n'est pas encore réalisée et que les conditions de travail restent inacceptables. Les débouchés et l'avenir des étudiants qui se destinent à l'enseignement et de tous ceux qui, en fonction dans un établissement scolaire, préparent avec combien de difficultés les concours de recrutement, sont directement mis en cause.* » Le SNES réclame un accroissement des postes mis aux concours et la création de postes budgétaires dès 1975.

SCIENCES

2,5 millions de francs sont accordés aux H.L.M. de Creil pour le chauffage par géothermie

Le comité Géothermie du ministère de l'industrie et de la recherche vient d'attribuer une aide de 2,5 millions de francs — la première du genre — à l'Office intercommunal d'H.L.M. de la région de Creil pour l'installation d'un chauffage par eau chaude naturelle. Ainsi l'énergie géothermique devrait-elle pouvoir fournir 74 % des besoins calorifiques de quatre mille logements (dont deux mille déjà construits). Quatre forages profonds de 1 800 mètres environ sont prévus, deux pour pomper l'eau à 65° C probablement dans la nappe du Dogger déjà utilisée à Melun-L'Almont, deux pour réinjecter cette même eau refroidie qui est trop minéralisée pour être rejetée dans le réseau hydrographique de surface.

Le contrat d'aide porte, en fait, sur une double innovation, puisque l'installation des H.L.M. de Creil prévoit aussi trois pompes à chaleur intégrées dans le circuit de retour de l'eau.

Si les deux puits de pompage donnent le débit prévu (2×100 m3/heure), l'Office intercommunal d'H.L.M. de Creil remboursera en six ans les 2,5 millions de francs au ministère de l'industrie et de la recherche. Si les résultats sont décevants, le remboursement n'aura pas à être fait.

Selon des calculs prévisionnels englobant les installations, l'amortissement, le remboursement du prêt et le fonctionnement — et si toute l'opération répond aux espoirs mis en elle, — les charges de chauffage par géothermie devraient être inférieures à celles d'un chauffage classique au fuel. Si tout se passe bien, les installations nécessaires aux H.L.M. de Creil intéressées par l'opération pourraient fonctionner à l'eau chaude naturelle d'ici à 1977. L'économie annuelle de fuel serait ainsi de l'ordre de 5 500 tonnes.

Les études hydrogéologiques sont faites par le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) et les études thermiques par Parica (Compagnie parisienne d'ingénieurs-conseils associés, dont le président est M. Jean Olivet). — Y. R.

UNESCO

● *Le directeur général de l'UNESCO*, M. Amadou Mahtar M'Bow, a été reçu vendredi 4 avril en audience privée par Paul VI.

D'autre part, M. Amadou Mahtar M'Bow, a reçu, mardi 1er avril, du gouvernement italien l'assurance que la loi spéciale pour la sauvegarde de Venise allait entrer très prochainement dans la phase des réalisations concrètes. Cette loi a été approuvée lors du dernier conseil des ministres. — *(A.F.P.)*

● *Un million de dollars supplémentaires pour l'UNESCO.* — L'Arabie Saoudite a versé à l'UNESCO une contribution extra-budgétaire de 1 million de dollars, annonce le secrétariat de l'organisation. Cette somme a été remise à M. Amadou Mathar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, par le délégué permanent de l'Arabie Saoudite, M. Hamad Al Khowaiter, conformément à une décision prise par le souverain défunt, le roi Fayçal. Elle servira à financer plusieurs projets pour l'éducation dans sept pays du Sahel africain (Gambie, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). La contribution normale de l'Arabie Saoudite au budget de l'organisation s'élève à 46 734 dollars pour 1975 (0,6 % du budget de l'UNESCO).

RELIGION

DANS UNE BROCHURE RÉDIGÉE PAR UN GROUPE DE TRAVAIL MIXTE

La Fédération protestante invite tous les chrétiens à un large débat sur la sexualité

Un mois exactement après la publication par la commission épiscopale catholique de la famille d'une courte note de « réflexions chrétiennes sur l'amour et la famille aujourd'hui » (« le Monde » du 5 mars), la Fédération protestante de France publie une brochure d'une centaine de pages intitulée : « la Sexualité : pour une réflexion chrétienne ». Rédigé par un groupe d'études à la demande du conseil de la Fédération protestante, cet ouvrage collectif n'entend pas proposer une « doctrine », mais cherche à « susciter sur l'ensemble des problèmes soulevés par la sexualité la réflexion des Eglises, œuvres et mouvements qui composent la Fédération ».

Si la commission catholique s'était contentée de rappeler la position de l'Eglise, maintes fois répétée, sur l'indissolubilité du mariage et l'opposition aux rapports sexuels en dehors du mariage, à l'avortement et à la contraception artificielle, pour définir ensuite l'esprit dans lequel les catholiques doivent aborder la sexualité et le mariage, le groupe d'études protestant a tenu non seulement à indiquer clairement les divergences plus ou moins grandes qui existent sur la plupart de ces points entre l'Eglise catholique et les Eglises protestantes, mais aussi à traiter les questions légitimes que se posent de plus en plus de chrétiens face à la « révolution sexuelle ».

Conscient des limites de cette étude, le groupe mixte (deux groupes, plutôt, d'une douzaine de personnes chacun, qui ont travaillé depuis plus d'un an, à Paris et à Strasbourg), composé à parts égales d'hommes et de femmes : théologiens, professeurs, médecins, conseillers conjugaux ou sociaux, présente ce texte comme « *un instrument de travail, point de départ d'une réflexion collective, dont la maturation prendra du temps* ».

« *Toute vie humaine est sacrée* », écrit la commission épiscopale catholique, tandis que le groupe protestant déclare : « *Pour la Bible, la sexualité n'est pas sacrée, pas plus que la vie. Dieu, seul saint, est seul puissance et vérité.* » Cette opposition, en partie linguistique et herméneutique, explique cependant les différences d'approche des catholiques et des protestants. Pour les premiers, la doctrine est immuable, mais l'Eglise doit montrer sa « sollicitude » envers ceux qui « tombent » ; pour les deuxièmes, la volonté de Dieu est connue par la lecture de la Bible, qui « *peut aider, aujourd'hui, les croyants et les incroyants à mieux poser et à résoudre des problèmes neufs* ».

L'ouvrage comprend quatre chapitres : « l'Homme et la femme » ; « les Enfants » ; « Difficultés, échecs, renouveaux » ; « l'Education sexuelle », et une conclusion suivie de quatre lettres de personnalités protestantes diverses qui, tout en s'exprimant, de façon critique, à titre individuel, représentent les courants majeurs de pensée dans le protestantisme français. L'insertion de ces lettres, pour souligner le caractère personnel de l'étude, se veut l'amorce du débat que celle-ci doit susciter.

Il serait dangereux de tenter de résumer un document aussi dense, aussi nuancé et parfois inégal. Nous nous bornerons à citer quelques passages saillants qui pourraient être le plus controversés.

Après avoir insisté sur l'égalité de la femme avec l'homme, le texte aborde le problème du mariage, qui n'est pas considéré comme un sacrement par les Eglises issues de la Réforme. Sur le problème de la limitation des naissances il prône une « *parenté responsable* ».

Mariage et contraception

Le document estime notamment qu'une trop grande fécondité « *risque de menacer gravement la survie de l'humanité* » et rappelle la « *différence fondamentale* » qui sépare, dans le domaine de la limitation des naissances, l'Eglise catholique, pour qui « *la seule contraception envisageable est celle dite naturelle* », et les Eglises protestantes, qui ne voient « *pas de différence, au niveau des intentions, entre les méthodes de contraception naturelles et artificielles (orale, mécanique, intra-utérine, etc)* ». Et le texte d'ajouter : « *Il est vrai que de nombreux catholiques se sont résolus, parfois avec un profond déchirement, à ne pas se soumettre aux impératifs du magistère.* » Le texte condamne cependant la stérilisation de l'homme et de la femme, « *en raison de son caractère irréversible* ».

A propos des enfants, on met les chrétiens en garde contre la condamnation de la masturbation chez l'adolescent. « *Ces pratiques*, lit-on, *ne constituent pas de danger pour la santé physique ou mentale et ne sont pas l'expression d'une perversité.* » Quant à l'éducation sexuelle, le document affirme que celle-ci ne doit pas se limiter à apprendre aux enfants les processus naturels, mais doit leur indiquer également que les moyens contraceptifs existent et que le « *plaisir* » a sa place à côté de la fécondité.

« *Le « mariage à l'essai » reste problématique* », estime le groupe d'études. S'il n'est pas question d'« *encourager les relations sexuelles préconjugales* », on pose la question de « *l'évolution progressive* » de l'entente sexuelle des fiancés : « *Les caresses se font plus intimes. Un jour le dialogue des corps vient tout naturellement exprimer le lien profond. Si l'engagement réciproque est réel, même s'il anticipe sur l'officialisation du lien, devrait-on ici, au nom de l'Ecriture, parler de péché ? La relation sexuelle, révélation réciproque, est constitutive du lien conjugal, appelé à durer. C'est la rupture de ce lien qui est un péché.* »

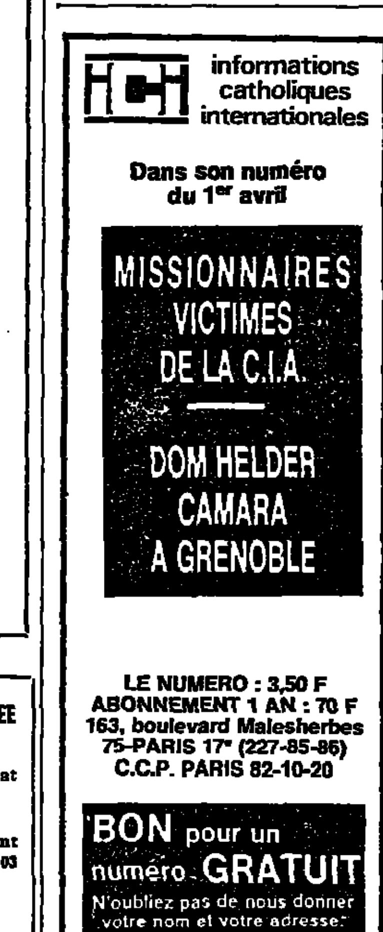
Dans le chapitre sur les difficultés et les échecs, on traite du divorce, qui « *peut être considéré comme un remède ou un moindre mal* » là où « *le maintien du lien conjugal est destructeur pour l'un des conjoints ou pour les deux* ». Sur l'avortement, le document réaffirme la position de la Fédération protestante : « *Nous approuvons la loi récemment votée par l'Assemblée et le Sénat, car elle aborde l'avortement dans la réalité de sa détresse. Elle y porte écoute et secours.* »

Abordant l'homosexualité, enfin, dont les auteurs de la brochure disent qu'elle n'est pas « *une déviation de la même nature que les perversions au sens fort du terme (fétichisme sexuel, exhibitionnisme, voyeurisme, sadisme, masochisme, pédophilie, travestisme, zoophilie et nécrophilie)* », on pose les questions suivantes : « *D'abord, acceptons-nous de la voir pratiquée autour de nous, par nos proches, nos enfants ou nos amis ? Ensuite, acceptons-nous que la sexualité ne signifie pas forcément l'altérité sexuelle, et que l'amour puisse être aussi vrai, profond, durable entre deux êtres du même sexe ? Enfin, à supposer que nos réponses à ces deux questions soient négatives, quel accueil sommes-nous, nous chrétiens, disposés à faire à ces homosexuels qui sont nos frères, et qui souvent sont rendus malheureux par la contrainte sociale ?* »

La lettre la plus critique parmi celles qui suivent le document est celle du pasteur Georges Casalis, qui accuse le texte d'intemporalité, d'exprimer « *l'idéal éthique des milieux petit-bourgeois* », d'être ennuyeux et moralisateur. Les auteurs de la brochure espèrent que leur travail marquera le début d'un large débat, auquel participeront tous les chrétiens, protestants et catholiques.

ALAIN WOODROW.

● *Le cardinal Poletti blâme Dom Franzoni.* Le vicaire de Rome, le cardinal Ugo Poletti, a blâmé publiquement, le 4 avril, l'attitude de Dom Giovanni Franzoni, ancien abbé bénédictin de Saint-Paul-hors-les-murs. En dépit d'une suspension « *a divinis* » qui le frappe depuis avril 1974, Dom Franzoni avait célébré à Rome, le jour de Pâques, une messe au cours de laquelle ont eu lieu un baptême et un mariage. Le cardinal Poletti a jugé ces actes « gravement illicites » et estimé que « la détérioration progressive » des rapports de Dom Franzoni avec l'Eglise constitue « un obstacle insurmontable pour son admission canonique et légitime dans un diocèse ». — *(A.F.P.)*



MÉDECINE

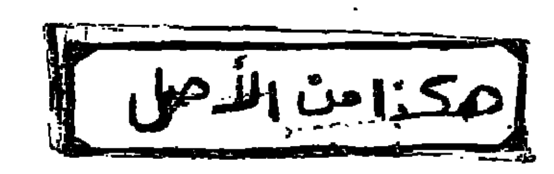
SELON LES PRÉVISIONS DE L'O.M.S.

La variole pourrait être vaincue dès cette année

La variole pourrait avoir définitivement disparu avant la fin de l'année. Tel est, en tout cas, l'objectif que s'est fixé l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), qui consacre sa journée mondiale de la santé, le lundi 7 avril, au dernier effort que doivent livrer tous les pays du monde pour se débarrasser d'un fléau ancestral meurtrier ou défigurant.

L'O.M.S. annonce qu'elle espère aboutir cette année, au terme d'une campagne qui aura duré près de dix ans. A la seule exception du Bangladesh, précise l'O.M.S., la variole a pratiquement disparu dans tous les pays. Au 31 mars, on ne comptait plus que sept mille deux cent vingt-trois cas de variole (soit 87 % de moins que l'année dernière à la même époque). Avec cinq mille cent soixante-trois cas recensés, *le Bangladesh était le pays le plus touché ; on comptait, d'autre part, soixante-neuf cas en Ethiopie et deux cent seize en Inde. Au début de la campagne, trente et un pays étaient touchés par cette terrible maladie.*

Si, comme l'O.M.S. l'espère, le dernier bastion asiatique cède, on pourra admettre que la variole sera définitivement vaincue, et la vaccination antivariolique si controversée ne sera plus nécessaire. L'unique « réservoir » du virus de la variole est, en effet, l'organisme humain. Il ne devrait donc pas pouvoir survivre à la disparition du dernier cas humain. S'il en est ainsi, ce sera dans l'histoire du monde la première fois que l'éradication complète d'une maladie aura pu être menée à bien par l'homme (le Monde du *8 janvier 1975*). « *Ce sera, a déclaré le directeur de l'O.M.S., le professeur Haldane Mahler, dans son message aux nations,* le commencement d'une nouvelle ère : maintenant que l'on a pu montrer qu'éliminer une maladie est réalisable lorsque toutes les nations s'unissent en un gigantesque effort coordonné, il reste à s'attaquer avec plus d'efficacité à la multitude des autres grands problèmes de santé auxquels nous sommes encore confrontés. »



SOCIÉTÉ

POUR UNE RÉFORME DE L'ADOPTION

I. — Le riche et le fils du pauvre

Huit ans après l'importante réforme promulguée par la loi du 11 juillet 1966, on ne parle plus de l'adoption que pour en dénoncer le scandale, les lenteurs ou l'inadaptation. L'opinion publique a été sensibilisée à ce problème par diverses affaires de « ventes de bébés », par le récent débat sur l'avortement, ou encore par le cas de Marc Aherfi, que se disputent parents nourriciers et parents légaux.

Les pouvoirs publics s'en préoccupent : Mme Simone Veil, ministre de la santé, est personnellement attachée à ce sujet : elle a collaboré en 1968 à la rédaction d'un livre sur l'adoption (« l'Adoption » — Clément Launay, Michel Soule, Simone Veil — E.S.F.). Elle l'a rappelé le 23 novembre 1974 aux Journées d'hygiène mentale (1). Elle a maintenant le rapport Rivierez et les résultats d'une enquête effectuée par son ministère au cours de l'année 1974. Une réforme est donc souhaitée. Que doit-elle être ?

M. Pierre Verdier, inspecteur de l'action sanitaire et sociale en Moselle, auteur de « l'Adoption aujourd'hui » (Le Centurion, éd.), répond à cette question dans l'étude dont nous commençons la publication.

par PIERRE VERDIER (*)

L'adoption est, pour l'enfant sans famille comme pour le couple sans enfant, une réussite. Elle montre que bien des croyances sur l'hérédité, sur l'instinct maternel, ne sont que des mythes et que l'amour les transcende.

La législation actuelle offre de sérieuses garanties : dès qu'un enfant est placé en vue d'adoption, toute restitution à sa famille d'origine devient impossible.

Ce qui paraît donc anormal à beaucoup, c'est que si peu d'enfants puissent en bénéficier. Il y a en effet dix mille à trente mille couples désireux d'adopter, mais seulement trois mille à quatre mille adoptions réalisées chaque année. Or, on sait que deux cent cinquante mille enfants sont « placés » à l'Aide sociale à l'enfance (ex-Assistance publique). Sur ce nombre, cent cinquante mille environ sont délaissés par leurs parents, mais non adoptables. N'est-il pas possible de faire se rencontrer les besoins de ces enfants et le désir des adoptants ?

Il faut être bien conscient que dans le désir de donner à un enfant une famille il n'y a pas de neutralité possible. Nous avons tous vécu une relation familiale. Nous en avons tous éprouvé la chaleur et la fragilité. L'amour des parents est quelque chose de tellement essentiel pour l'enfant qu'on ne peut évoquer son absence sans angoisse. Les contes enfantins sont là pour rappeler cette peur de l'abandon et l'impossibilité d'admettre qu'il puisse provenir des propres parents : il est le fait de l'ogre, de la marâtre, il est résultat d'un rapt. Or voilà que cette situation existe. Malheur à qui ne condamne pas l'abandon (dans bien des maternités, il ne faut pas en parler). Malheur à qui n'admire pas la générosité des adoptants. L'adoption est généralement la meilleure chance d'un enfant ; mais il faut bien être conscient des besoins de réparation que cache le désir exclusif de favoriser l'adoption, en oubliant qu'elle n'est que remède.

Désirer un enfant

Remède à l'échec d'une mère, l'adoption est aussi remède à la stérilité d'un couple. Il faut bien faire la distinction, en effet, entre recueillir un enfant et adopter un enfant. Dans le recueil, il y a un enfant dans le besoin et un couple disponible. Dans l'adoption, il y a un couple dans le besoin et un enfant disponible.

Le projet d'adoption s'inscrit dans la vie du couple comme la dernière chance et le dernier remède à toute une série de frustrations biologiques (le désir de porter un enfant), psychologiques (le mythe de l'impuissance), sociales. Les couples disent : *« Nous avons besoin d'un enfant »*, *« Nous ne concevons pas la vie sans enfant »*, *« Parfois, je suis jalouse des femmes enceintes »*, *« J'ai presque envie de voler leur bébé !... »*

Que signifie ce désir d'un enfant ? A quels besoins, à quel manque, à quelle angoisse de mort répond-il ? L'enfant est objet du désir. L'enfant doit devenir sujet. Né du besoin d'un couple, il doit vivre pour lui-même.

La signification de la démarche adoptive, dans un système qui la réserve aux couples sans enfant, c'est d'apporter un remède aux besoins d'un couple. Un autre objectif sous-tend-il son organisation sociale ?

Pour qui est faite la législation sur l'adoption ? On se répète qu'elle est au seul service de l'enfant. On ne peut nier cependant qu'il y a une pression de ces dix mille à trente mille candidats (d'ailleurs constitués en groupe de pression). Le code civil lui-même commence son chapitre sur la filiation adoptive par l'exposé des conditions à remplir pour adopter. Consciemment ou non, l'adoption est d'abord vécue comme réponse à un couple en difficulté.

Mais il faut s'interroger plus avant sur la signification institutionnelle de l'adoption. Quelle fin poursuit-elle en fait (et non plus dans l'intention de ses acteurs).

Une première évidence est la distance socio-économique entre le milieu d'où viennent les enfants et le milieu où ils sont placés. On sait que les deux cent cinquante mille enfants « placés » à l'Aide sociale à l'enfance — principale source des adoptions — ne viennent pas de n'importe où. Ils viennent de ces familles dites *« asociales »* ou *« socialement handicapées »* dont on connaît maintenant les caractéristique, la genèse et l'environnement économique. Là, l'enfant s'est trouvé révélateur d'un problème. Pour supprimer le problème, on a retiré cet « enfant symptôme ». C'était un moyen de refuser d'y répondre.

L'adoption nous révèle ce premier scandale : qu'il y a des enfants séparés de leur famille et souvent par notre faute, collective sinon personnelle.

En face de cela, que sont les familles adoptantes ? Essentiellement des couples de milieu socialement favorisé. Et cette caractéristique ne provient pas d'une sélection des services d'adoption ; elle existe déjà au niveau de la demande.

Ainsi, pour le département de Meurthe-et-Moselle, j'ai pu noter les déséquilibres suivants (sur quatre ans).

	Population du département %	Demandes %	Placements %
Agriculteurs	4,4	1,5	1,69
Salariés agricoles	1,4	0	0
Professions libérales et cadres supérieurs	5,1	16,91	15,64
Cadres moyens et techniciens	18,5	21,65	23,72
Employés	16,1	26,31	22,02
Ouvriers	47,1	24	25,49

Les explications sont multiples (préjugés sur la complexité des démarches, sur le coût de l'adoption, sur l'hérédité, sur la sécurité juridique de l'adoption...). Nous les avons analysées ailleurs. Bornons-nous ici à noter le fait : l'adoption correspond à un transfert de population des classes défavorisées aux classes favorisées.

L'adoption c'est toujours le riche qui accueille le fils du pauvre.

C'est pourquoi, s'il faut favoriser l'adoption, il ne faut pas oublier qu'elle est le révélateur d'un premier échec. Et ne pas oublier de lutter contre cet échec et pour qu'il ne se perpétue pas.

Vrai au niveau national, ce transfert l'est encore plus au niveau international. L'adoption par les pays favorisés des enfants du tiers-monde ou de pays ravagés par la guerre connaît une certaine faveur. Cela est très généreux si, en même temps, comme le fait magnifiquement Terre des hommes par exemple, tout est fait pour aider les enfants dans leur pays. Le but n'est pas l'adoption ; le but, c'est l'enfant, et l'adoption est un moyen parmi d'autres. Mais prôner l'adoption hors du pays comme aide aux pays en difficulté est une attitude intolérablement colonialiste.

Les pratiques administratives elles-mêmes ne révèlent-elles pas parfois une recherche de l'adoption à tout prix, même au mépris de l'intérêt le plus évident de l'enfant ? On signale périodiquement le cas d'enfant de trois à six ans, parfaitement adapté à sa famille nourricière, arraché à celle-ci (et de quelle manière) pour être confié à des personnes dont on lui expliquera qu'elles sont ses vrais parents (et pourquoi seront-ils plus vrais ?). Si encore cela se faisait avec le plein accord des nourriciers, avec une prise de contact chez eux, et des relations maintenues après l'adoption... Point du tout. L'habitude veut souvent que l'enfant transite par quelque foyer ou quelque hôpital pour y être « observé » ou « testé » (examens hors de son milieu et dont la valeur est très douteuse).

C'est pourquoi, si une réforme de l'adoption doit être faite, il faut bien définir quelle finalité est poursuivie :

Le scandale, est-ce qu'il n'y ait que quatre mille adoptions ou est-ce qu'il y ait deux cent cinquante mille enfants hors de leur famille ?

La finalité de l'action sociale, est-ce de réaliser davantage d'adoptions ou de travailler à ce qu'un jour, parce qu'il n'y aurait plus d'enfants non désirés, il n'y en ait plus ?

(A suivre.)

(*) Inspecteur de l'action sanitaire et sociale en Moselle, auteur de *l'Adoption aujourd'hui* Psychoguides. Le Centurion, 1974

(1) *Le Monde* daté 1er-2 décembre 1974.

Où s'adresser ?

— A la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), service de l'enfance (au chef-lieu de chaque département).

— A une œuvre d'adoption autorisée (liste fournie par les D.D.A.S.S.).

Conditions

1) Pour un couple adoptant ensemble : être marié depuis cinq ans, que l'un des époux soit âgé de plus de trente ans, ne pas avoir de descendant légitime (sauf dispense du président de la République) ;

2) Pour une personne adoptant seule : être âgée de plus de trente-cinq ans, ne pas avoir de descendant légitime, éventuellement, consentement du conjoint.

Dossier

Se conformer à ce qui est demandé par le service. Il y a en général : une visite au service, une enquête sociale, une visite chez un médecin neuropsychiatre agréé.

Délais

De un à quatre ans en général.

FAITS DIVERS

A Paris

DEUX POLICIERS SONT BLESSÉS PAR DES VOLEURS DE VOITURES QU'ILS TENTAIENT D'ARRÊTER

Deux gardiens de la paix ont été blessés le 4 avril, peu après minuit, avenue de Verdun, à Paris (10e), par des voleurs de voitures qu'ils avaient surpris en flagrant délit.

A la vue des policiers, alertés par des riverains, les voleurs, qui s'apprêtaient à opérer, ont ouvert le feu sur les policiers avec des pistolets de calibre 11,43. L'un de ceux-ci, M. Paul Bernard, trente ans, atteint d'une balle à l'abdomen, a dû subir une intervention chirurgicale à l'hôpital Saint-Louis. Son camarade, le brigadier Charles-Jules Rosette, trente ans, souffre d'une blessure à la cuisse. Les voleurs n'ont pas été retrouvés.

Commentant cette fusillade au micro d'Europe I, M. Gérard Monate, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police, devait déclarer : *« Aujourd'hui le mot police ne signifie plus rien pour les malfaiteurs. Avant, quand on entendait « police », les gens s'arrêtaient, levaient les mains ; maintenant, c'est terminé. Rien que de voir un képi ou un uniforme, on sort le revolver et on tire. »*

Traitant du flagrant délit, qui *« reste la méthode de police la plus efficace »*, M. Monate est revenu sur la récente affaire du Thélème : *« Pour arriver à « coincer » une bande aussi renommée que celle des Zemmour, les policiers sont obligés de prendre de grands risques. Si la loi permettait de coincer les gens de cet acabit, je ne pense pas que les policiers auraient pris les risques qu'ils ont pris pour le Thélème, et il n'y aurait pas eu d'incidents (...). Je crois que la société recule en ce moment sur tous ces problèmes. Les policiers risquent-ils leur vie en permanence pour soutenir une société qui ne veut plus se défendre ? »*

● *Collisions en chaîne sur l'autoroute du Soleil.* Une cinquantaine d'automobiles sont venues se télescoper, le 4 avril en fin de matinée, sur l'autoroute du Soleil (Paris-Marseille) près de Bierre-lès-Semur (Côte-d'Or). La circulation a été interrompue durant plus de deux heures. Neuf blessés, dont certains dans un état grave, ont été retirés des véhicules. La neige qui était tombée en abondance sur le plateau du Morvan est responsable de ces collisions en chaîne.

Après un accord entre le Syndicat des entraîneurs et l'Association des lads

La première réunion hippique de l'année à Longchamp devrait se dérouler normalement

La réouverture de l'hippodrome de Longchamp, dimanche 6 avril, sera certainement moins agitée que ne le laissait craindre le mouvement revendicatif des lads de Chantilly, qui réclament de meilleures conditions de travail et qui ont déjà perturbé, le dimanche précédent, le déroulement de la course du tiercé en empêchant trois chevaux d'être acheminés au champ de courses d'Auteuil. L'Association professionnelle des lads menaçait de renouveler son geste à l'occasion de la première réunion de l'année à Longchamp, ce qui aurait eu pour conséquence de compromettre la course au tiercé, dix-sept des vingt-cinq partants du prix de la Plaine-Monceau provenant d'entraînements de Chantilly.

Après une réunion de plus de cinq heures, vendredi 4 avril à Chantilly, l'Association professionnelle des lads et le Syndicat des entraîneurs sont cependant parvenus à un accord comportant une augmentation de salaires de 10 % à partir du 1er avril avec garantie du pouvoir d'achat, la promesse de signature d'une nouvelle convention collective au 1er juillet prochain, l'application de la loi du 1er janvier 1975 sur la semaine de quarante heures dans les professions agricoles et l'obtention d'un repos hebdomadaire.

LA RÉVOLTE DES O. S. DU TURF

Les habitués d'Auteuil se souviendront longtemps du prix Gérald-de-Rochefort, la course du tiercé de Pâques. Les parieurs et les employés du P.M.U. aussi. Le monde des courses a été secoué par un événement unique dans les annales : trois des chevaux partants ont été empêchés de quitter leurs stalles de Chantilly, « gardés en otages » par des lads qui revendiquaient de meilleures conditions de travail. Résultat : les responsables du P.M.U., qui n'avaient pas prévu une telle éventualité, se sont arraché les cheveux pour tenter de dédommager au mieux des joueurs souvent furieux après ce tiercé boiteux, retardant même de vingt-quatre heures — phénomène rarissime — le paiement des bordereaux. Les entraîneurs, pour leur part, effarés et prédisant la fin du monde hippique, admettaient visiblement mal la perspective de devoir, après M. Pierre Dreyfus et d'autres capitaines d'industrie, affronter leurs O.S.

Tout comme le mécanicien sur une chaîne d'automobiles, le lad est indispensable au fonctionnement d'une écurie. Et, tout comme l'autre, on l'oublie tant qu'il travaille. Au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cheval, les honneurs, et aussi l'argent : le jockey gagnant reçoit 20 % du montant du prix de la course, le lad 0,5 %. Pourtant, l'artisan de la victoire, c'est bien lui, le lad, l'esclave de la plus noble conquête de l'homme, debout chaque matin à 4 h. 30 pour nettoyer les boxes, soigner et nourrir les bêtes, puis les conduire à l'entraînement jusqu'à la fin de la matinée par tous les temps, sauf lorsqu'il gèle... pour ne pas risquer de briser une patte de la monture. Le soir à 17 heures, le lad et le cheval repartent pour deux heures de trot et de galop suivis à nouveau de soins. Les journées sont longues pour ces gens souvent très jeunes : selon l'Association professionnelle des lads, la semaine de travail dépasse souvent cinquante heures, avec seulement deux jours de repos par mois, pour un salaire qui est en moyenne de 1 800 F par mois. *« Aux environs de 2 000 F »*, dit M. Hubert d'Aillières, président du Syndicat des entraîneurs. Mais un « ancien » d'un entraînement de Chantilly — vingt-trois ans dans la même écurie — montre une de ses dernières fiches de paie : 1 640 F pour le mois.

Les quarante heures

C'est une loi du 1er janvier 1975 qui a mis le feu aux poudres en établissant à quarante heures hebdomadaires l'horaire de travail des employés et ouvriers de l'agriculture, tout dépassement de cette limite donnant lieu au paiement d'heures supplémentaires. On comprend aisément l'impatience des lads, qui demandaient par ailleurs une augmentation des traitements de 17,5 % et un jour de congé par semaine.

Avant même que les modalités d'application en soient connues, les entraîneurs ont lancé un cri d'alarme : « sous-traitants » des propriétaires à des tarifs qui leur paraissent déjà insuffisants, ils se sont déclarés incapables de faire face — bien qu'ils aient, depuis, accepté de « lâcher du lest » — aux exigences de leurs employés.

Faudrait-il augmenter les prix de pension des bêtes ? Les propriétaires ne veulent pas en entendre parler : l'hippisme, disent-ils, est un sport de riches, mais un sport qui ne rapporte pas.

Le président du Syndicat des entraîneurs est encore plus catégorique : *« Il faut*, avertit-il, *que les garçons d'écurie comprennent que le jour où un plaisir — c'est le cas du cheval — coûte trop cher, on le supprime. »*

JAMES SARAZIN.

PRESSE

Se qualifiant de « grand régional de l'Ile-de-France »

« Le Parisien libéré » rejette sur le Livre « la responsabilité des problèmes actuels »

La direction du *Parisien libéré*, dans un communiqué publié vendredi après-midi 4 avril, déclare *« ne pas pouvoir laisser sans réponse (...) les affirmations partisanes contraires à la vérité »* avancées par le Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.).

Soulignant que *« la prétendue intransigeance* (de la direction) *n'est en fait que le rappel des engagements pris le 20 novembre 1974 »* par le Comité intersyndical et *« le refus systématique opposé ensuite »*, la direction du *Parisien libéré* déclare :

« Les décisions du 3 mars, annoncées dès le 19 février, découlent directement de ce refus du Comité intersyndical du Livre parisien, la direction du Parisien libéré *étant ainsi contrainte à l'application d'un « plan survie » comportant la suppression de dépenses devenues insupportables »*.

Se défendant de vouloir *« saborder »* le journal, la direction du *Parisien libéré* rappelle qu'elle s'est heurtée, de la part du Livre, *« à toute une série d'actions attentatoires à la liberté d'entreprise et à la liberté de la presse »* (retard et limitation du tirage, agissements multiples entravant l'information des lecteurs et des abonnés du journal au sujet du conflit)

« Quant à l'affirmation selon laquelle la direction du Parisien libéré *se refuserait à payer les salaires des ouvriers depuis le 3 mars, il s'agit d'une contre-vérité juridiquement constatée, puisque ce sont les syndicats eux-mêmes qui ont mis la direction dans l'impossibilité de déterminer l'identité des affectataires — imposés par eux — des « services » commandés par le journal dans les secteurs techniques intéressés, ce qui a amené* le Parisien libéré *à faire des offres réelles de paiement global aux différentes sections syndicales, et, après le refus par celles-ci de les accepter, à consigner les fonds, à chaque paye, à la Caisse des dépôts et consignations.*

» Il n'est aujourd'hui que trop clair, devant la détérioration de la situation, de jour en jour plus dramatique, dit encore le communiqué de la direction, *que le carcan de règles anachroniques — datant de 1921, — restrictives de production, est à la fois mortel pour les entreprises de presse et pour les ouvriers du Livre parisien eux-mêmes. (...)*

» Il appartient au Comité intersyndical du Livre parisien d'en prendre enfin conscience. C'est donc à lui que revient la responsabilité des problèmes actuels. C'est de lui, également, que dépend leur issue, par l'acceptation de conditions de travail comparables à celles qui sont pratiquées dans les quotidiens de province, et correspondant aux caractéristiques particulières du grand régional de l'Ile-de-France qu'est le Parisien libéré. »

La C.G.T. dénonce « les provocations »

Vendredi après-midi également, évoquant des incidents au cours desquels des dépositaires de banlieue ont été molestés, le bureau du Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.), à propos du conflit au *Parisien libéré*, *« attire l'attention de la population concernant les provocations dont sont journellement l'objet les travailleurs de la presse, leurs détracteurs n'hésitant pas à utiliser le conflit pour tenter de leur faire supporter des actes outranciers de vandalisme, le but poursuivi étant de porter atteinte à l'image de marque de la C.G.T. Le bureau du Comité intersyndical condamne de telles actions contraires à l'esprit et à la haute conscience professionnelle qui ont toujours animé les travailleurs du Livre.*

» Il rappelle que ceux-ci n'ont, dans l'immédiat, pour objectif principal que la défense de leur emploi et l'amélioration de leurs salaires et, pour ce faire, qu'ils entendent continuer à mener leur action dans la légalité comme ils l'ont toujours fait jusqu'alors. »

Le même jour à Fourmies (Nord), près de huit cents travailleurs du *Parisien libéré* et de la presse parisienne — selon le chiffre donné par les organisateurs — ont protesté contre l'impression, par une imprimerie de cette ville, d'une partie des anciennes éditions régionales du *Parisien libéré*. L'Imprimerie-Papeterie de l'Avesnois fabrique, depuis deux semaines, *le Journal de l'Oise*, *le Journal du Val-d'Oise* et *le Journal de la Seine-et-Marne*, les trois publications tri-hebdomadaires qui remplacent les éditions régionales du *Parisien libéré*.

Les manifestants, après avoir défilé en ville, ont déposé une gerbe sur la stèle commémorant la fusillade du 1er mai 1891, au cours de laquelle neuf grévistes furent tués à Fourmies.

Signalons enfin que *« les problèmes actuels de l'emploi dans les industries du labeur et de la presse de Paris »* ont fait l'objet d'une récente rencontre entre l'Union des syndicats C.G.T. de Paris et le Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.), qui *« sont convenus d'unir leurs efforts pour exiger le maintien à Paris du potentiel des industries graphiques et de la presse »*. Une délégation de la Fédération du Livre a été d'autre part reçue par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

A Nanterre, les 25 et 26 avril

UN COLLOQUE DE « PRESSE ET POLITIQUE »

Plusieurs institutions et organisations universitaires ont mis sur pied pour les 25 et 26 avril un colloque qui se tiendra à l'université de Paris X-Nanterre, dans la salle des thèses sur le thème « Presse et Politique ». C'est le second colloque qu'organisent ainsi ensemble l'U.E.R. d'histoire de Paris X-Nanterre, l'Institut français de presse, le CEREP (Centre d'études et de recherche sur la presse et le personnel politique de la France contemporaine) et la société Michelet, qui avaient déjà tenu l'année dernière une manifestation analogue. Le secrétariat du colloque est assumé par M. Philippe Machefer, agrégé d'histoire, maître assistant à Paris X.

Les séances qui débuteront chaque jour à 9 h. 30 et 14 h. seront présidées par MM. Godechot, Philippe Vigier et René Rémond.

● *Le « Nouvel Observateur »* portera son prix de vente à 5 F (au lieu de 4,50 F) à partir du lundi 7 avril.

JUSTICE

● *L'inculpation de M. François Terrenoire.* — M. François Terrenoire a été inculpé le 31 mars par M. Pierre Morel, juge d'instruction à Carcassonne, dans l'affaire de « fausses factures » pour laquelle un négociant en vins de Carcassonne, M. Henri Pratx, a été écroué.

M. François Terrenoire, négociant en vins, et fils de l'ancien ministre (U.D.R.) M. Louis Terrenoire, a tenu à préciser que les faits qui lui sont reprochés « n'ayant aucun rapport avec la fraude fiscale reprochée à M. Pratx » et « souhaitant être mis rapidement hors de cause étant données les rumeurs qui (le) concernaient », il s'était laissé inculper, *« comme le permet le code de procédure pénale, pour avoir accès au dossier et solliciter un non-lieu pur et simple »*. (Nos dernières éditions du 5 avril.)

● *Requête en suspicion légitime dans l'affaire Portal.* — Mme Anna Portal et sa fille, Marie-Agnès, ont annoncé vendredi 4 avril, à Montauban, où elles résident, le dépôt par leur défenseur, Me Demay, d'une requête en suspicion légitime contre M. Terral, juge d'instruction à Montauban. Ce recours exposé le 25 mars, ont-elles précisé, vise essentiellement, à empêcher M. Terral de procéder à la reconstitution, fixée au 14 avril, du drame au cours duquel Jean-Louis Portal avait été mortellement blessé dans la nuit du 10 au 11 janvier.

Le Monde aujourd'hui

CONTROVERSE

« Parler femme » ou « parler homme » : de quoi parler ?

« *FAIRE dégorger, cuire à feu doux, cocotte, petits lardons, lotion, masque antirides, crème nourrissante...* » Gabrielle Rolin a dénoncé ici (*le Monde* daté 9-10 mars) le « parler femme », langage de ghetto, souhaité sa disparition.

Voilà donc méprisé un art de vivre — une jouissance, — apanage d'une minorité opprimée qui, faute du pouvoir, se réfugie dans le plaisir. Mais quoi, est-ce l'impérialisme masculin qu'il faut supprimer ou le désir ?

Il faudrait s'entendre. Qu'est-ce donc que le « parler homme », qui serait supérieur — ou plus adulte — que le « parler femme » ? « *Arbre à cames en tête, tiercé, Saint-Etienne bat Montpellier 3 à 1* », la chasse, la belote, la bagnole, la compétition, l'agressivité, le gadget ? Non, il n'est peut-être pas très utile de parler, mais, s'il faut parler, je préfère « parler femme », c'est-à-dire parler du corps, de la nourriture, de la sensualité, de la beauté, de l'art, de la jouissance.

Le monde a été façonné par les hommes et le résultat n'est vraiment pas beau. Il est temps de passer la main et la parole aux femmes. Mais si les femmes se mettent à revendiquer le droit d'être aussi agressives et abstraites que les hommes, si elles se mettent à avoir honte d'être des femmes, il n'y a plus aucun espoir de changement.

Les femmes sont en train de commettre la même erreur que tant de pays du tiers-monde qui plagient l'Occident au lieu de mettre en valeur leur originalité propre.

Je ne comprends rien aux bielles, aux pistons et aux cylindrées, je me moque des résultats sportifs, je déteste les chasseurs, les lecteurs de *l'Equipe* et les discutailleurs du Café du Commerce. Je n'aurais pas honte, si j'en avais le loisir, de parler de massages avec des huiles rares et des onguents au risque de passer pour « efféminé » et je ne connais rien de plus délectable que de mijoter un petit plat. Je préfère de beaucoup l'odeur du linge que je repasse à l'odeur du cambouis. Gabrielle Rolin préférerait-elle que les femmes abandonnent leurs illusions cosmétiques et conservent leurs points noirs et leurs poches sous les yeux ? S'il s'agit de dénoncer les méfaits de la publicité et la consommation excessive de produits de beauté, très bien, mais, que diable, il vaut mieux acheter des produits de beauté que des cartouches, des pots d'échappement ou des bouteilles de pastis. Si les Occidentaux s'occupaient un peu plus de leur corps, ils seraient mieux dans leur peau. Si nous réapprenions à nous servir de nos cinq sens, nous découvririons vite que les jouissances qu'ils peuvent nous offrir sont moins coûteuses — et sans doute moins illusoires — que tous les produits fabriqués au prix de la dévastation de la planète par la société marchande.

« Parler femme ? » « Parler homme ? » Et si l'on laissait plutôt parler notre corps ?

MICHEL POLAC.

CROQUIS

Le sel dans la soupe

CLAMECY, aux portes du Morvan. Sur la route, un gendarme bleu et noir, le bras impératif. Je range ma voiture sur l'accotement.

« *Papiers* », demande-t-on.

Le porte-cartes change de main. Examen lent, minutieux. On me restitue les documents. La certitude d'être en règle — toujours relative, compte tenu du dédale des règlements — n'a jamais suffi à me rendre euphorique devant un représentant de la loi. Et le regard peu amène dont celui-là me gratifie n'est pas fait pour rassurer.

Fini ? Pas encore. On recule de deux pas ; on scrute la carrosserie. Soudain, un sourire. Ambigu. Tout de suite gommé. Je profite du prolongement de cet arrêt forcé pour ranger un peu le contenu du coffre. Funeste inspiration ! Sur le dessus, bien visibles, il y a deux bouteilles de cassis.

« *Vous en avez beaucoup comme ça ?* » me demande-t-on.

Si pacifique et soumis que je me veuille, la question m'irrite. Ai-je affaire à un gendarme ou à un douanier ? Je réponds par une autre question :

« *Pourquoi ?*

— *Parce que, si vous avez bu...* »

C'en est trop. Je réclame l'alcootest. Avec une véhémence qui doit convaincre : pas d'alcootest. Va-t-on nous laisser enfin, ma femme et moi, repartir ?

Trois pas vers le capot. On se penche en direction des roues

« *Votre pneu avant gauche...*

— *Oui ?*

— *... Commence à être usé.* »

Je fais observer que les stries sont parfaitement visibles.

« *Je ne vous en donne pas pour quinze jours !* »

Bigre ! Mon interlocuteur, après tout, en sait peut-être plus que moi. Formé pour ça. Inclinons-nous donc, avec le ferme propos de changer au plus vite un pneu aussi traître... Est-ce tout ? Il ne semble pas. Ma voiture, décidément, intéresse fort la maréchaussée. C'est le pare-brise qui, maintenant, est l'objet de la plus grande attention.

Un air de triomphe illumine le visage rose et carré du gendarme. Les dix minutes perdues à tourner autour de nous auraient-elles trouvé leur récompense ?

« *La vignette...* »

Je la montre du doigt, à la place réglementaire.

« *C'est celle de 1974.* »

Rendons-nous à l'évidence. Celle de 1975 est dans le porte-carte, timbre autocollant et reçu. Je présente les deux.

« *Suivez-moi.* »

A 30 mètres, dans la voiture de la gendarmerie, j'apprends que posséder la vignette ne suffit pas. Je suis en contravention pour ne l'avoir pas apposée sur le pare-brise. Il faudra payer — via le tribunal correctionnel... — pour cette négligence.

« *Est-ce si grave ?* s'étonne ma femme. *Un simple oubli ! On oublie bien le sel dans la soupe...*

— *Tout à fait différent* », opine le gendarme, qui m'incite à signer le procès-verbal.

Rideau. On se quitte sans plus de grâces qu'à l'abord.

Sur la route, songeant d'une part à l'acharnement avec lequel ma voiture a été passée au crible et, d'autre part, à l'inadmissible observation sur la présence de bouteilles dans le coffre, un rapprochement se fait dans mon esprit. Malveillant, injuste, inavouable sans doute — que j'avouerai tout de même : lorsque, au premier acte de la comédie, mon gendarme a eu son sourire équivoque, ne se trouvait-il pas devant le macaron fixé là par mes soins « *Pour la défense du Larzac* » ?

MAURICE CHAVARDÈS.

« AGUIRRE »

L'autisme et le racisme des hommes

CE film est d'abord une descente physique aux enfers : par un chemin resserré, périlleux, une troupe de conquérants espagnols descend des Andes ; elle se fraie ensuite un passage étroit à travers la forêt vierge du cours supérieur de l'Amazone ; elle en arrive à des marécages. La route du pays de l'or, l'Eldorado qu'ils espéraient trouver, aboutit là, à ces bas-fonds, pour ces mille hommes et leurs esclaves indiens ; il faut revenir en arrière.

Mais la fièvre de l'or est si forte, et si intense le goût de conquérir à l'Espagne et à la foi des espaces nouveaux, des terres en blanc sur les cartes, que Gonzalo Pizzaro, le frère du célèbre Frances, envoie, pour prendre possession de ces immenses pays, un groupe d'avant-garde qui utilisera la seule route encore praticable : l'Amazone. Arrivé au bord du fleuve, le chef de l'expédition veut renoncer : l'aventure est impossible. Aguirre alors impose la marche en avant ; et — façon de parler — il brûle tous ses vaisseaux : il rompt avec l'autorité légitime, rejette Philippe II et tous liens avec lui. Il construit quatre radeaux de fortune ; quarante hommes l'accompagnent, et deux femmes : sa propre fille et la fiancée du chef de l'expédition, désormais son prisonnier.

C'est ici qu'il faut regarder de près les intentions d'Aguirre et sa vraie personnalité. Il n'est aucunement obsédé par l'or et n'a que mépris pour les assoiffés de ce métal : il utilise leur passion, c'est tout. Pour lui, l'Eldorado, c'est autre chose que de l'or, autre chose que le pillage des contrées découvertes — il le dit à la fin du film.

Ce qui intéresse Aguirre, c'est la découverte en elle-même : être le premier à mettre un nom sur des terres vierges, inexplorées. Il n'a pas seulement voulu rompre avec la foi jurée, que ce soit envers l'Eglise ou envers l'Espagne. Plusieurs fois Aguirre parle de sa « trahison » ; il a fait table rase du passé, renié ses chefs. Mais, surtout, Aguirre, saisi de la fièvre paranoïaque, veut créer un empire absolument neuf, un « empire pur », comme il dit ; il veut effacer les taches faites par les Espagnols cupides, reprendre le Mexique à Cortez ; il ne veut pas conquérir pour lui-même : c'est un autre que lui qui est élu empereur ; il ne veut pas dépouiller pour dépouiller ; il se contente de faire prendre acte solennel de possession, par l'empereur, un empereur pourtant si dérisoire : ils sont passés là et là, et cela lui suffit ; les étendues de chaque côté du fleuve sont reconnues par lui et désormais marquées par lui. Il s'agit de pureté, de conquête pour la conquête, de l'art pour l'art. Pour arriver à cette pureté, il en arrive à l'enclosement dans l'inceste : « *Moi, la colère de Dieu, j'épouserai ma propre fille* » Car il ne compte que sur son seul sang pour établir un empire qui ne soit en rien marqué de souillures. *Aguirre* est une épopée de la pureté, la recherche folle d'une certaine pureté mythique.

Seul à vivre son rêve

Oui, de la *pureté* ! On remarquera que, dans ce film, il n'y a aucun geste érotique. Dans cette troupe d'hommes, les deux femmes ne sont jamais regardées ni remarquées : ces hommes vivent entre eux, en masculinité, de la même manière que les nazis dont le système se développait sur fond d'homosexualité « *Immatérielles, immaculées* », dit un critique en parlant des deux femmes du film : « *Les deux femmes de l'expédition sont préservées, par le cinéaste, de toute compromission dans la conquête.* » N'est-ce pas là étrange, chez ces conquistadores qui n'avaient rien d'enfants de chœur ? Le cinéaste n'a-t-il pas voulu souligner justement cette première recherche de pureté qui consiste, en société masculine, à ne pas se commettre avec l'« autre », la femme ?

Mais le cinéaste, Werner Herzog, est allemand ; et le principal interprète, Klaus Kinskai, l'est aussi. N'est-il pas étrange de trouver au milieu de tous ces Espagnols et ces Indiens très bruns, Aguirre et sa fille, tous deux blonds, blonds comme de vrais Aryens au sang et à la race très purs ? Le véritable Eldorado que veut construire Aguirre n'est-il pas un nouveau monde et une nouvelle race débarrassés des miasmes latins et chrétiens, de toute cette morale débile, d'un Dieu de superstition et de crainte ? Aguirre n'a peur de rien ; son Dieu est le soleil d'or, qu'il regarde en face, comme l'aigle ; solitaire jusqu'au bout parce que seul à vivre un rêve aussi haut, le rêve de faire naître un empire absolument nouveau, vierge comme sa fille, aussi pur qu'elle.

Un envoûtement

Aguirre — c'est là un envoûtement — ne nous parle pas seulement de quelques soldats qui se perdent au cours d'une expédition ; ni des évangélisateurs qui croyaient avoir à être sans cesse du côté des puissants pour remplir leur rôle. *Aguirre* incarne le racisme des Européens qui voulaient imposer leurs coutumes et leurs croyances, il l'incarne à l'état de folie, et par là nous le montre mieux ; car cet homme, Aguirre, veut être un nouveau dieu, dont la colère détruirait le monde ancien, dont la force établirait un monde régénéré.

Peut-on penser que le cinéaste et son principal interprète ont évoqué le passé de leur pays ? N'ont-il pas reproduit, plus ou moins consciemment, en Aguirre, le Führer Adolf Hitler qui avait coupé les ponts avec le dieu juif de tendresse et d'espérance pour établir un dieu aryen de force et d'ordre impeccables ? Le Führer qui avait osé « trahir » — le courage du dépassement — la démocratie, pour s'aventurer en terres nouvelles ? Le Führer qui avait entraîné l'ensemble de son peuple dans sa folie et sa mort, comme Aguirre le fait avec ses compagnons ?

JEAN-FRANÇOIS SIX.

(*Lire la suite page 21.*)

Au fil de la semaine

VIVRE AUTREMENT

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

CHANGER la vie. Changer sa vie. Une vie nouvelle. L'autre vie. Vivre autrement. Penser, juger, agir autrement. C'est la déclinaison à la mode. Qu'est-ce que cela veut dire ? Pour la plupart d'entre nous, c'est tout simple : il s'agit de ceux qui prônent ou choisissent un mode de vie inhabituel, en rejetant la tradition, les usages, le conformisme aux dépens de leur physionomie sociale, de leur réputation. Dans un monde où foisonnent les inventions et les innovations, ils n'en sont pas moins suspects et montrés du doigt. Ces gens-là ne sont pas « comme tout le monde », ils se sont pas sociaux ou pas normaux ; voilà les grands mots lâchés. Jeunes, on ajoutera aux adjectifs qui les clouent au pilori un préfixe et on les déclarera asociaux, anormaux, en espérant d'ailleurs que « cela leur passera ». Plus âgés, on dira qu'ils sont bizarres, originaux, malades peut-être et — qui sait ? — un peu fous. De toute façon, chacun s'en défie, les redoute, les tient à l'écart. Le halo de méfiance et d'hostilité qui les entoure les confine dans leur solitude. La société n'aime pas être dérangée.

***

Une nouvelle revue, trimestrielle : « Autrement ». Pour ce premier numéro (1), un thème : « Jeunesses en rupture : dupes ou prophètes. » Les articles sont signés d'universitaires, de praticiens, de journalistes. Ils sont entourés de « conseillers », dont l'un appartient au « Club de Rome », l'autre au « groupe des Dix », un troisième à l'équipe des « Futuribles », plusieurs à l'Université, spécialistes des sciences, de l'économie, de la sociologie, de l'histoire. Beaucoup de bons noms et quelques grands.

Un livre paru cette semaine « le Droit de vivre autrement », par Catherine Valabrègue (2). Le sous-titre dit tout : « Modes de vie inhabituels. Enquêtes et témoignages. » Dans cet ouvrage, au contraire de la revue, pas de « cas limites », mais des gens « normaux », qui refusent les modèles traditionnels soit que leur nature, leur tempérament ou les hasards de l'existence leur aient imposé cette singularité, soit qu'ils aient choisi délibérément d'agir différemment, de « vivre autrement ».

Laissons de côté la drogue et la délinquance — la revue « Autrement » leur consacre d'excellents articles — non, certes, qu'elles ne soient pas des signes graves, mais parce qu'elles ont fait déjà l'objet de très nombreuses études de comportement et d'analyses sociales qui cernent bien ces redoutables phénomènes. La vraie nouveauté n'est pas là, et pas davantage dans le féminisme, l'écologie, les communautés ou les bandes de jeunes, sujets sur lesquels on a beaucoup disserté déjà. Elle est plutôt dans les refus moins violents, non agressifs, peu spectaculaires, des modes de vie et de jugement généralement admis, dans les tentatives d'évasion qu'ébauchent sans bruit certains de ceux qui étouffent dans la famille, à l'école, à la caserne, à l'asile, en prison, au travail, bref, dans tous les enfermements. Ils sont nombreux ceux et celles qui poussent tranquillement jusqu'au bout l'évolution timidement amorcée dans la loi et les usages, au risque de choquer et d'irriter, et qui le font avec simplicité sans même tenter de théoriser leur attitude, de se procurer le confort d'une justification doctrinale.

Catherine Valabrègue, dans son livre, rappelle opportunément qu'en quelques années la responsabilité parentale a remplacé la toute-puissance paternelle, que la loi sur la filiation a reconnu à l'enfant né hors mariage les mêmes droits qu'à l'enfant légitime, que la mère célibataire bénéficie désormais, pour son enfant, des mêmes avantages qu'une femme mariée, qu'après la libéralisation de l'avortement le Parlement va maintenant être saisi d'une simplification de la procédure du divorce... A cette liste déjà impressionnante s'ajoutent l'abaissement à dix-huit ans de la majorité, l'entrée des femmes dans quelques bastilles solidement tenues jusqu'alors par les hommes, la mise à l'étude de nombreux projets qui visent à un meilleur équilibre entre hommes et femmes non seulement dans la vie familiale, mais dans la vie professionnelle et la vie sociale.

Cependant, le changement dans les mœurs précède la lente adaptation de la loi et la révision, plus lente et plus malaisée encore, des conformismes sociaux, des usages et des idées reçues. Ici et là, à coups d'entretiens enregistrés et de confidences encouragées, on écoute ainsi les couples d'hommes et les couples de femmes qui osent assumer sans ostentation ni honte leur condition. A côté de ces situations difficiles et encore incongrues, le cas des mères célibataires paraît presque ordinaire, celui des pères célibataires qui ont la charge d'enfants, celui des pères divorcés qui en réclament la garde à l'égal de la mère, à peine plus complexes et inattendus.

***

Mais voici plus étrange, et pourtant il s'agit de « familles » comme on commence à en rencontrer çà et là, et qui choquent, qui font jaser. Deux, trois, quatre jeunes femmes, celles-ci non mariées et qui n'entendent pas se lier, celles-là divorcées ou séparées et qui veulent défendre leur indépendance reconquise, s'associent. Ensemble, elles organisent leur vie, à fonds commun, sans se soucier de proportionner l'apport de chacune, se rendant mutuellement service, élevant ensemble leurs enfants. Ce sont les « célibataires nouveau style ». Chacune mène sa vie privée comme elle l'entend, car, il ne faut pas s'y tromper, ce ne sont nullement des femmes sans hommes et pas davantage des femmes à hommes, même si les voisins le prétendent parfois.

L'une décide-t-elle d'avoir un enfant dont elle n'épousera pas le père, l'autre veut-elle reprendre ses études alors qu'elle n'en a pas les moyens financiers, la troisième entend-elle se donner pleinement à son métier sans être requise par les tâches ménagères ? Peu importe : on s'arrange, on s'entraide, on partage tout. L'argent est commun — et d'ailleurs on dépense moins ainsi qu'isolément, — les enfants ont plusieurs mères et, si des hommes passent, ce seront des pères d'occasion. Catherine Valabrègue a même trouvé, parmi ces « célibataires nouveau style », des hommes divorcés ou non mariés qui vivent ainsi à trois ou quatre, qui savent cuisiner, laver, repasser, et se débrouillent fort bien pour tenir leur maison. Outre les commodités matérielles qu'elle comporte, la formule, selon ceux et celles qui la pratiquent, offre l'avantage de mettre en déroute ces deux grands ennemis de la vie moderne que sont l'ennui et la solitude.

***

Voilà plus singulier encore, et là aussi, mode ou blocage, l'idée n'est pas seulement dans l'air, mais elle commence à s'inscrire dans la vie quotidienne. Des jeunes femmes, parfois mariées mais le plus souvent célibataires, refusent consciemment la maternité et lui préfèrent l'adoption, avec une prédilection particulière pour les enfants de couleur, noirs ou jaunes.

Ce qui fait l'originalité de cette attitude, plus répandue qu'on ne le croit, ce n'est évidemment pas le fait de l'adoption ni même le choix délibéré d'enfants d'autres races. Mme F..., employée aux wagons-lits ; Mme G..., étudiante en architecture ; M. T..., avocat, et sa femme, qui veulent adopter des petits Vietnamiens, pourraient parfaitement avoir des enfants de leur union, de leur sang, et la première d'entre elles a d'ailleurs une fille de six ans née de son mariage. Annie, enseignante, et Pierre, ingénieur, tous deux âgés de vingt-huit ans, sont dans le même cas. Ils vivent ensemble depuis six ans sans être mariés : rien pourtant ne les en empêcherait, s'ils le souhaitaient, mais ils n'en ressentent pas la nécessité bien qu'ils se comportent en tous points comme un ménage — et cela, c'est également une façon de plus en plus répandue de « vivre autrement ». Et ils disent : « C'est une énormité de faire des enfants à soi dans un monde où il y a surpopulation et plein d'enfants sans parents. » Mme A..., trente-six ans, et son mari, fonctionnaire international, élèvent trois petits Coréens ; c'est une Coréenne également qu'a adoptée Mlle X..., directrice d'école maternelle. Pour eux, l'adoption procède du refus systématique de procréer, et le choix de leurs enfants leur vaudra, ils le savent et le disent, bien plus de réactions ironiques, curieuses, voire méprisantes que de compréhension et d'encouragements.

Ne jugeons pas, ne condamnons pas trop vite. La sclérose et l'individualisme qui caractérisent la vie urbaine, l'atomisation de la famille classique sous la pression du progrès technique et de ce qu'on nomme le bien-être, l'usure et la résistance à la fois des interdits sociaux et des critères traditionnels, tout cela nous interroge. Ces marginaux, ces déviants, avec leurs modes de vie et de raisonnement inhabituels, cherchent des réponses hors des sentiers battus. L'avenir seul pourra dire si, comme le demande la revue « Autrement », ils sont « dupes ou prophètes » du monde nouveau, du monde étrange où nous entrons.

(1) Direction-rédaction : 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Le numéro : 22 F. Abonnements : 120, boulevard Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06. Un an : 80 F (France), 100 F (étranger).
(2) Denoël-Gonthier. Collection Femme. 272 pages, 35 F.

ETRANGER

Reflets du monde entier

The Economist

Couvrez cette Maja...

« Otez cette saleté de votre vitrine !

» La jeune vendeuse de la librairie regarda le gardien de l'ordre, ébahie.

» — Mais c'est une reproduction de la Maja desnuda *de Goya.*

» — Ne me parlez pas de reproduction, gronda le policier. Retirez cette affiche pornographique !

» Cette brève rencontre entre l'art et l'ordre a eu lieu récemment à Cacerès, raconte l'hebdomadaire anglais *THE ECONOMIST, et la ville est maintenant divisée entre partisans et adversaires du policier. Même dans les quartiers huppés de Madrid et de Barcelone, il a ses partisans. Le puritanisme est encore profond en Espagne et bien des Espagnols ressentent un malaise devant l'intrusion de la société de tolérance. Mais les adversaires de l'agent de Cacerès se plaignent que les autorités passent trop de temps à s'occuper de la moralité et pas assez à combattre les véritables délits, et surtout la corruption...*

» Selon un quotidien de Barcelone, poursuit l'*ECONOMIST, il y a plus de fraude dans l'industrie alimentaire en Espagne que partout ailleurs en Europe occidentale. Des milliers de membres de la nouvelle bourgeoisie ont perdu toutes leurs économies dans des investissements immobiliers douteux : le président d'une firme qui vendait des appartements fictifs était par exemple l'ancien chef de l'un des services secrets du régime, spécialiste des mauvais coups... »*

International Herald Tribune

Le gourou renié par sa mère

Le gourou Maharaj Ji, dont les disciples se comptent par millions dans le monde entier, vient, selon l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, d'être renié par sa propre mère.

Le quotidien américain écrit : *« La mère du jeune dieu de dix-sept ans a dépeint son fils, qui vit aux Etats-Unis avec son épouse américaine, comme un play boy et pas du tout un saint homme. Dans un document qu'elle a signé à la Nouvelle-Delhi, elle déclare « retirer à son fils le titre de guide spirituel de la Mission de la lumière divine » et ne plus le reconnaître comme le « maître parfait », ainsi que l'ont baptisé ses disciples.*

» Shri Mataji, ou Sainte mère, estime que son fils, influencé par de mauvais éléments de la Mission américaine, n'a cessé d'ignorer sa volonté et de mener une vie condamnable, dépourvue de spiritualité.

» C'est le cœur lourd, poursuit Shri Mataji, *qu'avec ses huit millions d'adeptes indiens, je dénonce ses activités et décide de l'écarter de la Mission dont il a oublié le chemin spirituel.*

» Susan Boucher, trente ans, une disciple canadienne de la Mission de la lumière divine, a déclaré : « Il ne pratique pas ce qu'il prêche... Il encourage ses disciples à l'imiter : à manger de la viande, à se marier, à avoir des relations sexuelles et à boire de l'alcool. »

Sovietskoe Gossoudarstvo I Pravo

Trop d'affaires de mœurs en U.R.S.S.

Le mensuel juridique soviétique *SOVIETSKOE GOSSOUDARSTVO I PRAVO* analyse les causes de la criminalité montante en U.R.S.S.

« L'insuffisance de certains biens de consommation, les problèmes de logement, la part encore relativement importante du travail pénible et le manque de centres de loisirs, estime la revue, *sont à l'origine de ce phénomène. L'alcoolisme, dont la plupart des victimes sont des travailleurs qui exercent des métiers pénibles, cause la moitié des délits. Mais le désœuvrement joue aussi un rôle important : 17 % des délinquants ne travaillent pas. »*

Selon le mensuel, *« les délits crapuleux sont en régression relative : ils constituent 45 % des cas, tandis que les affaires de mœurs augmentent : elles seraient responsables de 70 % des assassinats et des agressions. Un crime sur cinq est commis par des jeunes.*

» Les crimes économiques, qui vont du détournement de certains produits au trafic de grande envergure, provoquent 1 % des pertes subies par l'économie du pays, mais sont surtout dus à des défauts d'organisation ou à la mauvaise qualité de certains travaux. »

La revue soviétique s'inquiète cependant du nombre de délits qui restent impunis : *« Un sur cinq seulement donne lieu à jugement et de nombreuses atteintes à la propriété ne sont pas réprimées. »* Pour lutter contre cet état de choses, la revue préconise *« une action éducative auprès de la population, comme celle qui est menée dans certains quartiers par des « Points de soutien » composés de volontaires et de membres des organisations sociales et policières ».*

FINANCIAL TIMES

La misogynie sera hors de prix

« Les sociétés américaines sont en train de découvrir que la discrimination sexuelle ou raciale dans l'emploi peut leur coûter cher, écrit le *FINANCIAL TIMES. La commission fédérale pour l'égalité dans l'emploi* (Equal employement opportunities commission) *a reçu en 1972 ses instruments légaux d'action et a immédiatement commencé à les utiliser. C'est ainsi que l'American Telephone and Telegraph a dû payer pour 75 millions de dollars de frais de procédure.*

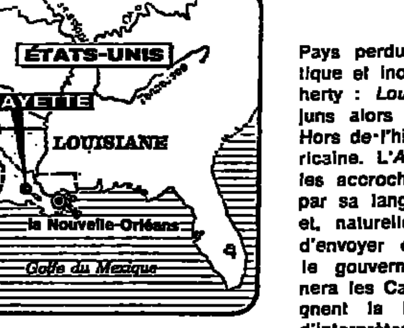
» Depuis mars 1972, poursuit le quotidien britannique, *la commission a intenté des procès contre trois cents sociétés. (...) Cinquante à soixante pour cent de ces actions en justice ont trait à des cas de discrimination raciale mais le nombre des affaires de discrimination sexuelle augmentent très vite. (...) La plupart des cas concernent des emplois de bureau, mais, dans quelques affaires déjà célèbres, on s'est attaqué aux positions les plus avancées de la suprématie masculine dans le management. L'American Telephone and Telegraph, la plus grande société américaine de télécommunications, a été ainsi condamnée une première fois pour la façon discriminatoire dont les emplois et les promotions y étaient offertes aux femmes : désormais, tous les emplois qualifiés sont ouverts au personnel féminin, qui n'est plus systématiquement considéré comme une réserve de standardistes.*

« En avril 1974, l'A.T. and T. a de nouveau été condamnée pour avoir empêché les femmes de suivre certains cours de promotion supérieure. »

Lettre de Lafayette

Louisiana Story

par YVES BERGER



DANS les paroisses tout autour de Lafayette, « capitale » de la Louisiane francophone, ils sont entre cinq cent mille et deux millions de francophones à s'appeler comme vous et moi : Blanc, Leblanc, Blanchard, Landry, Dupré, Broussard, Lemoine... Ils peuplent dix-huit paroisses, soit un tiers environ de la Louisiane, sur les soixante-quatre qui composent l'Etat et, de même que la paroisse, l'équivalent de ce qui partout ailleurs aux Etats-Unis se nomme conté, est une survivance de la législation française, de même les noms de ces paroisses sont-ils on ne peut plus français : Lafourche, Orléans, Terrebonne, Ascension, Iberville, Lafayette, Vermillion — pour ne rien dire de Bayou-la-Fourche et Terre-aux-Bœufs. De beaux noms, pour la plupart porteurs d'images et qui, pour un Américain de la Nouvelle-Angleterre, doivent sembler à peine moins étranges que Atchafalaya, Cabahannose, Catohoula, Opelousas, Plaquemine qui sont là, à flamboyer sur les cartes, pour nous rappeler : américaine aujourd'hui, française hier, cette contrée était naguère encore pays indien.

En Louisiane habitent plus de la moitié des catholiques noirs des Etats-Unis. Partout, et chez eux plus que chez les Blancs, la ferveur religieuse est grande. A Grand-Manou, dans le bureau de l'une des personnalités politiques les plus importantes de l'Etat, un prêtre est introduit, ami du maître de maison. Au bout de quelques instants, le prêtre demande s'il peut, à cette heure (il est 10 h. du matin) appeler la femme de notre ami. Pourquoi ? Dire ensemble un chapelet. Que si la voiture devant vous verse dans le fossé, son conducteur ivre, vous vous être précipité, bien sûr, vous extrayez le chauffeur-chauffard, indemne, sa première question inquiète (sa première question tout court) est la suivante : *« Etes-vous prêtre ? »*

Question qu'il a posée, n'en doutez pas, en français. Le père Landry est le curé de la communauté noire de Loreauville, environ 20 kilomètres de Lafayette. Je me présente à lui et comme je lui fait remarque sur la qualité, justement remarquable, de son français, il me reprend : mais c'est qu'il est Français ! D'où ? De Paris ? Non, du Maine. Ce « faux français » est un « franco » de l'Etat américain du Maine, aux frontières du Québec. Ils sont plusieurs centaines de milliers, les Québécois qui ont quitté, pour les « Etats », comme ils disent, et le Maine de préférence, leur « Belle Province ».

Le Père Landry doit aller sur ses soixante-cinq ans : il est pauvre, on le voit à la modestie très nue de son logis, aux manches trouées de sa veste. Il y a en lui une espèce de grandeur un peu triste, qui ne s'illumine qu'une fois lorsque, par hasard, j'évoque Châteauneuf-du-Pape dont il garde un souvenir de vin, lors de son unique voyage en France, voici vingt ans. Le Père Landry nous apprend que tous les vieux de sa paroisse — des Noirs, rappelons-le, — parlent encore le français et s'entretiennent dans cette langue, au sortir de l'office. S'il dit encore des messes en français ? Non. Depuis quand ? Huit ans. Ainsi peut-on évaluer avec précision ce qui ressemble à une agonie. Et pourquoi ce déclin ? Manque de missels, d'une part, et, de l'autre, il est avéré que les jeunes se rendaient moins nombreux à l'église si le Père Landry disait la messe en latin ou en français. D'ailleurs, les religieux français sont très rares à présent. Tous français, il y a cinquante ans, les jésuites sont aujourd'hui tous irlandais.

ON peut situer à cinquante ans en arrière le moment où le français, langue séculaire et nationale des Cadjuns, a décliné. Et décliné de rapide manière. De leur arrivée en Louisiane jusqu'en 1930, soit pendant quelque deux siècles, rien ne se passe chez les Cadjuns, ou peu s'en faut. Ils vivent dans leur Acadiana, au milieu et au bord des bayous, ces canaux hollandais, en un pays de marécages, d'alligators, d'herbes hautes et luxuriantes. Pays perdu, c'est la jungle aquatique et inoubliable du film de Flaherty : *Louisiana Story*. Les Cadjuns alors sont hors de l'histoire. Hors de l'histoire qui se fait, l'américaine. L'*American way of life* ne les accroche ni par ses mœurs ni par sa langue. Ils parlent français, et, naturellement, quand il s'agira d'envoyer des soldats en Europe, le gouvernement américain destinera les Cadjuns aux corps qui gagnent la France, où ils servent d'interprètes.

On pourrait penser que, d'avoir touché terre française, ces hommes, comme Antée, auraient pris une nouvelle vigueur langagière. C'était trop tard. Voici déjà deux décennies que les maîtres, à l'école, punissaient leurs élèves qui s'obstinaient à parler français, et les notables, les gens riches, n'allaient pas résister longtemps à la pression de la nouvelle puissance américaine. Bientôt le français serait synonyme d'une pauvreté dont on aurait honte. Quand on sait les ravages que l'américain provoque dans les langues nationales, il ne faut pas s'étonner si, en Amérique même, le français n'y a pas résisté.

Le résultat est, partout en Acadiana, visible, palpable, audible. Les Acadiens entre cinquante et soixante ans et au-delà parlent tous le français — un certain français, où les gens qui savent reconnaissent la « parlure » de l'Aunis et de la Saintonge. Entre trente et quarante ans, ils parlent les deux langues, l'anglais et le français. Ils ne parlent plus que le seul anglais quand ils ont moins de trente ans, et le voyageur en Acadie a vu au moins une de ces familles où grands-parents et petits-enfants ne peuvent converser que par le biais de la génération intermédiaire. C'est pour tenter le sauvetage de ce qui peut être sauvé, pour insuffler une vie neuve à ce qui respire encore et faire de la Louisiane, par le biais du bilinguisme, un Etat original, qu'un ancien membre de la Chambre des représentants des Etats-Unis, avocat et pétrolier milliardaire, James Domengeaux, têtu, minutieux, a créé, en luttant sang et eau, ce CODOFIL, ou Conseil pour le développement du français en Louisiane, que tout le monde à présent connaît.

Le CODOFIL a cinq ans. On lui doit la reconnaissance du français comme seconde langue officielle de l'Etat et la promulgation de lois qui rendent l'enseignement du français obligatoire dans les écoles maternelles, primaires et secondaires. Le CODOFIL est officiellement chargé de *« préserver, développer et utiliser la langue française en Louisiane pour en faire bénéficier l'Etat sur les plans culturel, économique et touristique »*. C'est le contraire d'un mouvement folklorique. Vingt mille Louisianais, rassemblés dans des associations locales dites « chapitres », militent en faveur de la langue française. Le CODOFIL a un budget de 1 million 300 000 dollars, et deux cent quatre-vingt-dix professeurs français, coopérants civils et militaires, enseignent partout dans le sud-est de la Louisiane. Près de deux cents Louisianais professeurs de français ont bénéficié cette année d'une bourse qui leur a permis de passer six semaines en France et, dans les universités de l'Etat, on a multiplié les stages à leur intention. Stations de radio, de télévision, ont leurs tranches horaires de français. On le voit : beaucoup de ferveur, de dynamisme, de succès, qui rendent plus étrange, par contraste, la situation de la Nouvelle-Orléans.

Rien ne va plus à la Nouvelle-Orléans. La ville n'a toujours pas de centre culturel — de sorte que les troupes théâtrales de Paris sont obligées de répéter dans des locaux privés. Il n'y a toujours pas de lycée français. Chacun a conscience qu'il faudrait un institut français, comme à Mexico. Il y a pis : la librairie française de la Nouvelle-Orléans a fermé ses portes, il y a quelques mois, comme à Rome. Ainsi, dans le temps même où un immense effort est accompli pour aider ici et là à réimplanter la langue française, on condamne les Orléanais à attendre six semaines et davantage les livres, les journaux qu'ils voudraient. Et, lassés, ne voudront plus.

« Ça parle français tout partout en la Louisiane. » Pour démontrer la véracité du phénomène, James Domengeaux vous conduira par les rues, le long des chemins, entrant dans les magasins, les estaminets, les banques, partout à Lafayette, Abbeville, Terre-aux-Bœufs, Châtaignier, Courtableau, Bayou-Chef-Menteur... Et c'est toujours le même manège : *« Vous parlez français ? » « Oui »*. Ça marche toujours. La première fois, on se dit que le numéro est bien au point. Puis il faut se rendre à l'évidence : dans cette partie de la Louisiane, le sud-ouest de l'Etat, ils parlent français, Blancs et Noirs — sauf les jeunes. D'où l'importance d'un CODOFIL qui s'est implanté dans les écoles.

Et si le CODOFIL a ses fanatiques, on aurait tort de dater à sa naissance la francophilie active que ne cessent de manifester les Cadjuns. On le sait : pour l'Anglais, l'anglophilie va de soi alors que le Français est tout gêné et vaguement honteux qu'on l'aime à des milliers de kilomètres de chez lui. Le Français pourtant se rend à l'accueil incomparable que lui réserve le Cadjun : générosité, gentillesse, attention, ferveur. Volontiers inamicales l'une à l'endroit de l'autre, les deux communautés francophones de la Louisiane : les Cadjuns de Lafayette et des campagnes, d'une part, de l'autre, les créoles de la Nouvelle-Orléans, se rejoignent pour se désolidariser, autant que faire se peut, de l'ordinaire américain, qu'elles accablent. L'intellectuel Louisianais est à l'aise l'esprit tourné vers le passé, c'est-à-dire l'époque où la Louisiane était tour à tour française et espagnole, tout sauf américaine, et fleurissent les travaux qui évoquent et exaltent une Louisiane somptueuse que rappellent les maisons au long des bayous, simples habitats cadjuns ou demeures de style georgien, grécisées et riches. Il y a un particularisme louisianais. A une jeune femme professeur à la West Southern University of Louisiana, comme je demandais, distrait, si son mari était Américain : *« Mon mari,* me fut-il répondu, *est Louisianais. »*

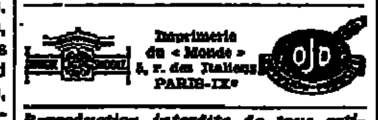
POUR le Louisianais, il y a, dans son pays même, deux sortes d'êtres humains : les Louisianais et les Américains. Un Louisianais est un Louisianais et un Américain peut être n'importe qui ou quoi — un Texan, par exemple. C'est autant que du créole, le sentiment profond du Cadjun. Dans cette communauté des Cadjuns, naturellement gais, expansifs, francs buveurs, turbulents, bagarreurs, on remarque quasiment comme un esprit de résistance et nous avons même rencontré des séparatistes. Des séparatistes louisianais ! La chose vaut qu'on la conte.

Max Antoine Greigh est d'origine espagnole. Commis voyageur, il connaît à fond son pays cadjun, parle un français parfait, à quelques détails près (pour lui, les canards ne sont pas « sauvages », mais « farouches » — de *wild*). Avec l'argent gagné à battre les chemins, il a monté un petit restaurant où il ne vend que des plats acadiens (la cuisine louisianaise est, de fort loin, la meilleure des Etats-Unis) — délectable façon, ici, d'affirmer ce qu'on pourrait appeler un séparatisme de palais. Une voiture s'arrête-t-elle devant son restaurant, il jette, par la fenêtre, un coup d'œil sur la plaque minéralogique. Deux cas, la plaque porte le nom de l'Etat de Louisiane ou ne la porte pas. Dans le premier cas, Greigh a de bonnes chances d'avoir affaire à des Cadjuns. Dans le second, les occupants de la voiture sont presque nécessairement des « Anglais » : ainsi les Cadjuns appellent-ils les Américains. De façon péjorative. A servir l'« Anglais », Greigh met une telle mauvaise volonté que, presque toujours, l'ennemi s'en va. L'enseigne sur le devant du restaurant ne dit-elle pas, d'ailleurs et en français « Bienvenue aux Cadjuns » ? C'est montrer aux « Anglais » qu'il ne faut point s'arrêter là. Demandent-ils leur chemin à Greigh, il égare à dessein. Or, personne n'est plus amical qu'un Cadjun : c'est assez dire la force, chez Greigh et ses semblables, de l'esprit de résistance.

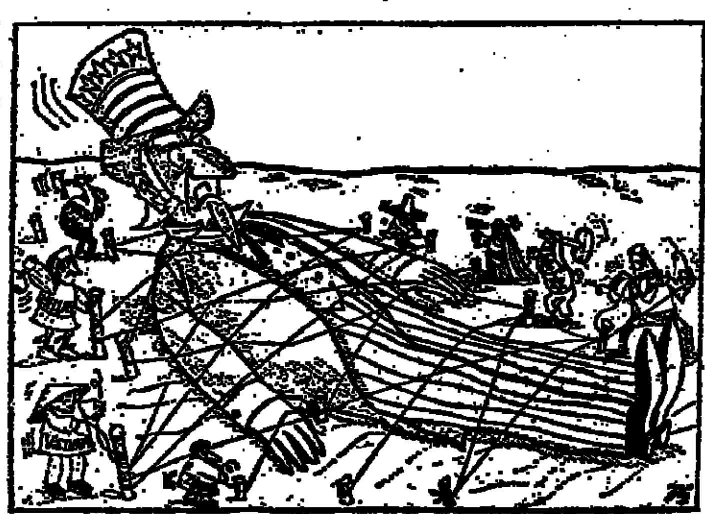
A la suite de Greigh, nous sommes entrés dans dix, vingt fermes..., dans des usines..., à chaque fois, les gens nous ont paru de cette sorte qui s'accroche aux traditions, à une conception passéiste de la vie, à l'exaltation des particularismes. On peut trouver simplement touchante, carrément dérisoire cette survivance, en pleine Amérique américaine, d'us et coutumes qui remontent à deux siècles et plus et que raconte une langue qu'un Français de France reconnaît mal, mais Greigh, dans sa virulence, une exception ? A Church-Point, petite communauté de fermiers, pour le centième anniversaire de sa fondation, les édiles locaux en quête d'un orateur ont appelé un avocat de Grand-Manou, ancien président des Jeunesses démocrates de Louisiane : Paul Tate. Une heure durant, Paul Tate invectiva contre l'« esprit anglais », dénonçant l'impérialisme culturel de ses compatriotes, leurs tentatives pour réduire à rien la culture française de Louisiane. Il appelle à une résistance active. Comment ? En parlant français. L'assistance, plusieurs centaines de fermiers, l'applaudit. N'hésitons plus à l'affirmer : les Louisianais sont les Occitans des Etats-Unis d'Amérique.

EST-IL nécessaire de l'écrire ? La Louisiane jamais ne se séparera, bien sûr ! Le « séparatisme » est, chez les Louisianais portés au rêve, la forme que prend leur nostalgie d'un monde difficile à conserver, menacé, qui chaque jour se délie un peu plus et que la langue américaine, d'une part, les techniques américaines, de l'autre, risquent d'éloigner encore plus. Ils voient dans le français et le passé une conjonction heureuse et la seule arme défensive de quelque efficacité. Vivre dans le passé et vivre là en français : par ce biais, ils détournent la fatalité d'un divorce que l'histoire — la Louisiane est américaine depuis deux siècles — et la géographie — la France est si loin — ont failli rendre irréversible. Les Louisianais vous diront que, d'écouter monter des écoles une langue qu'ils ont failli perdre à tout jamais, ils se laissent aller à l'incertaine vision d'une Louisiane que Napoléon Ier — c'était en 1803 — n'aurait point vendue. Que répondre ? Vive la chimère qui fait la vie bonne et belle. Sur les rives du Mississippi et sur les bords du golfe du Mexique, partout en pays cadjun au long des bayous, le voyageur a le sentiment que le temps, d'une certaine façon, a piétiné en Louisiane vers 1803 et que, s'il a repris sa marche, depuis lors et depuis peu, c'est d'une manière mal assurée, en laissant derrière lui ses vivantes séquelles qui font la Louisiane — et le séjour là-bas d'un Français — incomparables.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

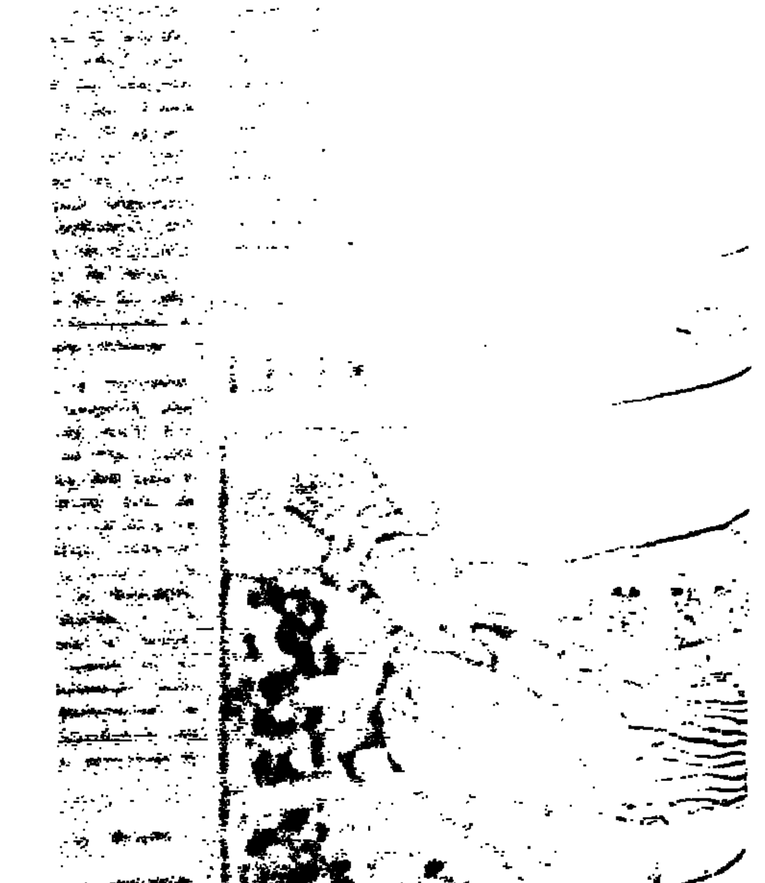


LE DESSIN DE LA SEMAINE



GULLIVER 1975

Dessin de Pielert dans le « Kölner Stadt-Anzeiger ».



RADIO-TELEVISION

Le « Questionnaire » Simone de Beauvoir

FÉMINISME = HUMANISME

(Suite de la première page.)

« *ON ne naît pas femme, on le devient* », écrivait en 1949 Simone de Beauvoir. La féminité n'est pas une donnée en soi. Une essence. C'est une donnée de l'existence. Un caractère acquis. Pas héréditaire ou, si l'on préfère, un caractère héréditairement acquis. Cette idée-force, appuyée depuis par Jean Rostand et par Elena Belotti, auteur de *Du côté des petites filles*, la voilà rejetée par les femmes avant même d'avoir été acceptée par les hommes. Déboussolante accélération de l'histoire. En défendant un point de vue toujours aussi explosif, Simone de Beauvoir est encore obligée de se battre à l'avant-garde contre l'ennemi commun, mais est obligée déjà de se défendre sur ses arrières contre ses propres troupes.

Ce second front, Jean-Louis Servan-Schreiber n'a pas cru devoir l'ouvrir sur TF 1. A la réflexion, je pense qu'il a eu raison. Le féminisme n'en est encore qu'à ses balbutiements. Le sujet est vaste. Il y avait beaucoup à dire. Et qui ne l'a d'ailleurs été qu'en partie. Cette interview-portrait nous aura laissés sur notre faim.

C'est aux « filles de la femme », toutes calquées, de génération en génération, sur un modèle dessiné par les hommes, confinées dans des tâches improductives et subalternes, soumises à une dépendance complète, tant affective que financière, et menacées de divorce ou d'abandon sur le tard, que s'adresse l'auteur du *Deuxième Sexe*. Avec un curieux mélange d'ignorance et d'intelligence. Passant sans transition des généralités aux banalités, elle illustrera ses théories par des exemples mal choisis dans l'abondant courrier que lui vaut un essai — tiré, si l'on compte toutes les traductions étrangères, à près de deux millions d'exemplaires, — elle cite des cas-limite : une mère de famille de Besançon à qui son mari interdit de quitter ses fourneaux, ne serait-ce que pour prendre le café chez une voisine. Une institutrice « obligée » de servir le déjeuner de son époux sur un plateau de télévision, après avoir fait manger les enfants à la cuisine et n'avoir eu elle-même que le temps de lécher les casseroles. Pas très représentatif, franchement !

On a l'impression par moments d'assister à l'inauguration d'un monument public. Ou, plutôt, d'écouter un cours ex cathedra complètement coupé des réalités de la vie. Curieux et beau visage, marqué, un sourire à fleur de lèvres, et sous les paupières lourdes, le regard bleu et froid d'un chat siamois. Avec cela la voix rassurante et posée de qui s'exprime en termes faciles avec des mots de tous les jours.

Quel a été l'accueil réservé au Deuxième Sexe à sa sortie ? Mitigé. Surtout chez les communistes. Le parti subordonnait alors la lutte des sexes à la lutte des classes. Simone de Beauvoir était d'ailleurs assez de cet avis à l'époque. Elle estimait que la révolution entraînerait automatiquement l'émancipation de la femme. Elle ne le pense plus. L'exemple de l'U.R.S.S. et des démocraties populaires, la fréquentation depuis 1968 de certains groupes gauchistes « *où c'est l'homme qui fait le discours et c'est la femme qui le tape à la machine, où c'est l'homme qui mène la discussion et c'est la femme qui fait le café* », l'ont persuadée de la nécessité d'une lutte autonome, spécifique.

Cette lutte a trouvé dans la plupart des pays occidentaux un terrain privilégié, et à présent — presque — conquis : le droit à l'avortement. Sur quel point faire porter *demain le combat, lui demandera*-t-on ? Dans l'ordre des revendications, quelle est la plus urgente, la plus spectaculaire ? Sa réponse surprendra : exiger des hommes qu'ils participent aux soins du ménage ! Comme si l'on pouvait mobiliser autour de ce mot d'ordre — « *A vous de faire la vaisselle* » — l'attention du pouvoir et celle des media. Comme si tout le problème de l'égalité, — égalité des chances, de qualifications et de salaires, — ne découlait pas d'un énoncé toujours le même, comment concilier égalité et maternité ? Faut-il (c'est à quoi semble-t-il, tend Françoise Giroud) attacher foi aux conclusions de cette pseudo-science, la psychanalyse, et inciter les femmes à s'occuper elles-mêmes de leurs enfants pendant les premières années de la vie ? Ou faut-il, au contraire, s'efforcer de les déculpabiliser, les encourager à sortir de chez elles et à se lancer sur le marché du travail en multipliant à leur intention crèches et garderies ? Question fondamentale. Et psychologique, et sociale et politique. Ce n'est qu'après avoir répondu qu'on pourra s'efforcer de donner aux hommes une idée plus haute de leurs responsabilités au foyer.

On attendait de Simone de Beauvoir — un écrivain, un philosophe — qu'elle nous brosse un tableau de ce que pourrait être, de ce que devrait être une société plus juste pour tous, pour les femmes, pour les jeunes et pour les vieux. Une société où le droit au travail serait plus également réparti. Une société où les valeurs dites féminines auraient enfin droit de cité. Bref, une société où le féminisme déboucherait sur un nouvel humanisme. Ce sera pour une autre fois.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Dimanche 6 avril, TF 1, 22 h. 5.

Le livre de Daniel Karlin

Un second regard sur Bettelheim

AU mois d'octobre 1974, quatre émissions de Daniel Karlin, « Un autre regard sur la folie », tournées à l'école orthogénique de Chicago — fondée et dirigée alors par Bruno Bettelheim (« la Forteresse vide ») — ont provoqué un vaste courant de discussions, de controverses, aussi bien dans les milieux médicaux, que chez des parents, tout d'un coup inquiets. Daniel Karlin — à la demande des éditions Stock — a écrit un livre intitulé également « Un autre regard sur la folie » : « J'ai voulu, écrit Daniel Karlin, essayer de donner au lecteur l'image la plus claire et la plus visuelle de la structure interne de ces émissions. »

Dans la préface, Karlin décrit ses premiers contacts avec Bettelheim et les enfants ; il explique les raisons qui l'ont conduit à réaliser le « portrait » de cette institution. Il redit sa volonté de montrer que des enfants psychotiques peuvent être soignés ; il répond — de façon incisive et définitive — à ceux qui lui ont reproché de ne pas avoir eu un « regard » plus critique. Réflexions sur l'ex-O.R.T.F., sur son métier, sur le personnage de Bettelheim et sur son « œuvre », se mêlent dans un discours clair et facile à lire.

Le « regard » est cette fois plus « politique ». Et le fait d'avoir choisi de publier le texte intégral des entretiens, entrecoupé de commentaires, de photos, permet au lecteur de s'interroger sur l'origine de la folie, le rôle de la famille, de l'école... et sur les hôpitaux psychiatriques.

L'ampleur des polémiques provoquées par cette émission a donné le sentiment que des millions de gens avaient allumé leur poste à ce moment-là. Mais les sondages de l'ex-O.R.T.F. (IFOP-SOFRES) révèlent que le taux d'écoute a été successivement de 9 %, 7 %, 8 %, 4 %, même si l'indice d'intérêt atteignait 82 %, 95 %, 84 %, 77 %. Une dure réalité. Trois millions de téléspectateurs, en moyenne, c'est beaucoup et c'est peu. C'est aussi le résultat d'une politique des programmes qui tend à diffuser les « documentaires » après 21 h. 30.

« Tout ce qui reste à dire, c'est « merci Daniel Karlin », pour avoir montré que même le plus malheureux des enfants pouvait être secouru. » C'est la dernière phrase de la postface de Bruno Bettelheim. En quelques pages, le fondateur de l'école de Chicago exprime son respect pour les émissions et indique leurs limites : « Si un portrait rend l'image publique de quelqu'un, écrit-il, il ne peut rendre son âme, c'est-à-dire ce qui est vraiment important. »

Il est temps, cependant, de ne plus parler du passé. L'O.R.T.F. n'existe plus ; Bettelheim n'est plus directeur de l'école ; Karlin vient de donner la parole à des détenus américains (il n'a pas eu le droit de tourner dans une prison française). Reste ce livre.

M.-F. L.

★ « Un autre regard sur la folie », de Bruno Bettelheim et Daniel Karlin. Chez Stock 30 F.

Le « changement » sur les antennes

FRANCE-CULTURE, SANS ILLUSIONS

LE 6 janvier 1975, la Maison de l'O.R.T.F. est devenue la Maison de Radio-France. Mme Jacqueline Baudrier s'est installée dans le bureau de M. Marceau Long, entourée de ses collaborateurs. Quelques voix nouvelles sont apparues à l'antenne. On a parlé de la location des bureaux de l'avenue du Président-Kennedy à des industriels de la laiterie.

Mais, pour les auditeurs de l'O.R.T.F., le « changement » a été moins spectaculaire qu'à la télévision. Il est vrai que la radio n'était pas, alors, affaire d'Etat.

C'est avec trois mois de retard que Radio-France entreprend sa mutation. Elle est commandée par les circonstances. La modification des réseaux techniques de diffusion en est l'axe principal, la « réforme » de France-Culture, annoncée depuis des années — plus de sept ans — va avoir lieu, mais son orientation a légèrement dévié. Il ne s'agit plus de tenter l'approche d'un auditoire de masse, mais, au contraire, de définir l'audience possible de ce programme, en partant du principe qu'il ne peut avoir (et retenir) des auditeurs accidentels, sans changer profondément de nature.

* * *

Cette idée de France-Culture, qui en fait un programme aussi spécifique que France-Musique, a conduit les nouveaux responsables à choisir, par rapprochement peut-être, de diffuser cette chaîne sur le réseau en modulation de fréquence — moins fréquenté, mais à l'audience plus fidèle, — délaissant ainsi plus ou moins le réseau d'ondes moyennes, où France-Culture sera amputée de tranches de programmes réservées aux scolaires et aux universitaires : un peu plus de six heures par jour.

Premier changement : après l'abandon d'Inter-Variétés, la bande des ondes moyennes n'est plus destinée qu'à conforter l'écoute de programmes (France-Inter et France-Culture), dont les « phares » sont ailleurs.

Le fait serait anodin s'il n'indiquait pas une conception différente des missions de la radio : les réseaux ondes moyennes, qui datent d'avant guerre, correspondent à l'avant-télévision : l'envahissement de la vie quotidienne par le petit écran a détruit la mythologie unanimiste de la communication radiophonique ; à côté des grands émetteurs nationaux (Europe 1, France-Inter, R.T.L. et Radio-Monte-Carlo) voués à la radio d'accompagnement et d'information, il n'y a plus de place que pour des programmes spécifiques destinés à des auditoires réduits, qui se caractérisent par leurs centres d'intérêt (culture, musique ou autre chose) ou par le lieu où ils se trouvent : radios régionales aujourd'hui, radios locales demain.

Et le choix de la modulation de fréquence est significatif en ce sens. Alors que les émetteurs ondes moyennes, gros consommateurs en kilowatts, sont installés sur des longueurs d'ondes embouteillées — réglementées par des accords internationaux, — les équipements M.F. peuvent être multipliés, sinon à l'infini, du moins en proportion des « besoins » de l'auditoire.

* * *

C'est en modulation de fréquence que Maurice Seveno projette d'installer l'émetteur de la station « hors monopole » du P.S. C'est en modulation de fréquence que vont être diffusées les matinées de radio régionale produites par FR 3. C'est en modulation de fréquence qu'émettront les stations locales dont le Haut Conseil de l'audiovisuel étudie les « possibilités ». Litote qui signifie la fin du monopole d'Etat au sens plein du mot, car il est évident que d'autres groupes (presse, économie, collectivités) seront intéressés à ce type de projet. (Et, qui sait, c'est peut-être par ce biais que l'émetteur du P.S., dont le gouvernement déclare aujourd'hui l'illégalité, pourrait fonctionner.)

Déjà, la radio d'Etat a perdu son unité. Elle devient le territoire d'une concurrence qui oppose, avec des moyens différents, deux des sociétés héritières de l'O.R.T.F. (rivalité qui se situe en marge de la « guerre des radios » à laquelle se livrent les stations périphériques, avec, pour objet, des marchés publicitaires) : Radio-France, qui dispose de trois grands programmes nationaux (Inter, Culture et Musique), n'a aucun contrôle sur la radio régionale confiée à FR 3, secteur appelé à se développer rapidement au-delà des trois heures quotidiennes prévues actuellement. M. Claude Contamine n'a laissé à Mme Baudrier que les FIP en échange, pauvre cadeau.

Sachant que l'expansion vraisemblable de la radio se fera autour des stations régionales et locales, on comprend que le conseil d'administration de Radio-France ait fait connaître son désir de ne pas être tenu à l'écart des études confiées au Haut Conseil de l'audio-visuel. Mais on voit mal quel contrôle direct la maison de l'avenue du Président-Kennedy pourrait exercer sur ce secteur, dans la mesure où les antennes se multiplieront. Au plus, elle pourrait exercer une tutelle morale, et fournir des programmes (ventilés selon des cahiers des charges) et des informations nationales, devenant ainsi une sorte d'agence de presse et de sons.

* * *

Ainsi, le « changement » n'étant sans doute qu'une transition, cela explique mieux les précautions dont M. Yves Jaigu, le nouveau directeur de France-Culture, s'est entouré, au moment de réaménager sa chaîne — sans oublier le poids des contraintes budgétaires.

Les innovations concernent d'ailleurs davantage la circulation et l'articulation des programmes que leur substance. Les sondages, qui sont appelés par le système actuel — dominé, même dans le secteur culturel par l'économisme — à tenir une place prépondérante, ont indiqué l'orientation de la réforme. L'écoute de France-Culture, relativement modeste (quatre cent mille auditeurs par jour environ), n'est pas continue ; la chaîne a des auditoires successifs, qui se remplacent à des moments clés de la journée : 9 heures, 11 h. 30, 14 heures, 17 h. 30, 19 h. 30. La grille mise en place le 7 avril est « horizontale », par conséquent. Aux « tranches » qui existent déjà (« Les chemins de la connaissance », « Les matinées de F.-C. », « Le panorama culturel », « Les après-midi de F.-C. ») s'en ajoutent de nouvelles qui seront autant de rendez-vous : les « Matinales », confiées à Claude Dupont (7 heures-8 heures), émission d'ouverture qui cerne le journal parlé, et où apparaîtront des séquences sur l'homme et son métier, les villes, les radios du monde entier, ou des éditoriaux culturels ; les « Nouveaux entretiens de France-Culture » (22 heures-22 h. 30), où deux personnalités produiront un discours qui tient davantage du dialogue que de l'interview ; et « De la nuit » (23 heures-23 h. 50, une émission d'Edith Lansac et Gilbert-Maurice Duprez, consacrée à l'imaginaire.

Le feuilleton passe désormais à 18 h. 30, heure de forte écoute (il sera, de surcroît, diffusé en stéréo, lorsque le cas se présentera, et c'est le cas pour *le Chevalier à la charrette*, de José Pivin). Une seule disparition regrettable dans les « tranches horizontales » : « Réflexion faite », qui tentait la gageure de proposer des analyses à un rythme de quotidien.

Quelques nouvelles émissions portent la marque de M. Jaigu, comme le point d'orgue poétique qui parcourt la journée (à 7 h., à 14 h., à 19 h. 50, et en fin de programmes) pour s'achever le dimanche en « Poésie ininterrompue » (20 h.), ou la « médicale » mensuelle confiée à Desgraupes, Lalou et Barrère pour prolonger l'émission de TF1. Mais l'essentiel de l'innovation portera, dans un premier temps, sur le style et sur l'approche des sujets : les magazines se feront plus thématiques ; les spécialistes se lanceront dans la grande vulgarisation ; à chacun de définir son auditoire. M. Jaigu se donne encore quelques mois pour réfléchir. Ensuite, les sondages trancheront.

MARTIN EVEN.

Dans une station régionale

« NOUS ALLONS FAIRE APPEL AUX AUDITEURS »

A Limoges comme dans les autres stations régionales de FR 3, les nouvelles émissions de radio du lundi 7 avril se préparent. Ancien rédacteur en chef du bureau régional d'information et de la télévision à Bordeaux, Jean-Claude Duthil est, depuis le 6 janvier, date de l'éclatement de l'O.R.T.F., responsable des programmes pour la radio et la télévision dans le Centre-Ouest. Avec une petite équipe de six personnes — « une équipe remarquable », *dit-il — il a mis sur pied, en un mois, la grille des émissions régionales du matin, qui vont être diffusées en modulation de fréquence, du lundi au vendredi de 9 heures à 11 h. 30 ; le samedi de 9 heures à 12 heures et le dimanche de de 9 h. 30 à 12 heures, sur l'ensemble de la circonscription Limousin-Poitou-Charentes. Une radio qu'il a voulu essentiellement* « de contact, d'échange et de dialogue » *(selon les vœux de MM. Contamine et Lemoine, responsables de FR 3), une radio « à la fois éloignée du parisianisme à tout crin, dont certains font leurs belles heures, et de l'égocentrisme où d'autres se sclérosent ». Pour ce faire, Jean-Claude Duthil va agrandir son équipe, actuellement composée de cinq producteurs et de sept journalistes, en leur adjoignant cinq ou six personnes — des jeunes « formés sur le tas ».*

Du lundi au vendredi, les futures émissions se caractérisent par le fait qu'elles seront toutes d'animation : « Nous allons faire appel aux auditeurs », *dit Jean-Claude Duthil. Chaque lundi, de 9 h. 30 à 9 h. 45, des ouvriers, des artisans, des commerçants seront invités à parler de leur métier, de ses joies et de ses difficultés, dans une série intitulée « L'avers et le revers ». Le mardi, ce sera le tour des femmes (« Des métiers et des femmes ») ; le mercredi, celui les jeunes ; le jeudi, celui des enfants (« Le blé qui lève ») ; le vendredi, celui des personnes âgées (« La Bourse aux souvenirs »).*

Plus tard, de 9 h. 45 à 10 h., les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les responsables de l'émission « De vous à nous » répondront aux questions de tous ordres posées par les auditeurs — éducation, psychologie, médecine..., les sujets sont illimités. A 10 heures, le public retrouvera chaque jour son feuilleton — « Lecture à une voix », — qui aura pour but de donner la parole aux jeunes auteurs régionaux (« Nous avons déjà beaucoup de dossiers, laissés par l'ancienne troisième chaîne »). *A 10 h. 30, les responsables de « A votre service » répondront de nouveau aux questions des auditeurs, mais sur des sujets plus pratiques, les assurances, l'emploi...*

A partir de 10 h. 45, passeront des émissions plus élaborées : théâtre lyrique, musiques du monde entier, tranches spécialement destinées à la jeunesse le mercredi, et réalisées à partir de maisons de jeunes, de clubs sportifs, concerts de jazz organisés en collaboration avec le Hot-Club de Limoges, cinéma. Là-dessus, Jean-Claude Duthil a des idées précises : « Nous nous sommes entendus avec des directeurs de salles pour présenter des films qui ont marqué l'histoire du cinéma. Ces films ont la particularité de ne jamais avoir été diffusés à Limoges, ou de ne pas avoir eu de succès. Projetés tous les quinze jours, ils permettront de brosser une vaste fresque cinématographique, d'étudier l'évolution du septième art. Les débats que nous organiserons seront enregistrés et diffusés le lendemain. »

Le samedi et le dimanche — changement de conception — les émissions tourneront autour d'un invité qui sera présenté à la région et à qui l'on présentera la région. Il répondra en direct aux questions que les auditeurs seront désireux de lui poser, il les rencontrera et parlera avec eux. Un quart d'heure d'humour (avec des comédiens du café-théâtre de Limoges), un quart d'heure entièrement donné au public (qui pourra collaborer à l'élaboration d'un programme ou même le réaliser) achèvent de donner à cette grille son profil particulier, qui devrait être déterminé par la participation. Généreuse intention (elle a l'avantage aussi de ne pas coûter cher), expérience passionnante, mais risquée. Jean-Claude Duthil a conscience de jouer sur une corde raide ou d'être, comme il dit, « sur le fil du rasoir ». Les auditeurs peuvent ne pas répondre à l'appel. Les émissions peuvent sombrer dans la démagogie. C'est un pari : Jean-Claude Duthil est prêt à jouer avec les auditeurs. « Il est possible, *dit-il*, que dans trois mois nous recommencions tout. »

C. H.

Vu

Amériques

« Téléphonez vos protestations », *propose André Wurmser dans* l'Humanité, *et il donne les numéros de téléphone des trois présidents de chaînes. Le chroniqueur de l'organe central du P.C.F invite ses lecteurs à faire connaître leur indignation devant la partialité de la télévision française dans ses comptes rendus sur la situation au Sud-Vietnam. C'est efficace.*

Au journal de 20 heures sur TF 1, le présentateur Roger Gicquel affirme qu' « il n'a pas de leçon à recevoir » *et qu'* « il ne se permettrait pas de donner le numéro de téléphone de *l'Humanité* ». *N'empêche qu'il a fallu une semaine à certains commentateurs pour apprendre à lire correctement les dépêches des agences de presse, et à dire G.R.P., F.N.L, là où ils avaient l'habitude d'annoncer, Nord-Vietnam, communistes, ou « Vietcong ».*

Si personne n'avait protesté, ces messieurs de la télévision s'en seraient-ils avisés ? Ou bien auraient-ils continué de se retrancher derrière le sourire de l'information « libéralisée » ?

Si l'Amérique est le modèle de l'information libéralisée, on en est loin. La nouvelle la plus audacieuse sur la situation au Vietnam a été lue par Léon Zitrone, dans la dépêche d'une agence de presse américaine. Là-bas, Philippe Labro le rappellera au cours des « Apostrophes » de Bernard Pivot, consacrées à l'impérialisme culturel des Etats-Unis, la presse est un quatrième pouvoir.

Etrange débat, d'ailleurs, qui ressemblait un peu aux informations sur l'Indochine. Face à face, on voyait des hommes séduits par l'Amérique, Philippe Labro et Jean-François Revel, et des nationalistes culturels, Jean Dutourd et Jean Cau.

Dutourd s'est très vite effacé pour ne pas se laisser embarquer dans la galère de son voisin. Au nom du gaullisme, Jean Cau rejetait tout ce qui avait une consonance anglo-saxonne — women's lib, marketing, merchandising, leasing, *— pratiquant l'amalgame le plus brillant, toutes valeurs confondues, pour célébrer l'action des « despotes éclairés » : de Gaulle qui est mort, et Franco qui a créé l'Espagne moderne.*

On pourra quand même s'étonner du choix des protagonistes. Quel est le poids de Jean Cau face à l'Amérique ? Celle-ci n'a-t-elle pas d'autres adversaires plus perspicaces ?

Les « Apostrophes » de Bernard Pivot sont-elles aussi spontanées que leur confusion voudrait le faire croire ? — M. E.

RADIO-TELEVISION

— Écouter, Voir —

● **FEUILLETON : L'HOMME QUI REVIENT DE LOIN. — A partir du lundi 7 avril, TF 1, 15 h. 25.**

Pour passer moins de films, TF 1 fait appel au répertoire romanesque de l'O.R.T.F. Sans atteindre le succès de séries comme *Arsène Lupin* ou *l'Homme du « Picardie »*, ce feuilleton, inspiré de l'œuvre de Gaston Leroux, a tranché, en 1973, dans la grisaille de la première chaîne. Ici, le créateur de Chéri-Bibi et de Rouletabille ouvre les portes d'un univers fantastique où les revenants se mêlent aux vivants et les entraînent dans l'aventure. Les interprètes, Louis Velle et Alexandra Stewart, sont brillants. La réalisation de Michel Wyn (*la Demoiselle d'Avignon*) est efficace.

● **DRAMATIQUE : L'ILE AUX CHEVRES, d'Ugo Betti. — Mercredi 9 avril, TF 1, 20 h. 30.**

Trois femmes et la solitude, dans l'Italie de 1945. Un étranger vient rompre le cercle magique. Pierre Badel a illustré fidèlement la pièce du grand dramaturge italien Ugo Betti, bien qu'il ait éprouvé la nécessité de la tourner en décors naturels. Performances de comédiens : Maria Casarès, Geneviève Fontanel, André Oumansky.

● **REPORTAGE : L'AIR D'UNE VILLE (Pau). — Vendredi 11 avril, France-Culture, 11 h.**

Mieux placée dans la nouvelle grille de France-Culture, cette série documentaire sur l'animation musicale hors Paris se propose de dessiner en contrepoint le portrait socio-économique et idéologique des villes visitées. A Pau, Charlotte Latigrat a rencontré un animateur polémique, Alain Manevaux, qui répétait alors, avec son ensemble vocal, une œuvre de Cristobal Halffter, pour le Festival de Royan.

● **ESSAI DRAMATIQUE : « PAYS », de Jacques Krier. — Lundi 14 avril, A2, 20 h. 35.**

Chronique villageoise à travers le regard de Marianne, une institutrice de la « ville », âgée de vingt ans. A la mort de son père, elle retourne « au pays », dans l'Allier, et remonte le temps. Elle part à la recherche des coutumes, à la découverte des habitants, de leur histoire, de leurs luttes. Sur un rythme lent, le regard lourd, Evariste (Paul Frankeur), le « vieux », guide Marianne. Dans des paysages qui se perdent, Jacques Krier parle de la terre, de la propriété, de l'argent : ce qui unit la population et ce qui la divise.

Les films de la semaine

● **LES DEUX CAVALIERS, de John Ford. — Dimanche 6 avril, A 2, 14 h. 30.**

James Stewart et Richard Widmark en mission chez les Comanches. L'antiracisme de John Ford sur un thème qui évoque son admirable *Prisonnière du désert*. La dernière manière d'un cinéaste qui ne fut jamais vieux : nonchalance, ruptures de ton, digressions, cruauté et tendresse. Et le goût de la liberté.

● **LE GAUCHER, d'Arthur Penn. — Dimanche 6 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Variations psychologiques sur le personnage de Billy the Kid, considéré comme un héros œdipien. Le thème moderne de la révolte adolescente dévore la mythologie du western. Un justicier devient tueur, mais l'important est ce qui se passe dans la tête de Paul Newman.

● **LES VISITEURS DU SOIR, de Marcel Carné. — Lundi 7 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Légende médiévale — inventée par Jacques Prévert et Pierre Laroche — où le diable, qui veut désespérer les humains, est vaincu par la force de l'amour. Film célèbre et surestimé, mais Arletty y est fascinante et Jules Berry y fait un numéro extraordinaire.

● **MERVEILLEUSE ANGÉLIQUE, de Bernard Borderie. — Lundi 7 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Merveilleuse en quoi ? Elle est banale et vulgaire dans un grand spectacle au chiqué qui tente en vain de reproduire les aventures mouvementées imaginées par Anne et Serge Golon pour leur héroïne.

● **LE TRAIN, de John Frankenheimer et Bernard Farrell. — Lundi 7 et mardi 8 avril, A 2, 20 h. 35.**

Comment, en août 1944, les cheminots français résistants empêchèrent la sortie de France d'un train chargé d'œuvres d'art volées aux musées nationaux par un colonel allemand pour le compte de Gœring. La guerre à grand spectacle, l'opposition de Burt Lancaster et de Paul Scofield. Trop long pour la soirée des *Dossiers de l'écran*, le film est programmé en deux épisodes.

● **LA PART DES LIONS, de Jean Larriaga. — Mardi 8 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Un intellectuel un peu anar bricole un hold-up pour son ami d'enfance devenu perceur de coffres-forts. L'amitié fraternelle et maudite, l'échec hustonien se diluant dans les conventions du « film noir » français. Un certain intérêt psychologique, pourtant.

● **LE SOLEIL SE LÈVE AUSSI, d'Henry King. — Mercredi 9 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Henry King avait réussi *les Neiges du Kilimandjaro*. Avec cette autre adaptation d'un autre roman d'Hemingway, c'est la conception du producteur Zanuck — un film littéraire pour tous publics — qui l'emporte. Pourtant, dans cette imagerie hollywoodienne, les acteurs, Tyrone Power, Ava Gardner, Mel Ferrer, Errol Flynn, évoquent bien « la génération perdue » des années 20.

● **AUTOPSIE D'UN MEURTRE, d'Otto Preminger. — Jeudi 10 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Un procès criminel entièrement filmé en décors naturels avec un véritable attorney de Boston dans le rôle du juge. Le mécanisme judiciaire américain démonté par Preminger, un regard lucide et implacable posé sur les personnages.

● **LETTRE D'UNE INCONNUE, de Max Ophüls. — Vendredi 11 avril, A 2, 22 h. 55.**

Le grand film de la semaine, celui qu'il ne faut pas manqué. Tourné par Ophüls à Hollywood, en 1948, il est peu connu en France. L'histoire cruelle et pathétique d'une femme dont la passion amoureuse et la vie sont brisées par l'égoïsme d'un homme. La Vienne 1900 de Stefan Zweig et la magie d'Ophüls, dont la mise en scène épouse la démarche rêvée de Joan Fontaine, admirable. Un chef-d'œuvre semblable à *Liebelei, le Plaisir* et *Madame de...*

● **ELEPHANT BOY, de Robert Flaherty et Zoltan Korda. — Dimanche 13 avril, A 2, 14 h. 30.**

Les Indes de Rudyard Kipling et le romantisme colonial du cinéma anglais au temps de la suprématie du producteur Alexandre Korda. Son frère Zoltan assurait ici le climat « exotique » tandis que Flaherty, maître d'un cinéma-vérité *qu'on appelait alors documentaire*, s'efforçait au réalisme. Alliance curieuse dans un film pour enfants, qui fut célèbre à cause de l'acteur Sabu et qui reçut, au Festival de Venise 1937, le prix de la meilleure mise en scène. Rien à voir avec l'exécrable série qui passe le mercredi après-midi sur TF 1.

● **LES COMÉDIENS, de Peter Glenville. — Dimanche 13 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Le décor haïtien — reconstitué au Dahomey — et le schéma de l'intrigue du roman de Graham Greene. Evocation conventionnelle de la féroce dictature du président Duvalier et des « tontons macoutes » des personnages d' « anti-héros » interprétés par des vedettes célèbres. En tout, un ratage.

● **LE SURVIVANT, de Boris Sagal. — Lundi 14 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Deuxième version — après celle que tourna Sidney Salkow — de *Je suis une légende* de Richard Matheson. Les conséquences d'une guerre bactériologique sur les notions de normal et d'anormal. Le roman a été aménagé dans un sens qui devait plaire à la majorité silencieuse américaine. Le film s'en prend, d'une façon à peine voilée, aux communautés hippies de Californie et à la « famille Manson ».

● **LE VOYAGE, d'Anatole Litvak. — Lundi 14 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Des touristes occidentaux fuient la révolution de Budapest, un officier soviétique traque un patriote hongrois et s'éprend d'une belle Anglaise pour laquelle il oublie son devoir, après une tempête sous le crâne chauve de Yul Brynner. Le savoir-faire de Litvak au service d'une ridicule machine de guerre idéologique.

Les émissions régionales

MAGAZINES TÉLÉVISÉS DE FR 3

ALSACE. — Lundi 7, 20 h. : Est-sports. Mercredi 9, 20 h. : Monographie de deux villes moyennes. Vendredi 11 : Un homme heureux, portrait de Lucien Brivois. Lundi 14, 20 h. : Est-sports.

AQUITAINE. — Lundi 7, 20 h. : Sports 25. Mercredi 9, 20 h. : Féminin singulier. Vendredi 11, 20 h. : Jean Hugo ou un reflet du paradis. Lundi 14, 20 h. : Sports 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTÉ. — Lundi 7, 20 h. : Score 5. Mercredi 9, 20 h. : La foire aux sauvagines froides de Chalon. Vendredi 11, 20 h. : Café théâtre : At cœur o'clock. Lundi 14, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Samedi 5, 18 h. 50 : Breiz o veva. Lundi 7, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 9, 20 h. : La langue bretonne. Vendredi 11, 20 h. : Préface. Lundi 14, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 7, 20 h. : Est-sports. Mercredi 9, 20 h. : Rare... précieux... mais pas cher. Vendredi 11, 20 h. : Un homme heureux, portraits de Lucien Brivois. Lundi 14, 20 h. : Est-sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 7, 20 h. : Sports 25. Mercredi 9, 20 h. : Les plaisirs et les jours. Vendredi 11, 20 h. : Jean Hugo ou un reflet du paradis. Lundi 14, 20 h. : Sports 25.

NORD-PICARDIE. — Lundi 7, 20 h. : Sports. Mercredi 9, 20 h. : Dominantes, « Portraits de femmes » et « Des hommes déjà ». Vendredi 11, 20 h. : Les autres choses de la vie (survivance de la magie dans les Flandres et à la ville). Lundi 14, 20 h. : Nord sports.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 7, 20 h. : Sports 25. Mercredi 9, 20 h. : Vivre à... Brive. Vendredi 11, 20 h. : Jean Hugo ou un reflet du paradis. Lundi 14, 20 h. : Sports 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE-CENTRE. — Lundi 7, 20 h. : Clap 3/3. Mercredi 9, 20 h. : (non précisé). Vendredi 11, 20 h. : Formule 3. Lundi 14, 20 h. : Clap 3/3.

PROVENCE-COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 7, 20 h. : Record sud n° 3. Mercredi 9, 20 h. : Alerte aux déchets. Vendredi 11, 20 h. : Lettres buissonnières. Lundi 14, 20 h. : Sports Méditerranée.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 7, 20 h. : Score 5. Mercredi 9, 20 h. : Vivre aujourd'hui. Vendredi 11, 20 h. : Café-théâtre : At cœur o'clock. Lundi 14, 20 h. : Score 5.

● *La station régionale FR 3-Alsace* tourne, au Théâtre national de Strasbourg, *la Noce chez les petits-bourgeois*, de Bertolt Brecht. La réalisation de l'émission est confiée à Maté Rabinovsky, qui dirige ainsi pour la seconde fois les équipes techniques de cette station. Il avait réalisé l'année dernière l'émission consacrée à *l'Infidélité déjouée*, de Haydn, qui figurait au programme de l'Opéra du Rhin. — (*Corresp.*)

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Les deux vérités ; 9 h., Heu... reux ! 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop' club de José Artur.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut 1 ; 21 h. 5, Flash-back.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie parade ; 11 h. 45, Déjeuner show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante.

Du samedi 12 avril...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Questions pour un samedi ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 20, Histoires d'opérettes ; 22 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-Club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

... au dimanche 13 avril

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 et 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz parade ; 23 h. 5, Histoire de rire.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour six transistors ; 14 h. 20, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

● *Radioscopie* (17 h., France-Inter). — Jacques Chancel reçoit cette semaine : M. René Haby, ministre de l'éducation (lundi), Kijno (mardi), M. Alfred Sauvy (mercredi), Ted Lapidus (jeudi) et Pierre Tchernia (vendredi).

Samedi 5 avril

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif. « Les oursons ».

20 h. 35 Variétés : « Numéro un ». Avec Michaël Denard, danseur étoile de l'Opéra. Prod. M. et G. Carpentier.
Avec C. Véga, A. Piazzola, N. Croisille, Ch. Thesmar, Zizi Jeanmaire, Barbara, J. Clerc (sous réserve).

21 h. 35 Série : Colditz. « La Liberté » (1), avec R. Wagner, D. McCallum.
Pour reconnaître la topographie des lieux, en vue d'une évasion, un prisonnier se fait enfermer dans les placards du grenier de la Kommandantur, mais il est pris en flagrant délit.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 35 Feuilleton : Jennie. « Intrigues ». Avec L. Remick.
Après huit années d'exil, Randolph Churchill, le mari de Jennie, renoue avec l'action politique.

21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction.

22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Paul Guimard, Peggy, Henri Gougaud et Wolinski.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tintin, L'île noire (« Terrain clandestin »), Initiation au tennis, et Formoscope.

19 h. 40 Un homme, un événement : M. Roger Rocher, président de l'A.S. Saint-Etienne.

20 h. Festival du court métrage : « La Septième Chandelle », de B. Ferie.

20 h. 30 Série : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Adapt. de H. Jelinek. Avec E. Selena, Cl. Titre, D. Maurin.
Jack part pour Paris.

21 h. 20 Documentaire : Des machines pour des artistes. « Les temps composés », de P. Sengissen. Présentation P. Foldes.

FRANCE-CULTURE

17 h. 25 (S.), Maurice Ravel en 1927 : « Sonate pour violon et piano », « Boléro » ; 18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), Studio 107 : Récital de piano : André Gorog : « Etudes n°s 5 et 12, opus 10 » (Chopin), « Cinq préludes, opus 11 », « Etudes n°s 5 et 12, opus 8 », « Prélude pour la main gauche » (Scriabine), « Prélude en sol mineur » (Rachmaninov) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là 1907 : « Sonate n° 5 en fa dièse majeur » (Scriabine), avec R. Szidon, « Sur l'herbe » (Ravel), par J.-Ch. Benoit et A. Ciccolini, « Rhapsodie espagnole » (Ravel), « la Tragédie de Salomé » (F. Schmitt), « Symphonie n° 3 en ut majeur » (Sibelius) ;

21 h. 30 (S.), Concert au Nouveau Carré par l'ensemble l'Itinéraire : « Appels » (M. Levinas), « Solacium » (J. Lenot), création mondiale ; « Rituel pour Cenci » (P. Capdenat), création mondiale ; « Naluan » (F.-B. Mâche), création française ; « E vo' » (Luciano Berio) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie d'Erik Satie ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault : Le quatre-vingtième anniversaire de Michel Simon ; 18 h. 45, Allegro de J. Chouquet : Tout l'humour du monde ; 19 h. 50, Etranger mon ami ;

20 h. 20 (S.), « Georges Dandin », de Molière, avec M. Creton, J. Danno, P. Mazzotti, R. Varte, Ph. Nicot (réalisation J.-P. Colas) ; 21 h. 20, Orchestre national de France, direct. J. Martinon : « Concerto pour orchestre » (B. Bartok) ; 22 h. 50 (●), Poème en liberté : Georges Aperghis ; 23 h. 30 (S.), Orchestre philharmonie de Radio-France, direction Z. Kosler : « Tarass Boulba », rhapsodie pour orchestre (L. Janacek).

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes. Le signe (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire.

Dimanche 6 avril

● CHAINE I : TF 1

9 h. Tous en forme.

12 h. La séquence du spectateur.

13 h. 30 (C) Le petit rapporteur, prod. J. Martin et B. Lion.

14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.

17 h. 15 Série : Le grand saut périlleux (1).
Histoire d'une famille de trapézistes, les Doria, partie en tournée à travers l'Europe avec un grand cirque allemand.

18 h. 15 Série : Evasion. « Anne-Marie en Thaïlande ».

19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.

20 h. 35 Film : « le Gaucher », d'A. Penn (1957). Avec P. Newman.
L'Ouest américain dans les années 1880. Bill Bonney, jeune cow-boy et tireur d'élite gaucher, abat les hommes qui ont assassiné son patron et devient un tueur. Un western psychologique où Arthur Penn a repris à sa manière la légende de « Billy the Kid ».

22 h. 10 (★) Questionnaire, prod. J.-L. Servan-Schreiber : Simone de Beauvoir. Réal. A. François.
Il s'agit de la première interview télévisée de l'écrivain, qui répond à la question : pourquoi êtes-vous féministe ?

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 6 AVRIL

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « Le Grand-Orient de France » ; 10 h., Messe.

TF 1

9 h. 15, A Bible ouverte : « Le prophète du retour » ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux : « Les Arméniens pendant la guerre de 1914-1918 » ; 10 h., Présence protestante : « Livre de Fernando Belo » ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Maca ma Yesu, la Passion de Jésus » ; 11 h., Messe célébrée à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, à Paris.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.

13 h. 15 Jeu : Le défi.

14 h. 10 L'album de Maurice Baquet.

14 h. 30 Film : « les Deux Cavaliers », de J. Ford (1961), avec J. Stewart, R. Widmark.
Un shérif et un officier de cavalerie américaine, amis et complices de longue date, vont négocier chez les Comanches le rachat de captifs blancs enlevés plusieurs années auparavant. John Ford entre le drame et la comédie.

16 h. 10 Sport : Le tour des Flandres.

16 h. 30 Tiercé.

16 h. 40 Dimanche illustré.
Avec Jean Amadou, Dadzu ; avec des dessins animés et un reportage sur les claquettes et les sommeliers.

17 h. 10 Jeu : Monsieur Cinéma.

17 h. 55 Variétés : Il fait beau, avec Guy Béart.

18 h. 45 Sport sur l'A 2.

19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.

21 h. 20 Feuilleton : « les Gens de Mogador ».
Dominique refuse d'épouser Louis Besson et devient la maîtresse de Numa, marié avec Alice.

22 h. 10 Documentaire : « Une pierre blanche pour Mistinguett », de J.-J. Bloch. Réal. R. Bernard.
Comment Jeanne Bourgeois, née le 3 avril 1875, devint la « Miss » : sa carrière et ses succès.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « Il n'est pas nécessaire de tuer pour devenir riche... mais ça aide ».

20 h. Reportage : Une certaine idée de la corrida, de P. Cordelier. Réal. J. Ordines.
Avec la participation d'Antonio Ordonez, Jean Cau, Jean Lacouture, Lucien Clergue, Luis Vazquez, M. Cortes, B. Ordonez, S. Dali. « Célébration » d'un jeu barbare dont certains ont fait un art.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « la Transfiguration » (O. Messiaen) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de musique de chambre à la Maison de la Culture de Grenoble, avec l'ensemble de clarinettes de Grenoble, direction M. Coste : « Suite pour sextuor de clarinettes » (R. Leibowitz), « Quatre pièces, opus 7, pour violon et piano » (A. Webern), « Six pièces, opus 19, pour piano (Schoenberg), « Pièces, opus 5 pour clarinette et piano » (A. Berg), « Concerto pour violon et treize instruments à vent » (K. Weill) ;

13 h. 45, Le monde insolite : La vie dans les music-halls, par M. Bailly ; 14 h. 15, « la Vertu de Leonor », de J. Goudal, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Mises en scène, par G. Dumur ; 17 h. 15, Disques ; 17 h. 30, Concert salle Pleyel : Orchestre de l'association des concerts Lamoureux, direction A. Girard, soliste R. Amoyal : « Invitation à la valse » (Weber), « Concerto pour violon » (Mendelssohn), « Symphonie inachevée » (Schubert), « les Préludes » (Liszt) ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques : « Elégie de la Sérénade pour cordes » (Tchaïkovski) ;

20 h. (S.), « Tom Jones », comédie en trois actes, paroles de Poinsinet, musique de Philidor, avec M. Melevsky, A.-M. Sanial, Ch. Chateau, L. Masson, L. Dachary, R. Oudot. Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., direction L. de Froment ; 22 h. 30, Libre parcours récital, Festival international du son ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Loys Masson.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direct. R. Albin ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques, « Quatuor n° 3, opus 74 », de Haydn ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert ; 17 h. 15 (S.), Festival de Schwetzingen, récital Radu Lupu (œuvres de Schubert) : « Quatre Impromptus, opus 90 » ; Ut mineur ; mi bémol majeur ; sol bémol majeur ; la bémol majeur ; « Sonate en la mineur, opus 143 posthume », « Sonate en sol majeur, opus 78 K. 894 Fantasia » ; 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Sonate pour piano n° 21 en la majeur » (Schubert), par A. Schnabel, « Ah! disperata vita » (Gesualdo), « Symphonie n° 3 en fa majeur » (Brahms) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : A. Membrado, guitariste, A. Bernard, trompettiste en duo avec l'organiste E. Krapp : « Deux Préludes en ré », « Eloge de la danse » (J.-S. Bach), « Canticum » (Léo Brouwer), « Sonata Prima » (G.-B. Viviani), « Deux Chorals » (J.-L. Krebs), « Danceries » (C. Gervaise), « Sonata seconda » (G.-B. Viviani) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

LA SUÈDE

Un socialisme à hauteur d'homme

Depuis quarante-trois ans, en dépit de tous les aléas, les sociaux-démocrates gèrent le royaume de Suède. Alliant le pragmatisme du quotidien à des ambitions plus vastes, ils sont parvenus tout d'abord à assurer la paix sociale en réduisant les inégalités. Sans jamais restreindre les libertés individuelles, ils ont garanti à la population un niveau de vie enviable. Ce « modèle » a même, il y a quelques années, fait naître une espérance de socialisme généreux sans utopie et efficace sans oppression. Une société de bien-être, patronnée par un Etat providence, séduisait les démocraties libérales et irritait tous ceux qui jugent le réformisme néfaste et ne conçoivent pas le progrès sans la propriété publique des moyens de production.

Fondée sur une concertation permanente — les fameuses « conférences de Harpsund » qui regroupaient à la résidence de campagne du premier ministre l'opposition, le parti au pouvoir et les partenaires sociaux, — cette étonnante « harmonie » suédoise fut troublée, à la fin des années 60, par les « grèves sauvages » qui traduisaient la méfiance de la base devant le conformisme syndical. M. Olof Palme, choisi en 1969 par M. Tage Erlander pour lui succéder à la tête du gouvernement et du parti, semblait incarner, dans son dynamisme juvénile, le nouvel âge du socialisme suédois.

Pourtant, le premier ministre n'a pas eu la partie facile. Les élections générales de septembre 1973 donnèrent autant de sièges à la gauche (sociaux-démocrates et communistes) qu'à l'opposition « bourgeoise ». Il fallut l'appui parlementaire des libéraux, acquis en mai 1974, pour abaisser l'âge de la retraite à soixante-cinq ans à partir du 1er juillet 1976 et alourdir quelque peu les charges patronales. En 1975, un mois de négociation délicate fut nécessaire pour que libéraux et centraistes acceptent de soutenir les projets du gouvernement. Désormais, M. Palme semble à l'abri d'une surprise parlementaire ou d'élections anticipées jusqu'à la fin normale de la législature. Les partis de l'opposition de droite n'ont d'ailleurs jamais réussi à élaborer un programme commun ou à s'entendre comme ils l'ont fait à Oslo et à Copenhague.

Assuré de ce répit, le premier ministre peut tenter de parfaire un « modèle » qu'il se refuse d'ailleurs à exporter. Il s'est assigné pour tâche prioritaire le progrès de la démocratie dans l'entreprise. Maîtrisant l'économie par un dirigisme subtil, il lui faudra pourtant éviter que le socialisme à hauteur d'homme offert aux Suédois — remarquable par son souci de la « qualité de la vie » autant que par son refus du dogmatisme — ne se sclérose pas à la longue dans la domination d'une bureaucratie technocratique. Pays des solutions ingénieuses et pragmatiques, la Suede perdrait dans cette déviation l'attrait et la valeur d'exemple qu'elle conserve encore très largement auprès des Etats industrialisés aux prises avec les désordres de la croissance. — A. B.

Une diplomatie neutre mais active, engagée mais indépendante

par JEAN-CHRISTOPHE OBERG

IL fut un temps, à Stockholm, où les diplomates en poste disaient par boutade de la politique étrangère suédoise qu'elle réussissait parfaitement... parce qu'elle n'existait pas. Un pays, qui avait échappé à la fournaise de la seconde guerre mondiale, pouvait très bien — au dire de certains — se passer d'un profil international dans un monde où seuls les « Grands » avaient vraiment droit à la parole.

Personne, aujourd'hui, ne souscrirait cette thèse. La Suède, toujours fidèle à sa neutralité de tradition, a, en effet, choisi de ne pas manquer à ses responsabilités internationales. Encore qu'inébranlable dans sa neutralité, Stockholm a opté pour la concertation internationale, au sein des Nations unies, du Conseil de l'Europe ou d'autres organismes internationaux, tels que la conférence sur le désarmement. « *La neutralité suédoise est bien ancrée. Elle reste indépendante des alliances en temps de paix, vise à la neutralité en temps de guerre. C'est une ligne que nous suivons depuis longtemps, et nous nous y tiendrons immuablement.* » C'est par ces mots que le premier ministre, M. Olof Palme, résumait en accédant au pouvoir sa doctrine de politique étrangère ; il marquait ainsi, à la tribune du Parlement, la continuité d'une politique, assise par déjà deux générations sociales-démocrates, qui ont profondément marqué la vie du pays.

La politique de neutralité, telle que la conçoit Stockholm, n'implique ni isolement ni passivité. Elle se veut, au contraire, une possibilité d'œuvrer dans le contexte international élargi pour la paix et le progrès.

Bien évidemment, les possibilités d'action d'un petit pays sont limitées et ses ressources sont restreintes. Aussi, la Suède doit-elle s'employer à bien choisir le moment ou la forme de ses interventions si elle veut avoir quelque influence et se faire entendre, là où elle juge devoir se prononcer.

La politique étrangère suédoise a trouvé un nouvel instrument à cet égard, ces dernières années, dans l'importance croissante de l'opinion internationale. Les moyens de communication en sont venus, en effet, à jouer un rôle primordial dans les questions internationales, et « les super-puissances » elles-mêmes y sont fort sensibles à l'occasion. Il serait naturellement outrecuidant de prétendre que les Suédois soient plus sensés que d'autres. Néanmoins, on ne peut que reconnaître l'audience d'un pays qui, sans vassalité ni conflits avec d'autres Etats, expose de façon claire et honnête son avis sur les litiges internationaux, qu'il s'agisse de l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie ou de l'intervention américaine en Indochine. Nul n'a voulu mettre en question la neutralité suédoise à propos des prises de position suédoises dans les questions internationales brûlantes.

Pour un pays comme la Suède, de bonnes relations — sur tous les plans — avec le reste du monde, y compris les grandes puissances, gardent une valeur primordiale. On peut y voir une conséquence de l'intérêt que prend Stockholm à contribuer de manière constructive au maintien de la paix et à la libération des peuples à travers le monde. Mais, indépendamment de ce désir d'harmonie, le gouvernement suédois n'a pas hésité, et n'hésitera pas à répéter des vérités simples mais importantes : que la soif de liberté des peuples ne peut être réduite par la violence, que les objectifs de la démocratie ne peuvent s'atteindre par les voies de l'oppression. Stockholm proclame que les peuples ont le droit de déterminer eux-mêmes leur avenir, que ce soit au Cambodge, au Chili ou en Namibie.

La Suède n'aspirant à dominer personne, sa politique étrangère ne peut menacer quiconque. Profondément enracinée dans le camp de la démocratie, elle entend seulement se mettre au service d'un ordre mondial qui défende les intérêts de la paix et de la détente. Il peut paraître naïf de parler morale quand on discute de problèmes de politique étrangère et de sécurité. C'est pourtant la conviction profonde de tous ceux qui mènent la diplomatie suédoise, qu'il ne faut pas évincer toute morale des décisions prises au niveau international, dont dépend le sort de millions d'êtres humains. De ce fait même, certaines prises de position risquent parfois d'étonner.

La synthèse de la politique étrangère suédoise peut se résumer en quelques phrases, que le premier ministre a prononcées l'été dernier, et que voici :

« *Nous voulons aider à la paix et au désarmement ; nous voulons concourir au développement des pays pauvres ; nous voulons réagir contre la destruction du milieu humain, l'exploitation sauvage des communaux de la terre, et promouvoir une répartition équitable ; nous voulons voir la démocratisation de la communauté mondiale ; nous voulons avoir des organisations internationales fortes, des Nations unies puissantes.* »

Rêve utopique ? Non, volonté politique, tout simplement.

Une politique ne se juge que sur ses résultats. La Suède entre dans sa cent soixante et unième année de paix. La neutralité suédoise repose donc sur une base, peut-on dire, historique. Elle diffère de celle de bien d'autres pays neutres, en ce qu'elle n'est ni consignée dans la Constitution ni consacrée dans quelque pacte avec des puissances étrangères. Cette politique reflète en réalité une véritable aspiration nationale et correspond très certainement aux vœux d'une opinion publique qui, de plus en plus, marque son intérêt pour les problèmes extérieurs.

Cette concordance de vues reflète probablement les grands courants de la vie politique suédoise, où il a toujours été aisé de tomber d'accord quant aux grands problèmes mondiaux. Que ce soit sur la décolonisation, le Proche-Orient, l'Indochine ou le développement, il est facile de rallier les vues d'un gouvernement qui, toujours, a tenté de guider l'opinion publique tout en tenant le plus grand compte des réactions d'une population informée et responsable.

Tandis que les forces de M. Nixon semaient le désastre, la terreur et la mort dans le ciel de Hanoï en décembre 1972, la Suède se soulevait en bloc, en un cri général de protestation contre cette absurde violence. Les cinq chefs des partis représentés au Parlement se mettaient d'accord, sur l'initiative du premier ministre, pour signer conjointement un appel à la cessation immédiate des bombardements américains sur le territoire de la République démocratique du Vietnam. Cet appel devait être appuyé, dans les jours qui suivirent, par plus de deux millions et demi de signatures, recueillies dans les rues.

M. Palme, à son arrivée au pouvoir en 1969, définissait devant le parti social démocrate — qui venait de l'élire président — les options d'une politique étrangère profondément marquée depuis par sa personnalité : « *De la même façon que c'est nous, et nous seuls, qui déterminons la portée pratique de notre politique de neutralité, c'est nous, et nous seuls, qui décidons quelle doit être notre position face aux événements mondiaux, qui touchent la guerre et la paix, et maintenant concernent l'humanité tout entière.* »

Telle est la diplomatie suédoise, neutre mais active, engagée mais indépendante. Au service de la paix et de la compréhension entre les peuples dans un monde inquiétant.

La toile de Pénélope de la démocratie industrielle

par JACQUES DELORS (*)

LE travail et l'entreprise sont au centre du mouvement dynamique qui anime le modèle suédois. La Confédération générale du travail en Suède (L.O.) a donné le coup d'envol, à son congrès de 1971, au développement dans la réflexion et dans les faits de la démocratie industrielle.

Le gouvernement suédois déploie dans ces domaines une intense activité. Certes, l'animation de la politique contractuelle et les mécanismes d'intervention de l'administration y jouent, comme il est de tradition, un rôle essentiel. En outre, la loi est plus fréquemment utilisée pour franchir les étapes nécessaires. Une société qui avait atteint un certain stade de maturité, pour ce qui est des éléments traditionnels de son modèle, se lance, à sa manière, pragmatique et progressive, dans la lente confection d'une toile de Pénélope qui doit conduire dans le domaine économique à des formes de démocratie égales à celles atteintes dans le domaine politique et social.

Bien que les Suédois répugnent à une présentation théorique de leurs ambitions, ils ne devraient pas être choqués par cette formulation des principes qui fondent leur action : accroître le pouvoir des travailleurs dans l'atelier comme à l'échelle des directions d'entreprise ; compenser la politique de solidarité qui a réduit fortement les inégalités par des avantages qualitatifs fournis aux cadres et contremaîtres ; mieux répartir les patrimoines, et notamment les profits des entreprises.

Derrière cette formulation « à la française » se profile une gamme d'objectifs concrets vers lesquels tendent les efforts de l'Etat, des syndicats et aussi du patronat, même si ce dernier exprime des divergences et parfois de sérieuses réserves. Ces objectifs, on les retrouve plus ou moins dans les débats qui ont lieu dans les autres pays européens : renforcer la participation des travailleurs pour la sécurité de l'emploi, améliorer l'hygiène et la sécurité, changer les conditions de travail, réaliser la démocratie au niveau de l'atelier, du bureau, promouvoir la participation et le contrôle des travailleurs à l'échelle de l'entreprise.

Ce qui frappe, en revanche, pour la Suède, c'est l'ampleur de l'œuvre législative réalisée et en cours, le rôle innovateur ou complémentaire des accords signés entre le patronat et les syndicats, l'importance des moyens mis en œuvre.

Ne voulant pas se payer de mots, les Suédois ont bien distingué entre ce qui pouvait être mis en œuvre immédiatement — le renforcement de la sécurité de l'emploi et l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité — et ce qui exigerait beaucoup de temps, d'efforts et de créativité, c'est-à-dire la modification même du contenu du travail.

Le changement dans le travail

En matière de sécurité de l'emploi, diverses lois ont été votées qui ne se distinguent guère, dans leur inspiration, des dispositions adoptées dans d'autres pays européens et notamment en France : délai de préavis, priorité de réembauche aux licenciés pendant un an, indemnités de licenciement et de formation. Toutefois, il convient de noter que le syndicat peut s'opposer au licenciement et obtenir le recours à un arbitre.

Par ailleurs, l'Agence suédoise de l'emploi détient des moyens d'intervention plus efficaces que dans d'autres pays, et qui lui permettent d'infléchir la politique de recrutement des entreprises. Enfin, les délégués syndicaux bénéficient d'une protection particulière, puisque, en cas de litige et jusqu'à sa résolution par arbitrage, priorité est donnée à l'interprétation syndicale du différend.

En ce qui concerne l'hygiène et la sécurité, on ne peut manquer d'être frappé par l'importance des moyens mis en œuvre et par les pouvoirs conférés au délégué des travailleurs, lequel a le droit d'arrêter un travail dangereux, en cas de risques. L'arbitrage incombe alors à l'inspection du travail, dont les prérogatives et les possibilités d'intervention sont très substantielles.

Mais la grande tâche de l'avenir est bien le changement du travail que le patronat et les syndicats suédois entendent réaliser selon les formules de concertation qui ont fait leurs preuves dans ce pays et sans que, dans ce domaine-là tout au moins, apparaissent des oppositions de principe entre eux.

L'organisation patronale (S.A.F.) déploie une très grande activité dans cette direction, multiplie les incitations, l'information et la formation des responsables de l'entreprise, la diffusion des expériences déjà réussies. Au total, près de mille sociétés sont concernées dès maintenant par ces transformations. Elles portent sur le « *cassage de la chaîne* » par la constitution d'équipes semi-autonomes, la lutte contre la monotonie du travail de bureau, la modification des rapports hiérarchiques, la suppression progressive du salaire au rendement... Pour appuyer techniquement cet effort, la S.A.F., L.O., et T.C.O. (syndicat des employés) ont constitué, en commun, un groupe de recherches (U.R.A.F.) qui capitalise les expériences, provoque les recherches à leur propos et soutient les activités expérimentales.

Ces tentatives ne peuvent réussir que si les travailleurs eux-mêmes deviennent les agents actifs et conscients des changements à opérer. Les Suédois en sont bien convaincus. Ne serait-ce qu'en raison d'une pratique longue et largement décentralisée de la politique contractuelle. Au surplus, l'existence d'un syndicat unique pour les ouvriers et d'un syndicat unique pour les employés, accroît l'efficacité de la participation dans la mesure où le syndicat est l'organe exclusif de représentation des travailleurs.

La démocratie est d'ailleurs vivante à l'intérieur du syndicat ainsi que le prouvent les débats entre militants, les modalités d'élection et de désignation des divers représentants et aussi, expérience plus originale, les vastes consultations auxquelles la direction nationale des syndicats procède : c'est ainsi que quatre-vingt-cinq mille militants syndicalistes ont donné leur avis sur les problèmes posés par l'hygiène et la sécurité et sur le projet de loi qui a suivi. L. O. va d'ailleurs procéder de la même manière pour la question centrale des prérogatives des chefs d'entreprise, elle espère ainsi obtenir la réunion de quinze mille groupes de travail réunissant cent mille militants.

Cet esprit démocratique ne pouvait manquer d'avoir des répercussions sur les rapports à l'intérieur de l'entreprise dans le cadre étoffé, il est vrai, par soixante-dix ans de pratiques contractuelles. Ainsi, les expériences tendant à changer les conditions de travail mobilisent les intéressés eux-mêmes qui se réunissent pour évaluer les nouvelles méthodes de production, décider de certaines modalités de leur travail en équipes semi-autonomes, en appelant au contremaître non plus comme à l'organisateur qui commande, mais comme au conseiller technique qui aide. Au surplus, des délégués de chaque groupe se retrouvent dans les commissions de travail avec les représentants des ingénieurs et de la direction. Ainsi, dans l'une des usines de la Sab Scania, située près de Stockholm, des équipes semi-autonomes ont été mises en place pour le montage des moteurs. Des groupes de développement composés de l'ingénieur, du contremaître et des représentants des deux équipes sont chargés d'aider techniquement à la réussite de cette nouvelle forme de travail.

Le cœur du débat

Si le processus de démocratisation est engagé à l'échelon de l'atelier ou du bureau, la démarche paraît plus prudente et plus hésitante en ce qui concerne le contrôle et la participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise. Cette tentative met d'ailleurs à l'épreuve le consensus en « *ciment armé* » de la société suédoise.

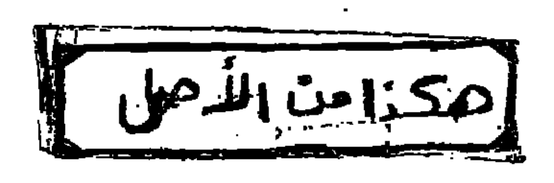
Ces trois dernières années, l'incursion des travailleurs dans le champ du pouvoir économique a été tentée par deux voies, l'une classique qui permet à deux représentants des salariés de siéger au conseil d'administration des entreprises (1), l'autre plus originale, mais peut-être sans lendemain, qui a obligé les entreprises, en 1974, à geler une partie de leurs profits à la Banque de Suède. L'utilisation de ces sommes est subordonnée soit à l'accord du syndicat, s'il s'agit d'investir pour améliorer les conditions de travail, soit à un simple avis du syndicat pour les autres opérations d'équipement.

Mais le cœur du débat concerne présentement la modification des statuts de l'organisation patronale et notamment la suppression de l'article 32, accepté par les syndicats en 1906 après les grandes grèves qui avaient vu l'émergence d'un syndicalisme fort et puissant ainsi que la signature du premier grand accord collectif.

(Lire la suite page 14.)

(1) Loi complétée par une importante convention collective qui permet aux délégués des travailleurs de disposer du concours d'experts choisis par eux.

(*) Ancien conseiller pour les affaires sociales de M. Chaban-Delmas quand celui-ci était premier ministre, M. Delors, professeur associé à l'université de Paris-IX Dauphine, vient d'effectuer avec d'autres experts français un voyage d'étude sur l'organisation du travail en Suède à l'invitation du Centre culturel suédois.



Des femmes pas totalement libérées

« *ALLO..., je ne viendrai pas travailler aujourd'hui, mon fils est malade et ma femme va au bureau... S'il a moins de fièvre, demain matin, vous me verrez.* » Prévenu en ces termes, l'employeur ne peut que s'incliner. Depuis 1974, lorsqu'un enfant doit garder la chambre, c'est indifféremment le père ou la mère qui peut s'absenter de son travail pour le soigner. Celui qui le fait touche la même allocation que s'il était lui-même malade (environ 90 % du salaire) pendant au maximum dix jours par an. De même, à la naissance d'un enfant, le père ou la mère peut rester à la maison pour s'occuper du nouveau-né. L'allocation maternité a été remplacée par une allocation parentale, égale à l'allocation maladie, et elle est versée pendant sept mois. Jusqu'à présent, les hommes n'usent de ce « privilège » qu'à raison de 1 %. La réforme bouleverse trop d'idées reçues, mais ce pourcentage ne peut que s'accroître.

Dès la maternelle, en effet, on propose aux garçons d'apprendre à tricoter et aux filles à travailler le bois — sans contraindre personne. Dans tous les manuels, on fait une chasse systématique aux clichés sur les rôles « *exclusivement masculins et féminins* ». Quant à « *l'éducation sexuelle et de la vie à deux* », c'est ainsi qu'elle s'appelle maintenant, elle commence doucement dès la première année de l'école de base (sept ans), pour se poursuivre jusqu'à la fin (seize ans). On n'y enseigne pas seulement la physiologie des relations sexuelles, mais on insiste de plus en plus sur l'aspect psychologique des rapports des couples.

Entrée dans la vie professionnelle, la femme dispose de son salaire et fait sa propre déclaration de revenus, depuis 1970. Le pourcentage de femmes qui travaillent est passé de quarante-neuf en 1966 à soixante en 1972. Dans les cours de formation et de reconversion, organisés par la Direction nationale du marché du travail, la proportion de femmes, qui était de 20 % en 1960, a atteint 50 % en 1971. Quant aux salaires féminins, ils étaient en moyenne de 60 % de ceux des hommes en 1960. En 1973, ils étaient montés à 84 %.

Pour lutter contre la discrimination sournoise qui empêche les femmes d'accéder à certains métiers considérés comme « *trop durs pour elles* », la délégation pour l'égalité entre les hommes et les femmes, mise en place en 1970 et placée sous l'autorité directe du premier ministre, a lancé — pour ne citer qu'un seul exemple — l'expérience des « *postes à 5 couronnes* » dans l'industrie. Pour chaque femme employée à des postes « *typiquement masculins* » dans la métallurgie lourde : tourneurs, fraiseurs, ouvriers aux presses, l'Etat accorde à l'employeur une subvention de 5 couronnes à l'heure, soit environ un tiers du salaire. Les essais ont, jusqu'à présent, été concluants : ces postes « *pénibles* » ne sont plus les « *privilèges des hommes* ».

Un très grand nombre de femmes travaillent à temps partiel, soit parce qu'elles ne trouvent pas d'autre emploi, soit parce que leurs maris ne sont pas encore prêts à partager toutes les tâches ménagères avec leurs compagnes. Le travail à temps partiel ne leur donne pas la même sécurité qu'à leurs maris, et leur « libération » est donc, elle aussi, partielle. La délégation pour l'égalité entre les hommes et les femmes étudie donc maintenant les modalités d'une mesure à long terme encore plus révolutionnaire : la journée de six heures pour tous, qui donnerait davantage de temps au mari et à la femme pour partager équitablement les travaux de la maison.

Outre l'obstacle psychologique — considérable, — le frein structurel le plus grave sur la voie de la semaine de trente heures est actuellement le manque de crèches. Les Suédois ont démarré très tard dans ce domaine et l'école maternelle obligatoire à six ans ne date que de 1974. A ce propos, un autre « privilège », féminin, le métier de puéricultrice et d'éducatrice dans les crèches et écoles maternelles, est en train de disparaître, puisque l'on forme de plus en plus d'hommes à ces tâches. Les premiers étaient, il y a quelques années, des objecteurs de conscience...

Malgré une législation d'avant-garde et l'évolution rapide des esprits, beaucoup reste à faire. L'égalité « idéale » ne se trouve ni au Riksdag, qui compte seulement soixante-quatorze femmes sur trois cent cinquante députés, ni au gouvernement — il n'y a que trois femmes ministres (aide au développement international, vice-ministres du travail et de l'éducation) sur dix-neuf..., — ni « au sommet », puisque la nouvelle Constitution, entrée en vigueur le 1er janvier de cette année de la femme, ne permet qu'aux héritiers mâles de monter sur le trône de Suède. Interrogé, il y a deux ans, sur cette contradiction apparente avec sa politique d'égalité, maintes fois proclamée, M. Palme avait répondu : « *Lorsque le dernier employeur aura cessé toute discrimination dans son entreprise et que le dernier mari aura accepté de partager toutes les tâches avec sa femme, alors, nous pourrons envisager, pour couronner notre ouvrage, de faire accéder les femmes au trône de Suède.* »

Ainsi, trois siècles après la reine Christine, une nouvelle reine montera-t-elle peut-être sur le trône de Bernadotte... Mais, les Suédois n'auront-ils pas, entre-temps, aboli la royauté ? — G. F.

La démocratie industrielle

(Suite de la page 13.)

En effet, cet article 32 reconnaît à l'employeur le droit discrétionnaire d'embaucher et de congédier les salariés ainsi que de diriger et de répartir le travail. Certes, l'exercice de ce droit a été tempéré et freiné par les conventions collectives, qui ont renforcé la participation des travailleurs et accru constamment les pouvoirs de leurs délégués. Mais, aujourd'hui, les syndicats L.O. et T.C.O., comme le parti socialiste, considèrent que cet article est un obstacle majeur au progrès de la démocratie industrielle.

Le gouvernement suédois a donc constitué, en 1971, une commission composée de parlementaires et de syndicalistes patronaux et salariés, qui vient de déposer son rapport. Ce texte oblige le chef d'entreprise à informer systématiquement le personnel de tous les problèmes économiques, financiers, techniques, à consulter les représentants des salariés avant toute décision exerçant une incidence sur les conditions de travail et d'emploi : il étend le champ des conventions collectives à tous les problèmes, sans exception, de l'entreprise et admet que les syndicats puissent recourir à la grève et, par conséquent, déroger à la clause traditionnelle de paix sociale, en cas de refus de l'employeur de négocier. Le gouvernement s'inspirera de ce texte pour élaborer un projet de loi qu'il présentera au Parlement en 1976.

Bien des points de divergence subsistent à propos de la portée de ces mesures entre les syndicats et le patronat. Celui-ci aurait préféré régler ces problèmes par la négociation paritaire plutôt que de se voir imposer une loi allant plus loin que les propositions de la commission. Cette controverse pourra paraître sophistiquée à des observateurs non suédois, elle n'en constitue pas moins le nœud gordien de la démocratie industrielle. En effet, socialistes et syndicalistes, restant fidèles à une méthode qui a fait ses preuves, entendent créer les conditions légales d'un nouveau développement de la politique contractuelle permettant d'aller jusqu'au bout de la démocratie industrielle, laquelle exige une nouvelle répartition du pouvoir économique entre les chefs d'entreprise et les travailleurs.

L'expérience est pleine de risques pour un parti socialiste disposant seulement au Parlement, avec l'appui des voix communistes, du même nombre de mandats que l'opposition. Mais le *premier ministre suédois*, face à cette situation politique difficile, a choisi l'offensive par conviction et par tempérament, mais sans doute aussi parce qu'il est conscient des nouvelles attitudes de la jeunesse suédoise à l'égard du travail, de la société et du socialisme. En ce sens, la Suède participe au mouvement général qui remet en cause la répartition actuelle des pouvoirs dans nos sociétés et qui fait écho à la revendication de chacun à plus d'autonomie et à plus de maîtrise de son propre destin.

Pénélope ira-t-elle jusqu'au bout de son ouvrage ou sera-t-elle freinée par le risque de perdre les prochaines élections ? Est-il possible d'instaurer la démocratie industrielle sans mettre en œuvre une planification assurant au pouvoir politique une plus grande maîtrise des décisions économiques des firmes nationales et multinationales ? Telles sont, parmi d'autres, les passionnantes questions que pose l'évolution du socialisme suédois.

JACQUES DELORS.

STIG, INGRID

LE BUDGET SERRÉ

STIG LUNDQUIST est premier dessinateur industriel dans un grand bureau d'études à Stockholm. Il gagne 4 000 couronnes (1) par mois. Sa femme Ingrid est secrétaire de direction dans une société de gérance d'immeubles, au cœur de la nouvelle City de la capitale. Son salaire est de 3 900 couronnes. Le couple a deux enfants : Hans, sept ans, qui va depuis l'automne à l'école de base, et Catarina, trois ans, qui passe la *journée à la crèche*.

Les Lundquist ont trouvé un logement de quatre pièces, tout en haut de la colline sur laquelle la ville satellite de Skärholmen est bâtie en terrasse. Des chambres à coucher, ils aperçoivent les pins poussant entre les rochers et un petit bout du lac Mälar. Leur loyer est de 900 couronnes par mois, charges comprises.

Quand ils sont venus de Kristianstad, dans la province du Blekinge, ils ont trouvé leur nouvelle cuisine entièrement équipée, comme dans tous les appartements suédois.

Stig et Ingrid ont acheté leurs meubles au célèbre magasin à grande surface IKEA, qui pratique des prix imbattables : un divan-lit dans le séjour, pour recevoir les amis du Blekinge de passage, trois fauteuils revêtus du même tissu, une table basse, le tout en pin naturel. Pour les chambres des enfants, des meubles en bois laqué blanc et des moquettes résistantes viennent également d'IKEA. Au-dessus de la table est accroché un très beau lustre ancien en cuivre rouge, cadeau de mariage des parents d'Ingrid. Ils ont acheté tous leurs meubles comptant, mais c'était avant l'acquisition de la *stuga*, la petite maison en bois dans le Blekinge.

Stig et Ingrid quittent la maison à 8 h. 15, conduisent Catarina à la crèche, située à côté du centre commercial, dans un petit jardin, et prennent le métro pour le centre, avec leur « carte à 50 couronnes », amortie au bout de vingt jours.

A 8 h. 45, Ingrid est à son bureau. A partir du mois de mai, tout comme Stig, elle observera l'horaire d'été, commencera une demi-heure plus tôt et terminera à 16 h. 15 au lieu de 16 h. 45. Stig, descendu deux stations plus loin, travaille avec une dizaine de collègues dans un bureau où les tables à dessin sont disséminées entre des plantes vertes. A 10 h., première pause-café, rite immuable sur tous les lieux de travail, dans ce pays qui affirme être le plus gros consommateur de café *du monde*.

On parle du débat télévisé de la veille sur les centrales nucléaires entre des experts et des contestataires scientifiques et profanes.

A 12 h. 30, *déjeuner* à la cantine. Pour 12 couronnes, Stig obtient un verre de lait, une crudité, des boulettes de viande aux pommes de terre, de la compote de pommes. Après une réunion de travail, l'après-midi nouvelle pause-café à 15 heures. A 16 h. 45, Stig quitte le bureau avec quelques collègues. Aujourd'hui, c'est en effet leur jour de culture physique. Ils se rendent à Medborgarhuset, *établissement de la ville qui abrite* également une bibliothèque. Pour 15 couronnes, ils font de la gymnastique pendant une demi-heure, après quoi tout le monde se retrouve dans l'exquise chaleur du sauna sec (85 degrés). Après dix minutes, on se savonne sous la douche au gant de crin, puis, retour au sauna pendant cinq minutes. Enfin, le plongeon libérateur dans la piscine à 20 degrés.

Pas de viande de bœuf...

De retour à Skärholmen, Stig fait ses emplettes au centre commercial et arrive chez lui à 18 h. 30. Ingrid est déjà rentrée depuis une heure. Elle a fait manger Catarina. Hans a passé la fin de l'après-midi, après l'école, dans un *home* d'après-midi. Stig et Ingrid préparent rapidement le dîner. La famille boit du lait et de la bière. L'aquavit est réservé aux soirées avec des amis, mais il a tellement aug-





ET LEURS ENFANTS

D'UN DESSINATEUR ET D'UNE SECRÉTAIRE

menté que les Lundquist achètent maintenant de temps en temps du vin rouge français, mis en bouteille en Suède, à 12 couronnes. Les Lundquist ne mangent pas de viande de bœuf, dont le prix est devenu vraiment prohibitif (64 couronnes le kilo de filet), mais du porc et quelquefois du mouton. Quant aux légumes, ils les achètent le plus souvent congelés, épinards, carottes, brocolis, prêts en quelques minutes. Les prix des produits alimentaires sont ceux qui ont le plus augmenté ces dernières années, provoquant l'exaspération des ménagères. En 1972, un mouvement de révolte était justement parti de Skärholmen où quelques femmes avaient lancé le boycottage du lait, mais Ingrid n'y avait pas participé. « *Dans le fond, je les approuvais,* dit Ingrid, *mais elles se sont très vite révélées être réactionnaires et ont voulu profiter du mouvement pour dénigrer systématiquement le gouvernement.* » En ménageant chaque couronne, les Lundquist arrivent à ne pas dépenser plus de 1 500 couronnes par mois pour la nourriture.

Ce soir, il y a une réunion syndicale, mais Stig n'a pas le courage de retourner en ville. Il y va de temps en temps, mais son « militantisme » se réduit en fait à payer sa cotisation de 45 couronnes par mois.

Assis devant la télévision, Stig et Ingrid parlent des prochaines vacances d'été et de la petite *stuga*, qui les attend dans la forêt, à 500 mètres de la mer. Un vieux bûcheron leur a vendu cette petite maison en bois, peinte en rouge, avec un vieux fourneau à bois dans la cuisine. « *Nous allons le garder,* disent Stig et Ingrid en chœur. *Il chauffe toute la maison. A côté, nous installerons un plan de travail, des placards et un réfrigérateur. La maison avait l'électricité. Cette année, nous allons aussi refaire nous-mêmes la toiture et les parquets. L'année prochaine, nous repeindrons toute la maison.* » Ils ont accès au bord de mer, comme tout le monde, selon les règles coutumières de l'*Allemansrätt* (droit de tous) et espèrent pouvoir louer une bouée à un pêcheur voisin qui a un grand embarcadère. Mais le bateau n'est pas encore pour cette année...

Stig et Ingrid ont calculé que la *stuga* leur revenait en traites, intérêts bancaires et entretien, à environ 500 couronnes par mois. Ils pensent pouvoir la payer en cinq ans. Ils se demandent s'ils ne devraient pas louer une voiture pour les vacances, au lieu d'en posséder une. Cela leur permettrait peut-être d'économiser davantage que les 300 couronnes qu'ils parviennent péniblement à mettre de côté chaque mois.

Quand on interroge Stig et Ingrid sur le poids des impôts, ils lèvent les yeux au ciel. « *Bien sûr, ils sont très lourds, mais nous voyons au moins où ils passent. Catarina se plaît beaucoup dans sa crèche, où nous payons 12 couronnes par jour, en fonction de nos revenus. Hans s'amuse énormément dans son home d'après-midi. A l'école les livres sont gratuits, subventionnés par la commune, ainsi que le déjeuner à la cantine. Evidemment, les allocations familiales ne sont pas généreuses, mais elles doivent passer à 150 couronnes l'année prochaine et l'impôt direct doit baisser de 800 couronnes pour nous. Et, depuis cette année, nous ne payons plus de cotisation à la pension nationale vieillesse. Ce sont les employeurs qui la paient. Quand nous sommes malades, nous touchons 90 % de notre salaire. Bien sûr, la grande période d'expansion est passée. Et nous n'avons pas de pétrole, comme les Norvégiens...* »

(1) 1 couronne suédoise = 1,03 F.

Tout pour la "stuga"

RECETTES		
Salaire de Stig Lundquist (en couronnes)	4 000	
Impôt direct retenu à la source (1)	1 645	
Revenu net de Stig		2 355
Salaire d'Ingrid Lundquist	3 900	
Impôt direct retenu à la source	1 482	
Revenu disponible d'Ingrid		2 418
Salaires nets du couple		4 773
Allocations familiales de Hans et Catarina		250
Recettes nettes de la famille		5 023
DEPENSES		
Loyer		900
Frais de garde des enfants		800
Nourriture		1 500
Vêtements, jouets, entretien de la maison		300
Electricité, téléphone, redevance T.V., pharmacie		285
Cotisations syndicales		90
Voiture (amortissement, assurance, vignette, réparations, essence)		250
Sauna, gymnastique, cinéma, expositions		100
Stuga (traites, intérêts, entretien)		500
Reste pour l'épargne (2)		298
TOTAL		5 023

(1) Aucune autre retenue n'est faite sur le salaire.
(2) Si les « épargnants » ne fument pas et ne boivent pas d'alcool.
★ 1 couronne vaut 1,03 franc.

Vingt et un millions de Nordiques ont créé de fait l'Europe des Cinq

TANDIS que l'Europe des Neuf éprouve l'inconvénient de réglementations complexes, les pays nordiques poursuivent sereinement, depuis vingt-trois ans, une coopération pragmatique. Evitant les domaines « *sensibles* », politique étrangère, défense, agriculture, monnaie, les Nordiques essayent de s'entendre sur les points où il leur est relativement facile de le faire : harmonisation de la législation sociale, marché commun des travailleurs, équivalences universitaires, union postale, brevets, recherche, transports et communications, droits des consommateurs, protection de l'environnement...

En 1949, M. Erlander, alors premier ministre suédois, avait essayé de dissuader les Norvégiens et les Danois d'adhérer au pacte atlantique pour former avec les Suédois un pacte de défense nordique, qui aurait pu constituer un « *glacis neutraliste* » au nord de l'Europe. Oslo et Copenhague préférèrent le « *parapluie américain* ».

Pour conjurer le risque d'éclatement de la région ainsi divisée, les Danois, les Islandais, les Norvégiens et les Suédois fondèrent, en 1952, le Conseil nordique, auquel se joignirent, quatre ans plus tard, les Finlandais.

Composé de parlementaires, le Conseil se réunit une fois par an, durant une semaine, en présence des principaux ministres des gouvernements. Les délégations sont dirigées par les premiers ministres, qui peuvent élaborer des compromis et donner l'impulsion nécessaire à la poursuite de la coopération.

Sur les quelque huit cents recommandations votées par le Conseil en vingt-trois ans, 60 % ont abouti à une harmonisation, ce qui, compte tenu des particularités nationales, peut être considéré comme satisfaisant. Le premier accord important a créé, en 1954, la libre circulation des travailleurs. Celle-ci a surtout profité aux Finlandais, qui forment le groupe de travailleurs immigrés le plus important en Suède. L'accord a d'ailleurs posé des problèmes, car les sociétés suédoises faisaient de véritables « *tournées* » en Finlande pour y recruter de la main-d'œuvre, à tel point que certaines industries finlandaises en arrivaient à manquer de bras.

En 1955, une convention a été signée sur la sécurité sociale. Si un Suédois tombe malade en Norvège, par exemple, il est pris en charge par la Sécurité sociale norvégienne, comme un ressortissant du pays. Il en va pratiquement de même, avec des petites différences, pour les pensions, indemnités-maladies ou accidents et les allocations familiales. Sur ce plan, une « *citoyenneté nordique* » existe déjà.

En 1958, le régime des passeports en a fait foi : ils sont bien entendu supprimés dans les déplacements « *internordiques* ». Leur contrôle, pour les étrangers à la zone, se fait une seule fois, à l'entrée dans le premier des cinq pays. L'union postale, qui permet d'affranchir le courrier au tarif intérieur dans les cinq pays, est réalisée depuis 1957.

L'équivalence des unités de de valeurs, qui permet de poursuivre ses études dans un autre pays nordique, est reconnue pour certaines facultés et est à l'étude pour d'autres. L'équivalence des diplômes de docteur en médecine, de dentiste et d'infirmière a été admise au cours des années 60.

Des échanges culturels intenses

Sur le plan culturel, la coopération est la plus poussée et la plus enrichissante. De multiples études sur le fonds culturel historique commun ont été publiées, des dizaines de bourses de voyages et de recherche sont accordées chaque année, des centaines d'intellectuels se déplacent d'un pays à l'autre, prononçant des conférences, animant des colloques, où souffle l'« *esprit nordique* ». Une certaine harmonisation des programmes scolaires et universitaires est en cours, mais c'est un travail de longue haleine. Les activités se sont tellement développées qu'il a fallu créer en 1971, à Copenhague, un secrétariat culturel nordique, qui gère, entre autres, un fonds annuel de 5 millions de couronnes danoises (une couronne = 0,75 franc français.

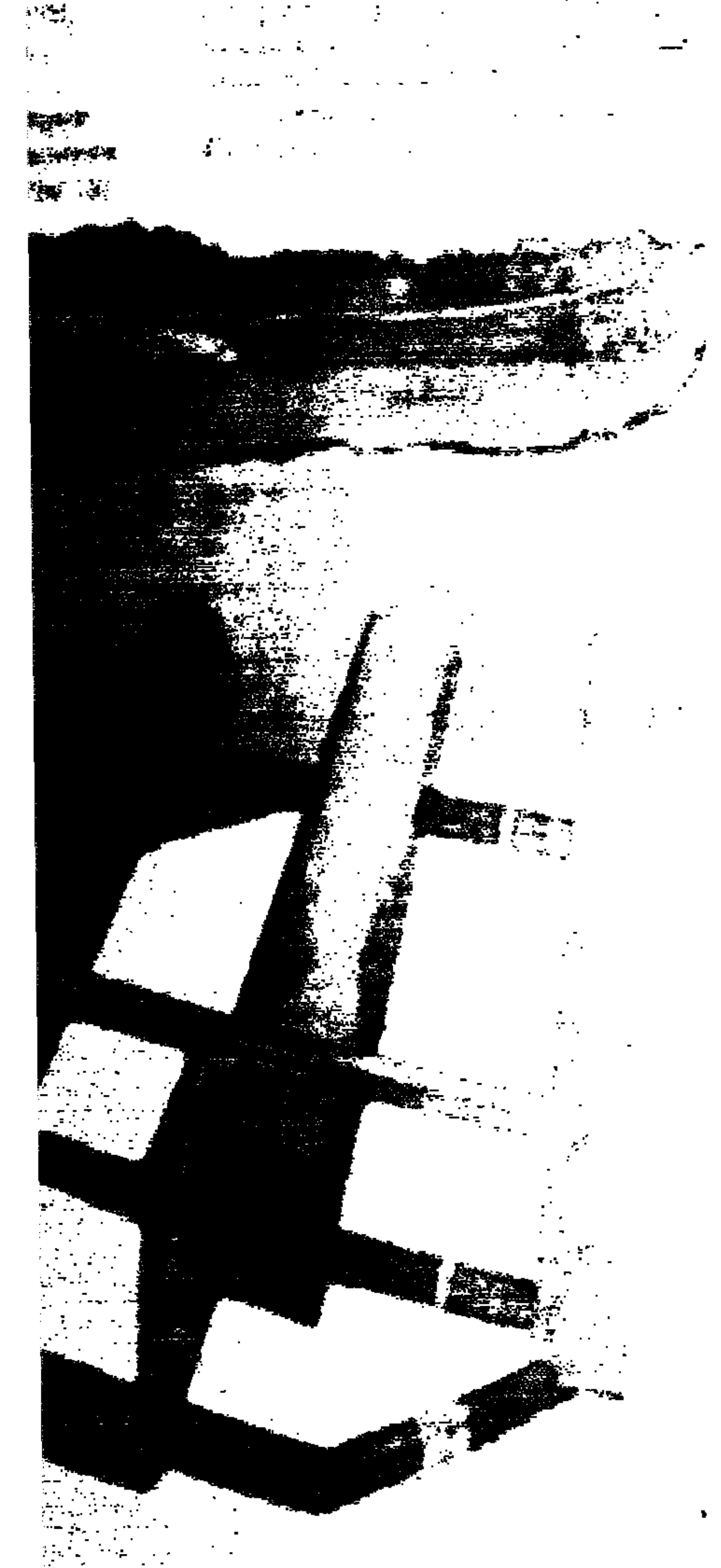
La législation commerciale, le contrôle des produits et les normes de qualités ont été harmonisés dans les cinq pays. Dans le domaine de la recherche, le Nordforsk est chargé de répartir un budget annuel de 11,2 millions de couronnes suédoises en 1975 — une couronne suédoise : 1,03 franc français — pour les programmes de recherches communs dans tous les secteurs de la science et de la technologie. Des modèles de brevets nordiques identiques ont été mis au point. En 1974, un début d'harmonisation de la législation sur les produits pharmaceutiques a vu le jour.

Dans ce concert, quelques notes discordantes se font parfois entendre. Ainsi en est-il de la législation familiale, à l'étude depuis plusieurs années. Les Suédois voulaient la réformer dans un sens plus libéral depuis longtemps. Les Danois, et surtout les Norvégiens, s'y opposaient. Finalement, les Suédois ont choisi de faire cavalier seul, et le Riksdag de Stockholm a voté en 1973 la nouvelle loi sur le mariage et le divorce. La publication des bans est supprimée, la procédure simplifiée. Quant au divorce, il peut désormais être obtenu sur-le-champ si les deux conjoints sont d'accord et n'ont pas d'enfants de moins de seize ans. Dans les autres cas, le divorce est prononcé au bout de six mois. L'infidélité de l'un des époux n'entre plus en ligne de compte pour le choix de celui d'entre eux à qui les enfants seront confiés. Les autres pays nordiques sont encore loin d'envisager une telle réforme.

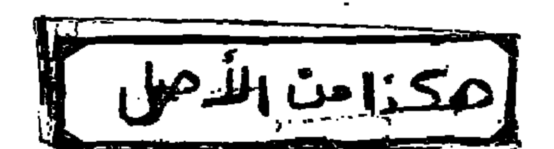
Enfin, le dernier-né des domaines de la coopération concerne la protection de l'environnement, préoccupation majeure dans les cinq pays. Une convention entrée en vigueur le 1er janvier 1975 implique, fait unique en droit international, le principe de la responsabilité civile internordique en matière de pollution. Les autorités de chacun des pays signataires, face à une demande d'industrie polluante, doivent mettre les intérêts des pays voisins « *sur le même plan que leurs propres intérêts* ».

Ainsi, bien que le Danemark ait adhéré à la C.E.E. et que la Norvège semble se replier sur son économie pastorale, malgré ses richesses pétrolières, les Nordiques ont réussi à maintenir et à développer leur coopération dans un grand nombre de domaines et ils sont bien décidés à l'approfondir et à lui conserver son caractère pragmatique.

GUY DE FARAMOND.

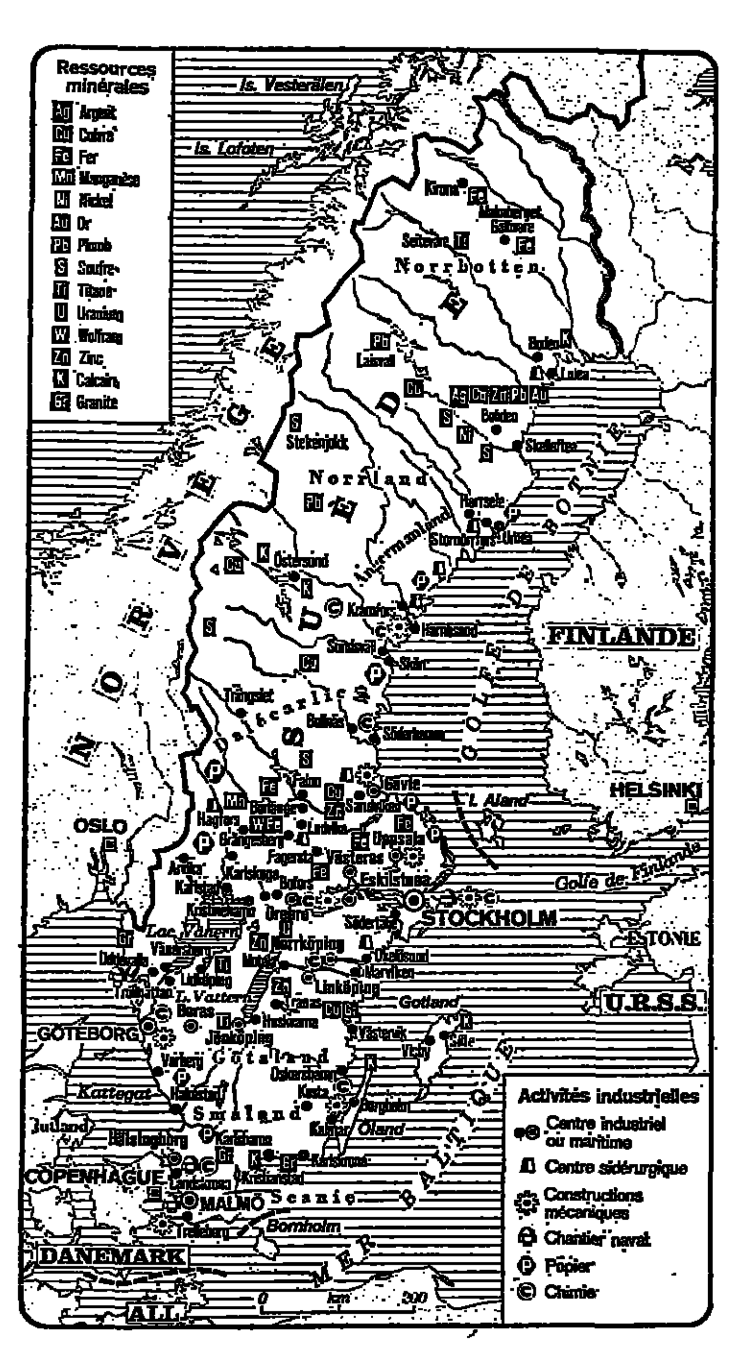






Un dirigisme subtil pour répondre à la récession mondiale

A Stockholm, les canards avançaient avec précaution sur la glace, pratiquant non sans succès l'art du dérapage contrôlé. Il en est de même des responsables de l'économie suédoise, qui, comme dans les autres pays, bien qu'à un moindre degré, ont à faire face au double danger de la poussée de l'inflation et de la montée du chômage. L'ouverture du pays sur le monde extérieur complique le jeu, dans la mesure où la bonne santé de la Suède dépend en grande partie de ses ventes à l'étranger. Le royaume dispose néanmoins d'atouts maîtres : l'importance des équipements collectifs, la réduction des inégalités sociales, l'intégration de la société, qui permettent de dégager un consensus certain et précieux en des temps difficiles.



PRIORITE est donnée à la défense de l'emploi, alors que les élections doivent se dérouler en septembre 1976, dans une nation qui est aussi sensible au chômage que l'Allemagne fédérale à l'inflation. Actuellement, les statistiques n'apparaissent *pas très inquiétantes*, eu égard à la situation des autres économies occidentales : environ soixante-dix mille chômeurs, soit moins de 2 % de la population active — et encore selon une acception large du phénomène (toute personne à la recherche d'un emploi est considérée comme chômeur). La crainte est vive toutefois que, à la suite de la récession mondiale, entraînant une baisse des exportations, qui ne progresseraient en volume que de 3 % en 1975 (6 % en 1974) et perturbant notamment les chantiers navals (voir encadré), le chômage ne dépasse les 2 % à l'automne, retrouvant ainsi le niveau enregistré à la fin de 1973.

Danger sur l'emploi

En fait, la Suède n'a pas encore subi les effets de la crise, accusant toujours un léger retard par rapport à la conjoncture mondiale. La situation économique demeure favorable ; toutefois, les hommes d'affaires suédois font d'ores et déjà valoir la nécessité de prendre des mesures de stimulation qui, sinon, *« arriveront trop tard »*. La production industrielle stagne par le triple effet d'un ralentissement des exportations, d'une décélération des investissements et d'une diminution de la demande privée, indique le tout dernier rapport d'une des principales banques d'affaires du pays, Handelsbanken. Son taux de progression s'est, au cours des quatre trimestres 1974, situé respectivement à 8 %, 9 %, 5 % et 2 % par rapport aux mêmes périodes de 1973.

Même son de cloche à la puissante Fédération des industries suédoises, dont les services économiques révisent en baisse leurs prévisions pour 1975 et pensent que le chômage pourrait dépasser 3 % de la population active en 1976. *« Le climat des affaires a changé. De plus en plus nombreuses sont les firmes qui vont s'installer à l'étranger* (elles emploient actuellement, surtout en Europe, deux cent cinquante mille personnes, soit le quart de la main-d'œuvre industrielle en Suède), *alors qu'il faut préserver pour les années futures la capacité nationale d'investissement. Le soutien de la demande intérieure est essentiel. »* Le produit national brut n'augmenterait que de 1 à 2 % cette année (2,5 % selon les chiffres officiels) ; il avait progressé d'environ 4 % en 1974.

Les chefs d'entreprise soulignent néanmoins les dangers d'une augmentation trop forte des salaires, qui provoquerait une accélération de la hausse des prix et diminuerait la compétitivité des produits suédois sur le marché mondial. Actuellement, l'inflation est encore modérée : la Suède a été en 1974 un des sept pays membres de l'O.C.D.E. à connaître une hausse des prix inférieure à deux chiffres, grâce, il est vrai, à une politique de réduction des taxes et de subventions sur les produits alimentaires, à défaut de laquelle l'inflation aurait atteint 14 %. Il ne faut pas non plus accorder crédit à la baisse des prix de janvier dont a fait état l'O.C.D.E., qui provient d'un simple changement technique de base ; en fait, le coût de la vie aurait augmenté de 0,80 % — et non baissé de 0,4 % — au cours de ce premier mois. En 1975, l'inflation se situerait officiellement entre 7 et 8 %, aux alentours de 9 % selon d'autres experts.

De très gros profits

Prise de conscience du danger inflationniste par les syndicats, à l'occasion du renouvellement des conventions collectives ? La très importante Confédération générale du travail — T.L.O. — demandait une augmentation des salaires de 20 % tout compris (rémunérations et cotisations sociales) ; le patronat, quant à lui, estimait que 15 % était un maximum. Tout a fini par s'arranger : les syndicats ont accepté le chiffre patronal, parce que, de son côté, le gouvernement a décidé de baisser l'impôt sur le revenu, particulièrement lourd, comme on sait, en Suède, puisqu'il représente en général la moitié du salaire. Cet allégement fiscal représente un « gain » annuel de 1 600 couronnes (1) en 1976 pour les revenus compris entre 40 000 et 80 000 couronnes. Son coût — 5 milliards — sera financé à raison de 4 milliards par une majoration de la taxe versée par les employeurs et de 1 milliard par une hausse de la fiscalité indirecte sur les vins, les spiritueux et les tabacs.

L'opération a été rendue possible grâce aux très gros profits — en augmentation de 50 % en 1973 et d'autant en 1974, soit 125 % en deux ans — qu'ont réalisés les entreprises suédoises. Le patronat le reconnaît parfaitement, de même qu'il admet une reprise de 35 % de ses profits par le gouvernement, qui sont destinés à des fonds spéciaux visant soit à améliorer les conditions de travail, soit à faciliter les investissements dans les firmes en difficulté. Cette entraide, plus ou moins spontanée, s'avère en tout cas particulièrement utile pour surmonter les aléas de la conjoncture.

Les Suédois font également face avec une certaine tranquillité à un déficit de leur balance commerciale beaucoup plus important que prévu, qui, à l'encontre des estimations officielles, s'est élevé à 2,5 milliards de couronnes en 1974, alors qu'un excédent de près de 7 milliards avait été enregistré en 1973. L'avenir ne s'annonce guère meilleur : le déséquilibre serait, cette année, de l'ordre du double. Déjà, au cours du premier, il a atteint 1,2 milliard de couronnes. Les responsables considèrent toutefois qu'il s'agit là d'un mauvais cap à passer : la balance commerciale ne retrouverait son équilibre qu'en 1977. Le commerce extérieur reste une nécessité vitale pour l'économie suédoise : *« Pour produire une Volvo, il faut importer le tiers de sa valeur »*, dit-on à Stockholm.

Le financement de ce déficit ne paraît pas créer trop de difficultés au gouvernement. Les entreprises et les communes de Suède, telles Göteborg et Stockholm, ont emprunté à l'étranger quelque 4 milliards de couronnes au cours des six derniers mois de 1974, sans compter l'ouverture d'un droit de tirage spécial pour 1,5 milliard. Aucune dette extérieure n'a encore jusqu'ici été inscrite au passif des pouvoirs publics. *« Toutefois, nous prévoyons des emprunts ou des opérations financières à l'étranger assez considérables »*, nous a-t-on indiqué à la Banque centrale de Suède. Le gouvernement a décidé malgré tout d'augmenter de 30 % son aide aux pays en voie de développement, qui atteindra 2,9 milliards de couronnes en 1975, soit 1 % du P.N.B.

Défense de l'emploi, développement des exportations, les deux objectifs sont liés, alors que les ventes à l'étranger représentent la moitié de la production nationale. La santé de la Suède dépend de la bonne tenue de son commerce extérieur, notamment de ses relations avec son principal partenaire l'Allemagne fédérale. Cependant, en raison de la découverte des gisements pétroliers en mer du Nord, les liens se resserrent avec la Norvège, qui va devenir un partenaire de plus en plus important. Enfin, comme les autres nations, la Suède a renforcé ses contacts avec les pays producteurs de pétrole, concluant en particulier des accords-cadres avec la Libye et l'Algérie. Les ventes à destination des Etats membres de l'OPEP ont augmenté de 50 % en valeur de 1974 mais ne représentent toutefois que 2 % du total des exportations contre la moitié pour la C.E.E.

Pour sauver à la fois l'emploi et la compétitivité, la stratégie s'avère relativement difficile à définir. Selon le professeur Assar Lindbeck, il s'agit de prévenir une *« explosion »* des salaires, *« Nous ne pouvons pas avoir une augmentation beaucoup plus forte qu'en R.F.A. »*, par le biais d'une réduction des taxes, à la montée desquelles les classes moyennes sont particulièrement sensibles, et de l'introduction de clauses d'indexation. Un atout lui semble important pour garder l'économie suédoise *« en phase »* : les bonnes relations entre le gouvernement et les syndicats et la *« loyauté »* des dirigeants. Les responsables syndicaux ne se déclarent-ils pas eux-mêmes prêts à accepter une certaine augmentation du chômage — plutôt que la retraite anticipée ou la réduction de la durée du travail, — afin de permettre à l'économie suédoise de retrouver un certain rythme ?

Surveiller les investissements à l'étranger

Ce réalisme se retrouve chez les hommes politiques, qui, étant donnée l'osmose entre les syndicats et le parti social démocrate, tiennent à peu près les mêmes raisonnements. D'un côté comme de l'autre il est ainsi question d'un ralentissement des ventes mondiales de papier, mais d'une reprise des exportations de bois, à la suite d'une augmentation de l'investissement européen dans la construction. Un certain optimisme prévaut. *« Nous maintiendrons un taux d'activité respectable. A la rentrée, il s'agit de pouvoir prendre le train de la relance européenne »*, nous a déclaré M. Pierre Vinde, secrétaire d'Etat aux finances. Si cet accrochage ne se produit pas, le gouvernement est prêt à prendre des mesures de dépannage.

Déjà, le budget est en déficit de près de 12 milliards de couronnes, soit plus de 10 % de son montant, et la dette publique était estimée à 62 milliards de couronnes fin 1974, mais le recours à l'emprunt est chose habituelle et facile jusqu'ici grâce aux « matelas de trésorerie » des fonds de retraite et une somme de 1 milliard de couronnes a été mis en réserve, afin de développer, le cas échéant, les équipements publics. Les autorités comptent aussi beaucoup sur la formation *professionnelle*, *« élément clef de la politique conjoncturelle »*, le nombre des élèves qui est actuellement de vingt mille par mois pouvant être porté à quarante mille. Enfin, en vue de préserver l'emploi sur place, il a été décidé de surveiller les investissements directs des entreprises suédoises (2,4 milliards de couronnes au début de 1974) ; la commission de contrôle des devises comprend, depuis l'été dernier, deux représentants des syndicats, et l'avis du responsable local de l'entreprise concernée est nécessaire.

L'objectif est clair : *« Nous avons pu en 1974 nous isoler de la récession internationale, nous espérons le faire en 1975 »*, souligne M. Vinde. Cette volonté de préserver l'équilibre suédois a, en tout cas, amené le gouvernement à intervenir de façon plus précise et plus fine dans les mécanismes libéraux afin de réduire les marges d'incertitude. Une politique plus ambitieuse se dessine qui conduit les responsables à agir au niveau de la prise de décision et de la stratégie des entreprises industrielles. Il pourrait s'agir de s'attaquer aux racines du capitalisme, et non plus seulement d'élaguer ses branches.

Préservée, jusqu'ici des agitations du continent, la Suède pourrait être taxée de vivre dans un certain confort intellectuel et de se contenter de *« faire l'inventaire de tous les projects dans les tiroirs »*, si, tout en suivant attentivement l'évolution de la conjoncture, elle ne s'efforçait de mettre à l'épreuve des faits de nouvelles méthodes de conduite des affaires. Sauf dégradation brutale, grâce à l'industrie spécialisée qui produit des biens d'équipement très élaborés dont la demande ne peut que croître, l'économie apparaît suffisamment souple et les rouages socio-politiques assez huilés pour amortir les chocs. Y aurait-il quelques chose de sain au royaume de Suède ?

MICHEL BOYER.

RESTER LE SECOND CONSTRUCTEUR MONDIAL DE NAVIRES

Les principaux chantiers navals suédois, qui s'étaient spécialisés dans la construction des supertankers, à une époque où la consommation pétrolière des pays industriels l'exigeait, connaissent actuellement des difficultés et ne voient pas l'avenir avec optimisme. La crise de l'énergie a entraîné une diminution des commandes, tandis que la chute du dollar bouleversait les plans. La première victime de l'adversité a été la société Eriksberg, à Göteborg, qui accuse un déficit de l'ordre de 300 millions de couronnes. Si une relance de la demande n'intervient pas d'ici à la fin de l'année, la crise générale redoutée pourrait bien devenir une réalité, se répercutant de façon automatique sur l'emploi.

Les industriels réclament avec de plus en plus d'insistance une aide de l'Etat pour faire face à la situation. Une réorientation éventuelle de la production vers les navires de moyen tonnage suppose des investissements coûteux. Le gouvernement devrait assumer sa part de responsabilité s'il entend que la Suède reste au deuxième rang mondial des constructeurs de navires.

A. D.

LES PRINCIPAUX CLIENTS

	En millions de couronnes	En %
Grande-Bretagne..	9 310	13,2
Norvège	7 320	10,4
Allemagne fédérale	6 910	9,8
Danemark	5 950	8,5
Finlande	4 980	7,1
Etats-Unis	3 740	5,3
France	3 680	5,2
Pays-Bas	3 100	4,4
Belg.-Luxembourg.	2 280	3,2
Italie	2 140	3
C.E.E. total	33 750	47,9
A.E.L.E. total —	15 700	22,3
Pays à commerce d'Etat	3 848	5,4
Dont U.R.S.S.	790	1,1
Pays en voie de développement..	7 590	10,8
Dont pays de l'OPEP	1 540	2,2

BEIJERINVEST

Un grand consortium suédois en expansion

Une des plus remarquables fusions dans la vie économique suédoise se réalisera, ce printemps, lorsque s'uniront Beijerinvest AB et PRIBO (Prippbolagen) AB. Pendant de nombreuses années, ces deux groupes ont connu chacun une grande prospérité. Tous deux ont des traditions centenaires et ils se sont considérablement développés. Chacun d'eux compte des entreprises en pleine progression dans des domaines très variés.



Nils Holgerson
Président du
Conseil d'administration

Anders Wall
Directeur
général du consortium

BEIJERINVEST AB

possède environ 25 entreprises commerciales et industrielles, occupant près de 3.500 salariés, dont le chiffre d'affaires en 1974 a été de l'ordre de 2.6 milliards de couronnes.

PRIBO (Prippbolagen) AB

possède une vingtaine d'entreprises commerciales et industrielles, principalement dans le domaine de l'alimentation, occupant environ 3.500 salariés, dont le chiffre d'affaires en 1974 a été de l'ordre de 1,7 milliard de couronnes.

Le nouveau consortium comprendra dans ses grandes lignes les groupes ci-après:

GROUPE DE L'ALIMENTATION

SECTEUR VIANDE ET CHARCUTERIE

AB Lithells
Sköllersta
Production de denrées alimentaires, principalement saucisses. Propre chaîne de magasins.
Chiffre d'affaires: 153 millions de couronnes.

Primefood AB
Ystad
Importation/exportation, découpage de viande.
Chiffre d'affaires: 73 millions de couronnes.

AB Erik Sohlbergs Livsmedel
Gävle
Production de charcuterie.
Chiffre d'affaires: 48 millions de couronnes, principalement saucisses. Propre chaîne de magasins.

Skåne Erik AB
Malmö
Production de charcuterie.
Chiffre d'affaires: 21 millions de couronnes.

SECTEUR PRODUITS ALIMENTAIRES DE LA MER

Abba AB
Stockholm
Production — vente et exportation, en particulier, de conserves de poisson. Commerce de gros de produits frais de la mer; compagnie de bateaux de pêche, pisciculture. Filiales en Finlande, en Norvège, au Danemark et en Allemagne fédérale.
Chiffre d'affaires: 204 millions de couronnes.

SECTEUR BOISSONS

AB Ramlösa Hälsobrunn
Helsingborg
Mise en bouteilles, vente et exportation d'eau minérale.
Chiffre d'affaires: 23 millions de couronnes.

AB Fructus Fabriker
Bromma
Développement et production de matières premières à base de fruits et de baies, pour l'industrie des boissons. Production de la boisson rafraîchissante Pommac.
Chiffre d'affaires: 18 millions de couronnes.

SECTEUR COMMERCE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

B G Annerstedt
Stockholm
Importation — vente de produits alimentaires et de conserves.
Chiffre d'affaires: 66 millions de couronnes.

Beijer Food AB
Stockholm
Importation — vente de produits alimentaires et de conserves.
Chiffre d'affaires: 25 millions de couronnes.

GROUPE DU COMMERCE

SECTEUR DU COMMERCE INTERNATIONAL

Beijer Trading AB
Stockholm
Importation — vente de mazout et autres matières premières pour l'industrie. Commerce avec les pays de l'Est et de l'Ouest. Affaires de clearing. Filiales aux Etats-Unis, en Hollande et au Moyen-Orient.
Chiffre d'affaires: 83 millions de couronnes.

SECTEUR DU COMMERCE SUEDOIS

G & L Beijer Import och Export AB
Stockholm
Importation et exportation de charbon, coke, fers et aciers, métaux, fournitures pour fonderies, alliages et machines.
Chiffre d'affaires: 62 millions de couronnes.

AB Essve Produkter
Stockholm
Importation — vente de pièces de fixation pour entrepreneurs du bâtiment. Produits et articles spéciaux pour la sécurité et la protection ouvrière.
Chiffre d'affaires: 18 millions de couronnes.

Thorssons Järn & Metall
Malmö
Importation et vente d'aciers, métaux et fournitures pour tôleries, ateliers mécaniques et industries.
Chiffre d'affaires: 14 millions de couronnes.

SECTEUR JOINT VENTURES

Beijer Gmbh
Hambourg
Importation/Exportation. Production, entre autres, de lucarnes.
Chiffre d'affaires: 90 millions de couronnes.

Chemapol Svenska AB
Stockholm
Importation et vente de produits chimiques et pharmaceutiques.
Chiffre d'affaires: 23 millions de couronnes.

Tjecko-Svea AB
Köping
Importation et vente de machines pour ateliers mécaniques.
Chiffre d'affaires: 19 millions de couronnes.

GROUPE DES ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS

Albin Marin AB
Kristinehamn
Production — exportation de bateaux de loisirs et de plaisance.
Filiales en Angleterre, en Norvège, en Allemagne fédérale et en Hollande.
Chiffre d'affaires: 71 millions de couronnes.

AB Elof Malmberg
Gävle
Importation/exportation — vente et production d'articles de sport et de loisirs.
Chiffre d'affaires: 44 millions de couronnes.

GROUPE DES ATELIERS MECANIQUES

Centro-Maskin AB
Göteborg
Développement, production et exportation de rectifieuses d'ébauches, tronçonneuses d'aciers et d'installations pour l'industrie des aciers. Filiales aux Etats-Unis, en Italie, en Espagne et au Japon.
Chiffre d'affaires: 105 millions de couronnes.

Crawford Door AB
Torslanda
Production, vente et exportation de portes pour l'industrie, portes de garages et éléments de façades. Filiales au Danemark, en Norvège, en Finlande, en France, en Allemagne fédérale, en Hollande, en Belgique et en Grande-Bretagne.
Chiffre d'affaires: 87 millions de couronnes.

Gavle Verken AB
Gävle
Production, vente et exportation de tôles enrobées de matière plastique pour l'industrie du bâtiment. Filiales en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale.
Chiffre d'affaires: 96 millions de couronnes.

Jungers Verkstads AB
Göteborg
Planification, production et réalisation d'installations complètes de fabriques, principalement pour la fabrication de laine minérale ainsi que pour l'industrie des ateliers mécaniques.
Chiffre d'affaires: 38 millions de couronnes.

Örebro Tekniska Gummifabrik AB
Örebro
Production de pièces en caoutchouc pour l'industrie automobile et celle des ateliers mécaniques. Revêtements pour cylindres.
Chiffre d'affaires: 21 millions de couronnes.

GROUPE COMMERCIAL

Inter-Media AB
Stockholm
Agence de publicité. Filiales au Danemark et en Norvège.
Chiffre d'affaires: 184 millions dé couronnes.

AB Gust. Carlsson & Co
Stockholm
Importation — vente de presses d'imprimerie, composeuses photographiques et machines pour reliure.
Chiffre d'affaires: 48 millions de couronnes.

Kebo AB
Spånga
Importation et vente d'équipements pour laboratoires et de produits chimiques. Production d'équipements pour laboratoires et de meubles.
Chiffre d'affaires: 47 millions de couronnes.

Sannes AB
Göteborg
Importation et vente d'huiles minérales; opérations de nettoyage de pétroliers et d'assainissement dans les dommages causés par le pétrole. Stockage d'huiles minérales dans ses propres entrepôts creusés dans le roc.
Chiffre d'affaires: 74 millions de couronnes.

SvedaKemi AB
Malmö
Importation et vente de produits chimiques et de solvants. Bureaux de ventes et stocks, entre autres, à Copenhague et à Oslo.
Chiffre d'affaires: 79 millions de couronnes.

AUTRES ENTREPRISES

Scandinavian Trading Co AB
Stockholm
Importation et vente de mazout.
Armateurs sur la base du «time-charter».
Filiales: Scanoil Inc, New York. Scanoil BV, Rotterdam; Scand. Trading BV, Rotterdam.
Chiffre d'affaires: 1.500 millions de couronnes.

Beijer Development AB
Stockholm
Les sociétés de développement AB Fyrtornet och AB Tulwa.

AB Wilh. Becker
Stockholm
(60%)
Production-exportation de couleurs et peintures pour l'industrie, pour la peinture professionnelle et pour l'usage domestique. Chaîne propre de magasins.
Filiales suédoises: Svenska Alucrom AB (traitement qualifié des surfaces, en particulier, de navires, ponts et plates-formes de forage); Galon AB et Maborex (production de toiles plastifiées).
Filiales à l'étranger: au Danemark, en Norvège, en Finlande et en Grande-Bretagne.
Chiffre d'affaires: 578 millions de couronnes.

INTERETS DANS ENTREPRISES

Ceres Bryggerierna A/S
Jutland, Danemark
(51%)
Brasseries — Production de bières et de boissons rafraîchissantes.
Chiffre d'affaires: 185 millions de couronnes.

Norab Renhållnings AB
Sundsvall
(50%)
Service de nettoiement.
Chiffre d'affaires: 12 millions de couronnes.

AB Pripps Bryggerier
Bromma
(45%)
Le plus important consortium de brasseries en Suède, couvrant 54% du marché suédois de la bière et des boissons rafraîchissantes.
Chiffre d'affaires: 1.122 millions de couronnes.

Wilh Sonessons AB
Malmö
(35%)
Groupe d'industries spécialisées du secteur des ateliers mécaniques et des matériaux.
Chiffre d'affaires: 260 millions de couronnes.

AB Bifrost
Göteborg
(25%)
Compagnie de navigation.

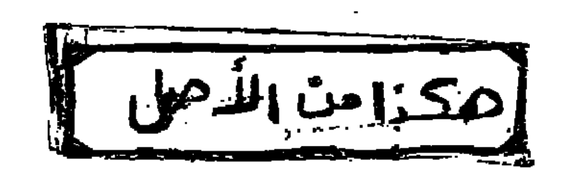
Division Immeubles
Stockholm
Divers immeubles, situés dans les centres de différentes régions de Suède.

Portefeuille de titres
En outre, Beijerinvest détient un portefeuille d'actions d'entreprises suédoises, cotées en Bourse, représentant une valeur d'environ 300 millions de couronnes.

BEIJERINVEST

Siège: Birger Jarlsgatan 6, Stockholm - Adresse postale: Fack 10380 Stockholm 7 - Téléphone: 08/228260 Télex: 10664 Beijer S





مكان الأصل

Des romanciers réalistes et véridiques...

VERS le milieu des années 60, le jeune roman suédois semblait être à la recherche d'un langage. Certains avaient déjà trouvé, comme Birgitta Trotzig et Per Olof Sundman (1). D'autres semblaient le chercher aux limites du pastiche et se montraient attirés par le picaresque ou le fantastique, comme Sven Delblanc ou Lars Gustafsson. Enfin, des romanciers construisaient des mobiles émaillés de citations et d'allusions, ouverts à des interprétations multiples, comme le mystérieux et fascinant *Hess*, de Per Olov Enqvist (2) ou l'autobiographie de Lars Ardelius ironiquement baptisée *Plagiat*. Les rapports avec les arts plastiques, en particulier l'art contemporain américain, étaient perceptibles, de même que les influences étrangères, ici *le Tambour* de Günter Grass et le roman allemand, et là le « *nouveau roman* » français.

Puis vint « *mai 68* » — non pas la pâle imitation des « événements » de Paris qui agita un moment Stockholm, mais quelque chose de plus profond qui se préparait depuis longtemps. Le tournant décisif semble avoir été le poème *Sur la guerre au Vietnam* publié par Göran Sonnevi dans la revue *BLM* dès 1965 (3). Sans élever le ton, le poète faisait entrer la guerre et sa mise en question du « *modèle occidental* » dans les esprits, au moment où les combats, qui se déroulaient de l'autre côté du globe, entraient dans les paisibles demeures suédoises, grâce au reportage de la télévision, décrit par le poème.

Ce n'était certes pas la première fois qu'un écrivain suédois disait son indignation devant des injustices et des souffrances où sa responsabilité — ou celle de la Suède — ne semblait pas directement impliquée : Sara Lidman et Per Wästberg l'avaient fait, par exemple, pour l'apartheid sud-africain. Mais cela se passait malgré tout « *ailleurs* ». Cette fois, il s'agissait des crimes d'un pays ami, modèle de la démocratie, et l'ombre retombait sur tout l'Occident, y compris la Suède et son fameux équilibre entre socialisme et capitalisme qui lui assurait bien-être, tranquillité et neutralité. Une mise en question de tout le système en fut la conséquence. Jan Myrdal (4) opposa à l'Occident l'image accusatrice du tiers-monde et fustigea l'*establishment* social-démocrate. Le reportage et le roman documentaire prirent la place du roman picaresque ou fantastique, aux « *jeux* » littéraires succéda une littérature engagée — qui n'a d'ailleurs jamais entièrement disparu en Suède et qui restera sans doute, avec le roman « métaphysique », une des lignes de force de la littérature suédoise.

Ce fut ensuite le reflux — ou la « répression ». Certes l'*establishment* politique et littéraire a réagi. N'était-il pas lassant, à la longue, de recenser les points faibles de la société ou de l'histoire récente pour critiquer, dénoncer ou s'indigner ? Le retrait officiel des troupes américaines, la cessation des continuelles manifestations contre la guerre au Vietnam ont peut-être aussi détendu le ressort. La critique et les mass-media restent pourtant combatifs, assurés de ce qu'il « faut » penser ou écrire, dans la ligne du mouvement d'idées de la fin des années 60.

Toutefois, même si de nombreux romans voient le jour, qui traitent de la pollution, des prisons, des injustices sociales, des conditions de travail, de la femme, on a l'impression que la création littéraire de nouveau cherche d'autres chemins où l'écrivain tente sa propre aventure.

La nostalgie des conflits clairs

Lars Gustafsson, dans son roman autobiographique *Monsieur Gustafsson lui-même* (1971), est un de ceux qui ont le plus clairement et avec le plus d'ardeur décrit ce court moment d'espoir que fut pour lui dans les années 60, « *ce printemps et automne à la fois, ce temps où le vent se mit à souffler* » et le sentiment de lassitude qu'il ressent depuis. Il quitte ainsi la voie suivie dans des romans subtils : *la Véritable Histoire de M. Arenander* (1966) ou le recueil *Préparatifs de fuite* (1967), où on trouve quelques-uns des rares contes fantastiques de la littérature suédoise et l'influence de Borgès.

Mais l'écriture du nouveau livre demeure identique avec son penchant pour le pastiche, l'emphase parodique et une coquetterie ironique qui pourrait faire douter qu'il est vraiment, comme il le dit, « *descendu en enfer* ». Après cet examen de conscience, l'écrivain, dans *la Laine* (1973), aborde un purgatoire imprégné de l'odeur persistante et pénible de la laine mouillée — à travers l'histoire d'un solitaire, un professeur qui découvre qu'il a dans sa classe un authentique génie des mathématiques, sans qu'il puisse l'aider, et qui finit après bien des déboires par trouver une sorte de communauté dans l'engagement. Le style clair et léger de Gustafsson prend ici une gravité nouvelle pour dénoncer le carcan qu'impose aux hommes et à la nature même une société bureaucratique, imbue d'elle-même, axée sur le profit et sans amour. Dans ce nouveau réalisme l'écriture perd parfois un peu de son brillant.

Sven Delblanc, dont le roman picaresque *la Robe du pasteur* (1963), avait attiré l'attention, est passé lui aussi sur le *Dos d'âne* (1969) de l'examen de conscience, avant d'abandonner contes philosophiques et allégories pour le roman social, la trilogie : *En souvenir* (1970), *Oiseau de pierre* (1973) et *Hibernage* (1974) qui lui a valu une large popularité. En faisant revivre les personnages veules ou respectables, humbles ou pathétiques d'une petite agglomération rurale entre 1937 et 1942, il a peut-être voulu renouer avec les romans « prolétariens » de 1930, en y ajoutant une conscience politique nouvelle. C'est sans doute une des raisons de son succès avec une langue, savoureuse à souhait. Celle-ci pourtant, surchargée d'archaïsmes et d'expressions dialectales, s'écoutant et se délectant jusqu'à la parodie, crée entre l'auteur et ses personnages une distance ironique que l'émotion franchit rarement.

Les grands romans autobiographiques des années 30 justifiaient l'arrivée au pouvoir d'une classe en lui donnant pour lettres de noblesse la peine et la misère, comme le poème épique justifiait le prince par ses exploits guerriers. Le roman de Delblanc n'atteint pas cette dimension épique et reste, même quand il émeut, dans le ressort du pittoresque. Si le lecteur suédois croit retrouver ses origines dans ces récits nostalgiques, cela mesure surtout la distance qui le sépare de ce passé. Aussi bien chez Gustafsson que chez Delblanc on trouve une sorte de nostalgie d'une période où les conflits étaient plus clairs, les prises de position plus évidentes et en quelque sorte plus faciles, les espoirs encore permis.

La peinture du désarroi

Ce qu'on trouve chez Lars Ardelius, derrière ses sarcasmes, est plutôt le désarroi. Après plusieurs romans, dont la satirique *Saga de Gösta Berglund* (1970) — le titre parodie bien entendu le *Gösta Berling* de Selma Lagerlöf, « roman national suédois » par excellence, — il a donné avec *les Princes héritiers* (1972) son meilleur livre : chaque personnage y représente une couche sociale, à commencer par les deux frères jumeaux et orphelins, A. et B. — Arne et Bengt, — dont l'un est confié à une famille bourgeoise, l'autre à une famille ouvrière et qui, tout en essayant de maintenir les liens entre eux, tout en se figurant qu'ils s'aiment comme autrefois, se séparent de plus en plus et sont finalement forcés d'avouer qu'ils n'ont plus rien en commun : image amère de l'inéluctable lutte des classes et vision pessimiste puisque c'est le bourgeois qui « gagne ». Son dernier livre, *Smorgasbordet* (1974), emprunte son titre aux fameux hors-d'œuvre suédois — symbole national qui en vaut bien un autre — et se compose de plusieurs « plats » ou portraits de Suédois à l'étranger, tour à tour sarcastiques et émouvants : la toile de fond fait évidemment ressortir davantage leurs caractéristiques nationales.

La satire, qui reste nationale chez Ardelius, atteint chez P.-C. Jersild des dimensions universelles, et lorsque, dans *le Docteur des bêtes* (1973), il décrit la Suède telle quelle sera dans quelques années seulement — irrémédiablement polluée, bureaucratisée, corrompue et inhumaine, — l'Occident tout entier peut s'y reconnaître.

De petits gadgets, presque tous réalisables dès aujourd'hui, apportent un petit air de science-fiction à l'histoire de cette vétérinaire qui, appelée à s'occuper des animaux d'un laboratoire de recherche, découvre qu'elle n'est là que pour rentabiliser *leurs souffrances. Elle* se heurte à l'administration et aux règlements, à la fausse démocratie et aux sourires polis d'une mafia qui ne comprend pas seulement des universitaires ambitieux et des fonctionnaires prêts à toutes les intrigues, rompus au jeu savant du budget et de l'avancement, mais aussi des délégués syndicaux, gonflés de leur importance, véritables patrons à la fois des chercheurs et des travailleurs *qu'ils sont censés représenter* et qu'en fait ils dominent. Démagogie et corruption sont les deux mamelles de cet état policier jusque dans son langage.

Satire de l'Occident

Le langage de Jersild tient de la parodie glacée qui convient à la satire. Quelque chose de cette froideur caractérise au premier abord le style de Per Gunnar Evander, parfois presque pédant dans son goût du détail exact. Il y a derrière ces récits mesurés une violence extrême qui ne s'exprime peut-être jamais aussi ouvertement dans le roman à la fois banal et kafkaïen *les Intrus* (1969). Mais c'est sa dernière concession au fantastique : les romans qui suivent, à raison d'un par an presque, parlent du quotidien avec l'aisance d'un récit vécu, et l'auteur ne recule pas devant la première personne, sans que nous sachions si c'est vraiment lui ou un personnage de son roman qui dit « je ».

On a l'impression d'y trouver l'image la plus véridique de la Suède et de ses conflits, au point que *le Dernier Jour de la vie de Valle Hedman* (1971) peut être caractérisé comme le drame de la petite entreprise condamnée à disparaître et *l'Histoire de Joseph* (1972) comme une critique des conditions de travail.

Malgré la pénétration psychologique dont ils font preuve, *la Dernière Aventure* (1973), une brillante description, presque clinique, d'un cas de paranoïa et *les Lundis avec Fanny* (1974), amour éphémère dans une vie grise, manquent quelque peu de cette dimension sociale.

Il serait facile d'énumérer beaucoup d'autres écrivains plus jeunes, plus engagés ou au contraire plus particuliers, comme le jeune poète Lars Noren, dont les romans, plus ou moins autobiographiques, sont une véritable descente en enfer, par le chemin de la drogue, du sexe, de la cruauté et de la déchéance physique, tout en gardant une sorte de paradoxale et troublante « gentillesse ».

S'il nous a semblé préférable de nous concentrer sur ces cinq écrivains, c'est parce qu'ils ont tous une œuvre digne d'être lue pour elle-même et qu'entre eux ils forment une constellation qui nous semble significative. Rarement, par exemple, la distance a été plus grande entre la littérature française, en phase baroque, et la littérature suédoise, réaliste parfois jusqu'à la banalité, sous tous ses aspects changeants, qu'ils soient nostalgiques, amers, satiriques, quotidiens ou tout simplement exacts, que la langue soit transparente ou grimaçante, savoureuse ou sèche. Ces écrivains parlent tout d'abord de ce qu'ils voient autour d'eux, et les lire est indispensable à qui veut connaître la Suède et les Suédois. C'est là une faiblesse, car le provincialisme menace toujours, mais c'est là aussi une force, car l'universel plonge ses racines dans le réel.

C. G. BJURSTROM.

(1) Paru en français. — B. Trotzig : *le Destitué* (1963), *la Ville et la Mer* (1965), *la Reine* (1968), *l'Accusation* (1971). De P.-O. Sundman : *l'Expédition* (1965), *les Chasseurs* (1967), *Deux jours, deux nuits* (1969), *le Voyage de l'ingénieur Andrée* (1970), tous Gallimard.

(2) L'Herne, 1971.

(3) Voir *Et maintenant !* (P.-J. Oswald, 1970) et la revue *Change*, n° 20.

(4) *Un village de la Chine populaire*, Gallimard (1964 et 1972), *Confessions d'un Européen déloyal*, Buchet-Chastel (1973).

RADIO-TELEVISION

Lundi 7 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 (★) Feuilleton : « l'Homme qui revient de loin », d'après Gaston Leroux. Adaptation et dial. Cl. Desailly. Réal. M. Wynn. Avec L. Velle, A. Stewart, M.-H. Breillat, M. Vitold.
Le mystérieux départ d'André de la Bossière qui laisse à son jeune frère la disposition de ses affaires et de sa fortune.
18 h.17 Le fil des jours.
18 h. 47 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 35 Film : « les Visiteurs du soir », de M. Carné (1942), scénario et dialogues J. Prévert et P. Laroche. Musique M. Thiriet et J. Kosma. Avec Arletty, M. Déa, M. Herrand, J. Berry, F. Ledoux.
A la fin du quinzième siècle, deux créatures du diable sont chargées de causer le malheur des habitants d'un château. L'un des envoyés s'éprend de la fille du châtelain. Le Diable lui-même sera impuissant contre l'amour. Un classique du cinéma français tourné sous l'occupation.
22 h. 30 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait. « Les grandes illusions » (1939-1941).
Les Français et le fascisme. Marc et Yves Allégret, Pierre Bromberger, Françoise Giroud, Madeleine Renaud, racontent ce que fut le cinéma français à la veille de la seconde guerre mondiale, puis sous l'occupation allemande. Avec de nombreux extraits de films.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les Français et le racisme.
15 h. 30 Série : La journaliste. « Double fugue ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Film : « le Train », de J. Frankenheimer et B. Farrel (1964), avec B. Lancaster, P. Scofield, J. Moreau, M. Simon, S. Flon, Ch. Millot.
En août 1944, à Paris, un colonel allemand fait charger un train d'œuvres d'art volées aux musées nationaux et destinées à Goering. La conservatrice du musée du Jeu de Paume alerte le réseau des cheminots résistants, occupé déjà à la destruction d'un train de munitions. (Suite mardi 8 avril.)
21 h. 45 Magazine d'actualités : Point sur l'A 2.
Avec M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Club Flash.
« L'antenne est aux jeunes ».
19 h. 40 Tribune libre : Le Mouvement de la paix.
20 h. Voir détail des émissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Merveilleuse Angélique », de B. Borderie (1964). Avec M. Mercier, C. Giraud, J. Rochefort, J.-L. Trintignant, G. Gemma.
Angélique, veuve de Geoffrey de Peyrac, connaît la prison du Châtelet et la cour des Miracles, devient aubergiste et chocolatière, puis épouse son cousin qui l'amène à Versailles. Un spectacle historique indigent.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7 (●), Matinales, par C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance. De la famille, par A. Van Parys (1), la famille d'autrefois, avec Ph. Aries ; 8 h. 32, L'individu et le groupe, par M.-F. Rivière et M.-P. Vettes ; 9 h. 7, Les lundis de l'Histoire, par P. Sipriot : Le Conseil d'Etat 1799-1974, à propos d'un ouvrage publié par le C.N.R.S., avec MM. L. Bergeron, M. Debré, G. de Broglie, B. Chenot, B. Ducamin, L. Fougère ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénements-Musique ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, En soliste ; 14 h., Poème ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Cette voix », par R. Pinget (réal. J.-P. Colas); 17 h. 45, Léo Janacek (1), par P.-E. Barbier ; 18 h. 30 (●), « Le chevalier à la charrette » (1), de C. Dunelon, d'après Chrétien de Troyes, avec E. Scob, L. Ponette, J. Mauclair, J. Brassat, J. Franz, H. Virlojeux (réalisation J. Pivin) ; 19 h., Présence des arts ;

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Un cœur très laid », par Ph. Reby, avec E. Dandry, R. Favel, S. Favre (réalisation G. Gravier) ; 21 h., Concert de musique de chambre à la Maison de la Radio, avec M.-C. Jamet, flûte, A. Ponce, guitare, C. Larde, flûte, G. Deplus, clarinette, C. Maisonneuve, hautbois, A. Fournier, cor, A. Rabot, basson, H. Le Floch, J. Delean, violons, C. Lequien, alto, E. Peclard violoncelle : « Quatuor en sol pour flûte, alto, violoncelle et guitare » (Schubert), « Explosante-fixe, pour quintette à vent et harpe » (A. Bancquart), « Adieu pour quintette à vent » (Stockhausen), « Sonate pour flûte, alto et harpe » (Debussy), « Introduction et allegro pour harpe, flûte, clarinette et quatuor à cordes » (Ravel) ; 22 h. 30, Entretien avec Louis Guilloux, par R. Grenier et C. Rovet-Journoud (1) ; 23 h. (●), De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Duprez, avec A. Adelmann ; 23 h. 50, Disques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des œuvres inachevées, par C. Samuel ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk songs. Deux chansons de cow-boy. Musique de la Louisiane ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre pour piano à quatre mains de Schubert ; 14 h. 25 (S.), Sonorités d'autrefois : « Toutes mes joyes sont atteintes » (G. Binchois), « Chapeau de sauge » (anonyme), « N'araige jamais mieux que l'ay » (R. Morton), « Non pas que je veuille penser » (G. Joye), « Seule esgarée de tout joyeulx plaisir » (G. Binchois), « Je suis trop jeunette » (anonyme), « Suite n° 1 en ré mineur » (A. Forqueray) ; Gustav Loenhardt, clavecin, « Duo pour deux pianos » (J. G. Méthol), par I. et R. Kuchler, pianos fortes ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quintette en mi bémol majeur, cor et cordes » (Mozart), avec D. Bourgue, cor ; « Quintette en la majeur pour clarinette et cordes » (Mozart), avec G. Deplus, clarinette ; 16 h. 20 (S.), Musique à découvrir : « Symphonie concertante pour violon et alto » (I. Pleyel), avec I. Stern ; « Fantaisie pour violoncelle et piano » (J. Françaix) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre » (Tchaïkovski), avec M. Rostropovitch ; « Métamorphoses pour vingt-trois instruments à cordes » (R. Strauss); 18 h. 30 (S.), Visage du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... A quoi sert la musique : L'inspiration religieuse ;

20 h. 30 (S.), En direct de la salle Pleyel : Prestige de la musique : Orchestre lyrique de Radio-France, direction G. Masini, avec le concours du Chœur national J. Grimbert : « Adriana Lecouvreur » (Cilea), avec Montserrat Caballe, Placido Domingo ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui.

Mardi 8 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 35 Vie pratique : Je voudrais savoir : Le relogement.
18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 47 Pour les petits : « Pierrot », « le Cafard ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange : L'oasis des dinosaures.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 40 Emission littéraire : Best-seller, de J. Ferniot et C. Collange.
Les Yeux du matin, *de Henri Troyat*, Israël, la mort en face, *de Jean-Noël Gurgand et Jacques Derogy*, le Médecin de Cordoue, *de Herbert Le Porrier*, le Sac de billes *et* Anna et son orchestre, *de J. Joffo. Avec la participation de H. Troyat, J. Eisenberg, J. Derogy, J.-N. Gurgand, J. Joffo et H. Le Porrier.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les Français aiment-ils la musique ?
15 h. 30 Série : La journaliste. « Un accident parmi tant d'autres. »
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. « Le Train », de J. Frankenheimer et B. Farrell (1964), avec B. Lancaster et P. Scofield (suite).
Paul Labiche, résistant conducteur du train où sont entassés les œuvres d'art volées, lutte, avec les cheminots, contre le colonel Von Waldheim et ses hommes, pour empêcher le convoi d'arriver en Allemagne. Histoire, héroïsme et grand spectacle.
Débat : « La protection des œuvres d'art pendant la deuxième guerre mondiale. » Avec la participation de Mlle Rose Valland, ancien conservateur du musée du Jeu de paume ; de Jacques Delarue, auteur de « Trafic et crimes sous l'occupation » ; de M. Georges Wellers ; de M. René Huyghe, président du conseil des Musées de France, de l'Académie française.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Ecologie : les animaux en hiver.
19 h. 40 Tribune libre : l'Action républicaine, indépendante et libérale (ARIL).
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Les éléphants indiens.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures: « La part des lions », de J. Larriaga (1971). Avec R. Hossein, Ch. Aznavour, R. Pellegrin, M. Constantin.
Un romancier qui a refusé un prix littéraire retrouve un ami d'enfance, truand fataliste avec lequel, pour troubler l'ordre social, il organise un hold-up qui tourne mal. Des ambitions perdues dans les nécessités commerciales de la « série noire » française.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : De la famille ; 8 h. 32, L'individu et le groupe : La rupture ; 9 h. 7, Matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec, par P. Lhoste ; 11 h. 2, Libre parcours récital, par F. Malettra, avec K. Chartain, flûte, et J. Pontet, clavecin ; 12 h. 5, Panorama culturel ;

13 h. 30, Musique ; 14 h., Poèmes ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « le Miroir des eaux », de Roger Grenier (réalisation A. Barroux) ; 17 h. 45, Leos Janacek, par P.-E. Barbier ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Sciences, par N. Skrotzky : Les volcans (1), avec H. Tazieff ; 19 h. 50, Poèmes ;

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public par R. Pillaudin : La justice politique, avec Jacques Isorni et Raymond Lindon ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 22 h. 30, Entretien avec Louis Guilloux : De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des œuvres inachevées (Debussy) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre pour piano à quatre mains, de Schubert ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : Espagne ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Symphonie du festin royal » (Francœur), « Concerto pour piano et orchestre en la mineur » (Schumann), avec W. Kempff ; « Boléro » (Ravel) ; 18 h. 30, Le club du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Coco », d'A. Prévin et A.-J. Lerner, avec K. Hepburn ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... A quoi sert la musique : Les divertissements (Lully, Verdi, L. Delibes, Lalo, Ravel, Tchaïkovski) ;

20 h. 30 (S.), Cycle de musiques sacrées. Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction Ch. Dutoit. Avec L. Guitton, soprano ; M. Elkins, mezzo ; J. Mitchinson, ténor ; J. Bastin, basse. Ensemble des Chœurs de Radio-France. Chef des Chœurs J.-P. Kreder : « Stabat mater » (Dvorak) ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Oppositions simultanées ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 9 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi mercredi spécial jeunes.
13 h. 35 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de Ch. Izard.
18 h.17 Le fil des jours.
18 h. 47 Pour les petits : Pierrot. «Le cerf-volant».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 47 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 30 (★) Dramatique : « l'Ile aux chèvres », de Ugo Betti. Réal. P. Badel. Avec M. Casarès, G. Fontanel, H. Calzarelli, A. Oumanski, A. Michel.
Dans un décor sauvage, figé par la chaleur et la soif, trois femmes vivent un même drame avec un homme venu d'ailleurs. Agatha, Pia et Sylvia laisseront l'étranger mourir au fond d'un puits après lui avoir cédé. Variation sur la solitude, l'imposture, la pureté, le rêve, l'enfer.
22 h. 10 Série : Les grandes énigmes. « Le monde de l'invisible », de R. Clarke et N. Skrotzky.
Les infra-rouges permettent de mesurer une donnée invisible à l'œil nu : la chaleur ; les rayons X, le degré de pollution ; le microscope, les constituants de la matière, de l'atome. Une émission suivie d'un débat.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
La vie dans une ville de garnison.
15 h. 30 Série : Les Monroes. « Le petit caporal ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Football : Coupe d'Europe Saint-Etienne-Bayern de Munich.
Demi-finale match aller. Au cas où la retransmission serait annulée, un épisode de la série « Kojak » serait diffusé avant un « Sport sur l'A 2 ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.
19 h. 40 Tribune libre : le P.S.U. (Parti socialiste unifié).
20 h. Voir détail des émissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma. Cycle : les grands écrivains américains vus par Hollywood. « Le Soleil se lève aussi », de H. King (1957), avec T. Power, A. Gardner, M. Ferrer, E. Flynn, E. Albert.
Dans les années 1920, entre Paris et l'Espagne, un romancier américain, rendu impuissant par une blessure de guerre, souffre d'un amour impossible pour une grande dame anglaise qui revient à lui, désenchantée, après chacune de ses aventures. Un roman d'Hemingway édulcoré par le système hollywoodien.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : De la famille (« la Famille malade ») ; 8 h. 32, L'individu et le groupe : Le refus ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Des fées, des sorcières, des lutins... et le chat », de J. Deering ; 11 h., Le magazine de l'édition musicale, par C. Maupomé et A. Paris ; 12 h. 5, Panorama culturel de la France ; 13 h. 30, Le quatuor Parrenin : « Quatuor n° 9 en ut majeur, opus 59, n° 3 » (Beethoven) ;

14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 5, Un livre des voix : « Voir les passants ou les miettes célibataires », de Jean-Louis Bory (réal. E. Fremy) ; 17 h. 45, Leos Janacek ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., La science en marche, par F. Le Lionnais : Promenade au jardin des sciences ; 20 h., Trentième anniversaire de la libération des camps : Le monde concentrationnaire, témoignages et documents pour servir l'histoire, par Y. Darriet et A. Trutat ; 21 h. 30, Orchestre de chambre de Radio-France, concert donné au Festival de Royan, avec le concours de G. Sylvestre, percussion, direct. J.-C. Casadesus : « Kemma » (A. Moene), « Intolerancia » (J.-R. Encimar), création française ; « Cumbianba » (F. Zumaque), création mondiale ; « Themen II » (C.-R. Alsina), création mondiale ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des œuvres inachevées, « Turandot » (Puccini) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre pour piano à quatre mains de Schubert ;

14 h. 30 (S.), Les capitales de l'art ; 16 h. (S.), Musique française. Avec trompette : « Septuor en si bémol majeur » (Saint-Saëns), avec A. Lagorce, « Intrada pour trompette et piano » (Honegger), « Sonate pour trompette et piano » (Hubeau), « Légende pour trompette et piano » (Enesco), avec M. André et J. Hubeau, « Concertino pour trompette et sextuor de clarinettes » (Loucheur) ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens, avec K. Murata, baryton, H. Sato, violoncelle, et M. Takahashi, flûte, étudiants en composition au Conservatoire national supérieur de Paris : « Aujourd'hui et Demain », pour baryton, violoncelle et flûte (A. Bon) ; « Les Trois Hymnes primitifs » pour mezzo-soprano, flûte, clarinette, clarinette basse, cor, piano et deux percussions (Ph. Fenelon) ; « In Dark » (Dans les ténèbres), trois poèmes de la nuit pour soprano, flûte en sol, flûte basse, alto, violoncelle, harpe, piano, percussion (G. Levinson) ; Sur l'herbe, Ronsard à son âme, Cinq mélodies grecques pour baryton et piano (Ravel) ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... A quoi sert la musique : Musique et danse (Susato, Campra, Gluck, Beethoven, Berlioz, Stravinski) ; 20 h. 10 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national, direct. K. Masur, avec le concours de Z. Francescatti, violoniste : « la Flûte enchantée », ouverture (Mozart), « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur » (Beethoven), « Symphonie n° 1 en ut mineur » (Brahms) ;

23 h. (S.), Groupe de recherches musicales de l'Institut audio-visuel, par M. Chion ; 24 h., Musique et poésie : Michel Butor et Camille Bryen (Haendel, Purcell, N. Skalkottas, D del Tredici, H. Eisler) ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 10 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
A l'occasion du voyage du président Giscard d'Estaing en Algérie, journal spécial, en direct, d'une heure, avec Dominique Bromberger et Jules Roy.
18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 47 Pour les petits : « Pierrot. » Les ballons.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 43 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 30 Série : « Maîtres et valets » (2). « Tentation », de F. Weldon, avec D. Lancton, R. Curney, N. Pagett.
Lady Marjorie cède au charme de Charles Hammond.
21 h. 20 Satellite, prod. J.-F. Chauvel.
22 h 25 Variétés : Le club de dix heures, prod. J. Chabanes et L. Feyrer.
Avec Olivier Guichard (auteur de Un chemin tranquille), *Robert Sabatier* (Histoire de la poésie française), *Claude Dauphin et Jean-Pierre Grenier* (Philippe et Jonas), *Madeleine Robinson* (Madame Marguerite), *Jean-Michel Damase, pianiste...*

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine artistique.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Comment naît une loi ?
15 h. 30 Série : La journaliste. « Deux Escrocs en vacances. »
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Dramatique : Messieurs les jurés. « L'Affaire Andouillé ». Réal. M. Genoux. Avec Reybaz, H. Gignoux, F. Bercher.
En décembre 1973, Julien-Marcel Andouillé est accusé d'avoir tué, d'un coup de fusil, un jeune homme de vingt ans, au cours d'une altercation.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Voir.
Le feuilleton américain.
19 h. 40 Tribune libre : la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA).
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film... un auteur : « Autopsie d'un meurtre », de O. Preminger (1959), avec J. Stewart, L. Reemick, V. Gazzara, J.-H. Welch, G. Scott.
Un obscur avocat de province assure la défense d'un jeune lieutenant accusé d'avoir tué un barman qui venait de violer sa femme. Le cas paraît simple. Il est loin de l'être. Démontage minutieux de la mécanique judiciaire américaine dans un procès criminel.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : De la famille (l'inceste) ; 8 h. 32, L'individu et le groupe : Les petits groupes ; 9 h., La matinée de la littérature, par R. Vrigny, avec J.-L. Bory et M. Tournier ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec ; 11 h., Groupe de recherche musicale ; 12 h. 5, Panorama culturel ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « l'An prochain à Madrid », de Carlos Semprun Maura (réalisation C. Roland-Manuel); 17 h. 45, Leos Janacek ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Biologie et médecine par les professeurs R. Debré et M. Lamy : La lèpre, avec le professeur A. Basset ;

20 h. (●), Nouveau répertoire dramatique de France-Culture : « le Téléphone », de J. Worms, avec J. Magre et J. Guiomar ; « Mougnon-Mougniou », de J. Worms, avec M. Mercadier, L. Badie, R. Favey (réalisation H. Soubeyran) ; 22 h. 30, Entretien avec Louis Guilloux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous..., des œuvres inachevées : « Lulu » (A. Berg) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre pour piano à quatre mains de Schubert ; 14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « Fidelio » (Beethoven) ; 16 h. 30, Danse, ballet, musique ; 17 h. (S.), Interlude (programme non précisé) ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé ; 18 h. 30 (S.), Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... A quoi sert la musique : Musique pour les amateurs et musique de chambre (Mozart, Th. Damar, A. Diabelli, Chopin, Schubert) ;

20 h. 30 (S.), « Le Prophète » (Meyerbeer), avec M. Horne, N. Gedda, R. El Hage, F. Peter, B. Carmeli, M. Rinaldi, A. Giacomotti, Orchestre symphonique de la R.A.I. Direction H. Lewis ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le groupe Pulse ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Pop music.

Les télévisions francophones

Lundi 7 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *Rome, ville ouverte*, film de R. Rosselini.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *les Collégiennes*, film d'A. Hunebelle.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, *Rachel, Rachel*, film de P. Newman.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Vingt-cinq fois la Suisse.

Mardi 8 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Au pays des géants ; 21 h., *Cimarron*, film de S. Wanamaker.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Monroes ; 21 h., *les Grands Espa-* Appenzell ; 21 h. 40, La voix au chapitre ; 22 h. 10, Sous la loupe. *ces (I)*, film de W. Wyler.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les rues de San-Francisco ; 21 h. 5, Vivre en Wallonie ; 22 h. 5, De Turelure à Tête d'or.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, Ouvertures ; 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 9 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *Sur la piste du crime*, film de R. Rowland.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jean-Roch Coignet ; 21 h., *les Grands Espaces* (II), film de W. Wyler.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Piste ; 21 h. 25, Du côté des femmes.

Jeudi 10 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Question d'honneur*, film de L. Zampa.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., O'Hara ; 21 h., *Traqués par la Gestapo*, film de C. Lizzani.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *L'assassin est-il coupable ?* film de B. Kulik.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 35, L'amour du métier ; 22 h. 35, Hockey sur glace.

Vendredi 11 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui; 21 h., *Madigan*, film d'A. March.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., C'était hier ; 21 h., *Nuits d'Amérique*, film de G. Scotese.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Neuf millions neuf ; 21 h. 30, *la Paloma*, film de D. Schmid.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20 (●) Histoire d'un oiseau qui n'était pas pour le chat ; 21 h. 40, Bel canto ; 22 h. 40, *Nathalie Granger*, film de M. Duras.

Samedi 12 avril

TELE-LUXEMBOURG 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Les cigognes s'envolent à l'aube*, film de M. Szemes.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *les Heures de l'amour*, film de L. Salce.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *le Rosier de Mme Husson*, film de J. Boyer ; 22 h. 5, Si l'on chantait.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, Secrets de la mer ; 21 h. 20, Caf' conc' ; 22 h. 10, Les oiseaux de nuit ; 23 h. 20, Football.

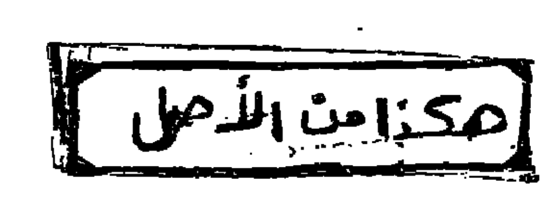
Dimanche 13 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *Deux hommes dans Manhattan*, film de J.-P. Melville.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cannon ; 21 h., *Salut, voleurs*, film de F. Cassenti.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, A et C.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Pâques sanglantes*, film de G. de Santis ; 21 h. 30, Entretiens ; 22 h., Vespérales.

Lundi 14 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *la Violetera*, film de L. C. Amadori.
TELEVISION BELGE : 20 h. 35, *Misère et noblesse*, comédie d'E. Scarpetta ; 22 h. 30, Sciences et livres.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Vu par... ; 21 h. 20, La voix au chapitre ; 21 h. 50, Sous la loupe





LE MONDE

RADIO-TELEVISION

Vendredi 11 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 47 Pour les petits : Pierrot. « La pipe ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 32 Au théâtre ce soir : « le Système Ribadier », de G. Feydeau et M. Hennequin. Mise en scène R. Manuel. Avec P.-E. Deiber, S. Renant, A. Feydeau, R. Manuel, J. Roquel, V. Pradal.

Ribadier, second époux d'Angèle, utilise ses dons de magnétiseur pour endormir sa femme lorsqu'il a besoin d'assister à quelque conseil d'administration d'ordre intime. Mais Angèle perce son secret et fait semblant de... dormir.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Avec Pierre Tchernia.
15 h. 30 Série : La journaliste. « Un fils pour Renate ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
17 h. 30 Concert : Orch. de Chambre de Radio-France, dirigé par A. Schneider.
Symphonie en sol mineur, Adagio et Rondo pour violon *(Mozart)*.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Stone et Charden.
21 h. 40 Magazine littéraire : « Apostrophes », de B. Pivot.

Débat autour du livre de Soljenitsyne le Chêne et le Veau. *Avec la participation de Pierre Daix, pour* Ce que je sais de Soljenitsyne ; *de Georges Nivo, auteur de* Sur Soljenitsyne ; *de Jean Daniel et de Nikita Struve, éditeur des œuvres de Soljenitsyne en langue russe.*

22 h. 50 Ciné-club : « Lettre d'une inconnue », de M. Ophüls (1948), avec J. Fontaine, L. Jourdan, M. Journet, J. Good, A. Smith. (V.o. sous-titrée. N.)

A Vienne, dans les années 1900, Liza Berndle, adolescente, puis femme, vit un amour désespéré pour un pianiste célèbre qui la rencontre à diverses reprises sans jamais la reconnaître. Admirable adaptation ophülsienne d'une admirable nouvelle de Stefan Zweig.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Oum le dauphin et Des livres pour nous.
19 h. 40 Tribune libre : les C.D.R.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Documentaire : Lumière du M'Zab, de C. Pavard.
A 600 kilomètres d'Alger, sur un plateau rocheux, le M'Zab regroupe sept villes millénaires. La civilisation des mozabites, leur vie privée, leur religion et surtout leur système d'irrigation — parmi les plus ingénieux du monde.
21 h. 20 Morceaux de bravoure : le film bouffon.
Marco Ferreri explique ce qu'est pour lui le film bouffon. Avec des extraits de films : le Harem, la Femme à barbe *et* la Grande Bouffe, *qu'il a réalisés ;* Nazarin, *de L. Bunuel et des dessins animés de T. Avery.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : De la famille (le familisme) ; 8 h. 32, L'individu et le groupe : Le bilan ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. (★), L'air d'une ville, par C. Lattgrat : Pau ; 12 h. 5, Panorama culturel ;

13 h. 30, Instruments rares ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Don Juan en automne », de Gilbert Cesbron (réalisation B. Latour) ; 17 h. 45, Leos Janacek ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : Les utilisations des algues, avec le professeur Delepine ;

20 h., Les vendredis de la musique : « la Bohème », de R. Leoncavallo (en italien), avec A. Vanzo, A. Terzian, R. Currier-Christesen, E. Trembley, E. Tumageanian, J. Venezia, M. Roux, A. Salvetti, G. Quenez. Orchestre lyrique et chœurs de Radio-France. Direction N. Bonavolonta ; 22 h. 30, Entretien avec Louis Guilloux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des œuvres inachevées : « Docteur Faust » (Busoni) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre pour piano à quatre mains de Schubert ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto ; Vers 17 h. (S.), Lyrique : « le Villi », opéra-ballet en deux actes de Puccini, avec A. Malponte, B. Moreil, M. Manuguerra ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... A quoi sert la musique : Inspiration mondaine, le concert (Mozart, Saint-Saëns, Fauré, Mahler) ;

20 h. 30 (S.), Les soirées publiques de France-Musique. Lever de rideau par R. Stricker. Avec le concours de E. Balmas, violoniste, et T. Paraskivescu, pianiste : « Sonate en fa majeur, opus 12, nº 2 », « Sonate en la majeur, opus 30, nº 1 », « Sonate en ut mineur, opus 30, nº 2 » (Beethoven) ; 22 h. (S.), Jardins à la française ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 12 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 5 Le monde de l'accordéon, avec Louis Ferrari, Jo Privat, Armand Lassagne, Claudine Havard.
14 h. 30 Samedi est à vous.
18 h. 40 Pour les petits : Pierrot, les ombres chinoises.
18 h. 50 Sports : Le magazine auto moto 1, prod. J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : « Numéro Un », émission de M. et G. Carpentier.
Jean-Claude Brialy reçoit Dominique Labourier, Dany Saval, Nicole Croisille, Nicoletta, Andrex, Lucienne Boyer, Jane Birkin.
21 h. 35 Série : Colditz. « Liberté » (2ᵉ partie), avec R. Wagner, D. McCallum.
Les prisonniers de Colditz remanient leur plan d'évasion, s'échappent par une cave non loin du souterrain et sont enfin libres. Grant et Carrington traversent l'Allemagne.
22 h. 30 Témoignages : Les grandes évasions françaises de Colditz, de Ch. Bernadac.
A la suite des nombreuses réactions suscitées par la reconstitution cinématographique de la vie à Colditz, Christian Bernadac propose un débat avec les téléspectateurs.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine régional.
14 h. 5 Les après-midi de M. Lancelot. « Un jour futur ».
Avec Jean-Claude Vannier et Serge Gainsbourg. Et des bandes dessinées... L'invité de l'autre monde, avec Jean Herbert. Série : L'homme qui valait trois milliards : « Alerte nucléaire ». *Match de rugby (huitième quart de finale : Lourdes-Dax)* Ils arrivent : « les Espions ». *Reportage sur Claire Bretecher. Prenez la route : l'Irlande. Sounds : le rendez-vous des petits reporters. Séquence Fred Forest.*
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Série : Jennie. « Triomphe et tragédie ».
Randolph meurt. Jennie se consacre à l'éducation de son fils Winston.
21 h. 35 Jeu : Pièce à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.

Avec Topor ; Pierre Perret ; le trio Fontanarosa ; le trio de jazz Michel Sarbady, Jacques Serving, Michel Denis.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Tommy ».
Le Tzigane et la Fourmi, *de Boris Bergman.*
19 h. 40 Tribune : Un homme, un événement.
20 h. Courts métrages : « Un..., deux..., trois », de I. Shaker ; « le Sel et la Boue », de F. Bel, G. Vienne et F. Roux ; « Charles Péguy ou la solitude du juste », d'E. Verre.
20 h. 30 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adapt. de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.

Dernier épisode. D'Argenton vient rechercher Charlotte. Pour Jack, c'est un choc terrible. Il va mourir à l'hospice loin de sa mère.

21 h. 20 Documentaire : Des machines pour des artistes : « Du bidule à l'ordinateur », de P. Sengissen. Avec P. Foldès.

Cette cinquième et dernière émission réunit des artisans de la matière et de la lumière et des praticiens de l'électronique. Mouvements de sable et courbes lumineuses de Gérard Patris, verres cannelés de Jeannette Berton, lumières diffractées sur éclats de verre de René Lalouz...

> **ÉMISSIONS CULTURELLES**
> (Paris 312 mètres)
> SAMEDI 12 AVRIL
> 9 h., De la famille ; 11 h. 30, Regards sur la science ; 14 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 15 h. 30, L'individu et le groupe ; 17 h. 40, Chronique de l'UNESCO.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé ; 8 h. 33, Les cadres responsables de notre temps ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches de G.-J. Salvy ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5 (●), Le pont des arts, par J. Floran ;

14 h. 5, Les samedis de France-Culture : Programme non précisé ; 16 h. 20, Programme musical ; 17 h. 30, Grandes reprises ; 19 h., Disques ; 19 h. 50, Poème ;

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « la Malédiction au royaume du père », de R. de Saint-Pierre, avec S. Joubert, B. Dautun, G. Jor, P. Olivier, M. Laborit (réalisation Ph. Guinard) ; 22 h., Cabaret du soir, par J. Chouquet ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier : Mozart ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Water music » (Haendel), « Rapsodie espagnole » (Ravel) ; 11 h. 40 (S.), Orchestre Alessandro Scarlatti de Naples. Direction M. Pradella : « Le roi s'amuse », suite d'orchestre et scène de ballet (L. Delibes), réalisation de la R.A.I. ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ; 14 h. 30, Orchestre de chambre de Toulouse ; 15 h. (S.), Récital d'orgue, par M.-C. Alain : « Fantaisie en sol majeur » (Bach) ; Deux chorals (Bach) ; « Andante varié en ré majeur » et « Prélude et fugue en ut mineur » (Mendelssohn) ; 15 h. 30 (S.), Petit concert ; 16 h. 30 (S.), Chanter à l'italienne : Callas et G. di Stefano dans un extrait des « Puritains » ; E. Schwarzkopf et V. de Los Angeles dans un air de Rossini ; « la Danza » (Rossini), par L. Pavarotti ; « la Prière » ; extrait de « la Tosca » (Puccini) ; extrait de « Turandot », par M. Chiara ; 17 h. (S.), Tourisme musical : L'Inde ; 18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du Studio 107. Récital de piano Laurence Alix : « Etudes symphoniques » (Schumann) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1908 : « Nocturnes nº 9 en si mineur et nº 10 en mi mineur » (Fauré), par J.-Ph. Collard ; « Sur des sentiers effacés », deuxième série (Janacek), par R. Firkusny ; « Symphonie nº 2 en la bémol » (Elgar) ; « Children's Corner » (Debussy) ; « Ma mère l'Oye », avec P. Barbizet ; « Gaspard de la nuit » (Ravel), par S. François ; 21 h. 30 (S.), Musique ancienne. Concert Joseph Martin Kraus : « les Pêcheurs », suite de ballet ; « Cantate funèbre pour Gustave III de Suède » ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Eric Satie ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 13 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 (●) Le petit rapporteur, prod. J. Martin et B. Lion. Réal. B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 12 Série : « Le grand saut périlleux » (2), « Amsterdam », de H. O. Wuttig, avec G. Knuth.
Histoire d'une famille de trapézistes, les Doria, partis en tournée à travers l'Europe avec un grand cirque allemand.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
> DIMANCHE 13 AVRIL
> FRANCE-CULTURE
> 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe.
> TF 1
> 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Jacques Lœw ou le défi évangélique » ; 11 h., Messe célébrée à la collégiale Saint-Quiriace de Provins ; Prédication du Père Dagonet.

18 h. 12 Documentaire : Evasion. « Brigitte au Népal. »
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
20 h. 35 Film : « les Comédiens », de P. Glenville (1967). Avec R. Burton, E. Taylor, A. Guinness, P. Ustinov, P. Ford, L. Gish.
A Haïti, sous la dictature du président Duvalier, quelques personnages voient, sous la poussée de la violence, s'effriter la comédie sociale sur laquelle reposait leur mode de vie. Plate adaptation d'un roman de Graham Greene.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 15 Jeu : Le défi.
Avec Jacques Dutronc, Paul Préboist et Maurice Biraud.
14 h. 10 L'album de Claude Piéplu.
14 h. 30 Film : « Eléphant boy », de Z. Korda et R. Flaherty (1937). Avec Sabu, W. E. Holloway, W. Hudd, A. Jeayes.
Un petit cornac hindou, ami d'un pachyderme maltraité par son maître, s'enfuit avec lui dans la jungle et assiste à la légendaire « danse des éléphants ». Souvenirs romanesques de l'Inde coloniale (d'après Kipling) et style, en partie, documentaire.
15 h. 45 Sports : L'arrivée de Paris-Roubaix.
16 h. 45 Dimanche illustré (suite).
17 h. 10 Jeu : Monsieur Cinéma.
17 h. 55 La piste aux étoiles.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 Feuilleton : Les gens de Mogador, d'après E. Barbier. Réal. R. Mazoyer. Avec B. Fossey, P. Barge.
Dominique rompt définitivement avec Numa.
22 h. 20 Sport : Catch.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « Diabolique entreprise. »
20 h. Documentaire d'art : Pietr Mondrian. Réal. M. Pamart.
Né en Hollande en 1872, influencé successivement par le fauvisme et le cubisme, Pietr Mondrian s'est dirigé ensuite vers l'abstraction pure. Il fut un des principaux membres du groupe « Cercle et carré ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 12, Disques ; 7 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « la Transfiguration » (O. Messiaen) ; 12 h. 5, Allegro, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Musique ;

14 h. 5, Retransmission théâtrale : « la Savane », de R. Bradbury, adaptation de J. Legris ; 16 h. 5, « Persée et Andromèdre », opéra en deux actes, musique de Haydn, avec J. Chamonin, P.-M. Pegaud, A. Meurant, G. Abdoun, orchestre lyrique et chœurs, direct. J.-P. Kreder ; 17 h. 30, Littéraire ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;

20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 45 (●), Atelier de création radiophonique suivi de courant alternatif ; 23 h. 5, Black and Blue ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.) ; Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direct. R. Allin ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Cosi fan tutte » (1), de Mozart ;

16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Symphonie en ré mineur » (Franck) ; 17 h. (S.), Orchestre symphonique et chœurs de la Radiodiffusion bavaroise, direct. E. Jochum : « Trois motets a capella », Symphonie nº 5 » (Bruckner) ; 18 h. 40 (S.), Voyage autour d'un concert : « Valse de l'empereur » (J. Strauss), « Symphonie nº 3 en fa majeur » (Brahms) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : Le pianiste Herbie Hancock, de Miles Davis au jazz-rock ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Fantaisie en ut mineur » (Bach), au clavecin S. Ruzickova, « Symphonie en sol, la Surprise » (Haydn), « Quintette en mi mineur pour deux violons, alto, violoncelle et guitare » (Boccherini), « Préludes » livre II, extraits (Debussy), par M. Haas, piano ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : J.-L. Cobos, chef d'orchestre : « Les esclaves heureux », ouverture, « Symphonie en ré mineur » (Arriaga) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : A. Jobin ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : W. Byrd, R. Strauss, T. Scherchen ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 14 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 32 (★) Feuilleton : « l'Homme qui revient de loin », d'après G. Leroux. Adapt. et dial. Cl. Desailly. Réal. M. Wynn. Avec L. Velle, A. Stewart, M.-H. Breillat, Armontel.
Au cours d'une séance de spiritisme, Marthe Saint-Firmin et Mlle Helier reçoivent un message de l'au-delà.
18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 47 Pour les petis : Filopat et Patafil. « Hold-up ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 30 La caméra du lundi : « l'Avenir du futur », de J.-P. Ghirardoni.
Film : « le Survivant », de B. Sagal (1971), avec Ch. Heston, A. Zerbe, R. Cash, P. Koslo.
Un biologiste de Los Angeles a échappé, en 1976, à une guerre bactériologique grâce à un vaccin de son invention. Il est pourchassé par des êtres devenus anormaux et qui veulent détruire en lui le souvenir d'une civilisation technologique honnie. D'après Richard Matheson (l'auteur de Duel*), un film de science-fiction qui épouse les craintes et l'idéologie de la majorité silencieuse américaine.*

Pourquoi la biologie de l'avenir fait-elle peur aux savants ? Question à laquelle répondront, au cours du débat qui suit le film, les professeurs J. Monod, G. Bioux, le Dr Vilain, le médecin colonel Fontanges et B. Merle, écrivain.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : Mannix. « Tueur ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 (★) Dramatique : « Pays », de J. Krier. Avec P. Frankeur, F. Haguenauer, E. Istria.
Une jeune institutrice de vingt ans, Marianne, revient au pays de son père — à la campagne, dans l'Allier — et part à la découverte de l'histoire du village. Amour d'hier et d'aujourd'hui.
22 h. 5 Documentaire : Dans une tombe deux fois millénaire.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Prestidigitation.
19 h. 40 Tribune libre : l'Union des athées.
20 h. Voir détail des émissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « le Voyage », d'A. Litvak (1958), avec D. Kerr, Y. Brynner, J. Robards Jr, R. Morley, G. Oury, M. Daems.
En 1956, un groupe d'Occidentaux, pris dans la révolution de Budapest, gagnent la frontière autrichienne en autocar. Ils sont arrêtés par un major soviétique qui recherche un patriote hongrois, camouflé parmi eux grâce à une belle Anglaise. Suspense dramatique et anticommunisme.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La femme et le langage, par H. Portnoy (1) ; 8 h. 32, L'essence de la musique, par S. Albert (1) ; 9 h., Les matinées de l'histoire, par D. Richet : « Histoire de l'emprisonnement », de M. Foucault ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Musique ; 12 h. 5, Panorama culturel ; 13 h. 30, Musique ;

14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 5, Un livre des voix : « Les mers Adragantes », de Claude Klotz (réal. G. Peyrou) ; 17 h. 45, Musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Présence des arts ; 19 h. 50, Poème ; 20 h. (●) « Monsieur de Maupassant s'excuse, il ne racontera pas sa mort », de M. Schilowitz, avec P. Constant, R. Farabet, V. Feyder, P. Mazzotti, R. Renot, A. Doat, F. Darbon, C. Nicot (réal. C. Roland-Manuel) ; 21 h., Musique ; 22 h. 30, Entretien avec Denis Roche, par G.-J. Salvy (1) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Guillaume Dufay, par P.-P. Lacas : Les chansons ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk-songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ;

14 h. 35 (S.), Sonorités d'autrefois (G. Dufay, Haendel, Scarlatti) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Premier et deuxième quatuors prussiens en si bémol majeur et en ut majeur » (Haydn) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Pièces de clavecin » (C. Balbastre), par B. Verlet, « le Postillon de Longjumeau », extraits (A. Adam) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : pièces pour orgues de Bach orchestrées par Schoenberg, « Penthesilea », poème symphonique (H. Wolf) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec ;

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104. Orchestre lyrique de Radio-France, direct. R. Norrington : « la Vestale » (Spontini), avec M. Le Bris, N. Denize, R. Duma, C. Meloni, J. Mars, M. Haniotis, G. Quenez, chef des chœurs J.-F. Monot ; 23 h. (S.), Correspondances : « Trios bouffes », « Amie, me voici avec ma mandoline » et « Sérénade interrompue » (Mozart), par P. Schreier, H. Prey, W. Berry et le Convivium Musicum de Munich, direct. E. Keller ; « Terzette », « les Avocats », « le Repas de noces », avec E. Ameling, H. Laubenthal, P. Schreier, D. Fischer-Dieskau, G. Moore, piano et « Symphonie nº 8 (Inachevée) » (Schubert), par l'orchestre New Philharmonie, direct. D. Fischer-Dieskau ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Les programmes éducatifs

Télévision

TF 1

Lundi 7 avril

10 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 14 h. 5, Télé-voyage (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Civilisation américaine.

Mardi 8 avril

14 h. 5, Activités d'éveil (C.M., 6ᵉ, 5ᵉ) ; 14 h. 25, Les hommes dans leur temps (6ᵉ, 5ᵉ, 4ᵉ) ; 14 h. 45, Orientation (4ᵉ, 3ᵉ).

Jeudi 10 avril

14 h. 5, Expression (C.E., C.M.) ; 14 h. 35, Maternelles.

Vendredi 11 avril

14 h. 5, Géographie (C.M., 6ᵉ, 5ᵉ) ; 14 h. 25, Entrer dans la vie (C.E.T.) ; 16 h. 45, Orientation (4ᵉ, 3ᵉ).

Lundi 14 avril

14 h. 5, La mer (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Civilisation américaine.

Formation permanente

TF 1

Samedi 12 avril

9 h. 50, Russe ; 10 h. 30, Anglais ; 11 h., Français ; 11 h. 30, Magazine de la formation continue.

A 2

Dimanche 13 avril

9 h. 30, Le travail social ; 10 h., Mathématiques pour tous ; 10 h. 30, Modules techniques ; 11 h., Service formation.

Cours du C.N.A.M.

A 2

Samedi 12 avril

10 h., Physique fondamentale ; 11 h., Mécanique fondamentale (réseau régional).

Radio

FRANCE-INTER, N.F.

Du lundi au vendredi

9 h. 40, Anglais (3ᵉ) ; 10 h., Allemand (3ᵉ) ; 10 h. 20, Anglais (4ᵉ) ; 10 h. 40, Allemand (6ᵉ) ; 14 h. 15, Allemand (5ᵉ) ; 14 h. 35, Anglais (5ᵉ) ; 14 h. 55, Allemand (4ᵉ).

Lundi 7 avril

9 h. 5, Le club du lundi (3ᵉ) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6ᵉ, 5ᵉ) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6ᵉ, 5ᵉ) ; 15 h. 45, Maternelles.

Mardi 8 avril

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C.E., C.M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6ᵉ, 5ᵉ) ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h. 45, Poésie (C.M. 2, 6ᵉ, 5ᵉ).

Jeudi 10 avril

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Poésie (C.M. 2, 6ᵉ, 5ᵉ) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.E.) ; 15 h. 30, Musique (C.E., C.M.) ; 15 h. 45, Chant (C.M., 6ᵉ, 5ᵉ) ; 16 h. 30, Russe.

Vendredi 11 avril

9 h. 5, Des œuvres au langage (6ᵉ, 5ᵉ) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 15, Musique (C.M. 2, 6ᵉ, 5ᵉ) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6ᵉ, 5ᵉ).

Samedi 12 avril

C.N.T.E : 9 h. 30, Russe ; 10 h., Lettres ; 10 h. 20, Initiation artistique ; 10 h. 40, Sciences économiques et sociales.

Lundi 14 avril

9 h. 5, Le club du lundi (3ᵉ) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6ᵉ, 5ᵉ) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6ᵉ, 5ᵉ) ; 15 h. 45, Maternelles.

LA GÉOGRAPHIE *par Maurice Le Lannou*

La leçon d'André Siegfried

ANDRE SIEGFRIED était né en 1875. Le centenaire de sa naissance a été et sera célébré au Collège de France et à l'Académie française, dont il fut, et qui n'ont pas perdu le souvenir d'un témoin si lucide de notre temps. Pourquoi les géographes ne retrouveraient-ils pas eux aussi sa mémoire ? Ce serait assez le moment de dire combien la géographie, par lui, sut être présente au monde contemporain et en témoigner avec vérité.

Siegfried géographe, dira-t-on ? Et sans étiquette d'économie ou de politique ? Il ne s'attardait guère lui-même à ces restrictions. « *Il n'y a qu'une seule géographie*, écrit-il au début de sa leçon inaugurale du collège, en 1933, *mais elle comporte plusieurs aspects.* » Et plus loin : « *De la géographie strictement physique à la géographie politique ou psychologique, la transition est insensible, et l'on ne sait vraiment pas où commence exactement la géographie économique ou la géographie politique.* » Voilà sans doute, sous l'embarras des mots, une phrase-clef. Plus qu'une science que l'on pourrait découper en rubriques, la géographie est pour Siegfried une discipline, c'est-à-dire une manière d'aborder des problèmes. Les problèmes sont tous ceux qui concernent la société humaine, de ses déterminations à ses destins. La manière consiste à rechercher la répartition des faits à travers le globe, leurs relations mutuelles proches et la dépendance que leur impose le milieu propre où ils se situent. Ainsi contenue, la géographie est proposée comme un garde-fou des sciences humaines. Je cite encore la leçon d'ouverture, en regrettant que les démolisseurs officiels de 1975 ne puissent entendre : « *Les généralisations vagues et prétentieuses cessent d'être une tentation pour celui qui, toujours, se préoccupe d'avoir un pied sur la terre : le contact du sol, surtout d'un certain sol, bien déterminé, empêche l'esprit de divaguer.* »

On ne saurait être plus clair : André Siegfried, quelque porté qu'il soit vers les aspects économiques et politiques de l'existence humaine, entend appartenir à la géographie, non seulement parce qu'il tient pour efficace de marquer sur la carte le résultat de ses analyses, mais parce qu'il croit au pouvoir des lieux. Il n'hésite pas à se dire déterministe en un moment où les géographes eux-mêmes, remplis d'une fausse pudeur, pourfendent à qui mieux mieux le déterminisme géographique, ne s'apercevant pas qu'ils risquent ainsi de se nier eux-mêmes. Il faut relire la très belle « *vue géographique de la Suisse* », par quoi commence le livre paru en 1948 sous le titre *la Suisse, démocratie-témoin*, pour voir comment Siegfried établissait ses démonstrations sur les données du cadre naturel le plus immédiat. Une plaine mince allongée entre deux systèmes de montagnes, tel est le dispositif d'ensemble du cadre helvétique. La montagne compliquée, percée de vallées abritées favorables à l'existence autonome, constitue le « réduit » qui a pu enchâsser une nationalité. La plaine mesurée s'ouvre au contraire sur le reste de l'Europe, formant un « *carrefour naturel de routes internationales* ». La terre suisse prépare ainsi le double aspect d'un ensemble solidement protégé, mais aussi fort utilement ouvert. La différence est grande avec la plaine germano-polonaise, immense et morne, qui s'offre à des flux et des reflux de peuples; grande également avec le dispositif habituel de la Méditerranée, où la plaine et la montagne sont le plus souvent ennemies. Nous avons dans la Suisse un type achevé d'Europe centrale, plus achevé qu'une Alsace, un Piémont, une Bohême, qui lui ressemblent pour une part, mais à qui il n'a pas été donné de suivre jusqu'au bout « *la logique de ce complexe géographico-politique aboutissant à la plus forte unité nationale qui se puisse concevoir* ». Le territoire de notre petite voisine renfermait cette double armature, matérielle et spirituelle, nécessaire à la fermeté des nations. « *Economiquement, c'est la plaine qui est essentielle, mais, psychologiquement, c'est la montagne.* » Telle est la rencontre qui a fait la Confédération helvétique, cette démocratie dont on nous précise bien qu'elle était « *inscrite initialement dans la géographie* ».

Une géographie qui a pu dresser contre André Siegfried les géographes eux-mêmes. Ils lui ont reproché certains excès de zèle déterministe, et, trente-cinq ans avant la parution de cette *Suisse* à quoi je viens d'emprunter quelques citations, plusieurs — malgré le jugement moins borné de Vidal de la Blache — se choquèrent d'un « *calcaire... républicain* » que l'auteur du *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République* opposait aux roches primaires conservatrices. Il y avait beaucoup de mauvaise foi dans les critiques adressées par des géographes travaillés du souci d'édifier une science à l'amateur qui y allait trop carrément de ses formules. S'il avait eu le temps de polémiquer, Siegfried aurait répondu qu'il se pouvait bien, en effet, que le calcaire ne fût point partout républicain à travers le globe; et qu'il lui suffisait, pour son propos, qu'il se montrât tel dans l'îlot vendéen de Chantonnay. Car nul ne fut plus éloigné d'une géographie générale, science noble, chercheuse de lois, ni d'une hypocrite géographie régionale destinée à la pourvoir d'exemples, que cet inarrêtable voyageur qui a pris « *l'habitude d'aborder toute étude comme un voyage* » et pour qui le voyage ainsi conçu devient « *une sorte d'état d'esprit* ». Siegfried géographe ? Oui, certes, mais boudé par la famille parce que mal assujetti.

* *

Si universelle qu'elle apparaisse, toute l'œuvre de Siegfried tourne bien autour d'une crise. Et ce qui le sépare vraiment des géographes, c'est que ceux-ci sont dérangés, par la crise, de leur propos essentiel, tandis que Siegfried rassemble autour d'elle le sien. Il s'agit, bien sûr, de cette grave transformation apportée dans les rapports entre l'Europe et le reste de la planète par la croissance des Etats-Unis d'Amérique et le progressif vieillissement des mondes neufs. Transformation qui était largement amorcée dès la fin du dix-neuvième siècle, mais que la première guerre mondiale a vivement accélérée. Siegfried n'en parle pas avant la fin du cataclysme, mais je suis persuadé que les germes de sa réflexion ont été semés bien auparavant dans son esprit par ce tour du monde qu'il effectue entre 1898 et 1900, au sortir de l'université, puis par les travaux d'approche de sa thèse sur la Nouvelle-Zélande, qu'il publie en 1904. Un petit livre sur le Canada, paru en 1911, montre déjà un certain relâchement de l'empire britannique et l'attraction puissante du grand voisin américain. Il ne suggère pourtant pas encore le déclin d'une Angleterre coryphée des nations d'Europe. Si le bagage mondial de Siegfried reste en sommeil pendant deux décennies, c'est que l'homme était occupé ailleurs. « *De 1907 à 1914*, écrit-il, *pendant sept ans, j'ai consacré presque toute mon attention et tout mon temps à la préparation d'un livre*, le Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République... *Mon intention était, en 1914, de la poursuivre* [*cette étude*] *pendant toute ma vie, de façon à l'étendre à toutes les parties de la France... Les circonstances m'ont détourné de ce grand projet.* »

Les circonstances, ce sont moins deux ou trois essais pour entrer à la Chambre que la guerre elle-même et ses suites, qui ont provoqué un sérieux reclassement des questions tragiques. Mais, je le répète, la conversion de Siegfried était bien préparée, car le boursier du tour du monde n'avait pas voyagé en vain. Et il est résulté de cet apprentissage particulier une façon de voir l'Europe à travers le monde qui est vraiment propre à notre député manqué. On mesurera cette singularité en rapprochant *la Crise de l'Europe*, que Siegfried publie en 1935, du *Déclin de l'Europe*, que donnait, dès 1920, Albert Demangeon. Cet ouvrage d'un géographe reconnu est l'intelligente constatation des brusques ruptures statistiques d'entre 1913 et 1918, par quoi il est prouvé que notre continent est en sérieux recul. *La Crise de l'Europe*, de Siegfried, est un livre moins chiffré, plus nourri de réflexions sur les transformations du monde, sans doute parce que quinze années — et une grande secousse économique — ont passé, mais aussi parce que tels étaient le génie propre de l'auteur et l'acquis de ses expériences. Le « déclin » est un recul relatif; la « crise », une atteinte profonde aux œuvres vives les plus personnelles de l'Europe. Et cette atteinte, qui se marque par le difficile enfantement d'un « âge nouveau », est l'effet d'un mouvement qui — au contraire des migrations qui ont fait l'Europe et ses prolongements d'au-delà de l'Atlantique — apparaît comme le choc en retour, d'ouest en est, d'une civilisation mécanisée à quoi nous ne sommes pas préparés. Le ressort profond de la crise est dans l'ensemble des changements potentiels que notre époque contient en elle-même par le fait de la machine. « *Notre évolution morale*, écrit Siegfried, *est en retard sur les transformations de l'outillage.* » Chateaubriand disait : « *Nos idées sont progressives, mais nos mœurs les soutiennent-elles ?* »

Ce rappel des *Mémoires d'outre-tombe* m'amène à préciser ce que je crois un trait essentiel d'une géographie politique si vivante : tout le raisonnement de Siegfried est encadré par des dates d'expériences vécues, strictement borné à l'événement, nourri de lui, et rien n'est moins livresque que la description ou le jugement de l'auteur. On relève à chaque instant ces phrases à la première personne qui en disent long sur l'actualité du thème développé : « *J'ai connu, dans ma jeunesse, une Europe puissante encore maîtresse du monde... En 1898-1900, quand j'avais, jeune homme, fait le tour du monde, j'avais vu s'ouvrir toutes les portes devant l'Occidental que j'étais... Que les temps ont changé !... Ainsi, le régime d'influence occidentale, tel que je l'avais connu en 1900, a cessé d'exister...* » Et combien d'autres textes qui montrent le caractère direct, personnel, j'allais dire sensoriel, de l'œuvre de Siegfried ! Qualificatif qui n'est pas de trop, puisque ce voyageur, non seulement regardait le monde — ce que ne font pas tous les géographes — mais l'écoutait vivre, et, à la lettre, le respirait. « *L'odeur de la poussière catholique n'est pas la même, qu'on m'en croie, que celle de la poussière méthodiste.* » Et une notation sur laquelle il est plusieurs fois revenu : « *Si nous nous déplaçons vers l'Est, c'est une odeur d'Europe centrale qui vient à notre rencontre, dès les Vosges et en tout cas à partir de Bâle ; odeur de graisses de roues de wagon, de brasserie, parfum pénétrant aussi de la fumée de certaines essences d'arbres.* »

Cet homme qui excellait à « *saisir ces frontières d'atmosphère* » ne s'attardait guère aux systèmes. Les géographes, toujours confondus devant sa hardiesse à pénétrer dans des mondes (l' « *âme des peuples...* ») où ils ne se hasardaient pas volontiers, lui ont souvent reproché ses reculs devant la théorie extra-temporelle et extra-topographique. « *Ni dans ses ouvrages publiés ni dans ses cours*, écrit M. Jean Gottmann, *il ne semble qu'André Siegfried ait formulé une doctrine exposant les lois de la politique.* » Et de se demander si c'était par prudence de savant ou parce que le sujet refusait de s'y prêter. Prudence, certainement non : le mot diminuerait Siegfried, qui ne marchait point à petits pas. Il s'agit bien plutôt d'une conformité totale de l'esprit de l'enquêteur et, si j'ose dire, de la chose enquêtée. Ce n'est plus si commun dans notre temps où les sciences dites humaines se chargent trop souvent, comme à plaisir, d'interposer un écran entre le monde et nous.

● ERRATUM. — Dans l'introduction d'André Lwoff à la nouvelle édition de « La trahison des clercs » de Julien Benda, introduction dont nous avons publié des « bonnes feuilles » (*le Monde* daté 23-24 mars, page 17), les dernières lignes de la troisième colonne ont été amputées de quelques mots à la suite d'une erreur typographique. Il fallait les lire ainsi : « Il refusa aux chromosomes et aux gènes un rôle dans l'hérédité et récusa en bloc toute la génétique classique, *qualifiée de réactionnaire, idéaliste, métaphysique, bourgeoise*, capitaliste, stérile, et dont le but, de surcroît, était d'affamer le peuple. »

La vie du langage

Le temps et les temps

« IL paraît qu'on ne doit plus parler de *temps* grammatical, mais, de *tiroir* », nous écrit un lecteur pour l'avoir appris de son fils, bon élève d'un prof de français moderniste. « Qu'on enseigne une grammaire moins figée, fort bien, mais à quoi riment ces changements d'appellation ? » L'émotion de notre correspondant est prématurée. Il est exact que les grammairiens d'aujourd'hui boudent le « temps » (présent, imparfait, etc.), mais ils emploient encore le mot, alors que celui de *tiroir* ne l'est guère qu'entre spécialistes. Quoi qu'il en soit dans les années qui viennent, le changement mérite explication, ne serait-ce que pour laver les grammairiens du reproche, parfois justifié, de ne changer les mots — la terminologie — que pour se donner à bon compte l'auréole de la nouveauté.

Le vocabulaire grammatical est fait pour une part de termes qui n'appartiennent qu'à lui (adjectif, subjonctif, etc.), pour une autre de mots tirés d'un fonds général et qui ont donc un autre sens et d'autres emplois dans la langue. Ainsi l'article : « Combien d'*articles pour monsieur* ? », demandera la caissière ; le verbe : « Il a le *verbe* haut », ou le genre : « Elle a un drôle de *genre*. » Ces doubles sens ne gênent personne. Les domaines d'emploi sont trop éloignés pour qu'il y ait un risque quelconque de confusion. Il n'y en a guère non plus pour *temps*, même si l'on imagine des énoncés assez voisins comme : « Il emploie son *temps* à rêver », d'une part, et : « Quel *temps* faut-il employer après si ? », d'autre part.

Cependant, ont pensé les grammairiens, l'emploi d'un même mot pour désigner deux ordres de réalité aussi différents que le sont le temps A (celui du calendrier et des horloges) et le temps B (celui des grammaires) contrevient fâcheusement à l'exigence de clarté de toute science et de tout enseignement. Du reste (et malgré précisément sa réputation de clarté) le français est sur ce point en arrière de l'anglais, qui distingue *time* (temps A, époque, durée) et *tense* (temps B, verbe), et de l'allemand, qui distingue également (quoique moins strictement) *zeit* (temps A) et *zeitform* ou même *tempus* (temps B). En outre, la nouvelle opposition (ou différenciation) temps/tiroir s'offre à des utilisations pédagogiques très intéressantes : c'est presque déjà une initiation à la philosophie que d'amener un adolescent à définir et à comparer l'un et l'autre.

Vivre dans le présent

C'est aussi une initiation à la linguistique. Le temps A, c'est un territoire. Le temps B, le tiroir verbal, c'est en principe la carte de ce territoire. En fait, en employant un « tiroir » plutôt qu'un autre (nous avons souvent le choix), nous ne cherchons pas particulièrement à plaquer B sur A, à faire coïncider la carte avec le territoire ; ni à photographier, pour ainsi dire en costume d'époque et devant un calendrier, ce dont nous parlons; mais plutôt à peindre un désir ou une nostalgie. Le temps que décrit le « tiroir » verbal n'est pas nécessairement celui de l'événement ; c'est celui de *ma* vision de l'événement ou de la *relation* d'un *événement* à un autre. En quelque sorte, la grille grammaticale des temps se déplace à peu près à notre gré, dans un sens ou dans l'autre, le long de l'axe du temps.

Toutes les applications de l'une sur l'autre ne sont pas également possibles : c'est ainsi que « Il a passé les vacances de l'année prochaine en Corse » est refusé, de même que « Je vous écrirai la semaine dernière ». Mais le futur verbal peut rendre compte d'un passé historique. C'est le procédé (artificiel et lassant à mon goût) du futur historique : La Corse « est rattachée » à la France en 1768. L'année suivante « naîtra » à Ajaccio celui qui « deviendra » l'empereur Napoléon, etc. ». C'est surtout dans le cas du présent, temps-tiroir central de la langue, que ces discordances sont sensibles.

Il est inutile (ce serait facile) de faire appel à des citations sophistiquées, à des faits de style, pour vérifier que le « tiroir » du présent déborde largement et de tous côtés le « temps » présent, que la grammaire allemande, par exemple, nomme différemment : *Präsens*, pour le tiroir, et *Gegenwart*, pour le temps. Ce n'est pas par affectation littéraire, mais très spontanément, que nous racontons au présent des événements qui sont passés ou futurs, quand nous voulons les colorer très vivement, les faire revivre ou prévivre. Ainsi, pour le futur : « En juillet (prochain), je « passe » une semaine en Corse, je « loue » un bateau, je « retrouve » les Untel, etc. » Et pour le passé : « (La semaine dernière), je « *rencontre* » N... qui me « dit », etc. »

C'est en particulier au futur (et dans le futur) que le décalage entre temps et tiroir est courant dans le récit parlé. Il suffit d'ouvrir le récit par un indicateur temporel (la semaine *prochaine, dans* trois mois) pour rendre moins utile — redondant, diront les linguistes — l'emploi du tiroir futur pour signaler le temps futur. Est-ce à dire que le futur conjugué pourrait, dans un avenir quelconque, disparaître de la langue parlée comme en a disparu le passé simple ? Certainement pas. D'une part, la datation du futur par l'emploi d'un indicateur temporel non verbal est limitée aux événements que nous pouvons situer dans un avenir programmé. Nous revenons au futur grammatical chaque fois qu'il s'agit de l'avenir en *général*. D'autre part, l'emploi du présent pour « dire » le futur (même envisagé comme presque certain, comme acquis) est également un fait de niveau de langue. Pour informer le public du programme d'une visite présidentielle dans un pays étranger, un journal emploiera plus volontiers *le* futur que le présent, alors que nous préférerons celui-ci pour *informer* un ami : « Le 9, je *suis* à Lyon, le 10, *je descends* à Marseille, etc. ».

Vouloir le futur

Ce qui caractérise le futur, dirait un M. de la Palice grammairien, c'est son incertitude, sa charge d'hypothèse. C'est elle que nous tentons d'annuler en employant le présent-tiroir quand il s'agit de projets (les nôtres ou ceux d'autrui) si soigneusement établis qu'il nous semble que rien ne pourra en empêcher la réalisation. Nous agissons sur « la carte » pour modifier « le territoire » ; nous faisons d'un futur temporel un présent grammatical pour obliger implicitement l'ordre du monde à se conformer à notre volonté. Beau sujet de réflexion pour une classe de français ouverte ! Et, redisons-le, il s'agit d'un fait de langue très banal, familier à tous les enfants.

L'omni-temporel

Employé pour signifier un futur ou un passé que nous voulons insérer dans le présent de notre récit, faire vivre intensément à notre interlocuteur, le présent-tiroir l'est aussi, de façon paradoxale, pour signifier la non-temporalité d'une affirmation, ou plutôt son omni-temporalité : la Terre *tourne* autour du Soleil, le lierre se plaît sur les vieux murs. Ici, le choix naît de l'exclusion des autres tiroirs pour rendre compte d'un fait (ou d'un ensemble ouvert de faits identiques) qui est à *la* fois du passé, du présent et du futur. C'est que le présent (de l'indicatif) est le tiroir neutre de notre système verbal. La marque du futur (en R), du passé (simple ou composé), interdit de les employer pour ce qui se situe à *la* fois dans l'un et dans l'autre. Pour indiquer que nous parlons d'un fait véritablement présent considéré isolément dans une série omni-temporelle, nous faisons appel à d'autres actualisants ; ainsi *ce* lierre se plaît sur *ce* vieux mur, etc. Et c'est encore le présent que nous employons pour une série d'événements régulièrement réalisées dans le passé et qui devraient se répéter de la même façon dans l'avenir : « Notre revue *paraît* le premier mercredi de chaque mois. »

Notre correspondant pourra estimer que ces considérations ne justifient pas un changement de terminologie (te temps à tiroir) si inattendu. Mais on peut penser aussi que l'enseignement du français, si difficile, devrait saisir avec empressement ces occasions de s'élargir et de se renouveler.

JACQUES CELLARD.

Humeur

Le lac des sigles

ON nous l'a très clairement expliqué et réexpliqué : le POS ayant remplacé le PUD à la suite de difficultés au sein des AFU, une habile combinaison de COS-CUS permettra de passer sans encombre de ZAD en ZAC pour le plus grand bien de tous. Nous voilà rassurés. Faut-il rappeler à l'intention de quelques distraits ou attardés le lexique fondamental de l'urbanisme contemporain ? POS = plan d'occupation des sols ; PUD = plan d'urbanisme de détail ; AFU = associations foncières et urbaines ; COS = coefficient d'occupation des sols ; CUD = coefficient d'*utilisation* des sols (nuance) ; ZAD = zone d'aménagement différé ; ZAC = zone d'aménagement concerté.

Tout cela n'est qu'un début, bien timide encore. Il importe d'affiner, de développer et de diversifier le système au plus tôt.

Les sols, qu'est-ce que c'est au juste ? Littré : « Sol : surface sur laquelle reposent les corps terrestres ». Oui, mais il y a des sols mous et des sols durs, il y a ceux qui sont en dehors des voies, et ceux qui se trouvent *sous* les voies elles-mêmes. En toute rigueur, le POS modèle 75 doit donc devenir le « plan d'occupation des sols, terrains, escaliers, ruelles, impasses *et* d'utilisation routière » (POSTERIEUR). Aux zones précitées il convient d'ajouter, afin de préserver l'avenir — et les réserves encore vierges, — la « zone à urbaniser tardivement » (ZUT), et surtout la « zone d'aménagement zéro, intérieur et extérieur » (ZAZIE). Pour y veiller sur place, c'est-à-dire en connaissance de cause, seront institués des « Bureaux d'organisation régionale des derniers espaces libres » (BORDEL). Et la culture, là-dedans ? Eh bien, une exploitation équitable des terres à cultiver exige la création de « sociétés anonymes de location agraire uniforme des domaines » (SALAUD). Enfin, couronnant et coiffant, si l'on peut dire, le tout, afin de préparer une rationalisation vraiment efficace à l'échelle du pays, un « Etablissement national pour les fonds d'aménagement et de neutralisation du territoire, destiné à l'élaboration du plan d'urbanisme pour toutes aires d'intérêt national » (ENFANT DE PUTAIN).

Ainsi dotés d'une solide infrastructure administrative et linguistique, les urbanistes pourront déjà se mettre au travail autrement qu'en ordre dispersé, à condition que ces beaux projets ne tombent pas dans le lac — le lac des *sigles*.

JEAN GUICHARD-MEILI.

« AGUIRRE »

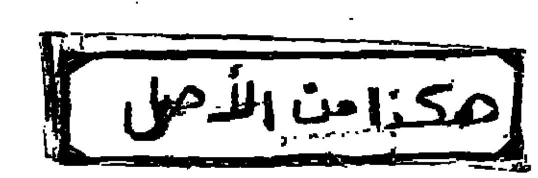
(Suite de la page 9.)

Aguirre est plus proche de nous qu'il ne paraît. Pourquoi, pendant le film, un livre m'est-il venu plusieurs fois en filigrane : celui de Michel Tournier, *le Roi des aulnes* ? Les ogres sont là, ces Espagnols qui veulent tout dévorer ; ce sont eux les vrais cannibales, et non pas les indigènes qui, le long des rives, s'interpellent les uns les autres en montrant les Espagnols sur les radeaux et annonçant l'arrivée de « viande *fraîche* ». Mais surtout, l'ogre, c'est Aguirre, qui veut tout réduire à l'unité de son projet paranoïaque, se nourrir du monde entier.

L' « autre », dans ce film, n'est jamais entendu. Ainsi le jeune couple d'Indiens pacifiques arrivant en canoë près du radeau ; à peine y sont-ils montés que le religieux qui accompagne la troupe se met en devoir de les évangéliser ; on traduit à l'Indien l'objurgation du religieux qui lui donne une Bible en expliquant que la parole de Dieu, la voix de Dieu, y est contenue : geste d'enfant de l'Indien qui met la Bible à son oreille pour écouter ; il n'entend rien, et pour cause ; il le dit très simplement. « *C'est un blasphème* », crie alors le moine, et les soldats de massacrer aussitôt l'Indien et sa femme.

C'est là réalité et parabole : chacun, dans ce film, est enfermé en lui-même et il n'y a pas d'échanges ; les Espagnols n'écoutent que leur obsession d'Eldorado ; le religieux n'écoute que son devoir, le devoir d'imposer à l'autre ses convictions ; Aguirre est muré dans son mutisme et n'écoute que son *royaume* intérieur fou, ses rêves et sa race. *Aguirre* ou le terrible autisme des hommes.

JEAN-FRANÇOIS SIX.



SOCIETE

Jeux en Italie

A LA RECHERCHE DU HÉROS DU TOTOCALCIO

SUR son ticket, il avait griffonné quelque chose et misé 400 lires (2,70 F). Il a empoché 870 millions de lires et un peu de monnaie, soit environ 5,8 millions de francs. Ce mystérieux habitant des Abruzzes, recherché par tous les curieux de la péninsule, est devenu en quelques heures le champion historique du Totocalcio : jamais personne n'avait gagné autant d'argent dans ce jeu de pronostics des matches de football, véritable maladie nationale en Italie.

Le record du dimanche 30 mars, auquel les journaux ont accordé autant de place qu'au Vietnam et au Cambodge réunis, devait mettre sens dessus dessous le bourg de Penne (11 000 habitants). Aussitôt après l'annonce du résultat, la chasse au suspect commence. On va même interroger un commerçant, admis la veille à l'hôpital : « Je suis vraiment malade, *affirme ce citoyen,* je suis innocent. » *Les soupçons se porteront ensuite sur trois infirmiers, puis sur un camionneur absent de la localité mais dont la femme raconte à qui veut l'entendre son rêve de la nuit de dimanche : une charrette lui était apparue pleine d'argent et tirée par un cheval blanc...*

En désespoir de cause, les curieux retournent au Bar-Gelateria de Penne où avait été vendu le billet gagnant. On serre à nouveau les mains du propriétaire — un homme de soixante-douze ans, radieux, — on l'embrasse et le félicite chaleureusement, comme s'il s'agissait du vainqueur en personne. Non, il ne se souvient plus de la tête de son client, ce devait être en début de matinée ou alors en fin de soirée, il y avait tellement de monde le jour du marché. Non, il ne sait pas et même s'il savait, il ne dirait rien.

Les précédents recordmen du totocalcio se sont à peu près tous réfugiés dans l'anonymat. Ils veulent échapper au fisc ou aux cousins pauvres ; ils craignent les voleurs ou le mauvais œil. Nul au demeurant ne songerait à le leur reprocher. Ce mystère aussi fait partie du jeu. Malgré une curiosité dévorante, les habitants de Penne espèrent sans doute au fond d'eux-mêmes que le nouveau millionnaire échappera à leurs poursuites. La loi du silence, l'omertà, est généralement observée dans ces cas-là, au nom de la justice. Est-il juste vraiment que l'Etat, qui perçoit déjà le tiers de toutes les sommes dépensées par les Italiens dans les jeux et paris, prélève un second impôt sur les gains ?

Bref, neuf fois sur dix les grands vainqueurs du « toto » préfèrent la paix à la célébrité. On ne connaît que le lieu de l'achat, ce qui permet aux superstitieux ou aux vrais professionnels — « de mentalité austère et scientifique », *comme l'affirme une plaquette publiée à Milan — d'établir une carte de la chance. Rome arrive en tête, suivie de Turin et de Bologne. Mais en un seul dimanche, les Abruzzes sont venues s'intercaler au milieu du palmarès, car jusqu'à présent les gains les plus gros ne dépassaient pas 450 millions de lires (3 millions de francs environ).*

A ses débuts, en 1946, le totocalcio recueillait des sommes bien plus modestes. Après quelques années incertaines, son succès fut foudroyant : dans un pays relativement pauvre, où l'on croyait autant à la chance qu'au Bon Dieu, il ne pouvait que « faire un malheur ». De plus — contrairement au tiercé français, — ce jeu était lié à un sport populaire, le football. L'Italie s'est enrichie, les mises ont augmenté et les gains ont suivi. Le ballon rond continue d'attirer les foules et de provoquer des rixes dans les stades. Football et totocalcio s'entretiennent mutuellement, chacun donnant un peu de sel à l'autre et justifiant son emprise grandissante sur les sportifs bedonnants des bars-tabacs. N'a-t-on pas compté onze millions de gagnants en trente ans ? Aucun autre jeu n'égale en popularité le totocalcio : ni le totip (variante du tiercé), ni l'enalotto (qui associe pronostics et tirage au sort), ni même le fameux lotto, malgré son ancienneté et sa simplicité.

Si le lotto reste en tête pour les recettes, ce n'est que dans la mesure où il se joue, lui, toute l'année. Mais le totocalcio poursuit une progression irrésistible bien qu'il ait perdu, à cause de la télévision, un peu de sa magie. Aucune crise économique ne réussit à l'arrêter. Les Italiens lui ont consacré 113 milliards de lires en 1973 et quelque 145 milliards l'an dernier.

Les difficultés économiques auraient plutôt tendance à consolider cette institution dans un pays où l'on achète encore souvent un billet de totocalcio avant de se marier, espérant ainsi monter la maison. Ne suffit-il pas de remplir une fiche puis de coller son oreille au transistor ? Le gain record du dimanche de Pâques est plus convaincant que trois mille sermons. Allez persuader les chômeurs de Cagliari ou de Reggio que la fortune n'est pas au bout du crayon, que le bonheur ne se trouve pas dans le ballon rond...

ROBERT SOLÉ.

Portrait

Elle court, elle court, la « Cour des miracles »

AUTOUR de la nouvelle gare Montparnasse, le vingt et unième siècle fait main basse sur la ville. Hurlements des marteaux piqueurs, des bulldozers, des excavatrices. On creuse, on construit. Les vieilles rues populeuses du voisinage écoutent gronder les rumeurs du progrès. On expulse, on détruit, on bâtit. Lentement, mais sûrement, quelque chose de froid, de non humain est en train de naître, et le jour n'est pas loin où un enfant demandera, curieux : « *Dis papa, comment c'était la ville ?* » Et le père, un rêveur incorrigible, répondra : « *La ville, c'était à la fois immense et familier, un ensemble de lieux où les êtres pouvaient se rencontrer.* »

Dans le Paris de 1975, des lieux il n'y en a plus guère. Mais il en est un qui, comme par défi, s'est enraciné en plein cœur de la mutation urbaine, au bord de cette avenue du Maine, qui n'est plus qu'un chantier : la Cour des miracles. Un parfum de Moyen Age, mais le côté rétro s'arrête là. Car, ici, on se voue essentiellement au présent, à la réalité d'aujourd'hui.

La Cour des miracles n'est pas née d'un coup de baguette magique. Elle est l'aboutissement d'une longue marche dont le Mao s'appelle Georges Michel. Si vous interrogez la clientèle dans un des bistrots de la rue de Belleville, à propos de Georges Michel, on vous dira : « *Ah ! oui : l'horloger !* » Et c'est vrai, car Georges Michel est horloger, vraiment. Il se peut qu'un client un peu plus au fait précise : « *Il écrit aussi des livres...* »

Georges Michel, c'est vrai, écrit aussi « des livres » dans lesquels il met ses qualités d'artisan horloger, de fin connaisseur de minutieux rouages. Il écrit plus exactement des pièces de théâtre qui sont jouées, puis éditées. On y entend une voix sourde mais rebelle, mais fraternelle, pétrie d'angoisse et de colère.

Georges Michel a la vocation de l'ouvrage en commun. Après avoir essayé vainement de rassembler dans une sorte de « collectif » les gens du spectacle, sans hiérarchie — auteurs, machinistes, etc., — il se retrouva avec quelque cinq cents correspondants décidés à agir. Ainsi naquit le CRAC (Centre de rencontres, d'activités et de création). Mais le nerf de la guerre faisait défaut. C'est alors que le temps prit les couleurs d'un conte de fées. La porte s'ouvrit et un mécène entra. Il donna quarante-huit heures pour présenter un projet global. Ce projet, tant de fois poli et repoli, fut remis à l'heure dite.

Il s'agissait pour Georges Michel et ses amis du CRAC de créer un « lieu » rassemblant diverses activités, où la créativité de chacun pourrait s'exprimer librement. Un lieu où l'on pourrait entrer, s'asseoir, causer, regarder puis s'en aller sans bourse délier. Un lieu ouvert, sans démagogie. Le choix se porte sur un vieux dancing désaffecté, le *Château du Maine*. Deux jeunes architectes, Roland Guillemard et Régis Saladin, élaborent des plans qui obéissent à la fonction recherchée d'échange, de communication.

Activités multiples

Restaurant, café, librairie, salle de spectacles, forum, centre d'expositions plastiques, cour de récréation, la Cour des miracles est tout cela à la fois, depuis presque une année. Afin de bien marquer l'orientation, le premier spectacle retenu fut celui d'Alain Scoff, *J'ai confiance dans la justice de mon pays*. Puis furent représentés : *Occupations* (à propos de Gramsci), *Tonton Couteau* (sur la peine de mort), *la Terrine du chef*. Le Théâtre éclaté d'Annecy vint récemment y jouer *Soldats*. La Cour des miracles a également accueilli Steve Lacy, le musicien free jazz, et Julos Beaucarne, jeune chanteur wallon contestataire. Côté débats, on a pu entendre Jean-Paul Sartre, Phillipe Gavi et Victor commenter leur livre *On a raison de se révolter*. Alain Jaubert a parlé de *la France des luttes* et Claude Berger, à partir de son ouvrage paru chez Payot, a évoqué l'abolition du salariat. Des films ont été projetés, ceux de Pierre Clémenti et ceux du CREPAC (travailleurs émigrés, élections, etc.). Des jeunes artistes ont exposé leurs œuvres : Jean-Claude Dutertre, Vayssière, Jean-Paul Huftier notamment.

Mais la Cour des miracles ne s'ouvre pas seulement à des œuvres qui n'ont pu trouver accueil ailleurs. Elle est lieu d'animation. Trois ateliers fonctionnent : un atelier « Théâtre du quotidien » (le samedi de 15 heures à 18 heures) auquel chacun peut participer en intégrant son « vécu » dans le jeu dramatique collectif ; un atelier pour enfants (mercredi à 16 heures) et un atelier musique (mercredi 18 h. 30). Ce sont des ateliers vraiment populaires et non des chasses gardées.

Georges Michel a de la chance. Sa pièce nouvelle va être jouée à la Cour des miracles. A partir du 8 avril donc, on pourra voir *Lit-cage* qui est selon son auteur « *un affrontement burlesque de la famille et du sexe à travers les relations d'un couple de jeunes et leurs parents* ». Placée sous la bannière de Reich, cette pièce est un plaidoyer enthousiaste pour le principe de plaisir. Le Vieux Monde prend sa volée de bois vert. Georges Michel froidement — mais avec humour, tendresse — l'exécute, le pulvérise. On rit : le rire contre les bastilles !

Mise en scène par l'auteur, jouée par six comédiens dont la plupart ont déjà participé aux entreprises subversives de l'écrivain — ceux-ci seront parmi les spectateurs faisant éclater le lieu scénique, — la pièce est publiée aux éditions Galilée dans la collection « Théâtre Rupture ». A 22 heures, Georges Peyrou mettra en scène *Intime Conviction*, de Claude Broussouloux. D'autres spectacles suivront. Des projets encombrent les tiroirs. Au 23 avenue du Maine se pressent de plus en plus ceux qui ont quelque chose à dire, à montrer, à afficher, mais qui n'ont pas trouvé l'endroit adéquat. Elle court, elle court, la Cour des miracles.

ANDRÉ LAUDE.

★ La Cour des miracles, 23, avenue du Maine, Paris-15e. Lit. 85-60.

CORRESPONDANCE

A propos de la « bastille administrative »

NOTRE enquête sur la « bastille administrative » (« le Monde » du 11 au 15 mars) nous a valu un intéressant courrier. Nous avons retenu les lettres les plus significatives dont nous publions ci-dessous quelques extraits.

DES CONTRADICTIONS FONDAMENTALES

Le gouvernement, dans la France de 1975, se trouve placé devant des contradictions fondamentales qui lui rendent quasiment impossible la tâche de s'attaquer efficacement à la bastille administrative. Il est, en effet, placé au carrefour de grands courants opposés sur la manière de concevoir l'administration publique. La conjonction de ces conceptions différentes renforce la paralysie du système.

Le premier de ces courants est évidemment celui qui consiste à faire de l'administration un instrument au service de l'Etat conçu comme une entité abstraite et désincarnée, en négligeant les Français, leurs souhaits, leurs intérêts et leurs revendications particulières. Cette prééminence de l'Etat n'est pas nouvelle. Mais il convient de noter que la Ve République a tout fait pour renforcer cette conception de l'Etat-puissance. Elle est dans la droite ligne des idées de Charles de Gaulle ou de Michel Debré. Elle a été officiellement et maintes fois réaffirmée par Georges Pompidou, et actuellement par Jacques Chirac. A leurs yeux, l'Etat ne saurait être discuté et affaibli. Cette conception est d'ailleurs largement partagée par de nombreux fonctionnaires, à tous les niveaux de la hiérarchie, qui voient dans cette tradition jacobine le moyen de résister aux influences particulières et aux groupes de pression privés. On accordera cependant qu'une telle conception ne favorise guère l'ouverture de l'administration sur la société qui l'entoure. Et l'on voit mal comment ceux qui sont les plus chauds partisans d'un renforcement de l'Etat pourraient, dans le même temps, s'attaquer à la bastille étatique...

Le paradoxe actuel est encore renforcé par l'apparition d'une seconde conception administrative, en complète contradiction avec la précédente.

En effet, depuis quelques années, ce modèle administratif étatique fait l'objet de multiples attaques que les cinq articles du *Monde* illustrent bien, mais qui demandent une appréciation d'ensemble. Ces critiques sont toujours présentées comme l'œuvre d'hommes de bonne volonté désireux d'améliorer un système sclérosé. La bonne foi des hommes n'est pas en cause. Mais, si l'on approfondit ces propositions, on trouve implicite la préférence pour un modèle d'organisation où prédominent la souplesse, l'efficacité, la rationalité, la rentabilité. Plus précisément il s'agit de l'efficacité, de la rationalité et de la rentabilité telles que les définit l'économie néo-libérale, de façon que l'administration publique adopte les critères de gestion et les principes d'organisation de l'entreprise capitaliste privée dont le modèle vient des Etats-Unis. En bref, on demande à l'administration de relever, pour ce qui concerne son organisation et son fonctionnement, le défi américain.

Ce sont d'abord les entreprises privées françaises qui furent invitées à se mettre au goût nouveau : marketing, management, techniques des relations humaines, etc., envahirent les revues spécialisées pour P.D.G., ingénieurs et cadres. Puis l'administration publique à son tour a été critiquée au nom des mêmes principes, et les réformes proposées furent imprégnées de l'idée que le critère de l'action doit être la rationalité économique (cf. l'importance prise par les procédures de rationalisation des choix budgétaires, par l'idée de coût réel des services publics, etc.).

A première vue, ces réformes peuvent séduire, car elles paraissent modernes et dans le sens du changement. Elles ont d'ailleurs largement séduit certains milieux de la haute fonction publique et de l'ENA. Encore faut-il s'interroger sur la signification de tels changements. C'est, insidieusement, tout un modèle d'organisation administrative au service d'impératifs économiques qui sert de base de référence aux critiques et aux réformes proposées. Or cette conception nouvelle de l'administration publique est actuellement assez bien représentée par les milieux proches de l'Elysée, affectant le mépris pour l'Etat jacobin synonyme de passé rétrograde, et soucieux de modernisme teinté d'économisme...

Les gouvernements successifs, paralysés par des doctrines contraires, se sont bornés à maintenir le système étatique en essayant de le corriger, de-ci delà, par l'incorporation de méthodes empruntées au modèle nouveau. Mais ces greffes ont mal réussi, car elles sont contraires à la tradition française du service public.

Dans la situation actuelle, le gouvernement risque fort de laisser en l'état la bastille administrative.

CATHERINE LALUMIERE,
déléguée nationale du parti socialiste pour la fonction publique.

ÉLARGIR LE « CONCOURS FONCTIONNAIRE » DE L'ENA

Votre série d'articles ont, en particulier, relevé deux aspects de notre système administratif : le caractère encore limité de la démocratisation du recrutement des cadres supérieurs de la fonction publique et une tendance à l'immobilisme.

Il ne s'agit pas de fatalités que l'on est impuissant à combattre ; une action me paraît possible à un double niveau : à celui du recrutement par l'ENA tout d'abord, où l'on pourrait augmenter le pourcentage d'élèves issus du second concours, c'est-à-dire ayant déjà la qualité de fonctionnaire. Le dispositif actuel privilégie à l'excès, me semble-t-il, le recrutement par le concours « étudiants » (deux tiers de chaque promotion) ; il est également très dissuasif envers les jeunes fonctionnaires qui tentent le concours d'entrée dans la mesure où leur admission à l'école s'accompagne d'une baisse de revenu en moyenne égale ou supérieure à un tiers. Elèves de l'ENA, ils cessent de percevoir, en effet, les primes et indemnités diverses attachées à leur précédente fonction ; étrange façon de récompenser l'effort de promotion d'élèves, d'origine modeste et généralement chargés de famille, que de les contraindre à subir une amputation considérable de leur revenu pendant près de trois ans de scolarité (un an de cycle préparatoire et vingt-neuf mois de scolarité)...

En ce qui concerne la tendance à l'immobilisme, elle peut s'expliquer, en partie, par une longévité excessive dans les mêmes fonctions. S'agissant des cadres supérieurs de la fonction publique, elle est, en principe, combattue par l'obligation de mobilité faite aux jeunes administrateurs issus de l'ENA qui les conduit à servir deux ans hors du ministère qu'ils ont choisi à leur sortie de l'école. Cette mesure n'est pas suffisante, et il serait souhaitable que l'on offre aux agents qui le désirent les moyens d'accomplir une carrière plus diversifiée : des rigidités et des obstacles nombreux limitent actuellement cette possibilité, mais ils ne sont pas insurmontables dès lors que l'on aura admis qu'il est de l'intérêt même du service public d'offrir le plus large éventail possible de choix d'activités en cours de carrière, et qu'il est parfaitement légitime qu'un fonctionnaire ait l'ambition, sans qu'il en soit pénalisé ou qu'on le prenne pour un velléitaire, de diversifier celle-ci...

R. PAUTRAT,
ancien élève de l'ENA.

LE CAS DES COMPTABLES PUBLICS

Dans un passage de son article, M. Etienne Mallet rapporte les propos d'élus locaux qui sont exaspérés par le rôle omnipotent joué par les comptables publics (qu'il s'agisse du percepteur ou du trésorier-payeur général). Je rappelle à l'auteur que les fonctionnaires sont là pour exécuter les décisions et les textes élaborés par le gouvernement et les administrations centrales ; que les textes en question soient susceptibles d'interprétation, nul ne le conteste. Toutefois, une différence fondamentale sépare les comptables des autres catégories de fonctionnaires : en effet, les comptables publics sont personnellement et pécuniairement responsables, sur leurs deniers propres, des opérations de leur gestion (de nombreux exemples prouvent que cette responsabilité n'est nullement théorique) ; dans ces conditions, il est facile de concevoir que le comptable, avant d'accepter une opération, veuille s'entourer de certaines garanties afin qu'il ne soit pas mis en cause par le juge des comptes lors de l'examen de sa gestion. Par contre, les autres fonctionnaires encourent des responsabilités qui finalement s'avèrent illusoires. Enfin, je rappelle que les élus locaux (notamment les maires) n'encourent véritablement qu'une responsabilité politique lors du renouvellement de l'assemblée locale.

M. R.,
inspecteur du Trésor.

L'ACTION DE LA COFACE

... On ignore généralement que les sommes versées aux entreprises exportatrices assurées par la COFACE au travers des différentes procédures qu'elle gère excèdent très largement les primes que lui versent ces mêmes entreprises. Les résultats des cinq dernières années analysées (1969 à 1973), pour l'assurance-crédit, font apparaître qu'en regard d'un encaissement de primes de 1 187 millions de francs, le montant des sommes versées aux entreprises exportatrices en règlement des créances impayées à l'exportation s'est élevé à 1 603 millions de francs, dont 865 millions réglés par la COFACE au titre de ses polices et 738 millions versés par le Trésor dans le cadre d'accords de consolidation. Sans doute une partie de ces sommes peut donner lieu par la suite à recouvrement auprès des débiteurs défaillants, mais l'effort de trésorerie supporté par le Trésor s'étale généralement sur une longue période au terme de laquelle les sommes récupérées ont fortement subi l'érosion monétaire.

Vous admettrez qu'on peut difficilement trouver dans ces résultats un support à l'affirmation que les dirigeants de la COFACE « ont tendance à trouver davantage de prestige dans le fait de rapporter de l'argent à l'Etat que dans leur mission d'accompagnement de l'économie française à l'étranger ».

Cette « mission d'accompagnement » ne consiste-t-elle pas, bien au contraire, à prendre le maximum de renseignements sur les acheteurs étrangers et à conseiller les exportateurs sur les sûretés qu'ils doivent exiger pour éviter, autant que possible, que les opérations d'exportation ne se soldent par des échecs aussi dommageables pour les entreprises elles-mêmes que pour la balance des paiements ? On ne peut ignorer que les exportations de produits manufacturés impliquent d'abord des importations d'énergie et de matières premières en même temps qu'un financement onéreux pour les entreprises. Aussi est-il souhaitable qu'elles se soldent par des paiements en devises de l'acheteur étranger et non par des sinistres indemnisés par le Trésor.

JEAN CHAPELLE,
président-directeur général de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

UN AUTRE « SON DE CLOCHE »

L'administration de l'Etat n'est pas un bloc monolithique et intangible. Elle est, en réalité, en train d'évoluer à grande allure. Une administration secrète ? La préfecture vit dans son siècle ; elle déploie son action au grand jour, s'explique sans cesse et sans cesse en appelle à l'opinion publique grâce à la mise en œuvre d'une véritable politique de l'information (centaines de notes d'explication sur les actes administratifs, revues vivantes...).

Une administration lointaine ? Une véritable déconcentration a été réalisée au plus proche du public et à son vrai service : rétablissement de la sous-préfecture d'Ancenis, transfert de la délivrance des cartes d'identité et passeports dans les commissariats de police de l'agglomération nantaise... Il n'y a plus d'administrés, mais des usagers-clients que l'on veut servir.

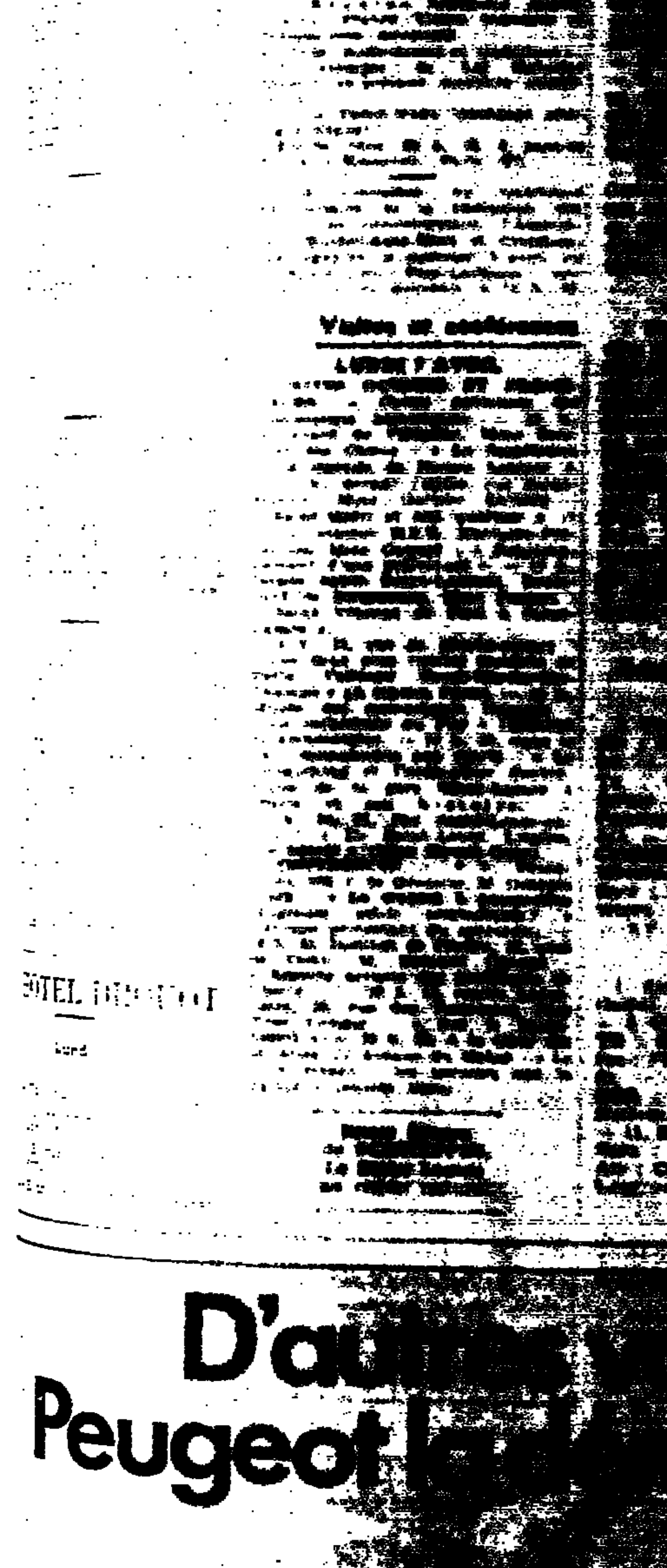
Une administration rétrograde ? L'institution va de l'avant, dans tous les domaines où l'évolution de la société se fait tout particulièrement sentir : service de l'environnement, délégation à la condition féminine, politique foncière active et originale...

Une administration « kafkaïenne » ? Les locaux sont modernes et ouverts à tous, fleuris et égayés de couleurs, parfois conçus selon les techniques les plus achevées pour les installations du secteur tertiaire ; le personnel bénéficie de la journée continue et de l'organisation de visites périodiques à la rencontre du monde extérieur : survol de Nantes pour lui faire connaître l'agglomération, visites à Créteil et à la Défense pour donner le contact avec la région parisienne... En un mot, une formation permanente et active.

Je ne me laisse pas emporter, jeune et néophyte, à l'aveuglement de l'enthousiasme ; je constate par ailleurs le poids des vieux réflexes, l'imbrication des intérêts particuliers ou collectifs légitimes, les divisions au sein des collectivités locales, qui conservent les limites des paroisses du Moyen Age.

Il ne s'agit pas pour moi de prétendre à une lucidité « exceptionnelle ». J'ai seulement la chance d'avoir l'œil neuf, d'être sur place, de voir le quotidien, de ne pas rencontrer seulement l'accident.

PAUL GIRO,
élève de l'ENA en stage à la préfecture de Nantes.



CARNET

Mariages

— Mme Claude Sevez,
M. et Mme Marcel Gravier,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Isabelle et Jean-Jacques,
qui a été célébré dans l'intimité le samedi 22 mars, en l'église de Myans (Savoie).
2, rue Général-Sevez,
Chambéry.
18, ch. de la Grimotière,
Aix-les-Bains.

Décès

— Nous apprenons le décès du
général Jean DESFEMMES,
dont les obsèques auront lieu lundi 7 avril à 10 h. 30, en l'église de Saint-Rambert-d'Albon (Drôme).

[Né le 5 décembre 1902 à Bruxelles, le général de corps d'armée Jean Desfemmes est sorti de Polytechnique pour servir dans le génie, puis dans les transmissions. Mis en congé d'armistice en 1943, il est affecté à l'état-major général, en août 1944, à la section des transmissions avant d'être nommé adjoint au commandant des transmissions en Afrique du Nord, à Alger. Il commande en 1946 le 28e et le 8e régiment des transmissions et, en 1947, le groupement des contrôles radioélectriques. En 1951, il commande l'école des transmissions à Montargis.
Promu général de division en 1958, il est directeur des transmissions de l'armée de terre et devient, en 1962, avec le rang et l'appellation de général de corps d'armée, inspecteur général des transmissions.]

— M. Bernard Baroukh-Ebstein,
Mlle Ida Solovaj,
Leur famille et amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, parente et amie,
Mme Suzanne Raoul EBSTEIN.
Les obsèques auront lieu le lundi 7 avril au cimetière du Montparnasse.
On se réunira à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès de
M. André GOLDET,
officier de la Légion d'honneur, survenu le 24 mars.

[Né en 1899 à Versailles, M. André Goldet était administrateur de Pechiney-Ugine-Kuhlmann, de la Shell française, de la Société le Nickel. Secrétaire général de la Cité universitaire, il était vice-président de l'Alliance israélite universelle.]

— M. et Mme Pierre de Chabanolle et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Couëlle et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis JOURDA DE VAUX DE CHABANOLLE,
née Nanine Le Marc'hadour,
leur mère, belle-mère et grand-mère, rappelée à Dieu le 31 mars 1975, dans sa *soixante-treizième année*.
Les obsèques et l'inhumation auront lieu ultérieurement à Lesneven (Finistère).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Donnery 45450 Fauy-aux-Loges.
13, place des Quatre-Dauphins,
13100 Aix-en-Provence.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTE

S. 1 - Tableaux mod. Me Robert.

S. 2 - Meubles, objets d'art. Mes Godeau, Solanet, Audap.

S. 3 - Bijoux, bibelots, meubles. Me Deurbergue.

S. 12 - Bons meubl. Me Pescheteau.

Remerciements

— Mme Albert Guillard,
Ses enfants,
Et toute la famille,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Albert GUILLARD,
inspecteur général
au ministère de l'équipement,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, ont offert des messes et des fleurs, de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

— M. Jean-Charles Badiet,
M. et Mme Bernard Maurines,
Le personnel des Etablissements « Badiet Tapis »,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Jean BADIET,
née Anneliese Stritt,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur *peine* de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Communications diverses

— Réunion commune samedi 5 avril (France - Union indienne et Perspectives asiennes)
« L'Inde, *modernisme et traditions* » :
1) L'exemple de Lal Bahadur Shastri, ex-premier ministre (conférence) ;
2) Le Tamil-Nadu (montage photographique).
Entrée libre, 20 h. 30, 9, avenue Franklin-Roosevelt, Paris (8e).

— A l'occasion du trentième *anniversaire de la libération des* camps de concentration, l'Association Buchenwald-Dora et Commandos organise, le mercredi 9 avril, au cimetière du Père-Lachaise, une cérémonie du souvenir, à 15 h. 45.

Visites et conférences

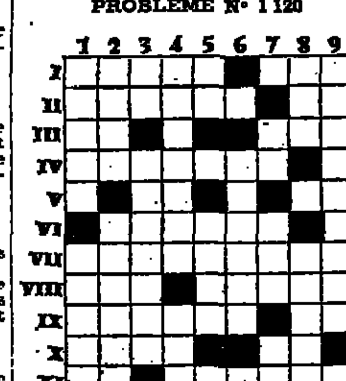
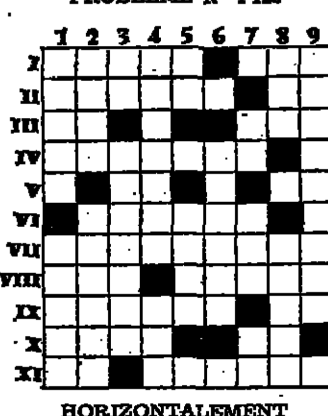
LUNDI 7 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., boulevard de l'Hôpital, Mme Bouquet des Chaux : « La Salpêtrière et la légende de Manon Lescaut ». — 15 h., devant l'église, rue Saint-Martin, Mme Garnier - Ahlberg : « Saint-Merri et son quartier ». — 15 h., station R.E.R. Nanterre-Préfecture, Mme Oswald : « Fonctionnement d'une préfecture ». — 15 h., façade église Saint-Laurent, boulevard de Strasbourg, Mme Pennec : « Saint Vincent de Paul à Saint-Lazare ».
15 h., 51, rue de Montmorency : « Les deux plus vieilles maisons de Paris, l'abbaye *Saint-Martin-des-Champs* » (A travers Paris). — 15 h., Musée des monuments français : « La cathédrale du Puy » (Histoire et archéologie). — 14 h. 30, dans le hall, monuments aux morts : « Le dispatching et l'ordinateur électronique de la gare Saint-Lazare » (Paris et son histoire). — 14 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Ile Saint-Louis. L'église. Les hôtels » (Mme Rouch-Gain).
CONFERENCES. — 9 h., Pentemont, 106, r. de Grenelle, M. Georges Clark : « Le cinéma à perspective religieuse est-il souhaitable ? » (Groupe protestant du spectacle). — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, M. Bernard Chenot : « Aspects actuels des problèmes de liberté ». — 20 h. 45, centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit ». — 21 h. 30. A la Cour des Miracles, 23, avenue du Maine : « Le livre vivant : les lecteurs ont la parole » (entrée libre).

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 120

HORIZONTALEMENT

I. Quand il est épuisé, il est rarement éreinté ; Compagnon de l'Amour. — II. Oblige à adopter une position de repli ; Interjection. — III. Emis sur un ton plaintif ; Ne laissa pas en place. — IV. Source de chaleur locale. — V. Fait échec au roi ; Trotte en Chine. — VI. Totale quand elle est noire. — VII. Economiquement faible. — VIII. En Suisse ; Ne quitta pas les lieux. — IX. Ne sont pas carrossables ; Canton de France. — X. Rare, *sur un littoral sablonneux* ; Fin de mode. — XI. Précède le nom d'une personne respectable ; Mena une existence impériale.

VERTICALEMENT

1. Ne doivent pas grossir quand elles vont bien ; Flânas. — 2. *Arrête de temps à autre de mouiller* son lit ; Cherchent quelque chose. — 3. Prisèrent (épelé) ; Réserves de pépins. — 4. Le roi est souvent son cousin ; Coule en France. — 5. Orientation ; Manière d'aller. — 6. Discrètement colorées. — 7. Est vague ; D'un auxiliaire ; Golfe. — 8. Pièce qui n'est pas représentée lorsqu'elle a eu beaucoup de succès ; Prit certaines mesures. — 9. Pour le dresser, on a besoin d'aide.

Solution du problème n° 1 119

Horizontalement

I. Trottinettes ; PC. — II. Eubée ; Sapho. — III. AT ; Cric ; Im. — IV. Noterai ; Lutai. — V. Tu ; Caudillo ; SMA. — VI. Ecluse ; Armées. — VII. Chas ; Punition. — VIII. Ee ; Statue ; AG. — IX. Etirait ; Sage. — X. Crédulité ; Léo. — XI. NB ; Eu ; Mévente. — XII. Trouvée ; Ente ; Le. — XIII ; Sévir ; Sesterces. — XIV. Mêlée ; Er ; Oui. — XV. Mess ; Tue ! ; Rature.

Verticalement

1. *Antécédents (sommier judiciaire)*. — 2. Retouche ; Brème. — 3. Où ; La ; Ec ; Oves. — 4. TB ; Ecus ; Treuils. — 5. Terras ; Pieuvre. — 6. Ie ; Ane; RD; Et. — 7. Cid ; Psaumes. — 8. EOR ; Inutile ; Eté. — 9. Ili ; Natives. — 10. Culait ; Tenter. — 11. Es ; Tortu ; Entera. — 12. Sara ; Mies ; Ter. — 13. Iseo ; Ale ; Cou. — 14. Phi ; Ménage ; Leur. — 15. Compas ; Géodésie.

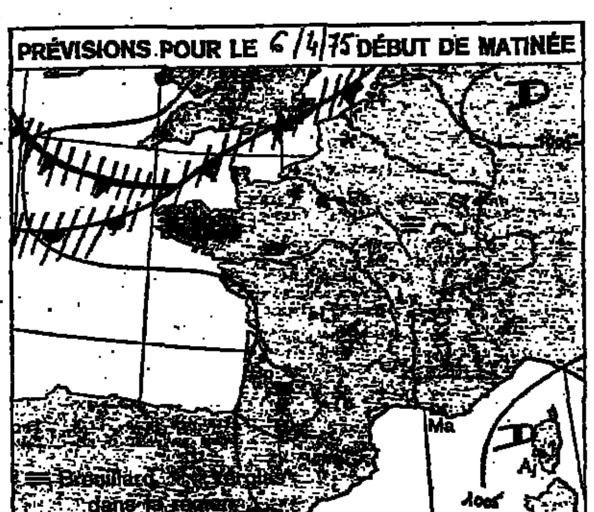
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5-4-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 6/4/75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 avril à 0 heure et le dimanche 6 avril à 24 heures :

Dans la zone de basses pressions qui recouvre la France et la Méditerranée occidentale, des masses d'air froid et instable évolueront lentement. En même temps, une faible perturbation venant des îles Britanniques se déplacera vers le sud, mais elle ne sera active qu'au large de la Bretagne

Dimanche 6 avril, il fera encore froid pour la saison et, en raison de la faiblesse du vent, les brouillards givrants seront nombreux en fin de nuit et le matin. Le ciel sera le plus souvent très nuageux dans la journée et il y aura quelques chutes de neige dans l'intérieur et de faibles pluies passagères près de la Manche. Enfin, les éclaircies qui pourront se développer par place seront généralement de courte durée.

Samedi 5 avril, à 7 heures, la pression *atmosphérique réduite* au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 009,8 millibars, soit 757,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 avril, le second le minimum de la nuit du 4 au 5 avril) : Ajaccio, 17 et 10 degrés ; Biarritz, 9 et 0 ; Bordeaux, 8 et —2 ; Brest, 6 et —1 ; Caen, 5 et 0 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 8 et —1 ; Dijon, 6 et —2 ; Grenoble, 6 et —2 ; Lille, 7 et 0 ; Lyon, 9 et —2 ; Marseille, 9 et 0 ; Nancy, 8 et —3 ; Nantes, 7 et —1 ; Nice, 12 et 5 ; Paris-Le Bourget, 7 et 0 ; Pau, 9 et —2 ; Perpignan, 13 et 2 ; Rennes, 6 et —2 ; Strasbourg, 8 et 0 ; Tours, 6 et —1 ; Toulouse, 11 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 5 et 3 degrés ; Athènes, 20 et 9 ; Bonn, 7 et —3 ; Bruxelles, 4 et 2 ; Le Caire, 18 et 18 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 4 et 1 ; Genève, 6 et —1 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 7 et —1 ; Madrid, 12 et 4 ; Moscou, 20 et 4 ; New-York, 2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 7 ; Rome, 16 et 15 ; Stockholm, 3 et —8 ; Téhéran, 20.

Avis de concours

● *A la préfecture de la Haute-Marne*, un concours sur titres est ouvert pour le recrutement d'un médecin de protection maternelle et infantile à temps plein. Pour tous renseignements, s'adresser à la direction de l'action sanitaire et sociale, Nouvelle Cité administrative, 52012 Chaumont.

Archéologie

● *L'Association des amis d'Ephèse* vient d'être créée, sous la présidence d'honneur de M. André Malraux, dans le but de faire connaître et de soutenir les fouilles archéologiques d'Ephèse. L'Association des amis d'Ephèse réunit tous ceux qui sont attachés à la sauvegarde des vestiges de trois millénaires de vie culturelle et religieuse (à travers les civilisations grecque, romaine et byzantine). Elle donnera le jeudi 10 avril, à 20 h. 30, une conférence à l'Institut culturel autrichien, 30, boulevard des Invalides, 75007 Paris.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 5 avril 1975 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 57-281 du 9 mars 1957 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 57-32 du 10 janvier 1957 portant statut de l'agence France Presse ;

● Portant modification du décret du 6 novembre 1934 instituant une commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation de jeux.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Il Trovatore (sam., 19 h. 30) ; Concert Ravel (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : l'Idiot (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Odéon : Othon (sam., 20 h. 30 : dim., 16 h.).
Petit-Odéon : Cinna (sam. et dim., 18 h. 30).
Chaillot (au Théâtre de la Cité internationale) : le Règne blanc (sam. 21 h.).
Théâtre de l'Est parisien (Petit TEP) : Carrefour Bachir Touré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : Carolyn Carlson (sam., 18 h. 30) ; Turcaret (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : la Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.)
Bouffes-Parisiens : Pourquoi tu chanterais pas (sam., 20 h. 45 : dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre du Soleil : l'Age d'or (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; dim., 16 h.) — Théâtre de la Tempête : Trakl (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel suédois : la Danse de mort (sam. et dim. 20 h. 30).
Charles-de-Rochefort : Jamais deux sans toi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Zouave (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h 30).
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Deux-Portes : la Femme morcelée (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30 et 20 h. 30).
Edouard-VII : le Pape kidnappé (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.)
Espace Cardin : Hot'l Baltimore (sam., 20 h 30).
Essaïon : salle I, La pupille veut être tuteur (20 h. 30) ; salle II, Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais (20 h. 30); Dis, Balthazar (23 h. 30).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gymnase : Chat (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Hébertot : l'Amour fou (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Lucernaire : Beckett - Jean Barbeau (sam. et dim., 20 h. 30) ; Ce soir on fait les poubelles (sam. et dim., 22 h.) ; Plaisir des dieux (sam., 24 h. ; dim., 18 h. 30).
Madeleine : Christmas (sam., 20 h. 45).
Mathurins : Grenouille (sam. 21 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10)
Michodière : les Dialogues (sam., 21 h ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : Un jeu d'enfants (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h : dim., 15 h.)
Mouffetard : Qui, quoi, quoi de qui ? (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h.; dim., 16 h. et 21 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : la Folie (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30)
Ranelagh : les Mirabelles dans Fauves (sam., 14 h. 30 et 22 h. 15 ; dim., 14 h. 30).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 18 h. et 20 h 45 ; dim., 20 h. 45).
Studio-Théâtre 14 : Tango (sam., 20 h. 45).
Tertre : La chanson d'un gâs qu'a mal tourné (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Art : la Femme de Socrate (sam., 20 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Supplément au voyage de Bougainville (sam., 21 h.). Grand Théâtre : le Règne blanc (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar : Yves Riou (sam., 21 h.) ; Alberto Vidal (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique : Pilgrimage, cinéma-théâtre (de 14 h. à 24 h.).
Théâtre d'Orsay : Christophe Colomb (sam., 20 h. 30. et dim., 15 h.)
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : Tchekhov-Tolstoï (sam., 20 h. 45).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h. 30).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : l'Intervention (sam., 21 h. 15 ; dim., 17 h. 15) ; Résidence secondaire (sam., 19 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 : Lorenzaccio (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Theatron : la Résurrection de Maloupe (sam., 20 h. 30) ; le Baron perché (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.) ; Je m'appelle Rosa Luxemburg (sam., 22 h.).
Variétés : Jacques Martin (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.S. : Philippe et Jonas (dim., 15 h.).
Ivry, Théâtre des Quartiers : Dommage qu'elle soit une putain (sam., 21 h., et dim., 16 h.)
Marly-le-Roi, M.J.C., Théâtre : Catharsis (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).

Le music-hall

Bobino : Joséphine Baker (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Casino de Paris : Revue Roland Petit (sam., 20 h. 45 : dim., 14 h. 45 et 20 h. 45).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30)
Galaxy : Princesse Czardas, sur glace (sam., 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 17 h. 30).
Nouveau Carré : Serge Kerval (folksong) et Anne Vanderlove (sam. et dim., 21 h.).

Samedi 5 - Dimanche 6 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Olympia : Nicoletta (sam., 21 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 21 h. 30).
Palais des sports : Holiday on Ice (sam., 14 h. 15, 17 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).

Les cabarets

Alcazar, sam., 13 h. : Paris-Broadway.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Les comédies musicales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; lundi, 14 h. 30).
Elysée-Montmartre : le Bonheur ? (sam., 17 h. et 20 h. 30).
Henri-Varna Mogador : Fiesta (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30)
Porte-Saint-Martin : Rocky Horror Show (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).

Les concerts

Bateaux-Mouches, sam., 18 h. : Groupe instrumental 5 (Couperin, Guillemain, Bach).
Gaîté-Montparnasse, sam., 18 h. 30 : Ars Antiqua de Paris.
Opéra, dim., 18 h. 30 : Hommage à Ravel.
Notre-Dame, dim., 17 h. 45 : P. Boorman, orgue (Bach, Bourgeois, Absil, Mozart, Saint-Saëns).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, dim., 17 h. 45 : J.-P. Imbert, orgue (Bach, Mozart, Guillou).

La danse

Le Palace : Graziella Martinez, White dreams (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : le Ballet de l'Opéra (sam., 20 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : le Cabot de la République (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Au nom du pèze et du fisc (sam., 21 h ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : Persiflons (sam. et dim., 22 h.).

Le jazz

Théâtre Mouffetard, sam., 22 h. : Gary Peterson, ragtime Blues Guitare

Le cirque

Cirque d'Hiver-Bouglione, sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h. et 17 h.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : le Chien andalou et l'Age d'or, de L. Bunuel; 18 h. 30 : Des prisons et des hommes, de Harvey Hart ; 20 h. 30 : Prima della Revoluzione, de B. Bertolucci ; 22 h. 30 : l'Opium et le Bâton, d'Ahmed Rachedi. — Petite salle, hommage à Louis Lumière, 21 h. : India, de R. Rossellini ; 23 h. Finis terrae, de Jean Epstein. — Dim., 15 h. : le Cuirassé Potemkine, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : la Vallée, de Barbet Schroeder ; 20 h. 30 : la Poursuite impitoyable, d'Arthur Penn ; 22 h. 30 : Fenêtre sur cour, d'A. Hitchcock. — Petite salle, 21 h. : Une poule dans le vent, d'Y. Ozy ; 23 h. : Tragédie du Japon, de K. Konoshita.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62)
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Studio Parnasse, 6e (326-58-00) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Marivaux, 2e (742-83-90)
BREEZY (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70)
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin 5e (326-84-65)
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EVADE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (331-76-86).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Balzac, 8e (359-52-70) — V.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Scala, 10e (770-40-00), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Méry, 17e (522-59-54), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99)
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Balzac-Elysées, 8e (359-52-70).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 heures.
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) (H. sp.)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (225-67-29), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Helder, 9e (770-11-24), Les Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47-94)
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Ermitage, 8e (359-15-71), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Les Templiers, 3e (272-94-56)
JIMI PLAYS BERKELEY et FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA CHOCA (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LE MALE DU SIECLE (Fr.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARJOE (A.) : la Clé, 5e (337-90-90).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à films, 17e (754-51-50), à 18 h.
LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15)
LE PETIT CLAIRON, DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h.
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
SIDDHARTA (A., v.o.) : Action Christine (325-85-78).
SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 16 h. à 22 h.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
THOMAS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (083-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70)
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74)
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud 14e (331-51-16)
ZORRO (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

Les films nouveaux

LA GRANDE BOURGEOISE, film franco-italien de Mauro Bolognini avec Fernando Rey et Catherine Deneuve. Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme 2e (073-97-52), Cambronne, 15e (734-42-96), Bonaparte, 6e (326-12-12), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Trois-Murat, 16e (288-99-75.
MISTER BROWN, film américain de Roger Andrieux, v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78)
TROMPE-L'ŒIL, film français de Claude d'Anna, avec Laure Deschanel, Max Von Sydow et Micheline Presle. Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Mayfair, 16e (525-27-06)
SUNSHINE, film américain de Joseph Sargent, v.o. : Saint-Michel 5e (326-79-17).
ALOISE, film français de Liliane de Kermadec, avec Delphine Seyrig : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio-Médicis, 5e (633-25-97)

Les grandes reprises

BEN-HUR (A., v.f.) : Marigny, 8e (225-20-74) à 15 h. et 20 h.
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55)
LE KID (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)
PILGRIMAGE (A., v.o.) : Théâtre Oblique, 11e (805-78-51)
LA PECHE AU TRESOR (A., v.f.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
REPULSION (Angl., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
LE TROISIEME HOMME (A., v.f.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Studio République, 10e (805-51-97)

Les festivals

UN CERTAIN CINEMA (v. o.). — Bilboquet, 6e (222-87-23), sam. : Un nommé Cable Hog ; dim. : le Reptile.
VINGT-CINQ ANS DE PRIX JEAN-VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46), sam. : l'Enfance nue ; le Deuxième Ciel ; dim. : Remparts d'argile ; Septembre chilien.
RETOUR A EISENSTEIN (v. o.). — Olympic, 14e (783-67-42), sam. : Alexandre Newski ; dim. : Ivan le Terrible.
STUDIO 28, 18e (606-36-07), sam. : les Petites Amoureuses ; dim. : les Pirates du métro.
CLASSIQUES DU CINEMA AMERICAIN (v. o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81), sam. : Des monstres attaquent la ville ; dim. : Une nuit à Casablanca.
S. FULLER (v. o.). — Action-La Fayette, 9e (874-80-50), sam. : la Maison de bambou.
M. DIETRICH (v. o.). — Action La Fayette, 9e (874-80-50), sam. : la Maison des sept péchés ; dim. : Ange.
HATHAWAY (v. o.). — Action-La Fayette, 9e (874-80-50), dim. : le Jardin du diable.
JEUNE CINEMA SUISSE. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : l'Invitation.
M. MONROE - BEATLES (v. o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Let it be ; 14 h. 20 : Help ; 16 h. : Quatre garçons dans le vent ; 17 h. 45 : les Misfits ; 20 h. : la Rivière sans retour ; 22 h. : Les hommes préfèrent les blondes.
P. PASOLINI (v. o.). — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Théorème ; 16 h. et 22 h. : les Mille et Une Nuits ; 18 h. 15 : Porcherie.
L. CAVANI (v. o.). — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 22 h. : Portier de nuit ; 16 h. 10 et 20 h. : I Cannibali ; 18 h. : Milarepa.

Les séances spéciales

CHARLES MORT OU VIF (Suisse), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
EASY RIDER (A., v.o.) : Sèvres-Duroc, 7e (734-63-88), à 21 h.
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).
JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 13 h. et 24 h.
MONTAGE SUR M. MONROE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

Théâtre

Guy Rétoré interroge Bernard Shaw

Guy Rétoré présente *Androclès et le Lion*, de George Bernard Shaw, au TEP, à partir du 8 avril : l'histoire d'un chrétien jeté aux arènes et d'un empereur qui se fait chrétien. Le directeur du TEP aura, ensuite, l'esprit tranquille pour préparer le spectacle qu'il monte au Festival d'Avignon dans la cour du Palais des papes, *Coquin de coq*, de Sean O'Casey. Shaw et O'Casey : deux Irlandais. Mais il ne s'agit pas de l'Irlande, Rétoré, dont la « *patrie* » est Ménilmontant, y poursuit un dialogue avec « les siens », avec son public ; ils ont encore beaucoup de choses à se dire, d'idées à échanger. Et à propos d'*Androclès*, des idées sur le Christ et sur le christianisme.

Guy Rétoré appartient à Ménilmontant, mais ses parents, « *d'origine très très modeste* », viennent de la Sologne. Ils étaient catholiques pratiquants. Sa grand-mère, dit-il, en bonne chrétienne, se laissait surexploiter sans se poser de questions, Guy Rétoré, lui, s'en est posé et s'en pose sans cesse. Rejetant la foi naïve et soumise, qu'il considère comme un instrument d'aliénation, il prend à son compte l'interrogation qui ouvre la longue préface de Bernard Shaw à *Androclès et le Lion* : « *Pourquoi n'essaierait-on pas du christianisme ?* » Question qui semble vaine après deux mille ans d'adhésion résolue au vieux cri de : « *Non, pas cet homme, mais Barrabas !* »

La préface a été écrite en 1915, la pièce en 1912. En trois ans, dont un de guerre, le scepticisme désinvolte de Shaw s'était chargé d'un poids critique. Analysant les points de vue du « chroniqueur » Matthieu, du « poète » Luc, du « témoin » Jean, du « converti fanatique » Paul, il fait une approche matérialiste des paroles de Jésus. Son ironique lucidité, dont il ne peut et ne veut se débarrasser, s'aiguise et se transforme en scalpel, en épée.

C'est sur cette forme d'ironie — de distance critique — que Guy Rétoré fonde son travail. « *D'ailleurs*, dit-il, *Shaw est mal connu. Trop souvent, on joue l'élégance du texte, on boulevardise. Mais Shaw, c'est bien autre chose.* » Et *Androclès ?* « *Androclès est une pièce sur les dogmatismes et la force d'un réel engagement, c'est-à-dire d'un engagement qui engage le quotidien.* » La distance de l'humour, Guy Rétoré la retranscrit par des références aux péplums italiens de la grande époque, celle de Riccardo Freda ou de Cottafavi. « *Les personnages*, dit-il, *me font irrésistiblement penser à ceux de* Quo Vadis. *Après tout, le roman était paru lorsque Shaw a écrit* Androclès. *Pourquoi n'aurait-il pas été amusé, intéressé, influencé ?* »

Ainsi, plusieurs questions se posent simultanément à Guy Rétoré : *Quo Vadis, Androclès...?* Et si l'on essayait du christianisme... ? Ou plutôt, si on essayait d'en analyser les composantes, de comprendre ce qui fait qu'on ne peut être heureux de son propre bonheur dans un monde qui souffre de l'injustice ?

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de l'Est parisien, à partir du 8 avril.

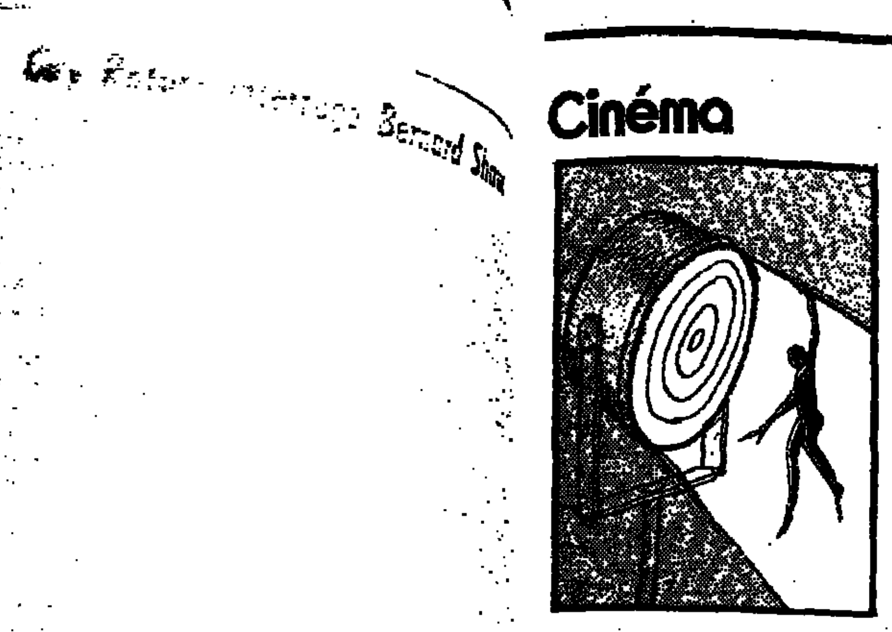
■ L'Association des journalistes et critiques de variétés et de cirque a élu son bureau provisoire : Paul Carrière (« le Figaro »), Bernard Mabille (« le Quotidien de Paris »), Claude Fléouter (« le Monde »).



ARTS ET SPECTACLES

SPORTS

Cinéma



LA RÉALITÉ-FICTION de Dolores Grassian

● **Dolores Grassian a dit un jour — et chez elle ce n'est pas du pessimisme, mais de la lucidité — qu'elle trouvait que la vie était absurde et qu'elle ne croyait pas aux choses installées : « La vie est une boucle et se retrouve chaque fois au même point de départ. Ceux qui échappent à cela comprennent trop tard. »**

De cette absurdité, de cette nécessité — pour elle — de ne pas comprendre trop tard, Dolores Grassian a fait, depuis dix ans, le thème de son œuvre cinématographique. En 1965, son premier film, « la Surface perdue » (grand prix du Festival du court métrage à Tours), pesait déjà, dans une histoire comique de géomètres sur le terrain (un comique à la Ionesco), le problème des rapports de l'homme et des machines « à penser » électroniques.

En 1969, avec « Que ferait donc Faber ? », film-feuilleton en huit épisodes pour la télévision, Dolores Grassian portait toujours par la cocasserie satirique un coup dur aux mythes de la société de consommation en prenant pour héros un jeune représentant en farces et attrapes qui apprenait l'art de vendre n'importe quoi aux habitants d'une banlieue industrielle et concentrationnaire.

● **Dolores Grassian pense qu'il suffit de regarder autour de soi, d'observer la vie quotidienne, pour faire au cinéma de la « réalité-fiction ». Elle a mis trois ans à écrire, à préparer « le Futur aux trousses », qu'elle a tourné en mai-juin 1974. Et « le Futur aux trousses » c'est du plomb tiré dans l'aile d'une science à la mode, la futurologie, c'est un film prémonitoire sur une société de consommation qui, pour vouloir faire tourner à tout prix ses rouages, bascule dans la logique infernale de son système.**

Voyant son empire industriel et commercial menacé par la crise économique et par les difficultés prévues pour le dernier quart du siècle, un puissant P.D.G. prend conseil d'un futurologue qui lui « programme » une idée géniale : il faut remotiver les gens ; vendons-leur « de l'imaginaire ». Vendons la double identité qui permettra à chacun d'être un autre, d'échapper à la réalité, de réaliser ses rêves secrets en consommant autrement, mais beaucoup. Campagne publicitaire monstre, réussie, et puis... une fin absurde, mais qui pourrait devenir vraie.

● **Dolores Grassian a tourne ce film comme elle l'a voulu. Avec un budget de 1 350 000 F anciens (dont 380 000 F de coproduction O.R.T.F.). C'est un film nerveux, « costaud », très drôle et spectaculaire, joué par Bernard Fresson, Claude Rich, Michel Aumont, Andréa Ferreol, Rita Renoir, Guy Tréjan. Un film auquel il ne manque plus qu'une sortie. Les distributeurs s'y intéressent ; ils en voient bien les qualités techniques, mais l'originalité du propos les déconcerte, ainsi que le « mélange des genres ». Alors, ils hésitent, ils réfléchissent...**

« C'est peut-être, dit Dolores Grassian, parce qu'il n'y a rien dans ce film, ni histoire d'amour, ni drame psychologique, ni idées « féministes ». C'est peut-être parce que je suis une femme déconcertante... »

J. S.

INSTITUT

● *L'Académie des beaux-arts* a déclaré la vacance, dans la section de peinture, du siège d'Alfred Giess, décédé le 23 septembre 1973. Les lettres de candidature devront parvenir avant le 16 avril, date à laquelle elles seront examinées. L'élection est fixée au 7 mai.

« TROMPE-L'ŒIL », de Claude d'Anna

Dans *la Mort trouble* (réalisé avec Ferid Boughedir) et dans *la Pente douce*, Claude d'Anna avait mis en scène, de manière alambiquée, un cérémonial et des obsessions érotiques. Des provocations et des intentions qui ne menaient guère qu'à l'ennui.

Le troisième film de Claude d'Anna, *Trompe-l'œil*, est très habilement fabriqué. Il a de quoi plaire à la fois aux critiques, au public des Champs-Elysées et à celui du quartier Latin.

Le scénario se promène dans les eaux mêlées du fantastique et de la psychanalyse. A Bruges, Anne Laurent (Laure Deschanel), restauratrice de tableaux, mariée à un homme d'affaires (Max von Sydow), attend avec appréhension la naissance de son premier enfant. Quelques mois auparavant, on l'a retrouvée assise sur un banc, tenant un tableau dont elle n'a pu expliquer la provenance, pas plus qu'elle n'a pu dire ce qu'elle avait fait ce jour-là.

Or, dans la maison d'en face, une maison abandonnée, un homme, portant un seul gant gris, semble surveiller Anne derrière une fenêtre. Elle reçoit des lettres de menaces et se trouve fascinée par le *sujet* du mystérieux tableau.

Quand Anne découvre, dans une atmosphère d'angoisse, le secret de la toile et celui de ses propres fantasmes, on pense à *Marnie*, de Hitchcock, à *Rosemary's Baby* de Polanski, un peu aux contes de Jean Ray et, si l'on est suffisamment cultivé, à Freud et à son interprétation des toiles de Léonard de Vinci, le vautour étant ici un milan, autre oiseau de proie.

La séduction plastique du film est indéniable. Par leurs cadrages, leurs éclairages, leurs couleurs, les images sont superbes, envoûtantes. Elles créent une atmosphère surréaliste. Là encore culture oblige : on citera Magritte et Paul Delvaux, ces peintres belges de l'étrange.

Donc, avec *Trompe-l'œil*, Claude d'Anna joue sur plusieurs tableaux. Mais il n'est pas sûr qu'il gagne complètement la partie. Les amateurs de fantastique pur ne peuvent pas le suivre dans la voie détournée qu'il emprunte. Et les champs psychanalytiques de son héroïne sont semés d'effets beaucoup trop concertés pour que le spectateur ne reprenne pas son contrôle et ne se détache pas, dans le dernier quart d'heure, d'un mystère dont, en fin de compte, on ne lui offre que la moitié des clés.

Il est vrai que *Trompe-l'œil* est aussi un film sur l'illusion des images, réalistes, picturales ou mentales. Donnons acte à Claude d'Anna de cette ambition.

JACQUES SICLIER.

★ Saint-Germain-Village, Elysées-Lincoln, Saint-Lazare-Pasquier, Mayfair.

« SUNSHINE »

Kate, jeune fille resplendissante de santé, mène sur la côte ouest des Etats-Unis une vie de bohème. Elle attend un enfant d'un premier garçon, mais vit avec un autre, Sam. Et, lorsque Kate apprend qu'elle est atteinte d'un cancer, Sam l'épouse ; il lui demande de suivre un traitement sévère ; elle refuse et « flambe » ce qui lui reste de forces.

Joseph Sargent (de son vrai nom Giuseppe Sargente, Italien de Jersey-City) a basé son récit sur le journal tenu quotidiennement au magnétophone par la vraie Kate. Le film, tourné en couleurs idylliques, qui restituent la beauté naturelle des paysages de l'Oregon et les charmes enjôleurs de la liberté hippie, repose sur ce double contraste entre la vie en technicolor, qui continue, et la mort, qui attend.

Sunshine (qu'on pourrait traduire par « rayon de soleil », et qui désigne Kate) offre à une très belle jeune comédienne née aux Philippines, Cristina Raines, un rôle en or. La sincérité, la fraîcheur, le pathétique contenu et gommé, éclatent à chaque plan. Joseph Sargent, vieux routier des feuilletons de télévision, connaît sur le bout des doigts son métier, et a un sens aigu de l'efficacité dramatique, qu'il manifestera un an plus tard dans *les Pirates du métro*.

L'idiotie totale de ces *Pirates*, « enlevés » de main de maître, importait peu. Ici, le grand sujet nous accable, devient rose comme les bonbons du confiseur. L'écœurement nous gagne.

L. M.

★ Saint-Michel (v.o.).

Un festival

L'AUTRE SUISSE DE FREDDY BUACHE

« L'autre cinéma suisse » : sous ce titre, Freddy Buache, conservateur de la cinémathèque de Lausanne, a composé un programme de films suisses peu connus, qui seront projetés à l'occasion des manifestations organisées, à Paris, par la fondation Pro Helvetia de Zurich, les 18, 23, 26 avril et 3 mai, à la Porte de la Suisse.

On y verra des films d'animation, des documentaires de Claude Champion, Peter Ammann, Alexander Seiler, Yves Yersin (notamment le remarquable *les Passementiers*, en langue allemande), l'avant-garde de Zurich, ainsi que le plus authentique primitif du cinéma mondial, Fredi Murer (*Nous, dans les montagnes, on n'y peut rien d'être où nous sommes*, en langue allemande).

★ Pro Helvetia, à la Porte de la Suisse, 12, rue Scribe, à partir du 18 avril (entrée libre).

Petites nouvelles

■ **L'ensemble Pupitre 14, orchestre régional de Picardie, donne six concerts au cours d'une semaine musicale à Amiens, du 7 au 13 avril. Le programme du concert de clôture est consacré à la musique contemporaine, avec des œuvres de Makino, Webern, Lehmann, Stockhausen et Honegger.**

■ **Les septièmes assises nationales du folklore français se tiennent les 5, 6 et 7 avril à Mâcon. Après cinq jours de travaux dans la région (enquêtes, débats, réflexions sur les coutumes, la danse, la musique, la cuisine, l'agriculture, le folklore bourguignons), un colloque ayant pour thème « Folklore et vie moderne » et une soirée folklorique avec les groupes « les Petits Lamartiniens » et « les Ebaudis bressans » sont prévus les samedi et dimanche à la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Mâcon (téléphone 38-03-28).**

A propos de l'appel pour une cinémathèque nationale

Notre information consacrée à l'appel lancé par des revues de cinéma pour la création d'une cinémathèque nationale (*le Monde* daté 23-24 mars) — et déjà publié dans son intégralité dans les numéros de mars des revues *Cinéma 75*, *Ecran 75*, la *Revue du cinéma-Image et son*, *Positif* — a provoqué plusieurs lettres de lecteurs approuvant ou regrettant cette initiative ou complétant l'information fournie par les revues.

M. Jean-Daniel Jay, qui prépare une thèse en Sorbonne relative aux « Relations internationales à travers les images », déplore que les cinémathèques soient d'accès difficile. « *J'ai voulu consulter*, écrit-il, *les archives filmiques nécessaires à mon travail. Or, à ma grande stupéfaction, j'ai découvert qu'il n'existait aucune recension de ce genre* ». Si une nouvelle « affaire Langlois » éclatait, M. Jay doute que le cofondateur de la Cinémathèque française serait soutenu comme il l'avait été en 1968 : « *Je suis malheureux d'avoir à constater l'impéritie de celui à qui le cinéma doit tant.* » Le mal est plus vaste, semble-t-il : « *Je suis frappé par le nombre d'historiens du cinéma qui œuvrent en ordre dispersé, s'ignorent ou se méprisent les uns les autres. Qui fait quoi ? Qui est avec qui ?* »

M. Jean Delmas, directeur de la revue *Jeune cinéma*, émanation de la Fédération Jean-Vigo des ciné-clubs, qui ne s'est pas joint à l'appel lancé par les revues, explique les raisons de cette abstention : « *De quoi s'agit-il ? De la « création d'un organisme qui » pourrait par son importance et » son organisation se situer au » niveau des grandes cinémathè- » ques du monde ». Tous ceux qui croyaient que la Cinémathèque française avait eu un rayonnement dans le monde auront un premier mouvement de surprise en lui voyant opposer le modèle mondialement exemplaire de la Cinémathèque royale de Belgique. En fait il s'agit bien, même si ce n'est pas dit de supplanter la Cinémathèque française par un nouvel organisme qui ne pourrait être qu'un organisme d'Etat.*

» Rappelez-vous. Il y a huit ans nous nous sommes levés très nombreux contre une opération (plus cynique que celle-ci, à vrai dire, mais moins sournoise) qui substituait à la Cinémathèque un organisme d'Etat. Le mouvement a eu une ampleur inespérée, ampleur telle qu'il apparaissait peu après comme un prologue à mai 1968. »

Notant que beaucoup de critiques deviennent professeurs de cinéma, M. Delmas ajoute : « *Ce qu'on nous propose, c'est sans doute (et je ne crois pas déformer l'intention de ses promoteurs), une cinémathèque nationale qui serait le pendant de la Bibliothèque nationale... Il y a en France une autre tradition, celle de la Cinémathèque française. Veut-on substituer à la Cinémathèque des passionnés, la Cinémathèque des doctes ?* »

Le chef de bataillon Jacques le Seigneur, actuellement chef de la division des archives cinématographiques militaires au Fort-d'Ivry, qui n'est pas mentionnée dans la pétition des revues de cinéma, signale l'importance de la cinémathèque militaire dont il a la charge. Son rôle est « *de permettre la réunion d'archives aussi complètes que possible concernant toutes les opérations militaires... Elle est implantée au Fort-d'Ivry depuis 1946. Elle contient environ onze mille films. Elle est ouverte au public et reçoit tant les chaînes de télévision que les maisons de cinéma françaises et étrangères. Depuis 1972, elle est également ouverte à l'Université et reçoit des professeurs et des étudiants de Paris-VIII, de l'Ecole pratique des hautes études, de Paris-I, Lille, Nancy. C'est encore trop peu... Sans vouloir comparer la cinémathèque des armées à la Cinémathèque française et à la cinémathèque de Toulouse, j'estime cependant que nous tenons une place importante dans le monde* ».

D'autre part, Mlle Vairel, directrice de la bibliothèque de l'IDHEC, nous signale que ses services, contrairement à certaines rumeurs, n'ont pas suivi l'IDHEC dans son transfert à Bry-sur-Marne. La bibliothèque reste ouverte tous les après-midi au 92, Champs-Elysées. Une pétition, signée de l'ensemble de la critique française et de divers chercheurs, avait, en 1971, réussi à éviter un transfert malencontreux qui aurait rendu malaisée, compte tenu de la distance, la consultation des documents qui y sont entreposés et des fichiers.

AUDIOVISUEL

Les experts italiens écartent le procédé SECAM pour la télévision en couleurs

De notre correspondant

Rome. — Pour sa future télévision en couleurs, l'Italie choisira probablement le procédé allemand PAL. Ce système, déjà adopté par la plupart des pays d'Europe occidentale, a été préféré à son concurrent français, le SECAM, par le Conseil supérieur technique des télécommunications, réuni à Rome le vendredi 4 avril. Il reviendra maintenant au Comité interministériel pour la programmation économique (CIPE) d'avaliser ou non ce choix technique et de prendre la décision définitive.

Tout laisse à penser que les deux organismes ne se contrediront pas : le gouvernement italien, qui hésite depuis de longues années, ne voulant froisser ni la France ni l'Allemagne, évitera sans doute de donner à ce choix un caractère politique. Seules des raisons économiques pourraient encore l'orienter vers une solution moyenne, le bistandard, mais ce procédé intermédiaire coûterait, paraît-il, plus cher.

Les trente-sept membres du Conseil se sont prononcés à l'unanimité pour le PAL : « *Cela ne signifie pas que l'on nie les qualités élevées du SECAM* », a déclaré M. Michele Principe, directeur général des postes et télécommunications, « *mais ont joué en faveur du PAL des caractéristiques intrinsèques de ce système, les connexions possibles avec les autres chaînes européennes, ainsi que l'expérience technique acquise et consolidée par toutes les industries nationales relativement à ce procédé* ».

Les techniciens n'ont guère été convaincus, en revanche, par les performances de l'ISA (italien), d'origine non contrôlée.

Les Allemands, qui disposent de solides appuis dans l'industrie italienne, sont donc presque arrivés à leur but. La société Telefunken, en particulier, serait prête à écouler une partie de ses récepteurs invendus en Italie. Pour la France, l'adoption éventuelle du SECAM aurait surtout été une victoire de prestige permettant des échanges intéressants de programmes, dans le domaine culturel.

Les droits perçus par appareil sont peu élevés, mais l'industrie française aurait pu fournir dans un premier temps des matériels pour studios ou pour récepteurs, et de manière plus générale engager avec l'Italie une coopération dans des marchés tiers. Le SECAM seul n'ayant aucune chance d'être adopté, ses défenseurs espéraient que l'Italie s'orienterait vers le bistandard. Ce n'est apparemment pas le cas.

R. S.

ATHLÉTISME

Des perches en forme de banane

Ramené aux données essentielles, le saut à la perche consiste à transformer une force horizontale, suivant la direction de la course d'élan, en une force verticale qui propulsera l'athlète vers le haut. Problème à l'origine de nombreuses investigations ! A la pointe des recherches techniques, les Américains ont détenu soixante-deux des soixante-seize records mondiaux de la spécialité établis depuis le début du siècle. Le dernier de ces records vient d'être porté à 5,65 mètres par Dave Roberts (*le Monde* du 1er avril).

Alors qu'on sautait avec des perches en sapin, en frêne ou en châtaignier, c'est un Américain, Hugh Baxter, qui fut le premier, en 1878, à utiliser une perche en bambou. Recordman du monde en 1883 avec un bond de 3,36 mètres, Baxter fut imité un peu partout. Bien plus tard, en 1948, apparurent sur le stade de l'université Yale des engins en acier suédois. Bob Richards, qu'on surnommait « le Pasteur volant », tenait dans ses mains une perche encore plus légère, de la marque Vaultmaster, lorsqu'il s'attribua le titre olympique, en 1952, titre qu'il conserva en 1956 en franchissant 4,56 mètres.

Cette année-là, un jeune Grec, Georgios Roubanis, se classa troisième en utilisant une curieuse perche flexible. Quelque peu pris au dépourvu, les Américains ne tardèrent pas à mesurer tout le parti qu'ils pourraient tirer de cette « catapulte » en fibre de verre. En 1963, après une période d'adaptation, le record du monde fut amélioré dix fois, et chaque fois par des sauteurs américains. Le meilleur d'entre eux, Brian Sternberg, fut le premier à franchir 5 mètres.

Il ne s'agissait plus seulement de courir le plus rapidement possible sur une piste d'élan d'une quarantaine de mètres en tenant une perche longue de 4,80 mètres et pesant un peu moins de 5 kilos. Il fallait encore que le matériau employé pour la fabrication des engins restituât la majeure partie de l'énergie qui lui était communiquée. Désormais, les recherches techniques tourneraient autour de deux facteurs : la légèreté, mais aussi la flexibilité. Plus la vitesse du sauteur serait grande, plus l'énergie cinétique communiquée à l'engin serait importante et plus considérable la hauteur franchie.

Il semble que de nouveaux progrès aient été accomplis à ce sujet aux Etats-Unis. En effet, certains spécialistes américains utiliseraient des *banana poles*, littéralement des « perches-bananes », ainsi appelées parce qu'elles présentent une forme courbe à l'état statique. Très légères, ces perches plieraient suivant un angle supérieur à 110 degrés (on aurait déjà atteint des angles variant de 135 à 140 degrés au cours de tests effectués en laboratoire en République démocratique d'Allemagne) et la déperdition d'énergie serait infime.

Roberts a-t-il bénéficié de ce progrès technique ? Aucune information ne permet de l'affirmer. Mais on observera que son précédent record personnel n'était que de 5,49 mètres. Il est rare qu'une progression de 16 centimètres soit uniquement due à une meilleure préparation physique.

Les Américains ont de bonnes raisons de se montrer discrets. En 1972, pressentant que leur supériorité serait battue en brèche par les sauteurs européens, leurs ingénieurs avaient déjà mis au point des perches étonnantes qu'ils étaient seuls à utiliser. Quelques jours avant le début du concours olympique, la Fédération internationale d'athlétisme ajouta à ses règlements un article interdisant l'emploi de perches fabriquées depuis moins d'un an, et, pour la première fois dans toute l'histoire des Jeux, le titre leur échappa. Cette fois-ci, ils ont pris les devants, et les *banana poles* sont de nature à faire trébucher leurs adversaires à Montréal.

RAYMOND POINTU.

AUTOMOBILISME. — L'équipage Larrousse-Jabouille sur Alpine-Renault à turbo-compresseur a réalisé le meilleur temps (1 min. 1 sec. 1/10) de la première séance d'essai des 1 000 kilomètres de Dijon, troisième épreuve du championnat du monde des marques. Les équipages des deux Alfa-Roméo, Pescarolo-Bell et Merzario-Lafitte ont obtenu les deuxième et troisième temps (1 min. 1 sec. 6/10 et 1 min. 1 sec. 9/10), précédant la Porsche 908 à turbo-compresseur de Muller-Van Lenneps (1 min. 3 sec. 2/10).

CYCLISME. — L'Espagnol Domingo Perurena a gagné, le 4 avril, à Malgrat-de-Mar, la cinquième et dernière étape du Tour de Catalogne. Au classement général, le Belge Eddy Merckx a devancé l'Espagnol Luis Ocana de 19 secondes et le Néerlandais Joop Zoetemelk de 1 minute.

Football

En championnat de France

SAINT-ÉTIENNE BATTU A LYON

L'Olympique lyonnais a battu l'Association sportive de Saint-Etienne par 1 à 0. Ce match, comptant pour la trente-troisième journée du Championnat de France de première division, avait été avancé au vendredi 4 avril pour permettre aux Stéphanois de préparer dans de meilleures conditions leur demi-finale de la Coupe européenne des clubs champions contre le Bayern de Munich.

Natation

DEUX RECORDS DE FRANCE BATTUS EN COUPE LATINE

Deux records de France féminins ont été battus le 4 avril à Las-Palmas, aux îles Canaries, au cours de la première journée de la Coupe latine, qui réunit l'Espagne, l'Italie, le Brésil, le Mexique et la France. Dominique Amland a amélioré le record de France du 200 mètres quatre nages qu'elle détenait (2 min. 28 sec. 9/10 contre 2 min. 30 sec.) et Christine Duperron a fait progresser son record du 800 mètres nage libre de presque sept secondes (9 min. 30 sec. 4/10 contre 9 min. 37 sec. 1/100). Après les compétitions de la première journée, la France (40 pts) mène devant le Brésil (39 pts), l'Italie (36 pts), l'Espagne (28 pts) et le Mexique (19 pts). En 1973, la première Coupe latine, disputée à Rio-de-Janeiro avait été remportée par le Brésil et la deuxième, l'année dernière, était revenue, à Marseille, à la France.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Nord - Pas-de-Calais

Un nouveau département ou une région plus responsable ?

M. Jacques Chirac, qui doit faire les 25 et 26 avril un voyage dans la région Nord - Pas-de-Calais, aura certainement l'occasion de préciser la pensée de son ministre d'État et la position du gouvernement à propos d'un projet de « découpage d'un département du nord de la France », selon les termes utilisés par M. Michel Poniatowski, le jeudi 3 mai, à l'Assemblée nationale.

D'autres projets font ou ont fait l'objet d'études de l'administration concernant, par exemple, le remodelage du Var, du Finistère ou de la Seine-et-Marne.

De notre correspondant

Lille. — M. Michel Poniatowski vient de raviver une controverse que l'on croyait bien éteinte. La presse du Nord - Pas - de - Calais s'est emparée du sujet et lui consacre de longs développements. L'imprécision, sans doute voulue, du propos du ministre n'empêche pas les mieux informés de prétendre qu'il s'agit de couper en deux le département du Nord. Les raisons avancées par M. Poniatowski : densité démographique et liaisons difficiles, s'appliquent pourtant de la même manière au Nord et au Pas-de-Calais.

Le département du Nord (2 400 000 habitants) n'est pas aussi compact qu'on pourrait le croire. Au-delà de Valenciennes, qui s'est toujours beaucoup méfiée de la métropole lilloise, les arrondissements de Cambrai et surtout d'Avesnes éprouvent un sentiment d'isolement. On doit bien constater que l'autoroute Lille-Valenciennes, avec sa prolongation vers Maubeuge, n'est toujours pas réalisée et soulève aujourd'hui une polémique à propos d'un éventuel péage. Le bassin de la Sambre, qui traverse une grave crise de l'emploi, ne peut se contenter éternellement de promesses de « désenclavement »...

Dans le Pas-de-Calais (1 400 000 habitants), c'est la même situation. Boulogne, à plus de 100 kilomètres du chef-lieu, Arras, éprouve le même sentiment de frustration et réclame aussi, sans plus de succès, des liaisons autoroutières vers Saint-Omer et le cœur de la région. Il était donc fatal que surgissent des projets contestant les structures administratives départementales.

Ce fut le cas dans le Nord. En 1964, M. Pierre Carous, sénateur et maire (U.D.R.) de Valenciennes, tout en affirmant la solidarité régionale, plaidait pour un département du « Hainaut », formé des arrondissements de Valenciennes, Cambrai et Avesnes. Ce thème était d'ailleurs repris par d'autres personnalités, et notamment le club Perspectives et Réalités de Valenciennes en 1969. Ce fut aussi le cas du Pas-de-Calais. En 1972, H. Henri Collette, alors député U.D.R., déposait une proposition de loi afin d'obtenir le découpage du département en deux.

Les arguments des partisans de ce découpage étaient, il est vrai, singulièrement renforcés par les données démographiques et administratives. Le Nord et le Pas-de-Calais regroupent treize arrondissements qui, tous, pourraient prendre place dans la liste des départements français si l'on voulait tenir compte de leur population. Le premier, l'arrondissement de Lille, seul, se situerait à la huitième place. Le dernier, l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer, serait à égalité avec les Hautes-Alpes.

Parallèlement, de nombreuses études mettaient en relief la sous-administration du Nord, où les fonctionnaires sont moins nombreux qu'ailleurs. L'académie de Lille, par exemple, ne comptait que deux inspections (Lille et Arras), alors qu'on en trouvait huit à Toulouse et cinq à Montpellier, pour beaucoup moins d'élèves. L'installation d'une nouvelle préfecture, donc de nouveaux services, aurait au moins le mérite d'augmenter le nombre des emplois tertiaires et d'assurer une gestion, croit-on, plus efficace.

Le projet de découpage le plus élaboré fut pourtant présenté en 1965 par le comité d'expansion (CERES). Il prenait d'autres éléments en considération et s'appliquait déjà à l'entité régionale. Il suggérait de diviser la région en quatre départements : le littoral (Dunkerque, Calais, Boulogne) ; Lille (avec Béthune et Douai), Arras (avec Saint-Pol et Lens) et le Hainaut. Ainsi étaient intégrées les perspectives d'aménagement et l'évolution économique du Nord-Pas-de-Calais, très marqués par la récession minière et l'installation de la sidérurgie sur le littoral.

Le « cas » de Calais-Dunkerque

La thèse que présente M. Poniatowski semble bien être le découpage en deux du département. Mais le ministre de l'intérieur ne se met-il pas en contradiction avec le responsable de l'aménagement du territoire qu'il est aussi ? Un exemple : peut-on prévoir la création d'un seul complexe portuaire Calais - Dunkerque en laissant chacune de ces villes dans un département différent ? Entre les perspectives d'administration et l'aménagement, le déphasage est certain. On mesure ainsi la complexité du dossier.

Depuis que s'est ouvert dans le Nord-Pas-de-Calais ce débat, un événement majeur est pourtant intervenu : la création des institutions régionales. Le conseil régional et le comité économique et social assument la cohésion du Nord et l'on sent bien qu'un mouvement se dessine qui confortera la région au détriment du département, même si celui-ci, aux termes de la loi, reste la collectivité locale de base. Le moment est-il donc bien choisi pour créer de nouveaux départements ? L'aménagement du Nord est fondé sur un « décloisonnement » des différents secteurs géographiques. En dessinant de nouvelles unités administratives, ne risque-t-on pas de cristalliser des oppositions locales très réelles ?

Il est vrai que les institutions régionales ne remédient pas à la sous-administration. Mais déjà un effort s'est amorcé vers une déconcentration. Ainsi, les inspections d'académie ont été mises en place à Valenciennes et à Dunkerque et certains pensent qu'il conviendrait, avant tout, de renforcer les sous-préfectures, trop souvent ignorées par des directions départementales adjointes.

M. Poniatowski en a trop dit ou pas assez. L'ambiguïté de ses propos laisse perplexes bien des responsables économiques et politiques, même ceux qui sont partisans de nouvelles divisions administratives. D'aucuns y voient évidemment une manœuvre politique envers une région où l'opposition est à la barre. Ne veut-on pas, à la faveur de cette réforme, réaménager aussi les circonscriptions électorales ?

GEORGES SUEUR.

LES PARTIS POLITIQUES ET LE DÉBAT NUCLÉAIRE

Les radicaux de gauche : des réserves s'imposent

Pour résoudre le problème énergétique, on doit tenir compte des erreurs passées et ne pas les renouveler. La première conclusion que les responsables du Mouvement des radicaux de gauche tirent de la crise actuelle, c'est qu'il ne faut pas se satisfaire d'une source d'énergie dominante, comme ce fut le cas avec le pétrole. Ne commettons pas la même faute en consacrant tous nos efforts au développement d'une seule source d'énergie, quelle qu'elle soit. N'en méprisons aucune, même si l'on nous affirme qu'elle est dépassée, comme le charbon, ou d'un rendement faible, comme les énergies solaire, marémotrice ou la géothermie. L'addition de modestes pourcentages peut parvenir à un total non négligeable.

Pensons aussi que nos physiciens ne sont pas au bout de leurs découvertes, et qu'il reste des possibilités scientifiques en matière d'énergie. Dans combien de temps la fusion de l'hydrogène (matière première inépuisable, système sans danger) pourra-t-elle prendre la relève de la fission nucléaire ?

Faut-il donc tout baser, comme on nous le conseille — comme semblent l'avoir choisi le chef de l'Etat, son gouvernement et les grandes firmes industrielles intéressées — sur l'énergie nucléaire ?

Avant même que ne soit ouvert le grand débat national qui nous apparaît indispensable, et qui doit trouver son plus large écho au niveau du Parlement, le gouvernement, mettant la charrue avant les bœufs fait procéder à des enquêtes sur l'emplacement des futures centrales nucléaires et consulte — pour avis — les collectivités locales et régionales. Discuter du choix des lieux d'implantation, c'est supposer un accord préalable sur le principe. Le « débat national » risque de n'être alors qu'une parodie, et le Parlement, une fois encore, deviendra une simple chambre d'enregistrement. Les méthodes gouvernementales restent caractérisées par l'absence de véritable dialogue démocratique.

Le débat, à nos yeux, ne doit pas porter seulement sur l'énergie et ses risques. Mais sur l'organisation de notre politique énergétique à moyen et à long terme, autant que sur les solutions immédiates.

Etudier le moyen et le long terme, c'est replacer le problème dans le contexte mondial. Même si l'on peut espérer moins de gaspillages et d'absurdités dans la consommation d'énergie au cours des cinquante prochaines années, la demande ne peut que s'accroître de façon considérable, ne serait-ce qu'en raison de la croissance démographique, et des efforts qu'il est nécessaire d'entreprendre pour combler l'écart entre les riches et les pauvres (tant au niveau des nations que des individus).

La consommation d'énergie primaire par habitant est deux fois plus élevée en France que la moyenne mondiale, et la consommation aux Etats-Unis est cinq fois plus forte.

Il convient donc dans ce domaine d'abandonner le « modèle américain », caractérisé par un gaspillage effréné.

Nos recherches, diversifiées dans leurs objectifs, doivent bénéficier de crédits accrus, et également diversifiés (le C.E.A. et l'E.D.F. ne doivent pas être les seuls à proposer « leurs » solutions, qui ne sont pas forcément les meilleures).

Il faut que soit sérieusement établi un plan avec des objectifs : de production nationale ; d'importation ; de consommation. Plan révisable chaque année en fonction de l'évolution technologique, et de l'évolution commerciale au niveau mondial. Le but étant d'atteindre une autonomie énergétique raisonnable pour le pays. Ce plan doit prendre en compte : les facteurs économiques directs (coûts de production, investissements, etc.) ; les facteurs humains (conditions de travail, risques, etc.) ; les pollutions créées. Il doit être discuté démocratiquement par tous les responsables économiques et politiques, et au premier chef par les élus.

Les élus de la gauche ne peuvent accepter qu'au nom de la lutte contre le gaspillage soit instauré un système d'austérité perpétuant les injustices actuelles et frappant les plus défavorisés. La nécessité d'un plan en matière d'énergie est donc éclatante ; tout aussi indispensable s'avère l'obligation de le respecter.

Sans attendre davantage, des décisions à court terme s'imposent. Compte tenu de l'imprévision du gouvernement, la seule solution opérationnelle actuelle semble bien être celle des centrales nucléaires. Toutefois, un certain nombre de réserves s'imposent :

1) Les solutions de rechange ayant pour but notre indépendance énergétique relative, il est curieux de constater que le choix se soit porté sur une filière américaine.

2) Les savants les plus respectables émettent des opinions très divergentes sur les risques de pollution encourus. Ces risques vont des dangers de radio-activité dans et autour des centrales jusqu'à la nocivité des déchets, en passant par le réchauffement des eaux ou de l'atmosphère. C'est aussi sur cet aspect — qui inquiète l'opinion — que doit porter le débat national.

3) Sur le plan économique et financier, toutes les données doivent être connues. On nous affirme, en se basant sur des rendements théoriques, que le coût de l'énergie nucléaire est deux fois moins élevé que tout autre. Encore faudrait-il connaître le prix de revient exact d'une centrale.

4) Des questions restent sans réponse précise. Par exemple : a partir de quand, compte tenu de l'énergie utilisée à la construction des centrales, le solde sera-t-il positif ? C'est-à-dire combien de temps resterons-nous, autant qu'aujourd'hui, tributaires du pétrole ?

Faute de ces précisions et de ces assurances, nos conclusions ne peuvent être que provisoires. Il apparaît aujourd'hui :

1) Que les centrales nucléaires ne sont pas forcément la bonne solution pour l'avenir, et qu'il faudra les améliorer ou les abandonner dès qu'un nouveau système (hydrogène ?) sera mis au point. Dans ces conditions, ne faut-il pas restreindre un programme trop aventureux ? ;

2) Que l'indépendance énergétique de la France, même partielle, reste une vision d'avenir et qu'il faut donc avoir la lucidité et le courage de promouvoir une vraie politique de lutte contre le gaspillage encouragé par le système capitaliste ;

3) Que le problème de l'énergie déborde le cadre national et se situe au niveau mondial. C'est à l'échelle planétaire que doit se définir une politique de limitation de consommation, des efforts de recherche, et de répartition des ressources.

La politique de l'énergie n'est que l'une des facettes du bloc homogène que constitue le choix politique global. Pour nous, Radicaux de gauche, ce choix est fait : il ne peut être que celui d'une société radicale, c'est-à-dire socialiste et humaniste.

ROBERT FABRE,
président du Mouvement des radicaux de gauche.

[« Le Monde » a publié sur le débat nucléaire des déclarations de M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale (4 avril) et de M. Robert Chapuis, membre du comité directeur du parti socialiste (5 avril).]

Paris

Le tiercé des Halles

Nouvelle étape dans le choix d'un aménagement pour l'ancien carreau des Halles. Trois maquettes et des panneaux explicatifs sont exposés, jusqu'au dimanche 13 avril, dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel-de-Ville (1). Les Parisiens sont invités à y déposer leurs remarques. Les conseillers se réuniront en avril pour faire — définitivement ? — leur choix entre les projets présentés par trois équipes.

L'été dernier, la dizaine d'architectes choisis par le secrétaire d'Etat à la culture pour imaginer le jardin des Halles avaient travaillé un peu « dans le bleu ». Le programme était vague, les contraintes mal précisées, et les orientations un peu floues. Quand, après le refus du Conseil de Paris de choisir en novembre une esquisse et une équipe, cinq noms furent retenus, le programme et les contraintes furent précisés. Convoqués ensemble dans les bureaux de la préfecture, les architectes Ricardo Bofill et Claude Vasconi, le paysagiste Alain Provost et M. Yves Ligen, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme, décidèrent de travailler à un projet commun. Le paysagiste anglais Russel Page, auteur du jardin prévu par la Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles (SEMAH) et élu du second tour, n'était pas là.

Au cours des réunions de travail, deux partis inconciliables se dessinèrent : contenir le jardin dans le rectangle occupé autrefois par les pavillons de Baltard et construire des immeubles le long des rues Berger, Pierre-Lescot et Rambuteau : ou bien ouvrir l'espace sur le quartier, « casser » le rectangle, relier directement le nouveau jardin à la vingtaine de rues étroites ou larges qui débouchent sur le carreau et retrouver les axes obliques des rues de Turbigo, Montmartre et des Halles, oubliés depuis la construction des pavillons. Ces deux tendances sont aujourd'hui affirmées très fortement dans les projets de deux équipes.

A l'équipe de Ricardo Bofill se son tassociés les paysagistes Alain Provost et Jacques Simon et les architectes Claude Vasconi et George Pencreac'h, auteurs du forum commercial. Ils ont voulu, affirme Ricardo Bofill, « *définir d'abord un espace public, une place* », en bordant d'immeubles la partie orientale du carreau.

L'architecture des bâtiments et le rythme des façades fait penser à la rue de Rivoli ou au Palais-Royal : haussmanniens ; l'enveloppe extérieure est la même, que l'on y installe des logements (rue Rambuteau), le centre des antiquaires et les salles d'exposition, les équipements sociaux et même sportifs sous les verrières du dernier étage (rue Pierre-Lescot) ou un hôtel dans deux bâtiments reliés par une galerie couverte (rue Berger). Pour entrer dans le jardin quand on vient de la rue de la Cossonnerie, à l'est, il faut, soit monter 5 mètres par un escalier, soit traverser les galeries commerciales installées de plain-pied le long des rues Berger, Pierre-Lescot et Rambuteau. Côté jardin, une galerie court au rez-de-chaussée des immeubles. D'autres boutiques peuvent s'y ouvrir, ce qui porte le total des surfaces commerciales possibles à 9 500 mètres carrés contre les 6 000 imposées par le programme. Clin d'œil aux financiers ?

Depuis septembre, Ricardo Bofill a abandonné la colonnade elliptique autour d'une place dallée qu'avaient peu appréciée les conseillers de Paris. Un théâtre de verdure, modeste, marque le jardin à l'ouest, et une promenade couverte le ferme devant la Bourse du commerce. La plantation de six cent vingt arbres et de dix mille arbustes est annoncée. Des essences robustes seront choisies et quelques spécimens rares peuvent être plantés comme « curiosités ». Ce jardin, fortement délimité, accompagne une architecture « classique », qui donne au carreau des Halles une solennité inconnue dans ce quartier moyenâgeux.

Toute autre est l'approche de l'équipe qui a affiné les études déjà engagées par l'Atelier parisien d'urbanisme. Les architectes Jean-Claude Bernard, Gérard Bureau, André-Yves Dupuis et Wladimir Mitrofanoff, de l'agence ARC-Architecture, ont travaillé avec le paysagiste Daniel Colin et l'architecte-urbaniste André Schuch. « *Il n'y a aucune raison de s'enfermer dans le carreau* », affirme M. Yves Ligen. On peut « *s'évader du rectangle, dilater l'espace* » en utilisant tout le terrain disponible pour le nouvel aménagement des Halles qui déborde de l'ancien carreau au nord et au sud, dans la partie est. Pour expliquer le choix des deux axes obliques qui organisent le projet, ses auteurs rappellent que les voies importantes qui desservent le carreau sont obliques : rues de Turbigo, Montmartre et des Halles.

C'est le marché de Baltard qui impose à notre mémoire un axe parallèle à la Seine, affirme M. Ligen. L'organisation plus ancienne du quartier ne le contient pas.

Forts de ces arguments, les auteurs du projet ont dessiné une vaste place dallée (1,2 hectare) entre le cratère du forum et le chevet de Saint-Eustache ; un mail planté dans le prolongement de la rue des Halles, elle-même bordée d'arbres (2,9 hectares), et un jardin romantique (17 000 mètres carrés) près de la Bourse du commerce. Soit, au total, l'équivalent de la place Saint-Marc, du jardin du Palais-Royal et de la partie du Luxembourg qui entoure la fontaine Médicis. Quelque cinq cents tilleuls argentés et une centaine d'érables seraient plantés en plus des espèces diverses qui animeraient le jardin romantique au fil des saisons. Des bassins d'eau tranquille marquent encore la composition, ainsi qu'une coulée d'eau vive entre la rue Rambuteau et l'entrée du complexe sportif, marqué solennellement par deux serres et bordé par une orangerale « sous verre » qui donne la lumière à la piscine et à la patinoire souterraines. Ces équipements sont reliés directement à la station de métro, et des passerelles publiques les traversent.

Autour de la place dallée, des immeubles abritent le centre d'expositions, les logements, les équipements sociaux, les commerces, le centre des antiquaires et, au sud, l'hôtel. Les rues avoisinantes sont de plain-pied avec le jardin, auquel on accède en passant parfois sous les immeubles en portique. Ne pas faire un jardin fermé, un trou noir que l'on enferme derrière des grilles le soir, mais l'ouvrir sur le quartier très peuplé qui l'entoure, telle a été la volonté de cette équipe.

Un troisième projet est dû à l'architecte Bernard de la Tour d'Auvergne et au paysagiste anglais Russel Page, qui ont déjà travaillé pour la SEMAH. L'architecte a imaginé de fermer les trois côtés du carreau à l'est par des bâtiments de 12 mètres de haut qui surmontent et prolongent le cratère du forum. Les boutiques et les salles d'expositions y sont installées. Les logements entourent, rue Rambuteau, l'énorme usine de chauffage de la rue de Turbigo, qui s'impose à tous les concurrents. Le jardin occupe l'ouest du carreau : vaste plan d'eau central, massif boisé autour de la Bourse du commerce, mail dégageant la rue de l'église Saint-Eustache.

Faites vos jeux, messieurs les conseillers...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) Tous les jours, de 10 h. à 17 h., jusqu'au dimanche 13 avril compris.

FAITS ET PROJETS

Transports

● LA TRAVERSEE DE NEMOURS. — La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (P.M.E.) élève « *une vive protestation contre les mesures interdisant aux véhicules de plus de 10 tonnes la traversée de Nemours (Seine-et-Marne) à partir du mercredi 9 avril, et les obligeant à utiliser l'autoroute à péage. La Confédération s'associe pleinement à l'action entreprise par la Fédération nationale des transporteurs routiers (F.N.T.R.), avec l'appui d'autres organisations, pour obtenir une solution équitable. Elle approuve, en particulier, la décision « d'arrêt des livraisons » à Nemours, prise pour le mardi 8 avril par les transporteurs routiers, et elle demande à ses adhérents de s'y associer.* »

Urbanisme

LA PLUS HAUTE TOUR : 534 MÈTRES

La plus haute tour du monde est en construction à Toronto, au Canada. Elle culmine à 534 mètres. Le nouvel édifice bat d'une petite longueur le précédent record atteint par la tour Ostankino, qui domine Moscou de ses 532 mètres.

● LA C.G.T. A LA DEFENSE. — Au cours d'une visite le vendredi 4 avril à la Défense, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a critiqué les conditions de vie des trente mille salariés qui travaillent dans ce nouveau quartier de l'Ouest parisien : équipements collectifs insuffisants, allongements des temps de transports (plus d'une heure pour cinq cent trente-deux des salariés), insécurité dans les tours, sur les chantiers. Dénonçant la « *crise de la Défense* », où « *les logements et les bureaux trop chers ne trouvent pas d'acquéreurs* », la C.G.T. propose, d'autre part, un plan d'urgence au gouvernement : limitation des constructions de bureaux ; construction de logements sociaux ; réalisation rapide des transports en commun (S.N.C.F., métro) et autoroutes (A-86, A-14) prévues.

LA VIE

CONFERENCE PRE

L'Iran fera preuve d'u

Transformer

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE DE PARIS SUR L'ÉNERGIE

Selon Algérie Presse Service

RIEN NE POUSSE A UN OPTIMISME EXCESSIF

« Il est remarquable, écrivait vendredi 4 avril Algérie Presse Service (A. P. S.), l'agence officielle algérienne, que, dans les conditions actuelles de la crise économique, un pays occidental propose une conférence mondiale... même avec les arrière-pensées d'usage, somme toute assez naturelles.

» Le dialogue peut être l'occasion d'une rencontre pacifique. Il peut aussi, si les arrière-pensées se faisaient trop sentir, consacrer d'une manière peut-être définitive la persistance de ces relations basées sur les rapports de forces et de puissance, estime l'A. P. S.

» S'il fallait évaluer, au vu des positions en présence, les chances de voir aboutir la conférence à quelques résultats, force est de constater que rien ne pousse à un optimisme excessif. »

L'établissement d'un nouvel ordre économique

Après avoir condamné énergiquement, une fois de plus, l'Agence internationale de l'énergie, l'A. P. S. écrit : « Les pays en voie de développement qui demandent l'établissement d'un nouvel ordre économique ont donné la preuve que leur lutte n'est pas dirigée contre les pays développés, mais ceci à la condition que ces derniers le comprennent et se comportent en conséquence.

» Dans le cas contraire, rien n'empêche les pays en voie de développement de prendre les mesures de sauvegarde de leurs intérêts qu'ils jugeront nécessaires. Ils possèdent les moyens politiques et juridiques, et surtout ils sont propriétaires de ces immenses richesses qu'ils entendent maintenant mettre au service de leur développement. De sorte que leur adhésion au dialogue ne signifie nullement une quelconque concession, mais tout simplement un désir de contribuer à réduire la crise actuelle. A charge pour l'autre partie de le comprendre », conclut l'agence algérienne.

« L'Iran fera preuve d'un esprit de bonne volonté »

nous déclare M. Hoveyda

L'Iran sera représenté à la conférence préparatoire sur l'énergie, et nous avons demandé à son premier ministre, M. Hoveyda, quel était son sentiment à la veille de cette rencontre.

« Monsieur le premier ministre, dans quel esprit l'Iran s'apprête-t-il à participer à la réunion du 7 avril ?

— *Dans un esprit de bonne volonté. Nous sommes pour le dialogue et contre l'affrontement.*

— Ne craignez-vous pas d'être mis face aux pays pauvres, tel l'Inde, qui sera, elle, représentée à Paris ? Cette réunion pourrait être une sorte de piège pour séparer l'OPEP du tiers-monde.

— *Ce n'est pas ainsi que nous avons compris l'invitation de M. Giscard d'Estaing. Le président de la République française est, lui aussi, pour le dialogue. Et nous ne pensons pas qu'il veuille nous tendre un piège quelconque.*

— Et que se passera-t-il si le délégué des Etats-Unis arrive à Paris en disant qu'il n'accepte de parler que du pétrole ?...

— *Il faudra bien parler aussi des autres ressources énergétiques.*

— Soit. Mais si les Américains veulent limiter la conférence aux problèmes d'énergie ?

— *On verra bien.*

— Quant aux pays pauvres...

— *L'Iran leur a accordé une aide importante, comme je l'ai dit dans mon discours d'ouverture du colloque économique Iran-Europe, la somme totale des engagements bilatéraux et multilatéraux de l'Iran envers les autres pays a déjà atteint le chiffre de 10 milliards de dollars. C'est plus que la contribution de tout autre pays pour l'aide au développement. Mais je dois vous dire que cette aide ne pourra se maintenir à ce rythme. Nous devrons la réduire.*

— L'Iran a aussi considérablement investi dans les pays industrialisés. Quelle est, monsieur le premier ministre, la logique de cette politique financière tous azimuts ?

— *Nous ne sommes pas intéressés à acheter des terrains et des immeubles. Ce que nous voulons obtenir, c'est un accès aux connaissances technologiques les plus modernes.*

— Krupp, par exemple...

— *En effet, nous allons coopérer avec Krupp un peu partout dans le monde, et aussi en Iran.*

— Certains experts, y compris à Téhéran, prévoient que la balance des paiements de l'Iran sera en déficit dans deux ans.

— *L'Iran est maintenant entré sur le marché international de l'argent. Nous prêtons aujourd'hui. Nous emprunterons demain. C'est tout à fait naturel.*

— En décembre 1973, lors du second doublement du prix du pétrole brut, Sa Majesté Impériale, au cours d'une conférence de presse ici même à Téhéran, justifiait la décision qui venait d'être prise par l'OPEP en faisant référence au coût de production des énergies de substitution au pétrole, coût qu'il estimait à 7 dollars. Après le second doublement, le prix du brut était un peu supérieur à 7 dollars. Puis tout au long de l'année 1974, il a encore augmenté pour atteindre une valeur comprise entre 10 et 11 dollars.

— *Oui, mais en termes réels, la valeur du pétrole a diminué de 30 %. Dix dollars moins 30 %, cela fait combien ?*

— Sept dollars.

— *Vous voyez bien !*

— Notons que nous retrouverons le prix-plancher tel qu'il a été défini par les Américains...

— *Mais, connait-on aujourd'hui le coût de substitution ? Quelles sont vos estimations ?*

— Oh ! il y en a plusieurs.

— *Si vous voulez dire que le prix du brut est trop cher... Non, il n'est pas trop cher.*

— Le marché pétrolier s'est retourné !

MACHINE 5 .. 5 . 5 .. 5 ..5 .. 5

— *Heureusement pour vous, vous avez eu un hiver très clément.*

— A la baisse de la consommation des pays industrialisés, l'Arabie Saoudite et d'autres pays du Golfe ont réagi en diminuant fortement leur production... Et l'Iran, monsieur le premier ministre ?

— *L'Iran n'a pas diminué sa production.*

— Imaginons que la consommation continue de baisser. Que va-t-il se passer ?

— *Je n'aime pas imaginer. Je m'intéresse aux faits réels.*

— Pensez-vous que les pays de l'OPEP sont prêts à s'entendre sur un programme de réduction coordonnée de leur production de pétrole, au cas où la demande fléchirait encore ?

— *Si vous pensez que les pays de l'OPEP vont se battre pour vendre leur pétrole, c'est une erreur. Croyez-moi, leurs intérêts sont communs. Ils ont avantage à conserver leurs ressources.*

— Pour quelles raisons l'Iran se lance-t-il dans un programme considérable de centrales nucléaires, alors qu'il dispose d'énormes ressources en pétrole et en gaz ?

— *Parce que nous prévoyons que, dans dix ans, nos besoins en énergie seront tels qu'il nous faudra de l'électricité d'origine nucléaire.*

— Certains esprits malins en Occident pensent que l'Iran s'intéresse au nucléaire pour le plutonium...

— *Ce sont des esprits trop malins. Nous avons signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires. Le chah a été le premier à proposer la non-nucléarisation du Proche-Orient. Nous sommes contre la diffusion des armes nucléaires. Nous pensons qu'elles sont déjà en de trop nombreuses mains*

— L'Inde a la bombe.

— *Sans doute.*

— Et si Israël l'a aussi...

— *Je n'en sais rien. C'est vous qui le dites.*

— Dernière question, monsieur le premier ministre : on a pu observer un certain désenchantement en France après le séjour ici de M. Chirac. Beaucoup de promesses, mais pas d'engagements fermes

— *Vous autres Français, vous êtes... comment dirais-je, masochistes Vous critiquez votre Concorde, vous n'êtes jamais contents. Mais quoi ! nous avons signé notre participation à Eurodif. Je viens d'inaugurer le turbotrain. Vous allez construire le métro... bâtir des centrales nucléaires. Il ne s'agit pas de promesses en l'air, mais d'engagements fermes de notre part.* »

(Propos recueillis par PHILIPPE SIMONNOT.

Pour les Neuf, l'énergie doit rester au centre du débat

(De notre correspondant.)

Bruxelles, Communautés européennes. — Le comité « ad hoc » de hauts fonctionnaires des Neuf, créé par le conseil européen de Dublin, avec pour mission l'étude approfondie des différentes questions liées au dossier « énergie », s'est réuni, vendredi 4 avril, à Bruxelles, afin de mettre au point la position à défendre par les porte-parole de la Communauté à la « réunion préparatoire » de Paris.

Sur les trois sujets discutés, l'attitude des Neuf est la suivante : 1) *la conférence internationale* pourrait se tenir avant l'été 1975 ; 2) *sur la liste des invités*. Il n'existe pas pour l'instant de position commune en raison de l'attitude britannique. Lors d'une précédente réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf, M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, avait indiqué que le Royaume-uni voulait être représenté à titre individuel à la conférence, autrement dit, il écartait l'idée que ses intérêts pourraient être défendus uniquement par le truchement d'une délégation s'exprimant au nom de la Communauté. Les huit autres Etats membres estiment, au contraire — ils l'ont confirmé vendredi — que la Communauté devrait « *parler d'une seule voix* » à la conférence, comme elle le fait maintenant à la réunion préparatoire. Sans même mettre l'accent sur l'opportunité de manifester aussi la solidarité des Neuf, ils font valoir que c'est la seule formule à envisager si l'on veut conserver un caractère restreint à la conférence, et par là même lui donner une chance de travailler avec efficacité. Ils expliquent que si le Royaume-Uni insiste pour être représenté individuellement, les autres Etats membres seront conduits à agir de la même façon, puis l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., etc.

Les Huit font également valoir que le meilleur moyen d'éviter un ordre du jour trop vaste et par conséquent de ne pas tomber dans la palabre démagogique, est de circonscrire le nombre des pays participant au débat.

Les pays de la C.E.E. s'ils veulent parvenir à une position commune — en d'autres termes persuader les Anglais de réexaminer leur point de vue — n'ont en tout cas aucun intérêt à hâter les choses et pourraient se satisfaire d'une formulation encore vague sur la nécessité de garder un caractère restreint à la future conférence.

3) *Sur l'ordre du jour de la conférence*, il y a accord entre les Neuf qui, tout en voulant se montrer conciliant et en n'excluant donc pas que ce thème soit abordé, estiment que l'énergie devrait rester le thème central du débat

Il est d'ores et déjà acquis que le comité des Neuf se réunira sans doute à plusieurs reprises en marge de la conférence préparatoire, afin de préciser et d'adapter, en fonction de l'évolution de la discussion, la position à présenter par les porte-parole de la Communauté. — *Ph. L.*

LES DÉLÉGATIONS

La liste que nous donnons ci-dessous des principaux délégués à la réunion préparatoire n'est pas définitive. Des modifications pouvaient encore intervenir.

ALGERIE : M. Aït Challal, ambassadeur auprès de la C.E.E. et au Benelux.

ARABIE SAOUDITE : M. Taher, gouverneur de Pétromine.

BRESIL : M. Paulo Cabral de Mello, ambassadeur, directeur des affaires économiques au ministère brésilien des affaires étrangères.

C.E.E. : M. Eamon Gallagher, secrétaire général adjoint du ministère irlandais des affaires étrangères ; M. Edmund Wellenstein, directeur général des relations extérieures de la Commission de la C.E.E.

ETATS - UNIS : M. Charles W. Robinson, sous - secrétaire d'Etat au département d'Etat ; M. Thomas O. Enders, assistant du secrétaire d'Etat.

INDE : M. B.K. Sanyal, ambassadeur, directeur des affaires économiques au ministère indien des affaires étrangères.

IRAN : M. Mohammad Yeganeh, gouverneur de la Banque centrale de l'Iran

JAPON : M. Hiromichi Miyazaki, directeur général des affaires économiques au ministère des affaires étrangères du Japon.

VENEZUELA : M. M. PEREZ GUERRERO, ministre d'Etat, chargé des relations économiques extérieures.

ZAIRE : M. Zola Kinkela Mpaka, délégué général à la Société zaïroise de commercialisation (société d'Etat).

OBSERVATEURS : M. Gabriel Van Laethem, secrétaire général adjoint de l'ONU ; deux représentants de l'O.C.D.E., dont un pour l'Agence internationale de l'énergie ; un représentant de l'OPEP (dont on ne connait pas encore les noms).

PRESIDENCE TECHNIQUE : M. Louis de Guiringaud, ambassadeur de France, représentant permanent auprès de l'ONU.

LA CAMPAGNE DE FORAGES EN MER D'IROISE DEVRAIT DÉBUTER EN MAI

Le *Journal officiel* du 5 avril publie les décrets d'attribution de trois permis de recherche d'hydrocarbures en mer d'Iroise. Ces trois permis, « Iroise », « Armor » et « mer Celtique », situés à l'ouest du Finistère, sont attribués à un consortium regroupant : Total-Exploration, filiale de la Compagnie française des pétroles (36,5 %), la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (25,5 %), Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (11 %), la Société française de développement pétrolier B.P. et Société française des pétroles B.P. (15 %), et Shell française (12 %). La conduite des travaux sera assurée par la Société nationale des pétroles d'Aquitaine. La campagne de forages devrait commencer au mois de mai.

Transformer l'essai

(Suite de la première page.)

Malgré les difficultés, ce pari pourrait être gagné.

En effet, au sein de l'Agence internationale de l'énergie qu'ils ont eux-mêmes créée, les Américains ont pu voir jusqu'où ils pouvaient aller dans la direction de l'économie énergétique des pays industrialisés. Quand ils ont voulu imposer un prix minimum élevé pour le « brut » importé, ils ont rencontré une opposition assez vive de leurs partenaires beaucoup moins pourvus qu'eux-mêmes en ressources naturelles. Ils ont pu, d'autre part, être gênés par la contradiction de leur propre position, puisqu'en même temps ils plaidaient en faveur du libre jeu des forces du marché qui, selon eux, un jour ou l'autre, devrait aboutir à une forte baisse du prix du pétrole. Cette incohérence est un signe parmi d'autres de la faiblesse actuelle du pouvoir exécutif aux Etats-Unis — faiblesse qui pourrait d'ailleurs paradoxalement engendrer une certaine raideur dans les attitudes qu'ils vont prendre à Paris. Au demeurant, il est clair que Washington voit d'un œil jaloux le rôle que Paris a joué dans cette affaire.

Esprit de prudence voire de méfiance

Quant aux Algériens, c'est peu de dire qu'ils participent à cette réunion préparatoire dans un esprit de très grande prudence, pour ne pas dire de méfiance. Ils ont été les derniers à répondre officiellement à l'invitation de M. Giscard d'Estaing. Au « sommet » de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Alger, comme à la Conférence des non-alignés qui s'est déroulée dans le plus grand secret à La Havane, ou à celle de l'ONUDI à Lima, ils ont fait jouer tous les ressorts de leur diplomatie pour essayer de resserrer les liens entre les pays du tiers-monde. Pour Alger, la Conférence internationale qui se prépare ne pourrait se tenir que si les participants acceptaient préalablement de discuter sérieusement les bases d'un nouvel ordre économique international.

Jusqu'à maintenant, les délégués du tiers-monde à la réunion de Paris, à savoir l'Inde, le Zaïre, le Brésil, se sont bien gardés de dire officiellement quoi que ce soit sur leurs intentions. Quant aux trois autres membres de l'OPEP qui seront représentés avenue Kléber — l'Iran, le Venezuela et l'Arabie Saoudite, — le moins qu'on puisse dire est que, pour eux, le nouvel ordre économique international, c'est d'abord la sauvegarde du pouvoir d'achat de leurs revenus pétroliers.

Tenter d'harmoniser les positions

Pendant le week-end, ces sept pays devaient essayer d'harmoniser une dernière fois leurs positions lors de réunions, dont l'initiative revient, semble-t-il, au ministre vénézuélien, M. Guerrero — avec, dans les coulisses, un M. Yamani fort actif. Le cheikh aurait été confirmé par le nouveau roi d'Arabie Saoudite dans ses fonctions de ministre du pétrole, — ce qui ne serait pas sans une grande signification après la mort de Fayçal, — et il est l'un des plus ardents défenseurs de l'idée de conférence internationale (rappelons que la liste des participants à cette réunion n'est autre que celle qu'il avait lui-même proposée l'automne dernier).

Dans ce contexte — et avec comme toile de fond le retournement à la baisse du marché pétrolier, dont personne ne peut dire aujourd'hui avec précision combien de temps il durera, — comment pourraient être résolues les trois questions posées à la réunion préparatoire ?

● *La date* est en principe proposée de telle façon que la conférence internationale proprement dite débute au mois de juillet prochain ;

● *La liste des invités à la conférence*. Chacun est conscient qu'il faut éviter à tout prix de refaire, même en miniature, l'ONU, dont tout le monde reconnait l'inefficacité. Mais il parait difficile de ramener le nombre des participants à la conférence internationale à moins d'une vingtaine.

La clé du problème réside dans le fait qu'il est impossible de représenter chacun des trois continents du tiers-monde par moins de deux pays. Cela fait donc six, auxquels viendront s'ajouter six membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole : les quatre représentés à Paris, plus sans doute l'Irak, qui est déjà officieusement candidat, et le Nigéria ou l'Indonésie. Nous en sommes déjà à douze. En face, on trouvera au moins sept représentants du monde industrialisé : Etats-Unis, Japon, Canada, un neutre : la Suisse, la Suède ou l'Autriche ; un Méditerranéen, sans doute l'Espagne, l'Australie et, enfin, un représentant de la Communauté européenne, si celle-ci continue à accepter de parler d'une seule voix. Nous en sommes maintenant à dix-neuf auxquels il faut ajouter la présidence technique qui reviendrait à la France. Si les Européens renonçaient à s'entendre, tout l'édifice serait remis en cause car il faudrait alors augmenter considérablement le nombre de représentants des pays industrialisés, et par conséquent aussi celui des délégués de l'OPEP et du tiers-monde.

Quant à la procédure de nomination des délégués, des quotas pourraient être fixés par « région » (pays industrialisés, pays pétroliers, pays pauvres), et ce serait aux instances compétentes de chacune de ces régions de désigner les délégués.

Enfin, il n'est pas impossible que l'un des délégués à la réunion préparatoire pose la question de la représentation du camp socialiste, ce qui compliquerait encore les choses.

● *L'ordre du jour de la conférence.* — Même l'Agence internationale de l'énergie a implicitement admis que l'on pouvait évoquer d'autres problèmes que ceux de l'énergie, à condition de se contenter de la définition de principe directeur et de renvoyer la solution des problèmes concrets aux instances internationales compétentes. D'autre part, quoi qu'en disent les Algériens eux-mêmes, les problèmes de l'énergie seront bien au centre des discussions

C'est ici évidemment que la corde est la plus raide, si l'on peut dire. Et d'abord, qui va le premier proposer un projet d'ordre du jour ? D'ores et déjà, chacune des parties s'interroge sur la tactique à adopter au cours de la réunion de Paris. Ce n'est en tout cas pas la présidence technique assumée par M. de Guiringaud qui s'en chargera, car ce dernier conçoit son rôle comme le moins directif possible, au moins sur le fond.

L'Europe prendra-t-elle l'initiative ? Les Américains ou les Algériens feront-ils monter les enchères ? Encore une fois, dans la mesure où les « extrêmes » sont relativement isolés, pourront-ils prendre la responsabilité d'une rupture ?

L'enjeu est considérable. Il s'agit de substituer à la loi du marché ou à la loi du plus fort, ce qui revient souvent au même, une sorte de politique des revenus à l'échelle planétaire. Dans la mesure où ce genre de politique a échoué à l'intérieur des nations, il sera sans doute encore plus difficile de l'instituer sur un plan mondial. Mais, d'un autre côté, il serait tout aussi illusoire de croire que l'économie mondiale peut continuer à fonctionner longtemps dans le climat d'une injustice aussi criante.

Ph. S.

● LA BANQUE NATIONALE DU DANEMARK a abaissé, vendredi 4 mars, son taux d'escompte d'un point. Ce taux, qui était de 9 % depuis le 14 janvier, est maintenant fixé à 8 %. C'est la seconde baisse du taux d'escompte au Danemark depuis le début de l'année.

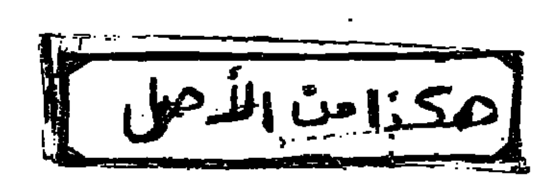
Aux termes d'un nouvel accord d'approvisionnement

La France devrait recevoir en 1980 3 milliards de m3 de gaz naturel norvégien

Un nouveau contrat de vente de gaz naturel en provenance de la zone d'Ekofisk, en mer du Nord norvégienne, vient d'être signé entre la société Philips Petroleum et un consortium européen d'acheteurs comprenant les sociétés Ruhr-Gas (Allemagne fédérale), Distrigaz (Belgique), Gasunie (Pays-Bas) et Gaz de France. Cet accord, subordonné à l'approbation du gouvernement norvégien porte sur la livraison de gaz en provenance des champs Edda, Ekofisk et Alduskjelle. Les ventes devraient commencer en octobre 1977 et atteindre un volume annuel de 6,5 milliards de mètres cubes.

Un premier contrat avait été signé en 1972 entre les mêmes partenaires, qui porte sur l'achat de 10 milliards de mètres cubes par an et doit permettre à la France de recevoir 2 milliards de mètres cubes de gaz naturel norvégien à partir de 1976. Compte tenu du nouvel accord qui vient d'être passé, ce sont quelque 3 milliards de mètres cubes de gaz naturel d'Ekofisk que la France devrait consommer à partir de 1980.

Amenée par une canalisation sous-marine de 430 kilomètres à Emden, sur la côte allemande, la part du gaz d'Ekofisk destiné à la France transitera par les Pays-Bas et la Belgique, pour être acheminée vers la région parisienne depuis Taisnières-sur-Hon, près de Maubeuge, par une canalisation parallèle à celle qui, depuis 1967, est utilisée pour le transport du gaz de Groningue, et dont la mise en service est prévue pour le début de l'année 1976.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA CRISE VITICOLE

Les ministres de l'agriculture français et italien se rencontreront le 8 avril à Bruxelles

Pour tenter de dénouer la crise viticole et éviter que Rome ne soit amené à prendre des mesures de rétorsion à la suite de l'arrêt des importations de vins italiens, décidé par le gouvernement français jusqu'au 28 avril, M. Pierre Lardinois, commissaire de la Communauté chargé de l'agriculture, a invité les ministres de l'agriculture italien et français à se rencontrer en sa présence, le mardi 8 avril, à Bruxelles. De leur côté, les dirigeants agricoles des deux pays devraient se retrouver le 10 avril.

Ces réunions permettront-elles de dénouer la crise. La situation reste tendue dans le Midi viticole. C'est ainsi que trois cents personnes environ, appartenant au comité d'action viticole de l'Aude, se sont attaquées vendredi 4 avril, dans la soirée, à la perception de Castelnaudary (Aude) et l'ont incendiée.

Par ailleurs, plusieurs trains de marchandises en provenance de France, et transportant notamment des veaux, sont bloqués en gare de Modane... par une grève du zèle des douaniers italiens. Un froid très vif sévissant dans la région de Modane — le thermomètre est tombé à moins 8 degrés dans la nuit de vendredi à samedi, — des bêtes seraient en train de mourir.

« Nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de revoir certaines parties de la politique communautaire », a déclaré M. Alfredo Diana, président de la Confédération générale italienne de l'agriculture (Confagricoltura), regroupant les gros exploitants du pays, qui commente les divers aspects de la « guerre du vin » dans une interview accordée au quotidien « Il Tempo ».

La Communauté préfère, estime M. Diana, s'intéresser à des produits privilégiés tels que le blé, le beurre et le lait, pour lesquels elle a dépensé des milliards, alors que, « jusqu'à présent, la C.E.E. n'a pas dépensé une seule lire pour le vin ».

« En ce qui concerne le vin, tout compte fait, les points d'accord entre nous et les Français sont plus nombreux que ceux de désaccord », a conclu M. Diana.

● *Des délégations du personnel des caisses de crédit agricole de Quimper et d'Angers,* en grève *depuis trois semaines, ont occupé* vendredi matin 4 avril les locaux de la Fédération nationale du Crédit agricole, rue de Magellan à Paris. Les grévistes veulent faire pression sur la direction pour obtenir l'ouverture de négociations sur les salaires et les conditions de travail.

TANDIS QUE DES OUVRIERS DE RENAULT CONTINUENT LA GRÈVE PERLÉE

La C.F.D.T. s'inquiète de certains comportements des autres centrales

Les rapports se détériorent de nouveau entre les syndicats et la direction de la régie Renault, qui n'a fait aucune concession lors de la réunion du 4 avril. La discussion sur les classifications doit s'ouvrir le 8 avril.

Pendant ce temps, le « coulage » se poursuit à l'usine du Mans, et gagne celle de Douai. La direction a menacé de sanctions les métallurgistes de cette usine.

Visitant le quartier de la Défense, M. Georges Séguy a déclaré que l'attitude du gouvernement laisse penser qu'il cherche un pourrissement du conflit Renault.

Mais les relations s'enveniment aussi entre les syndicats. M. Edmond Maire devant la presse, le 4 avril, a très violemment attaqué les métallurgistes de Force ouvrière. Ces derniers venaient de déclarer que les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du Mans avaient une attitude incohérente, et que les travailleurs victimes du chômage technique devraient leur demander des comptes.

Puis, en termes mesurés, le secrétaire général de la C.F.D.T. a évoqué les désaccords qui se manifestent à nouveau en certains cas, entre les militants de sa centrale et ceux de la C.G.T. « Nous ne voulons pas, a-t-il dit, faire les frais des divergences à l'intérieur de la C.G.T. »

La querelle P.S.-P.C. semblerait donc transparaître à l'intérieur de la C.G.T. et perturber l'alliance C.G.T.-C.F.D.T. jusqu'ici épargnée. Ses conséquences sur le terrain social ajouteraient aux difficultés qu'éprouvent les travailleurs pour battre en brèche la politique d'austérité patronale et gouvernementale.

Les dirigeants des deux centrales doivent se rencontrer le 9 avril pour examiner la relance de l'action revendicative.

Nouvelle dégradation à la Régie

La seconde réunion, tenue le 4 avril entre les syndicats et la direction de la Régie, n'a pratiquement rien apporté aux représentants du personnel, alors que M. Sylvain (C.G.T.) avait, avant de s'y rendre, exprimé l'espoir *d'une négociation ininterrompue,* dont le bilan aurait pu être soumis aux ouvriers, lundi 7 avril au matin. Le débat sur les classifications devant être ouvert le 8 avril, la direction, qui refuse d'indemniser les heures chômées à plus de 2,10 F, ne propose, dans l'immédiat, qu'une augmentation de 12 F par mois, alors que les ouvriers du Mans demandent 250 F.

La Régie fait observer que ces 12 F s'ajoutent aux 22,50 F d'attente déjà versés depuis le 1er mars. Mais surtout, la direction *estime que la situation* à l'usine du Mans est insupportable pour l'organisation de la production. En effet, alors que certains ouvriers travaillent à 100 % la production est inférieure à 50 % dans d'autres secteurs.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du Mans rappellent avoir déclaré que la diminution du « coulage » serait fonction des satisfactions obtenues dans la négociation ; or celles-ci se font attendre. Néanmoins, dans un tract aux ouvriers, le syndicat C.G.T. leur conseille *« de ne donner aucun prétexte à la direction pour la rupture des négociations ».*

L'usine de Douai, qui emploie deux mille cent personnes, est à son tour affectée par la grève perlée.

Peu avant la fin du poste, un huissier, accompagné par les représentants de la direction et suivi par les représentants du syndicat C.G.T., a constaté qu'il y avait effectivement baisse de la production.



(Dessin de KONK.)

M. Edmond Maire : nous ne voulons pas faire les frais de divergences à l'intérieur de la C.G.T.

Commentant devant la presse la réunion du bureau national C.F.D.T., le 4 avril, M. Edmond Maire a fait état de *« difficultés »* à l'intérieur de la C.G.T., à propos du conflit Renault. *« Nous ne sommes pas,* a-t-il dit, *en état de faire autre chose que des hypothèses mais nous souhaitons vivement que les difficultés et les divergences que rencontre la C.G.T. ne l'incitent pas à les rejeter sur l'extérieur.*

» Nous ne voulons pas en faire les frais, nous souhaitons vivement ne pas être agressés. La C.G.T. est assez grande pour régler ses problèmes elle-même. Il y a aujourd'hui plus de diversité dans la C.G.T. qu'il n'y en avait auparavant. »

Ces comportements, a dit M. Maire, répondant à une question, ne sont pas liés à l'implantation plus ou moins forte du parti communiste.

Mais les observations de M. Maire visaient aussi d'autres secteurs régionaux ou industriels. *« Nous ne sommes pas en mesure de faire une analyse sûre, mais nous constatons des attitudes très diverses de la part des organisations de la C.G.T., certaines se montrant très unitaires, d'autres beaucoup moins. »*

En retrouvant, le 9 avril, les dirigeants cégétistes, M. Maire a annoncé l'intention de leur demander *« si l'unité d'action demeure toujours leur ligne générale et s'ils comptent la faire prévaloir auprès de certaines de leurs organisations ». « Nous pensons, nous, que la ligne confédérale de la C.G.T. est unitaire et, pour notre part, nous continuerons à étendre l'unité d'action pour dépasser les difficultés pouvant se rencontrer actuellement sur le terrain. »*

M. BRETEAU (C.G.T.) : affabulation.

M. Breteau, secrétaire général de la fédération de la métallurgie C.G.T., devait déclarer dans la soirée : *« J'ose espérer que les paroles d'Edmond Maire ont dépassé sa pensée. Mais peut-être est-il encore influencé par la campagne tendant à faire croire que le conflit avait été lancé par le P.C. Or ce sont les revendications ouvrières qui ont été et sont la cause du conflit : un conflit qui a été pris en main par les syndicats, la C.G.T. et la C.F.D.T. elle-même. »*

F.O. : adressez-vous aux responsables de cette situation catastrophique.

Les syndicats F.O. de la Régie, dans un communiqué, affirment : *« Les encouragements apportés au Mans par les dirigeants C.G.T. et C.F.D.T. à des méthodes d'action incohérentes n'ont abouti qu'à la division complète entre les travailleurs des diverses usines de la Régie. » « Couler la production en laissant croire que l'on va continuer à toucher sa paie intégrale ne peut qu'entraîner la division avec ceux qui deviennent chômeurs malgré eux sans indemnité. »*

Les syndicalistes F.O. conseillent aux travailleurs, *« dont certains perdront plus de 50 % de leur salaire, de s'adresser lundi 7 avril, le jour de la paie, aux responsables qui ont créé cette situation catastrophique ».* F.O. demande à la direction d'atténuer les conséquences financières subies par des milliers de travailleurs.

● *La C.F.D.T. et la préparation du VIIe Plan.* — Une coquille nous a fait écrire dans *le Monde* du 4 avril que la C.F.D.T. estimait ne pouvoir *continuer* les travaux des commissions du VIIe Plan ; en fait, la C.F.D.T. affirme ne pouvoir *cautionner* ces travaux.

EMPLOI

A l'étranger

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : le chômage a diminué pour la première fois depuis un an.

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le nombre des chômeurs a diminué en République fédérale, au mois de mars. Les chiffres officiels ne seront connus que dans quelques jours, mais M. Arendt, ministre fédéral du travail, a déclaré, le vendredi 4 avril, au cours d'une réunion électorale à Flensburg, que le nombre des sans-emploi avait baissé de 70 000, passant de 1 million 180 000 en février à 1 million 110 000 en mars, ce qui correspond à un taux de chômage de 4,9 % de la population active, contre 5,1 % au mois de février.

Est-ce le signe de la reprise économique que le gouvernement annonce inlassablement depuis plusieurs mois ? C'est la première fois, en tout cas, depuis le printemps 1974, que la tendance se renverse sur le marché de l'emploi. Tout en confirmant leur optimisme à moyen terme, les responsables de la politique économique se montrent malgré tout très prudents. Dans son dernier bulletin de conjoncture, le ministère fédéral de l'économie constate simplement que *« l'affaiblissement de la demande de produits industriels qui s'était manifesté jusqu'à la fin de 1974, ne s'est pas poursuivi au début de cette année ».* Malgré la pression du patronat et des libéraux, le chancelier Schmidt et son ministre des finances se sont jusqu'à maintenant refusés à alléger la fiscalité des sociétés. La publication des dernières statistiques du chômage devrait les conforter dans leur idée que *« la reprise arrive ».*

D. V.

● *En Allemagne fédérale, une reprise des commandes industrielles* a été enregistrée au cours des deux premiers mois de l'année : + 2 % en données corrigées des variations saisonnières par rapport à novembre et décembre 1974 où la demande était en baisse. La reprise concerne exclusivement les *biens d'équipement,* dont les commandes ont augmenté de 6,5 %. — *(A.F.P.)*

ÉTATS-UNIS : nouvelle détérioration de la situation.

Washington (A.F.P.). — Le nombre des chômeurs a fortement augmenté aux États-Unis en mars, a annoncé vendredi 4 avril le département américain du travail. L'effectif des sans-emploi a atteint 8,7 % de la population active durant ce mois, alors qu'il *s'était maintenu* à 8,2 % en janvier et février. Au total, 7 980 000 personnes cherchaient un travail aux États-Unis le mois dernier, soit 300 000 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage est maintenant le plus élevé qu'ait connu le pays depuis 1941 (1).

L'augmentation du mois dernier n'a causé aucune surprise, la récession s'étant accentuée durant le premier trimestre de cette année. C'était au contraire la situation stationnaire enregistrée de janvier à février qui avait étonné les milieux économiques.

Une nouvelle augmentation est à prévoir dans les mois à venir. Le secrétaire au Trésor, M. William Simon, a admis, le 3 avril, devant une commission parlementaire, que le taux de chômage atteindrait 9 % cette année et qu'il ne diminuerait que lentement une fois commencée la reprise économique prévue pour le troisième trimestre.

(1) Notre confrère Adrian Dicks, du « New York Times », écrit qu'un million d'Américains (dont un tiers de Blancs) ne cherchent même plus de travail tant ils sont découragés par l'ampleur de la crise.

● REPRISE DU TRAVAIL AU PORT DE LONDRES. — Les onze mille cinq cents dockers du port de Londres reprendront le travail le lundi 7 avril après cinq semaines de grève « sauvage ». La grève, qui n'était pas soutenue par les syndicats, avait été déclenchée pour protester contre le transport de conteneurs, que les dockers considèrent comme une cause de chômage. — *(A.F.P.)*

CONJONCTURE

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	20/3	27/3
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER	180 364	180 580
Fonds de stabilisation des changes	8 086	7 992
Annuités de prêt de la B.I.R.D. et de l'Export Import Bank	286	286
2) CREANCES SUR LE TRESOR	17 355	14 758
Monnaies divisionnaires	221	217
Comptes courants post.	283	285
Concours au Trésor public	16 411	13 817
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT	69 573	80 854
Effets escomptés	14 571	14 532
Effets achetés sur le marché mon. et obl.	48 249	58 103
Avances sur titres	46	43
Eff. en cours de recouv.	6 705	7 174
4) DIVERS	2 996	3 091
PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION	92 158	94 425
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTERIEURS	5 030	4 799
Comptes des banques, institutions et personnes étrangères	1 090	859
Compte spéc. du Fonds de stabilis. des changes. Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	2 621	2 621
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC	[illegible]	[illegible]
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.	27 287	36 287
Comptes cour. des étab. astreints à la constitution de réserves	25 615	32 989
Autres comptes : dispon. et autres engag. à vue	1 772	2 298
5) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE	1 243	1 243
6) DIVERS	8 600	7 558

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du café et du sucre

MÉTAUX. — Les cours du cuivre ont fléchi au Metal Exchange de Londres. Le refus des Philippines de réduire ses exportations de métal vers le Japon et le nouvel accroissement des stocks britanniques qui atteignent 175.800 tonnes (+ 3.325 tonnes), ont déprimé le marché. Le conseil des pays exportateurs membres du CIPEC pourrait, lors de sa réunion prévue la semaine prochaine à Paris, décider de porter de 10 à 15 % la réduction des exportations.

TEXTILES. — Nouvelle progression des cours du coton à New-York bien que la consommation de cette fibre aux Etats-Unis pour la saison en cours évaluée à 5,75 millions de balles contre 7,50 millions, soit au niveau le plus bas depuis 1930.

Les cours de la laine font preuve de dispositions soutenues sur les divers marchés à terme. Les stocks détenus par les commissions de la laine sont importants. Ils atteignent 289.010 balles en Nouvelle-Zélande, 150.000 balles en Afrique du Sud et 1,5 million de balles en Australie. Des tontes plus importantes sont prévues en Australie, Nouvelle-Zélande (+ 5 %) et Afrique du Sud (+ 2 %).

DENRÉES. — Repli des cours du sucre sur les places commerciales. Le département américain de l'agriculture estime la récolte mondiale 1974-1975 à 79,8 millions de tonnes, chiffre inférieur de 1 % à l'estimation de novembre et la consommation mondiale à 80 millions de tonnes, en augmentation de 0,63 % seulement.

La baisse des cours du café a été sensible à Londres, provoquée par des rumeurs relatives à de prochaines offres à bas prix qui seraient faites par les deux plus importants producteurs. Pourtant la récolte mondiale 1974-1975 est estimée par le département américain de l'agriculture à 77,4 millions de sacs, soit 1,6 million de moins qu'en décembre dernier. Mais les exportations devraient dépasser le chiffre record de 55,6 millions de sacs.

Cours des principaux marchés du 4 avril 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars) comptant 571 (578,50), à trois mois 589 (597) ; étain comptant 3038 (3058), à trois mois 3 067 (3 070) ; plomb 206 (221) ; zinc 328,50 (332).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 58,90 (61,50) ; aluminium (lingots) inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 84,50 (85,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 175-185 (190-200).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : inch. (955).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 43,10 (42,50), juillet 43,78 (42,30) ; laine suint mai 114 (114,80) ; juill. 120 (120,90). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mai : inch. (180) ; jute (en sterling par tonne), Pakistan, White grade C : inch. (244). — Roubaix (en francs par kilo) : laine avril 17,50 (17,30). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (430).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 27,15-28 (27,10-27,90).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 123,25-123,75 (126-126,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao mai 61,80 (60,95), juillet 58,90 (57,95) ; sucre disp. 23 (24), mai 23,65 (26,10).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mai 232,50 (250), août 219 (239) ; café mai 423,50 (434), juillet 413 (428) ; cacao mai 633 (619), juillet 598 (587).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mai 676 (665 1/2), juillet 657 (660) ; café mai 449 (459), juillet 435 (453) ; sucre (en francs par tonne) : mai 2 690 (2 850, août 2 550 (2 725).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai 377 1/2 (374 1/2), juillet 366 1/2 (361) ; maïs mai 297 3/4 (295), juillet 297 (294).

Marché monétaire

Détente

Le mouvement de baisse des taux se précise.

La Banque de France a pris en pension au jour le jour des effets de première catégorie à 8 5/8 % mardi, puis à 8 1/2 % mercredi et jeudi, et enfin à 8 3/8 % pour le week-end.

Les taux de pension à un mois des Bons du Trésor ont également fléchi, passant de 8 1/2 % à 8 3/8 %.

La détente s'est aussi manifestée sur le marché à terme, où le taux du « un mois » est passé de 8 3/4 % à 8 1/2 % entre le début et la fin de la semaine.

Observant la même politique que la semaine précédente, la Banque de France n'a que partiellement répondu aux appels d'offre de papier.

L'institut d'émission est donc intervenu au jour le jour, gardant ainsi la maîtrise totale du marché.

(Intérim.)

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	57 800	31 708 580
Michelin	14 118	14 963 970
Carrefour	6 350	14 112 568
Moulinex	28 100	8 031 339
B.S.N. - Gerv.-Dan.	13 600	7 631 540

Principales nouvelles des sociétés

CARREFOUR. — Bénéfice net consolidé pour 1974 : 99,46 millions de francs contre 79,9 millions.

CASINO. — Bénéfice pour 1974 : 47,44 millions de francs contre 38,32 millions de francs. Dividende inchangé de 40,95 F, mais s'appliquant à un capital augmenté par attribution gratuite.

CHAMPAGNE MUMM. — Bénéfice d'exploitation pour 1974 : 26,83 millions de francs contre 37,45 millions. Bénéfice net : 6,3 millions contre 11,18 millions.

COMPAGNIE FINANCIERE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. — Bénéfice net pour 1974 : 120,74 millions de francs contre 115 millions. Bénéfice net consolidé : 310 millions de francs (+ 15,20 %). Revenu global de 16,50 F, dont 0,55 F provenant des bénéfices non distribués l'an passé, contre 14,18 F.

COMMERZBANK. — Bénéfice du groupe pour 1974 : DM 138,3 millions contre 101,9 millions. Dividende inchangé de DM 8,50.

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS. — L'exercice 1974 se solde par un déficit de 26,9 millions de francs. Dividende global de 7,50 F (contre 10,20 F) prélevé sur les réserves.

CREDIT AGRICOLE. — Lancement le 7 avril d'un emprunt obligataire de 2 milliards de francs au taux de 10,50 %.

CREUSOT-LOIRE. — Bénéfice net pour 1974 : 46 millions de francs contre 32,4 millions. Le résultat net consolidé atteindrait environ 80 millions de francs contre 46 millions. Dividende global de 11,70 F contre 9,75 F.

DAVUM. — Elévation du montant nominal des actions de 90 à 125 F par prélèvement sur les réserves. Le capital est porté de 41 098 680 F à 57 081 500 F.

FACOM. — Bénéfice net pour 1974 après prélèvement exceptionnel : 11,58 millions de francs contre 11,53 millions. Dividende global de 16,50 F par action de 50 F contre 25,20 F par action de 100 F.

FINANCIERE UNION EUROPEENNE. — Emission en numéraire à un prix légèrement supérieur au pair d'une action nouvelle pour cinq actions à compter du 14 avril.

I.H.C. HOLLAND. — Bénéfice net pour 1974 : 4,39 millions de florins contre une perte de 70 millions en 1973 et un bénéfice de 10,9 millions en 1972. Reprise du dividende sur la base de 0,50 florin par titre contre 1,80 florin.

MERLIN-GERIN. — Erratum : le bénéfice net pour 1974 s'élève à 2,8 millions de francs et non à 1,2 million comme indiqué par erreur dans « le Monde » daté 30-31 mars. Compte tenu de la modification intervenue dans la présentation des comptes, l'augmentation par rapport à 1973 s'élève à 1,2 million de francs.

OLIDA ET CABY. — Dividende global inchangé de 12,75 F pour 1974.

PAPETERIES DE GASCOGNE. — Bénéfice net pour 1974 : 11,67 millions de francs contre 2,46 millions. Dividende global de 10,50 F contre 9 F.

RAFFINERIES DE SUCRE DE SAINT-LOUIS. — Bénéfice d'exploitation pour 1974 : 9,41 millions de francs contre 8,64 millions. L'exercice se solde par un déficit net de 21,6 millions. Dividende global de 3,75 F prélevé sur les réserves contre 11,43 F

ROUSSEL-UCLAF. — Bénéfice net consolidé provisoire pour 1974 : 64,2 millions de francs contre 43,4 millions (+ 47,9 %). Dividende global de 13,50 F contre 10,125 F.

S.K.F. - Cie D'APPLICATIONS MECANIQUES. — Bénéfice net comptable pour 1974 : 16,2 millions de francs contre 6 millions. Dividende global de 15 F contre 13,50 F.

SOCIETE D'EMBOUTISSAGE DE BOURGOGNE (SEB). — La société fera son entrée en Bourse courant mai. La famille Lescure, qui contrôle l'affaire à près de 95 %, mettra 21 % du capital à la disposition du public

SEQUANAISE DE BANQUE. — Bénéfice net pour 1974 : 983 987 F contre 9 738 003 F. Dividende global de 7,50 F contre 16,80 F.

SONY CORP. — Bénéfice net consolidé pour le trimestre au 31 janvier : 5,70 milliards de yens contre 11,04 milliards.

TAITTINGER - C.C.V.C. — Bénéfice net de 690 898 F contre 4,4 millions de francs. Le dividende global sera au moins égal au précédent (9,45 F) et s'appliquera à un capital augmenté de 10 % par attribution gratuite.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 1er AU 4 AVRIL

AU PLUS HAUT DE L'ANNÉE

Au cours de la semaine écoulée, réduite derechef à quatre séances par les fêtes de Pâques, la Bourse de Paris ne s'est pas départie de son optimisme. Malgré la faiblesse du courant d'affaires, surtout les deux premiers jours, elle a repris sa progression, d'abord à pas comptés, puis à une cadence plus rapide, pour terminer sur une note soutenue et, qui plus est, à son plus haut niveau de l'année.

Les deux premières séances furent mortellement ennuyeuses. Mais le désœuvrement, qui est habituellement générateur d'effritement, ne devait pas trop affecter le marché et les valeurs françaises restaient même bien orientées. Les professionnels ne s'attendaient guère à voir les affaires se ranimer avant la rentrée des vacances pascales. Les événements en décidèrent autrement.

Les précisions données mercredi après-midi au Sénat par M. Fourcade sur les mesures de soutien à l'économie et la subite détente enregistrée dans le conflit Renault allaient en effet redonner du tonus à la Bourse. Jeudi, une très forte reprise se produisait, qui se poursuivait à plus faible allure à la veille du week-end, si bien que, d'une semaine à l'autre, les différents indices ont monté de 3 % en moyenne pour culminer à leur plus haut niveau de l'année. Désormais, plus de 50 % des pertes essuyées en 1974 ont été effacées.

La Bourse, décidément, ne manque pas de ressort. Il est vrai que M. Fourcade a fait bonne mesure. Le ministre, en effet, ne s'est pas borné à fournir de vagues indications. Il a insisté en particulier sur la possibilité d'un nouvel abaissement du taux de l'escompte et des conditions de banque, et sur un retour progressif et sectoriel à la liberté des prix. Bien que la marge de manœuvre entre l'expansion et l'inflation toujours menaçante soit relativement mince, le marché en a conclu que les pouvoirs publics étaient enfin décidés à ne pas laisser l'économie s'enliser dans la récession, alors que des signes discrets de reprise commencent à apparaître en Allemagne et au Japon.

Ce nouvel espoir a provoqué une reprise des achats étrangers, mais également des organismes de placement collectif, qui ont investi en actions une partie des liquidités dégagée par la baisse des taux d'intérêt. En se poursuivant, ce mouvement de bascule vers les valeurs mobilières pourrait entraîner ultérieurement une nouvelle hausse des cours. Mais continuera-t-il ? Tout dépendra évidemment de l'évolution du loyer de l'argent dans les semaines et les mois à venir.

La peur du communisme n'aurait-elle plus aucun effet sur l'or ? C'est à croire. Malgré l'aggravation de la situation au Vietnam et au Cambodge, le métal jaune a baissé, et assez sensiblement même, avec des volumes d'affaires en constante diminution. Le kilo en barre est revenu de 24 750 F à 24 100 F, le lingot de 24 730 F à 24 185 F et le napoléon de 264,30 F à 253 F. Recul concomitant de la rente 4 1/2 1973, qui, en quatre séances, a perdu 2,3 %.

A l'exception des allemandes, fermes pour la plupart, et des pétroles internationaux, les valeurs étrangères se sont alourdies, notamment les mines d'or. — ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	31 mars	1er avril	2 avril	3 avril	4 avril
Terme	—	71 995 748	54 075 492	100 580 012	112 353 248
Comptant					
R. et obl.	—	69 959 614	101 065 505	76 505 667	89 155 554
Actions	—	31 898 124	29 377 444	35 642 697	36 660 088
Total	—	173 853 486	184 518 441	212 728 376	238 168 890
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)					
Valeurs :					
Franç.	—	126,9	127,2	129,7	130,2
Etrang.	—	123	122,3	122,7	121,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)					
Indice gén.	—	73,1	73,1	74	74,8

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le redressement du dollar se confirme
Le franc français reste bien orienté

La nouvelle avance du DOLLAR et la bonne tenue du FRANC FRANÇAIS ont été, une fois encore, les faits marquants d'une semaine pratiquement réduite à quatre séances puisque plusieurs places financières étaient fermées lundi.

Un instant ralenti en raison des événements du Vietnam, le redressement du DOLLAR, amorcé depuis quelques semaines, a repris à compter de mercredi et s'est accéléré à l'approche du week-end. La hausse de la devise américaine a été particulièrement sensible vis-à-vis du FRANC SUISSE et du DEUTSCHEMARK, ce qui n'a rien de surprenant dans la mesure où ces deux monnaies avaient été très activement recherché ces derniers mois.

Au-delà de l'amélioration de la balance commerciale des Etats-Unis en février, et des pronostics plus optimistes avancés par certains experts sur la situation économique américaine, il faut voir dans l'évolution des taux d'intérêt la cause essentielle du retournement de tendance que l'on peut actuellement observer sur le DOLLAR. De plus en plus nombreux sont les spécialistes qui, constatant que les taux pratiqués sur l'EURODOLLAR remontent légèrement, considèrent que la désescalade des taux d'intérêt aux Etats-Unis touche à sa fin, et même qu'une remontée n'est pas exclue. On voit mal en effet comment le gouvernement de Washington pourrai financer le considérable déficit budgétaire prévu pour 1975 (on parle de 80 milliards de dollars !) sans entraîner une tension sur les taux à long terme qui d'ailleurs ont fort peu fléchi. Le secrétaire d'Etat au trésor, M. Simon, en tout cas n'a pas caché ses inquiétudes. Il a clairement indiqué, mercredi 2 avril, qu'il redoutait de voir les taux à long terme repasser au-dessus de 10 %. Cette déclaration ne pouvait qu'accentuer la hausse du DOLLAR et c'est bien ce qui s'est produit.

Dans le même temps, ce que l'on est tenté d'appeler « les grandes manœuvres monétaires » se sont poursuivies. Réunie à Vienne la commission économique de l'OPEP a confirmé l'intention des pays exportateurs de pétrole d'abandonner le DOLLAR comme monnaie de compte, mais non comme moyen de placement.

L'événement n'a eu aucune incidence sur le taux de la devise américaine. De son côté, le ministre néerlandais des finances, M. Duisenberg, a annoncé que la Suisse avait officiellement demandé son entrée dans le « serpent monétaire européen ». Les ministres des finances des cinq pays du Marché commun qui participent au « serpent » (Allemagne fédérale, Belgique, Danemark, Luxembourg, Pays-Bas) se réuniront pour prendre une décision à ce sujet le 20 avril, a précisé M. Duisenberg qui a ajouté : « *Il n'existe aucune raison pour que la Suisse ne soit pas acceptée si elle accepte les règles en vigueur.* » Une éventuelle entrée du FRANC SUISSE dans le « serpent » retarderait-elle un retour du FRANC FRANÇAIS dans l'ensemble européen, perspective qui est de plus en plus souvent évoquée, compte tenu de l'excellente tenue dont fait preuve notre devise ?

M. Fourcade dans une interview accordée à notre confrère *les Informations* l'a laissé entendre : « *La tentative suisse complique notre problème* » a déclaré le ministre de l'économie et des finances qui redoute, entre autres choses, que le FRANC SUISSE « *monnaie spéculative* » ne tire le « serpent » vers le haut. Un élargissement des marges de fluctuation autorisées par l'accord européen, permettrait peut-être de résoudre en partie ce problème. Toutes ces questions seront sans aucun doute évoquées par les gouverneurs des banques centrales qui se retrouveront lundi 7 avril à Bâle.

A Londres, la baisse de l'or s'est poursuivie, le cours de l'once, revenant vendredi en clôture à 173,65 dollars — son plus bas niveau depuis le 10 février — contre 177,25 dollars le vendredi précédent.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres	5,7874	1,5174	5,6822		2,3915	10,1280	6,1282
	5,7491	1,5186	5,6470		2,4030	10,1406	6,1156
New-York	41,3223	0,1576	42,0875	2,3915		23,6127	39,0243
	41,7972	0,1582	42,5531	2,4030		23,6966	39,2927
Paris	175,00	6,6745	178,24	10,1280	4,2350		165,26
	176,38	6,6772	179,57	10,1406	4,2200		165,81
Zurich	105,8884	4,0386	107,8493	6,1282	2,5623	60,5107	
	106,3740	4,0268	108,2978	6,1156	2,5450	60,3099	
Francfort	98,1818	3,7446		5,6822	2,3768	56,1041	92,7219
	98,2236	3,7183		5,6470	2,3500	55,6885	92,3379

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Baisse

Mauvaise semaine pour Wall Street, durant laquelle chaque séance s'est soldée par une baisse, de sorte que l'indice des industrielles a perdu au total 23 points, pour s'établir à 747,26.

L'aggravation de la situation au Vietnam et au Cambodge, la brusque stabilisation des taux d'intérêt, qui, maintenant, tendent plutôt au renchérissement, la montée du chômage, les ventes de voitures toujours ralenties : autant de facteurs qui ont pesé sur la cote et que la nouvelle baisse des prix de gros en mars et la reprise des commandes des produits manufacturés n'ont pas réussi à contrebalancer. Ce repli, attendu au reste par les spécialistes après les hausses de début d'année, s'est effectué en bon ordre, ainsi qu'en témoigne le volume d'affaires : 74,44 millions de titres ont changé de mains en cinq jours contre 73,19 millions la semaine précédente (quatre séances seulement). Trois compartiments ont été néanmoins assez affectés : les produits pharmaceutiques, les magasins et les mines d'or.

Indices Dow Jones du 4 avril : transports, 161,63 (contre 166,13) ; services publics, 76,18 (contre 76,94).

	Cours 27 mars	Cours 4 avril
Alcoa	37 3/8	36
A.T.T.	49 3/4	48 1/4
Boeing	21	21 1/8
Chase Man. Bank	32 1/8	31
Du Pont de Nem.	99	101
Eastman Kodak	92 7/8	89 1/8
Exxon	73 5/8	70 3/4
Ford	37 3/8	35 1/8
General Electric	46 3/4	45 1/8
General Foods	24 1/2	22 3/4
General Motors	42 1/8	40 1/4
Goodyear	17 1/4	17 1/8
I.B.M	207 1/2	198
I.T.T	20 1/4	19 3/4
Kennecott	36 1/2	35 3/8
Mobil Oil	40 1/4	37 3/4
Pfizer	32 3/4	31 1/4
Schlumberger	114 1/4	106 3/8
Texaco	24 3/4	23 1/2
U.A.L. Inc.	21	19 1/4
Union Carbide	58 1/8	55 3/4
U.S Steel	58 1/2	55 3/4
Westinghouse	14 1/2	13 1/2
Xerox Corp.	71 3/4	67 3/4

ALLEMAGNE

Ferme

La tendance est restée ferme sur les marchés allemands, qui, comme Paris, ont atteint leur plus haut niveau de l'année, avec des volumes d'affaires accrus. L'excellent rapport d'activité de la Commerzbank pour 1974 et la reprise du dollar ont contribué à entretenir un climat de confiance, comme en atteste, semble-t-il, le retour de la clientèle particulière. Les produits chimiques, les banques et les automobiles ont tenu la vedette.

Indice de la Commerzbank du 4 avril : 704 (contre 689,6).

	Cours 27 mars	Cours 4 avril
A.E.G	84	89,50
B.A.S.F.	148,80	156,40
Bayer	126,50	130,50
Commerzbank	203,50	214,30
Hoechst	140,80	144,50
Mannesman	229,90	236
Siemens	265,50	273,60
Volkswagen	114,80	109

TOKYO

Repli en fin de semaine

Après avoir poursuivi son avance à une allure rapide, le marché a fléchi vendredi sur des ventes bénéficiaires. Tous les gains acquis n'ont cependant pas été effacés, et d'une semaine à l'autre des progrès sensibles ont encore été enregistrés.

L'activité s'est accélérée derechef : 1 387,2 millions de titres ont changé de mains contre 1 009,4 millions.

Indices du 4 avril : Dow Jones, 4 442,91 (contre 4 392,62) ; indice général, 320,96 (contre 319,02).

	Cours 28 mars	Cours 4 avril
Fuji Bank	370	380
Honda Motors	625	652
Matsushita Elect.	531	532
Mitsubishi Heavy	143	148
Sony Corp.	2 780	2 820
Toyota Motors	540	578

LONDRES

Hausse

Le marché londonien a confirmé ses bonnes dispositions antérieures et, malgré le faible courant d'affaires, a repris et même sensiblement accentué son avance, notamment au cours des deux dernières séances. D'une semaine à l'autre, la hausse moyenne des cours a dépassé 5 %.

D'abord en baisse sur les avis de New-York, les pétroles, encouragés par les déclarations du président de la BP selon lesquelles les pays producteurs hésitaient maintenant à nationaliser les compagnies opérant sur leur sol, se sont fortement redressés. La baisse de l'or et les avis de vente du Cap ont provoqué un vif repli des mines d'or (— 10 %).

Indices du « Financial Times » du 4 avril : industrielles, 295,7 (contre 280,3) ; mines d'or, 365,1 (contre 408,3) ; fonds d'Etat, 60,84 (contre 60,80).

	Cours 27 mars	Cours 4 avril
Bowater	184	189
Brit Petroleum	347	347
Charter	138	139
Courtaulds	95	104
De Beers	233	244
Free State Geduld	29 3/4	27 3/4
Gt Univ Stores	170	188
Imp Chemical	219	225
Shell	226	231
Vickers	119	127
War Loan	26 7/8	27

HACHETTE : + 15 %

La hausse de l'action Hachette, qui est passée de 126 F à 145 F (+ 15 %), a été l'un des faits saillants de la semaine boursière. Ce mouvement est à rattacher, semble-t-il, aux rumeurs concernant un éventuel changement des structures du groupe — qui pourrait se transformer en société à directoire avec conseil de surveillance — et l'arrivée de nouvelles personnalités à sa direction.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	27 mars	4 avril
Indice général	87,5	89,7
Assurances	117,7	118,2
Banq. et sociétés financ.	71,4	72,2
Sociétés foncières	85	86,8
Sociétés investiss. portef.	90,2	90,7
Agriculture	82,4	80,5
Aliment., brasseries, distill.	85,5	87,2
Autom. cycles et l. équip.	70,2	73,9
Bâtim., matér. constr., T.P.	82,5	84,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	79,1	79,7
Carrières salines, charbon.	90,7	90,2
Constr. mécan. et navales	86,8	88,6
Hôtels, casinos, thermal.	100,7	103,6
Imprimeries, pap., cartons	78,1	80,8
Magas., compt. d'exportat.	70,3	69,9
Matériel électrique	84,6	87,5
Métall., com. des pr. métal.	106,1	108,2
Mines métalliques	105,2	105,2
Pétroles et carburants	80,2	81,5
Prod. chimiq. et él.-mét.	114,3	114,4
Services publics et transp.	90,4	92,6
Textiles	70,6	71
Divers	98	99,2
Valeurs étrangères	89,5	88,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	107,9	non parv.
Rentes perpétuelles	73,7	—
Rentes amort., fonds gar.	140,8	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	93,5	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	140,8	—
Secteur libre	85,4	—

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

	27 mars	4 avril
Valeurs à rev. fixe ou ind.	188	—
Val. franç. à rév. variable	606	622
Valeurs étrangères	662	656

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	27 mars	4 avril
Indice général	73	74,8
Produits de base	54,1	55,3
Construction	83,4	86
Biens d'équipement	65,5	77,8
Biens de consom. durables	99,3	105,4
Biens de cons. non durabl.	67,3	69,5
Biens de consom. aliment.	92,8	93,7
Services	107	110,1
Sociétés financières	88	88,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	132,5	133,4
Valeurs industrielles	65,5	67,5

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. LA GUERRE EN INDOCHINE
— Phnom-Penh survit dans une atmosphère irréelle.

3. PROCHE-ORIENT
— A Jérusalem, le sénateur McGovern se prononce en faveur d'un Etat palestinien indépendant.

4. EUROPE
— IRLANDE DU NORD : la prolongation de la trêve paraît peu probable.

5. AFRIQUE
— Une conférence extraordinaire de l'O.U.A. s'ouvre à Dar-Es-Salaam.

5. DIPLOMATIE
— La fin de la visite de M. Chnoupek : le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères se dit prêt à développer les relations culturelles avec la France.

6. POLITIQUE
— La motion de censure de la gauche.
— A BLOIS : débuts modestes de la campagne de meetings communs.

6. DÉFENSE
— Les cadres militaires demandent à être informés du déroulement de leur carrière.

7. RELIGION
— La Fédération protestante de France publie un document sur la sexualité.

7. ÉDUCATION
Le congrès « Vita latina » à Pau.

8. SOCIÉTÉ
— « Pour une réforme de l'adoption » (1), par Pierre Verdier.
— Un accord entre les lads et les entraîneurs de chevaux.

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 A 12 ET 19 A 22
— Controverse : « Parler femme » ou « parler homme », de quoi parler ? par Michel Polac.
— « Aguirre » : l'autisme et le racisme des hommes, par Jean-François Six.
— AU FIL DE LA SEMAINE : Vivre autrement, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de La Fayette : Louisiana Story, par Yves Berger.
— Géographie : La leçon d'André Siegfried, par Maurice Le Lannou.
— La vie du langage, par Jacques Cellard.
— Jeux en Italie : A la recherche du héros du Totocalcio, par Robert Solé.
— Correspondance : La « bastille administrative ».
— RADIO-TELEVISION : Le « changement » sur France-Culture et dans les stations régionales.

LA SUÈDE
Un socialisme à hauteur d'homme
Pages 13 à 18

24-25. ARTS ET SPECTACLES
— CINEMA : la réalité-fiction de Dolorès Grassian ; *Trompe-l'œil* de Claude d'Anna ; *Sunshine*.
— A propos de l'appel pour une cinémathèque nationale.
— THEATRE : Guy Rétoré interroge Bernard Shaw.

25. SPORTS
— ATHLETISME : des perches en forme de banane.

26. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— PARIS : trois projets pour les Halles.
— NORD - PAS-DE-CALAIS : un nouveau département ?

27-28. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— CONFLITS : l'évolution de la situation à la régie Renault.
— AGRICULTURE : la crise viticole.

29. LA SEMAINE FINANCIÈRE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (11-12 et 19-20)
Annonces classées (27) ; Aujourd'hui (23) ; Carnet (23) ; « Journal officiel » (23) ; Météorologie (23) ; Mots croisés (23).

Le numéro du « Monde » daté 5 avril 1975 a été tiré à 539 486 exemplaires.

A B C D E F G

DANS LA SARTHE

Les deux auteurs d'un hold-up parviennent à disparaître après une nuit de siège en emmenant un otage

Dix-huit heures après un hold-up dans la recette postale de Sillé-le-Guillaume (Sarthe) qui leur a rapporté 24 000 F, deux malfaiteurs détenaient toujours ce samedi 5 avril à midi un otage avec lequel ils erraient depuis le matin à 7 h. 30 sur les routes de la Sarthe et de la Normandie. Mais cet otage, M. Claude Morin, exploitant agricole à Coulans-sur-Gée (Sarthe), est en fait le sixième dont s'emparent les bandits depuis leur forfait pour protéger leur fuite.

Après l'attaque du bureau de poste, le 4 avril en fin d'après-midi, les deux hommes, MM. Guy Coulon et Bernard Baudry, tous deux âgés de vingt-sept ans et évadés la veille de la prison de Chaumont (Haute-Marne), s'étaient enfuis à bord d'une DS en direction de la Mayenne. Une demi-heure plus tard, à Saint-Germain-de-Coulamer (Mayenne), ils changeaient de voiture, s'appropriant une 404 dont ils contraignaient le conducteur, M. Raymond Aubert, à les accompagner. Quelques minutes plus tard, ils prenaient un second otage, M. Henri Rondeau, soixante ans, cultivateur et maire de la localité.

Par des petites routes, les deux bandits et leurs prisonniers reprenaient la direction de la Sarthe. A 22 heures, talonnés par les gendarmes, les malfaiteurs, après avoir abandonné MM. Aubert et Rondeau, se réfugiaient dans une ferme de Coulans-sur-Gée, à 15 km du Mans, où ils se barricadaient après avoir pris quatre nouveaux otages, les occupants des lieux, M. et Mme Morin et leurs deux enfants. Peu après, tandis que les forces de l'ordre prenaient position autour de la ferme, ils réclamaient, dans un message écrit, la mise à leur disposition d'une Mercedes, de deux passeports et d'une somme de 200 000 francs. Soucieux de préserver la vie des otages, le ministère de l'intérieur demandait alors au préfet de la Sarthe de satisfaire les exigences des malfaiteurs. Pour parer à toute éventualité, le groupe d'intervention du service régional de police judiciaire de Rennes était cependant envoyé sur les lieux.

Peu avant 7 heures, ce samedi, la Mercedes demandée arrivait dans la cour de la ferme. Les gangsters relâchaient Mme Morin et ses deux enfants et partaient avec l'agriculteur. Six kilomètres plus loin, leur voiture étant tombée en panne, ils s'emparaient d'une R-16, qu'ils abandonnaient peu avant 10 heures près de Mamers pour prendre une 504. Il semble que, depuis, les services de police et de gendarmerie aient perdu toute trace des gangsters et de leur otage.

APRÈS LA CATASTROPHE DE VIZILLE

Les poids lourds sont contrôlés au sommet de la descente de Laffrey

Les obsèques des vingt-neuf passagers de l'autocar qui s'est écrasé mercredi près de Vizille ont eu lieu ce samedi 5 avril, dans la matinée à Sully-sur-Loire, dans le Loiret. Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition *féminine, assistait à cette cérémonie*. Les quatorze passagers blessés, qui ont été hospitalisés à Grenoble, paraissent être hors de danger.

Après la Fédération générale des syndicats des transports C.F.D.T., les fédérations nationales des chauffeurs routiers se sont portées partie civile contre le propriétaire du car. Les fédérations, qui annoncent cette décision dans un communiqué, rappellent que *« le 27 mars dernier, elles ont une nouvelle fois été reçues par le cabinet du premier ministre et qu'elles y ont déposé une proposition de loi sur la sécurité des véhicules et les visites techniques »*. Les fédérations nationales de chauffeurs routiers groupent les chauffeurs routiers des secteurs privé et public de marchandises et les conducteurs de véhicules de transport en commun.

Sur place les premières mesures de protection annoncées par le préfet de l'Isère ont commencé d'être appliquées. Au sommet de la longue descente de Laffrey, des gendarmes contrôlent les poids lourds et les autocars, afin de vérifier si les véhicules sont correctement équipés et disposent notamment d'un ralentisseur électrique en état de marche ; des explications sont données sur les dangers de la descente ; des interprètes sont mis à la disposition des chauffeurs étrangers.

En Savoie

DEUX OUVRIERS SONT TUÉS ET SIX AUTRES BLESSÉS PAR L'EFFONDREMENT D'UNE TOITURE

Deux ouvriers ont été tués et huit autres blessés, vendredi 4 avril, par l'effondrement d'un toit des aciéries d'Ugine (Savoie). Le toit de l'atelier était en réfection et ce sont les ouvriers qui en étaient chargés, extérieurs aux aciéries, qui ont été victimes de cet accident. Une « sous toiture » de protection avait bien été installée pour la durée des travaux mais elle n'a pas résisté.

Les deux personnes décédées, l'une pendant son transfert à l'hôpital d'Albertville, l'autre peu après son hospitalisation, sont MM. Jean-Louis Roux et Armando ; les blessés, MM. Ernest Frison, Jean Nozet, Ferdinand Martinatto, Antonio Favergues, Firmin Chole et Hadja Boutssetiss.

RÉUNIES EN CONGRÈS A VIENNE

Les communes d'Europe estiment constituer la dernière chance d'unification du continent

De notre envoyé spécial

Vienne. — Les onzièmes états généraux du Conseil des communes d'Europe, réunis dans la capitale autrichienne depuis le 2 avril, ont rassemblé quelque trois mille élus locaux venus de onze pays.

La première journée a été consacrée, comme il est de tradition, aux différentes interventions générales — des souhaits de bienvenue aux déclarations de principe sur la nécessité mais aussi les vicissitudes de la construction européenne. Par rapport aux différentes manifestations précédentes, et notamment aux dixièmes états généraux réunis à Nice en 1972, une évolution est cependant perceptible dans la tonalité générale du congrès. Dès l'allocution d'introduction prononcée par M. Henry Cravatte (Luxembourg), qui préside actuellement le C.C.E., les mérites des réalisations déjà acquises par la coopération européenne au niveau des élus locaux ont été opposés, à plusieurs reprises, aux lenteurs et aux tergiversations des négociations entre Etats.

Peu à peu s'est ainsi dessiné au fil des interventions, puis en commission vendredi, le nouvel état d'esprit de la plupart des maires des communes adhérant au Conseil — et le sentiment qui est le leur d'incarner, à côté de l'Europe des technocrates, des diplomates ou des hommes d'affaires, et au besoin contre elle, celle des cités unies, c'est-à-dire, comme devait le souligner M. Cravatte vendredi, au cours d'une conférence de presse, « l'Europe des peuples ».

Au cours de la première journée, le congrès a successivement entendu MM. Henry Cravatte, député luxembourgeois et président du Conseil des communes d'Europe ; Léopold Gratz, maire de Vienne ; Ferdinand Reiter, maire de Zisterdorf et président de l'Association des communes autrichiennes ; François-Xavier Ortoli, président de la Commission des Communautés européennes ; Georges Spenale, député socialiste du Tarn, pour le Parlement européen ; René Radius, député U.D.R. du Bas-Rhin, pour l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ; Rein Laan, maire de Zaanstadt, pour la Conférence européenne des pouvoirs locaux, et Rudolf Kirchschläger, président de la République, qui a évoqué les problèmes généraux de l'Union européenne et *« l'adaptation de l'administration publique aux exigences des sociétés modernes »*.

Vendredi, au cours des travaux des commissions, M. Umberto Serafini, conseiller municipal de Vidracco, secrétaire général de la section italienne du C.C.E., a présenté un rapport sur l'autonomie locale et régionale, et M. Paul Meyers, maire d'Hasselp, président de la section belge, un rapport sur la place de l'Europe dans le monde.

M. Jürgen Hahn, maire de Stuttgart et vice-président de la section allemande du Conseil des communes d'Europe, a traité, lors de la réunion de la commission des structures et des finances locales, de la réorganisation administrative de l'Europe, puis M. Lucien Sergent, maire d'Etrechy et conseiller général de l'Essonne, secrétaire de la section française du Conseil, a décrit la répartition des ressources publiques. Il a déclaré notamment : *« La redistribution de recettes par l'Etat doit être suffisamment importante pour éviter un recours excessif aux impôts locaux, sans pour autant couvrir 80 ou 90 % des besoins des communes et des autres collectivités territoriales. »* Le président de la section française a demandé, en conclusion, la réunion d'un prochain colloque à Bruxelles, sur les finances des collectivités locales européennes.

BERNARD BRIGOULEIX.

Les Charbonnages de France proposent de rouvrir le puits de Sainte-Fontaine

De notre correspondant

Metz. — La commission de l' « article 11 » des Charbonnages de France, qui s'est réunie le mercredi 2 avril à Paris, proposera au ministère de l'industrie et de la recherche la réouverture du puits de Sainte-Fontaine en 1978. *« Je souhaite que les ministres de tutelle nous accordent les crédits d'investissements nous permettant de réaliser un niveau de production de l'ordre de 11 millions de tonnes par an dès 1976. Ce programme comporte la réouverture du puits de Sainte-Fontaine à partir de 1978. Je ne crois pas qu'il soit raisonnable de réveiller Faulquemont »*, a notamment déclaré M. Coeillet, directeur général des Houillères du bassin de Lorraine.

Ainsi, la relance de la production charbonnière en Lorraine pourrait passer par la poursuite de la concentration sur les sièges de l'Est (Wendel, Simon, Merlebach, La Houve et Folschviller).

Afin de réaliser le programme de 11 millions de tonnes par an, la commission des charbonnages a estimé à quelque 683 millions de francs les investissements qui seront nécessaires pour l'ensemble du bassin houiller. Cet effort ne tiendrait nullement compte des 120 millions de francs d'investissements destinés aux travaux de descente d'étages sur les puits de Merlebach, Wendel et Simon, pour lesquels un accord avait déjà été donné en juillet 1973.

M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C., s'est, de son côté, félicité du « tournant » auquel on assiste actuellement dans la profession minière et des *« indices de redressement »* enregistrés après plusieurs années de récession.

« Ce n'est pas encore un renversement complet, mais c'est une étape. Cependant, des problèmes demeurent en suspens », a ajouté M. Bornard. — J.-C. B.

En Argentine

LA PRÉSIDENTE ISABEL PERON DÉNONCE « LES TRAITRES QUI VEULENT NOUS DIVISER ».

Buenos-Aires (A.P.). — La présidente Isabel Peron a prononcé vendredi 4 avril un important discours devant les cades syndicaux du pays, au siège de la Confédération générale du travail (C.G.T.), organisation qui constitue le soutien principal du mouvement péroniste.

« Il y a ceux qui veulent nous diviser, il y a des traîtres dans et en dehors du mouvement », s'est-elle écriée dans son discours radiotélévisé. Des centaines de travailleurs ont repris en chœur : « Jetez-les dehors, jetez-les dehors ! »

La présidente a baissé le ton en évoquant la mémoire de Juan Peron. Elle a été longuement applaudie à de multiples reprises. « Il y a ceux qui pensaient que le mouvement mourrait avec Peron... C'est un mensonge, a-t-elle ajouté. Je suis une femme d'allure fragile, mais personne ne peut m'arrêter. » Mme Peron a dit encore qu'elle autorisait la reparution de « Democratia », le quotidien péroniste qui avait été interdit après l'éviction de Peron en 1955.

La présidente a violemment attaqué le nouveau « parti péroniste authentique », formé récemment par des péronistes de gauche qui estiment que le gouvernement actuel ne suit pas l'« idéologie de Peron ». Vendredi matin, treize péronistes de gauche, dont trois anciens gouverneurs de province, ont été exclus du parti. Ils avaient tous exprimé leur soutien à la nouvelle formation sécessionniste.

Un problème pour la ville de New-York

LA PROTECTION DE TRENTE ET UN MILLE DIPLOMATES

Selon un rapport à l'Assemblée générale de l'ONU émanant de la commission de la ville de New-York pour les Nations unies, New-York a probablement la plus importante population diplomatique du monde, celle-ci comprenant environ trente et un mille personnes originaires de cent quarante-quatre pays. La protection de cette population pose de sérieux problèmes à la ville de New-York et doit être assurée par des mesures spéciales de sécurité. Au cours de la dernière session de l'Assemblée, en effet, il ne s'est guère passé de jour sans que des diplomates accrédités à l'ONU et aux organismes qui en dépendent aient reçu des injures ou des menaces.

Selon le même rapport, la France figure parmi les pays visés par ces menaces, de même que tous les pays arabes, Israël, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne. Sont également visés les diplomates de Cuba, d'Irlande, d'Ethiopie, de Chypre, de Grèce, de Turquie, de Yougoslavie, du Pakistan, du Bangladesh, du Vietnam du Sud, de Corée du Nord et de Corée du Sud.

● *M. Giscard d'Estaing* a reçu, jeudi 3 avril, un message de M. Sadate, chef de l'Etat égyptien, dans lequel celui-ci souhaite la participation de la France à la conférence de Genève. Le président égyptien a adressé des messages identiques au premier ministre britannique, au maréchal Tito et à Mme Indira Gandhi.

● « Des médecins militaires français *continuent d'opérer à Phnom-Penh »*, déclare un communiqué du ministère de la défense. *« Le service de santé des armées continue d'assurer le soutien du centre médico-chirurgical Calmette, implanté à Phnom-Penh depuis 1959. Cette formation est actuellement dirigée par un médecin en chef, professeur agrégé du service de santé des armées, assisté de six médecins militaires servant dans les différentes disciplines hospitalières, d'un pharmacien, d'un chef de laboratoire et d'un gestionnaire. Ce centre est le seul hôpital étranger de Phnom-Penh », poursuit le communiqué.*

● *L'attentat contre le vice-consul yougoslave à Lyon : deux arrestations.* — Sur une dénonciation, la police a arrêté deux Yougoslaves appartenant à des milieux militants serbes soupçonnés d'avoir participé à l'attentat au cours duquel le vice-consul de Yougoslavie à Lyon, M. Mladen Djogovic, fut grièvement blessé le 29 mars dernier (*le Monde* du 1er avril). Les deux hommes, MM. Yovan Brkic, soixante-six ans, de Paris, et Iso Orloic, de Mantes-la-Jolie (Yvelines), ont été transférés à Lyon, pour être présentés à M. Christian Chamouton, juge d'instruction. Un troisième personnage, actuellement en fuite, fait l'objet d'un mandat d'arrêt.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jacques Dominati*, secrétaire général des républicains indépendants, a déclaré, dans une interview au mensuel *Paris-Demain* : *« L'U.D.R., c'est une page du passé avec des bons et mauvais jours ».* « *L'U.D.R.*, ajoute M. Dominati, *est encore actuelle dans une position dominante, grâce à ses structures de jadis encore solides. Il est certain qu'elle ne peut prétendre, en fonction des erreurs d'hier imaginer l'avenir.* »

● *Le secrétaire général de la Commission internationale des juristes* (CIJ) a démenti vendredi, au siège de la commission à Genève, les allégations d'un ancien agent de la C.I.A., M. Philip Agee, selon lesquelles la CIJ a été *« contrôlée, financée et influencée par la C.I.A. pour des opérations de propagande »*. Il a rappelé que les publications de la CIJ comportaient des rapports très critiques contre des gouvernements qui ont reçu une aide des Etats-Unis comme l'Espagne, la Grèce, la Turquie, le Brésil, le Chili, l'Uruguay, le Vietnam du Sud, l'Indonésie et les Philippines. — *(Reuter.)*

● *Le divorce et les pensions alimentaires.* — Une « coupe » malencontreuse a supprimé dans nos dernières éditions du 5 avril la fin de l'article consacré au divorce et aux pensions alimentaires. Nous indiquions : *« Cette question* (des pensions alimentaires) *est disjointe et fait l'objet d'un rapport spécial confié à M. Guy Charpentier, inspecteur général des finances, qui devait le remettre ce vendredi 4 avril à M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances. »*

● *Les tanneurs manifestent à Annonay.* — Les tanneurs d'Annonay ont manifesté dans la matinée du samedi 5 avril en bloquant la circulation dans le centre de la ville pendant une heure. Dans un tract destiné à la population, *« Les tanneurs accusent »*, les organisations syndicales annoncent une nouvelle série de manifestations dans la région. Les manifestants entendaient protester contre l'échec des négociations menées entre la ville d'Annonay et l'ARTA (Association pour la renaissance d'une tannerie annonéenne) d'une part et l'administration provisoire des Tanneries françaises réunies d'autre part, en vue de la relance des usines d'Annonay, qui sont occupées depuis de mois de juillet.

● *Une réforme après vingt et un jours de grève de la faim.* — M. Alain Valley, qui était incarcéré à Rennes depuis le 22 février, pour refus d'obéissance, a été libéré le 3 avril après une grève de la faim qui a duré vingt et un jours. Le jeune homme, qui avait été transporté à l'hôpital Ambroise-Paré, a été déclaré inapte au service national et réformé.